BnF Gallica

Abrégé élémentaire de l'histoire de France : depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours (Nouvelle édition) / par M. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque Diderot de Lyon

{BnF Gallica

Gabourd, Amédée (1809-1867). Auteur du texte. Abrégé élémentaire de l'histoire de France : depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours (Nouvelle édition) / par M. Amédée Gabourd. 1872.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES GAULOISES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. AMÉDÉE LABOURD

NOUVELLE ÉDITION

MUSÉE PÉDAGOGIQUE
Bibliothèque

PARIS

LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

Ancienne maison Perisse frères de Paris

LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS

RUE BONAPARTE, 90

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque Diderot de Lyon

Hs 87693

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

L 467194

BIBLIOTHEQUE INRP

D-0201114

PPN 14333 1663

Abbeville. — Imp. Briez, C. Paillart et Retaux.

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS

LES ORIGINES GAULOISES JUSQU'A NOS JOURS

PAR M. AMÉDÉE GABOURD

NOUVELLE ÉDITION

3850



INRP
BIBLIOTHÈQUE
LYON
PÉDAGOGIQUE
Bibliothèque

PARIS

LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

Ancienne maison Perisse frères de Paris

LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS

90, RUE BONAPARTE, 90

—

1872

PRÉFACE

—

Je me suis proposé pour but de mettre à la disposition des instituteurs et des pères de famille un résumé de peu d'étendue, à la portée des plus jeunes esprits, et qui, néanmoins, fût assez complet pour initier l'enfance aux principes de la véritable science historique.

La méthode que j'ai suivie m'a paru toute favorable à l'enseignement. J'ai évité tout ce qui pouvait porter l'empreinte d'un travail mécanique, me bornant à un exposé aussi net et lucide que possible des faits ou des *idées*, et le faisant suivre d'*exercices* en forme de questionnaires, au moyen desquels le maître pourra toujours s'assurer des progrès ou des études de l'élève.

Tel qu'il est, cet *Abrégé* peut suffire, dans l'enseignement, à la jeunesse des écoles primaires, et aux enfants dont l'intelligence n'a pas encore reçu son complet développement. Pour les classes supérieures, il sera convenable de recourir à l'histoire plus étendue dont ce petit livre donne la substance : c'est là seulement qu'on pourra trouver la raison des jugements que l'auteur a émis, la justification des idées qu'il professe, l'énonciation motivée de nos diverses transformations historiques.

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES GAULOISES

JUSQU'A NOS JOURS.

NOTIONS HISTORIQUES

SUR LES GAULOIS

CHAPITRE PREMIER.

§ I^er^. — *Diversité des races. — Premiers âges.*

1. La France, notre pays, est une portion de la contrée qui portait jadis le nom de Gaule (*Gall tachd*, terre des Galls).

2. La Gaule était bornée par le Rhin, les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan. Les Gaulois ou Galls portaient aussi le nom de Celtes (*Cettach*, vivant dans les bois (1).

(1) Les Grecs appelaient Celtes tous les peuples qui habitaient le nord et l'occident de l'Europe.

3. La race des Galls, qu'on suppose originaire des régions du Caucase et des bords de la mer Caspienne, s'était établie dans la Gaule dès la plus haute antiquité : elle occupait le pays situé entre le Rhin, au nord; la Garonne, les Cévennes et l'Isère, vers le sud. Le reste du pays, c'est-à-dire la portion méridionale de la Gaule, était habité par les IBÈRES, qui, s'il faut en croire des traditions assez incertaines, seraient originaires de l'ancienne Ibérie asiatique, contrée voisine de la Colchide et de la Grande-Arménie. Des nations qui appartenaient à la race des Galls peuplaient la Grande-Bretagne, l'Irlande et les autres îles de l'archipel britannique ; d'autres races ibériennes peuplaient la Péninsule espagnole. — Plus tard, d'autres Barbares, chassés de la Scythie et du Pont-Euxin, envahirent une portion considérable de la Gaule : ce furent d'abord les CIMBRES (Cimmériens, *Kymris*), et, plusieurs siècles après, les BELGES (*Bolgs*, guerriers). —Vinrent aussi des peuples du Midi. Les Phéniciens, attirés par les mines précieuses de la Gaule, fondèrent Nemausus (Nimes) et Alésia dans le pays des Édues (territoire d'Autun) ; ils frayèrent la route qui conduisait d'Italie en Espagne par le col de Tende. Leurs expéditions furent attribuées au demi-dieu Hercule. Aux Phéniciens succédèrent les Doriens de Rhodes, qui ont laissé peu de traces de leur apparition sur les rivages gaulois. Enfin, six cents ans avant J.-C., une colonie de Grecs d'Ionie aborda sur les côtes de la Méditerranée, non loin de l'embouchure du Rhône, et y fonda Marseille. Cette ville, quoique située en Gaule, ne cessa jamais d'avoir une existence indépendante.

4. Les Galls refoulèrent les Ibères en Espagne. Leurs migrations sont justement célèbres. L'an 587 avant J.-C., deux expéditions aventureuses quittèrent la Gaule, sous la conduite de Sigovèse et de Bellovèse ; les Gaulois qui composaient la première envahirent l'Illyrie et la contrée qu'on nomme aujourd'hui la *Bohême* (1), et s'établirent le long du Danube ; les autres envahirent le nord de l'Italie, bâtirent Milan, Brescia, Vérone, Bologne, et occupèrent tout le territoire jusqu'aux bords du Pô.

Les provinces septentrionales de l'Italie reçurent des Romains le nom de Gaule *cisalpine* (en deçà des Alpes) ; l'ancienne Gaule fut désignée sous le nom de Gaule *transalpine* (au delà des Alpes).

§ II. — *Émigrations gauloises. — Invasions en Italie et en Orient.*

5. Les Gaulois ne tardèrent pas à menacer l'Italie centrale. L'an 391 avant J.-C., une de leurs armées envahit le pays des Étrusques (la Toscane), et mit le siége devant Clusium. Les Romains prirent parti pour les Étrusques, mais leur intervention attira sur eux la fureur des Gaulois, et ceux-ci marchèrent sur Rome. Ils avaient pour chef un guerrier de la tribu des Sénons (Sénonais, peuple de Sens), auquel, dans la langue cimbrique, on donnait le nom de *Brenn* (roi, généralissime). C'est ce même chef que les Romains appelèrent Brennus, confondant le nom même

(1) Du nom des *Boies* ou *Boïens*.

du général avec son titre militaire. Une armée romaine se porta à la rencontre des Gaulois, et une sanglante bataille s'engagea, le 16 juillet, sur les bords de l'Allia. (Avant J.-C. 390, l'an de Rome 362.)

Les Romains furent complétement vaincus, et les débris de leur armée répandirent la terreur dans Rome. A l'approche des Gaulois, tout le peuple quitta cette ville, et se réfugia dans la citadelle du Capitole. Les sénateurs romains demeurèrent courageusement sur leurs chaises curules, et furent massacrés par les Gaulois. Ceux-ci assiégèrent ensuite le Capitole.

Le siége dura sept mois ; enfin les Romains demandèrent à capituler. Les Gaulois exigèrent pour rançon une somme énorme, en monnaie d'or. Comme on la pesait, le brenn mit sa lourde épée dans la balance, ajoutant ainsi au poids de la rançon ; aux Romains qui se plaignaient, il répondit : « Malheur aux vaincus ! » Sur ces entrefaites, Camille, élu dictateur par les Romains, apparut à la tête d'une armée, livra bataille aux Gaulois, les mit en déroute, et délivra Rome.

Les Gaulois demeurèrent longtemps dans le voisinage de cette ville, et ils aidèrent les peuples latins dans leurs luttes contre la république : cependant le sort des armes leur fut contraire.

6. L'an 279 avant J.-C., les Gaulois, descendants de ceux qui, sous la conduite de Sigovèse, avaient jadis envahi la vallée du Danube, quittèrent les bords de ce fleuve, et pénétrèrent en armes sur le territoire de la Macédoine.

Après avoir exercé d'affreux ravages dans cette con-

trée, ils furent vaincus. L'année suivante, ils revinrent à la charge au nombre de trois cent mille, et ils menacèrent la Grèce. Ils avaient pour brenn un guerrier intrépide, qui portait le nom de Belg.

Les Grecs rassemblèrent une armée vers le défilé des Thermopyles, et les Barbares essuyèrent une défaite sanglante. Cependant les Gaulois attaquèrent de nouveau le passage, et le forcèrent. Ils pénétrèrent dans la Phocide, et pillèrent les immenses trésors que depuis plusieurs siècles la superstition des Grecs avait amassés dans le temple de Delphes. La nuit suivante, les Gaulois se livrèrent aux excès de l'ivrognerie; mais, au point du jour, les Grecs les attaquèrent. Pendant le combat, un orage épouvantable éclata sur la montagne: les Grecs se dirent qu'Apollon combattait pour eux, et que Pan, dieu des troupeaux, avait apparu dans la mêlée. Frappés d'une peur soudaine, les Gaulois prirent la fuite ou tombèrent sous les coups de leurs ennemis. Plusieurs d'entre eux rapportèrent à Tolosa (Toulouse) les riches dépouilles enlevées au temple de Delphes.

Une partie de l'armée gauloise entra en Asie Mineure, et fonda, près du Bosphore, un État qui prit le nom de Galatie. Les Galates fournissaient, moyennant une solde, des corps auxiliaires aux différents sior de l'Asie occidentale.

7. Rome avait à cœur de ruiner la puissance de la Gaule cisalpine, au nord de l'Italie. Elle commença par subjuguer les tribus gauloises établies en Ligurie: les Barbares furent écrasés entre le Var et la Macra, et la république leur laissa à peine du fer pour

cultiver leurs terres. Rome s'appliqua ensuite à diviser entre elles, pour les envahir avec plus de succès, les nations de la Gaule cisalpine. Elle parvint à son but ; mais les Cisalpins demeurés libres appelèrent à leur secours les montagnards des Alpes. La république fut épouvantée à l'approche de ces ennemis. Les livres des oracles annonçaient que les Gaulois allaient de nouveau *prendre possession du sol de Rome.* Pour détourner la prophétie, les Romains firent enterrer vivants, sur la place du marché aux bœufs, un Gaulois et une Gauloise, et ils armèrent sept cent soixante-dix mille soldats. Ensuite, sous la conduite de Marcellus, ils marchèrent au-devant des Barbares, et les taillèrent en pièces. (223 ans avant J.-C.)

Lorsque Annibal, à la tête des Carthaginois, vint porter la guerre en Italie, les Gaulois lui servirent d'auxiliaires, et combattirent sous ses drapeaux contre Rome. Pour les punir, les Romains les attaquèrent à leur tour, et, après un demi-siècle de lutte, ils leur enlevèrent toutes leurs provinces cisalpines. Ce fut alors que la république romaine déclara avec un juste orgueil que l'*Italie était fermée aux Gaulois.* (170 ans avant J.-C.)

§ III. — *Première invasion dans la Gaule transalpine. — Les Teutons et les Cimbres.*

8. Lorsque Rome eut détruit Carthage, lorsqu'elle eut conquis la Galatie et ruiné la puissance de la Grèce et de l'Asie Mineure, elle songea à envahir la Gaule transalpine.

La république de Marseille (Massilia), autrefois fondée par une colonie de Grecs ioniens, se vit exposée aux agressions des Gaulois liguriens. Dans ce danger, elle appela le peuple romain à son secours. Rome se hâta d'intervenir, et en même temps qu'ils sauvèrent Marseille, les Romains s'emparèrent de tout le territoire compris entre la mer, le Rhône, les Alpes et l'Isère.

9. Les Édues (Éduens), peuples gaulois riverains de la Saône, étaient en guerre avec les Allobroges, montagnards des Alpes, qui habitaient sur la rive droite de l'Isère. Les Arvernes (peuples de l'Auvergne) aidaient les Allobroges : alors les Édues imitèrent Marseille, et sollicitèrent l'alliance de Rome. Une armée latine accourut à cet appel ; elle vainquit les Barbares près d'Avenio (Avignon) ; elle franchit l'Isère à la suite d'un combat meurtrier, puis elle se dirigea vers le Rhône. Les Arvernes et les Allobroges, au nombre de deux cent mille, attaquèrent les Romains ; mais, épouvantés par la vue des éléphants, ils furent vaincus et massacrés. Cent vingt mille Gaulois périrent, et tout le pays situé entre le Rhône, les Alpes et la mer, à l'exception de Marseille, fut soumis à Rome, et prit le titre de *province romaine* (1). (121 ans avant J.-C.)

10. Quelques années après, les Cimbres et les Teutons, nations barbares alors établies sur les bords de la Baltique, menacèrent d'une formidable invasion la Gaule transalpine et l'Italie. Au nombre

(1) *Provincia*, d'où est venu le nom de *Provence*.

de trois cent mille combattants, escortés de leurs enfants, de leurs vieillards, de leurs femmes, ils entrèrent dans la Gaule et la ravagèrent. Ils pénétrèrent ensuite dans la *province romaine*, et battirent l'armée du consul Silanus ; ils détruisirent ensuite une autre armée latine commandée par les consuls Cœpion et Manlius : cent vingt mille soldats romains citoyens ou esclaves, périrent dans cette bataille.

La république, saisie de crainte, envoya dans la *province romaine* le célèbre consul Marius avec une armée. Marius prit position vers l'embouchure du Rhône; les Barbares l'attaquèrent sur les bords du Cœnus (l'Arc), près de la ville d'Aix ; mais, après une bataille longtemps disputée, les Teutons furent taillés en pièces, et presque tous mis à mort. (102 ans avant J.-C.)

Les Cimbres avaient suivi une autre route, et pénétré en Italie par la vallée de l'Adige. Marius marcha à leur rencontre, et les extermina non loin de Verceil. Ainsi la Gaule et l'Italie furent sauvées de l'invasion des Barbares. (101 ans avant J.-C.)

§ IV. — *Conquête de la Gaule par les Romains.*

11. L'an 60 avant J.-C., les Suèves, peuples barbares, d'origine germanique, franchirent le Rhin, et pénétrèrent dans la Gaule sous la conduite de leur roi Arioviste. Ils vainquirent les Gaulois dans la sanglante bataille de Magétobrige. Une partie des Gaulois appelèrent les Romains à leur secours ; d'autres sollicitèrent l'appui des Helvétiens, et ceux-ci se ras-

semblèrent au nombre de trois à quatre cent mille pour entrer dans la Gaule par la vallée du Rhône.

Les Romains ne voulurent pas permettre à ces Barbares de s'établir dans la Gaule ; Jules César, à la tête d'une armée, vainquit les Helvétiens sur les bords de la Saône, et les rejeta dans leurs montagnes. Cependant Arioviste et les Suèves continuaient de ravager le territoire des Édues. Ceux-ci étaient les alliés du peuple romain. César marcha contre eux, s'empara de Vesontio (Besançon), atteignit les Barbares sur les bords du Rhin, et leur fit essuyer une déroute complète. (58 ans avant J.-C.)

12. A l'exception des Édues et des peuples de la *province romaine*, toutes les nations gauloises comprirent que César allait menacer leur indépendance : elles formèrent entre elles des confédérations pour se dérober au joug des Romains. Les Belges commencèrent cette résistance nationale ; la nation des Armoriques (peuples de la Bretagne) ne tarda pas à les imiter, et successivement presque tous les peuples situés entre le Rhin et la Loire. Il fallut à Jules César plusieurs années de guerres et de victoires pour triompher de ces nations courageuses, mais qui combattaient sans ordre et sans discipline. A leur tour, les Arvernes se soulevèrent; ils élurent pour chef ou pour *vercingétorix* un jeune guerrier habile et dévoué à sa patrie, et toute la Gaule se réveilla à leur voix. Après quelques avantages glorieux, les Gaulois et le vercingétorix succombèrent sous les murs d'Alésia (non loin de Semur, en Bourgogne), et la campagne fut terminée. (52 ans avant J.-C.)L'année suivante,

une révolte éclata en Aquitaine, vaste contrée gauloise située entre les Pyrénées, l'Océan, la Loire et le Rhône. Ce soulèvement fut comprimé, et César acheva de soumettre la Gaule à la république romaine. Cette guerre avait duré dix ans.

13. La Gaule supporta d'abord avec impatience le joug des Romains : plusieurs révoltes éclatèrent ; les Gaulois prirent tour à tour parti pour les compétiteurs qui se disputaient l'empire ; enfin, le Batave Civilis et la prêtresse Velléda organisèrent une vaste insurrection, et ressuscitèrent pour bien peu de temps la nationalité gauloise. Rome vint à bout de toutes ces résistances, et, depuis lors, pendant plus de trois siècles, sa puissance dans la Gaule se trouva affermie et incontestée. (70 ans après J.-C.)

CHAPITRE II.

§ Ier. — *Mœurs et coutumes des Gaulois avant la domination romaine et sous l'ère païenne.*

14. Les Gaulois étaient hospitaliers, braves, pleins d'intelligence : une imagination vive, un goût prononcé pour les aventures extraordinaires, la frivolité et l'orgueil formaient la base de leur caractère. Ils étaient habiles dans les arts industriels, agriculteurs laborieux, mais adonnés à l'ivresse, querelleurs et curieux jusqu'à l'importunité.

Dans leur avidité d'apprendre des nouvelles, ils arrêtaient les voyageurs et les marchands, et les forçaient de raconter les merveilles étrangères.

15. Ils étaient grands et bien faits. Dans l'origine, ils n'avaient pour vêtements que des peaux de bêtes; ils se tatouaient et se peignaient le corps en vrais sauvages. Quand ils se civilisèrent un peu, ils adoptèrent pour vêtement un large pantalon appelé *braies*, et une casaque ornée de couleurs brillantes pour les riches, de laine grossière pour le peuple.

Longtemps, par un absurde point d'honneur, ils regardèrent comme indignes d'eux l'usage de la cuirasse, du casque et du bouclier, et n'offrirent aux coups de leurs ennemis que des têtes et des poitrines nues. C'est à cette étrange coutume qu'ils durent leurs défaites. Plus tard cependant, ils reconnurent ce qu'il y avait de dangereux dans cette vanité militaire, et adoptèrent les armes défensives des Romains. Leurs armes offensives étaient le gai, sorte de pieu durci aux flammes, la lance, la hallebarde au fer large et recourbé, et enfin le sabre de cuivre.

Leur nourriture était abondante, mais simple et grossière. Les vins et les fromages de la Gaule jouissaient d'une grande réputation ; leur principale boisson était une espèce de bière appelée *cervoise*.

Les maisons étaient rondes et spacieuses. Chaque guerrier suspendait à sa porte ou rangeait dans des coffres les têtes et les crânes desséchés des ennemis qu'il avait tués, ou qui étaient morts sous les coups de ses ancêtres. Ces hideux trophées donnaient aux

cités gauloises une physionomie lugubre, mais ils excitaient l'ardeur des jeunes gens, et les accoutumaient de bonne heure aux hasards des combats.

16. Parmi les tribus d'origine celtique, les femmes étaient plutôt les esclaves que les compagnes de leurs maris ; chez les Ibères, elles étaient les égales des hommes, et prenaient part à toutes les délibérations publiques.

17. L'aspect de la Gaule ne ressemblait guère à celui qu'offre aujourd'hui la France : ce vaste territoire était presque entièrement couvert de forêts impénétrables et de bruyères ; de nombreux marais viciaient l'air, et la culture des terres dans les régions de l'ouest était encore à l'état d'enfance.

18. Les Gaulois étaient idolâtres : leur paganisme différait sous quelques rapports de celui de Rome et d'Athènes : d'abord ce n'avait été qu'un grossier fétichisme, un culte rendu aux objets extérieurs, aux animaux, aux arbres, aux idoles ; ce fut ensuite une sorte de sabéisme, c'est-à-dire une adoration rendue aux astres, aux éléments, aux rivières, à l'Océan, aux montagnes ; leurs principaux dieux étaient Hésus, divinité de la guerre ; Teutatès, génie du commerce, et Ogmius, symbole de l'éloquence : on le représentait sous la figure d'un vieillard, de la bouche duquel sortaient des chaînes d'or.

Ce furent là les primitives croyances des Galls : lorsque la première invasion des Cimbres amena de nouveaux Barbares sur leur territoire, leur religion éprouva de graves altérations. Les Cimbres introduisirent dans la Gaule la puissance sacerdotale des

druides. Ces prêtres païens enseignaient l'éternité de l'esprit et de la matière ; ils croyaient à la transmigration des âmes, à un Olympe moitié mystique, moitié sensuel, où les guerriers retrouvaient leurs armes, leurs chevaux, la guerre et la chasse, et buvaient un céleste hydromel dans le crâne de leurs ennemis,

Les druides étudiaient avec soin le cours des astres et les phénomènes de la nature; habiles dans l'art de connaître les plantes médicinales, ils guérissaient les malades et acquéraient sur l'imagination des peuples une puissance très-étendue ; ils avaient la prétention de ne rien ignorer de ce qui concernait l'ordre des choses, la magie, l'essence des dieux et de l'âme. Ils ne confiaient point à l'écriture les secrets dont ils étaient dépositaires, mais ils les enseignaient de vive voix et dans l'ombre des vieilles forêts. Les jeunes Gaulois, ou du moins les fils des grands, recherchaient avidement ces leçons.

Le chêne était l'arbre sacré du druidisme ; tous les ans les druides et le peuple se rendaient dans les forêts, et coupaient avec une faucille d'or un rameau du gui, que des prêtresses recueillaient religieusement. Les druides enseignaient que la vie d'un homme peut être rachetée par la vie d'un autre, et cette affreuse croyance avait répandu sur toute la Gaule l'usage des sacrifices humains. Avant une bataille, les druidesses égorgeaient un captif, et cherchaient dans ses entrailles les présages de la victoire. Dans les circonstances graves, on élevait une statue colossale formée en osier, et représentant le

dieu Teutatès : cette immense statue était remplie d'hommes et de femmes, quelquefois de criminels condamnés à mort, souvent d'innocents et de victimes volontaires ; et à un signal donné on mettait le feu au colosse, qui engloutissait tous ces malheureux dans un vaste bûcher.

19. Le dogme de la vie future était si grossièrement sans doute, mais si fortement enraciné chez les Gaulois, que souvent ils renvoyaient la conclusion d'une affaire ou le payement d'une dette à l'époque qui devait suivre la mort des parties contractantes. On voyait les parents et amis d'un défunt jeter dans le bûcher funèbre de ce dernier des lettres et messages qui devaient être remis à divers habitants de l'autre monde. A la mort d'un guerrier ou d'un grand, on égorgeait sur son tombeau, ou l'on jetait dans les flammes qui dévoraient ses restes, un cheval de guerre, des esclaves, sa femme elle-mème. Quelquefois ces sacrifices étaient volontaires.

20. La forme du gouvernement des Gaulois variait selon la peuplade ou la tribu, et il y en avait un grand nombre disséminé sur la surface de la Gaule. En général, ils avaient pour chaque nation un roi, pour chaque tribu un chef ; mais ces rois et ces chefs étaient courbés sous la domination des druides. Peu à peu les grands brisèrent ce joug, et substituèrent à la théocratie druidique une sorte d'aristocratie plus féodale que fédérative ; plus tard, les villes s'affranchirent à leur tour. Ces révolutions successives eurent pour résultat d'établir dans la Gaule une grande diversité de lois politiques. Cha-

cun des peuples issus des Galls, des Cimbres, des Belges et des Ibères, participa à ce grand mouvement et se constitua à son gré : chez les uns, la souveraineté fut confiée à un sénat composé de notables et de prêtres, élisant chaque année un juge ou *vergobret*, ayant droit de vie et de mort ; pour contre-balancer ce pouvoir exorbitant, la multitude nommait un chef militaire. Chez les autres, les principaux citoyens formaient également un sénat, et cette assemblée législative élisait des chefs temporaires ou à vie, qui portaient souvent le titre de rois. Enfin, d'autres provinces étaient organisées en républiques obéissant à des sénats, à des chefs électifs, et même à des rois qui n'avaient de la royauté que le nom et nullement la puissance.

21. Une sorte de patronage et de clientèle réciproque resserrait les liens des peuples gaulois entre eux ; les États les plus puissants ralliaient autour d'eux des États plus faibles ; ces derniers les reconnaissaient pour patrons, et en échange de leur protection efficace, s'engageaient à prendre parti dans leurs guerres, à n'avoir d'amis que leurs amis, d'ennemis que leurs ennemis.

Les grands États étaient liés entre eux par des rapports de fraternité, et formaient plusieurs confédérations ; ces diverses confédérations avaient des assemblées générales, composées des députés des villes et chargées des intérêts communs.

§ II. — *La Gaule sous la domination romaine.*

22. Lorsque la Gaule fut réduite à l'état de pro-

vince romaine, les empereurs firent subir de nombreux changements à l'organisation, aux lois et aux mœurs de ce pays.

Auguste, pour affaiblir et anéantir le sentiment national, donna une division nouvelle au territoire. La Gaule fut partagée en quatre grandes provinces, savoir : la Narbonnaise, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique. Ces provinces furent plus tard subdivisées en dix-sept autres ; et, pour effacer de l'esprit des habitants tout ce qui restait de l'ancienne indépendance de la patrie, on donna des noms latins aux principales villes. Sous Auguste et sous ses premiers successeurs, la capitale de la Gaule centrale fut Lugdunum (Lyon). Dans la suite, la ville de Trèves et enfin celle d'Arles devinrent métropoles de la Gaule, et le préfet du prétoire y résida.

23. Le préfet du prétoire était nommé par l'empereur ; chacune des dix-sept provinces de la Gaule était régie par un gouverneur, qui était placé sous les ordres du préfet du prétoire. Ces gouverneurs rendaient la justice, administraient, percevaient les impôts, levaient les soldats, et faisaient exécuter les lois. Chaque ville, à dater du IVe siècle, eut pour représenter ses intérêts un magistrat élu, appelé *défenseur* (defensor). Le joug de Rome était d'ailleurs dur et humiliant. Les exactions du fisc appauvrissaient les villes ; les spoliations exercées par les militaires désolaient ou dépeuplaient les campagnes.

24. Les Gaulois, ainsi asservis, jouèrent néanmoins un rôle très-important dans l'histoire de l'empire romain : plusieurs fois ils élurent eux-mêmes

des Césars, et donnèrent des maîtres au monde. A la suite des guerres civiles qui naissent de ces révoltes, ils se virent souvent réduits à de grandes calamités.

25. A la longue, l'usage de l'ancienne langue nationale (la langue celtique) fut aboli, ou du moins il ne se perpétua que dans les régions montagneuses et dans la contrée armoricaine (la Petite Bretagne). La Gaule, conquise et subjuguée, tourna son génie vers les arts, la littérature et les sciences. Ses écoles furent célèbres : celles de Bordeaux, d'Autun, de Poitiers, de Lyon, d'Arles et de Marseille furent de remarquables foyers d'instruction ; elles envoyèrent dans le reste de l'Empire des rhéteurs et des grammairiens justement renommés. De riches et somptueux monuments couvrirent les provinces du midi. Les jeux du cirque, les combats de gladiateurs ou d'animaux faisaient les délices des villes. Les hautes classes de la population avaient entièrement adopté les habitudes et les mœurs de la société romaine. Le peuple continuait à vivre dans l'ignorance et dans la misère.

26. La religion chrétienne le consolait seule des maux qu'il endurait. Vers le milieu du IIe siècle, elle avait été introduite dans la Gaule par saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, qui lui-même avait été disciple de l'apôtre saint Jean. Saint Pothin fut le premier évêque de Lyon, et il subit le martyre, avec ses courageux compagnons, lors des persécutions ordonnées par l'empereur Marc-Aurèle. La mort de ces chrétiens fidèles fit naître d'autres confesseurs de la foi. Saint Irénée succéda à saint Pothin, et versa

comme lui son sang pour Jésus-Christ lors de la persécution suscitée par l'empereur Sévère. L'an 250, sous le règne de Dèce, la Gaule fut inondée du sang des martyrs. Cette même année, saint Denis, l'apôtre de cette contrée, fut mis à mort près de Lutèce (Paris) ; mais, l'an 303, par les soins du César Constance Chlore, la Gaule échappa aux persécutions de Dioclétien. Enfin l'an 313, à l'avénement du grand Constantin, la foi triompha dans tout l'empire. Saint Julien, saint Gatien, saint Martin, saint Hilaire de Poitiers, saint Hilaire d'Arles, saint Martial et saint Saturnin furent les plus célèbres apôtres catholiques qui, en ce temps, illustrèrent la Gaule. Le clergé et les évèques gaulois devinrent insensiblement les défenseurs, les premiers magistrats et les chefs du peuple, et ils conservèrent dans leurs mains le double dépôt de la foi et de la civilisation.

§ III. — *Invasion des Barbares.*

27. Rome donnait le nom de Barbares aux peuples étrangers à son empire. Ces peuples, poussés à leur insu par les desseins de Dieu, se précipitaient de tous les côtés sur l'empire d'Occident, et apportaient à Rome le châtiment de son orgueil et de ses crimes.

28. La Gaule était pour les Barbares une trop belle proie pour être épargnée : dès la première moitié du IV^e^ siècle, les Alle-Menn (Allemands), les Saxons et les Francs débordèrent, à plusieurs reprises, sur le territoire gaulois, et y exercèrent d'affreux ravages. A leur suite, vinrent les Goths, les

Vandales, les Gépides, les Hérules et les Huns. Les généraux et les armées de Rome étaient hors d'état de repousser ces nations, toujours avides de sang et de dépouilles.

29. En l'an de J.-C. 415, les Wisigoths s'emparèrent de toute la Gaule méridionale entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées ; de 413 à 456, les Bourguignons se rendirent maîtres de toute la partie orientale entre la Saône, le Rhône et les Alpes. Les tribus germaines occupaient déjà les provinces du nord ; les Armoriques s'insurgèrent et se déclarèrent indépendantes ; bientôt il ne resta plus à Rome, dans les Gaules, que les contrées situées entre la Somme, la Loire et les Vosges, et encore n'étaient-elles soumises que de nom. Ces contrées étaient menacées par les Francs, et ne tardèrent pas à devenir leur proie.

Exercices sur l'histoire des Gaulois.

1. — De quelle contrée la France moderne faisait-elle autrefois partie ?

2. — Quelles étaient les limites de la Gaule, et quel nom générique portaient les peuples de ce pays ?

3. — Dites-nous successivement le nom des diverses races qui peuplèrent la Gaule ; faites-nous connaître d'où elles vinrent, et quelles contrées elles habitèrent.

4. — Quelles furent les premières guerres et les premières migrations des Galls ?

5. — Racontez la première guerre des Gaulois contre les Romains.

6. — Racontez les expéditions des Gaulois en Macédoine et en Grèce.

7 — Dites par quels moyens et à quelle époque Rome parvint à chasser les Gaulois de l'Italie.

8 — Que fit Rome contre la Gaule sous prétexte de secourir Marseille ?

9. — Comment Rome parvint-elle à étendre sa conquête?

10. — Racontez en quelques mots l'invasion des Teutons et des Cimbres.

11. — A la suite de quelles invasions les Romains pénètrèrent-ils de nouveau dans la Gaule ?

12. — Racontez sommairement la conquête de la Gaule par les Romains.

13. — Après avoir été subjuguée, la Gaule supporta-t-elle patiemment la domination romaine ?

14. — Quel était le caractère des Gaulois ?

15. — Parlez-nous de leurs vêtements, de leurs armes, de leur nourriture habituelle, de leurs logements.

16. — Quelle était chez eux la condition des femmes ?

17. — Quel était l'aspect du pays ?

18. — Quelle était la religion des Gaulois ? — Parlez. nous des druides, de leur enseignement, de leur influence. — Que sait-on des cérémonies et des sacrifices usités dans le paganisme gaulois ?

19. — Que pensaient les Gaulois de la vie future ?

20. — Quelle était la forme de leur gouvernement ?

21. — Comment les divers Etats gaulois étaient-ils liés entre eux ?

22. — Comment la Gaule fut-elle divisée sous les empereurs romains ?

23. — Comment fut-elle administrée ?

24. — Dites si les Gaulois intervinrent dans les querelles politiques au temps de l'empire.

25. — Dites quelques mots de leur langue, de leur littérature, de leurs habitudes sociales.

26. — Quel fut, dans la Gaule, le rôle civilisateur de la religion chrétienne ? — Dites quelques mots de l'introduction du christianisme dans ce pays.

27. — Que faut-il entendre par le mot Barbares ? — Quelle était la mission providentielle des Barbares ?

28. — Les Barbares envahirent-ils la Gaule ?

29. — Comment les Barbares s'emparèrent-ils de la Gaule, et enlevèrent-ils ce pays aux Romains ?

NOTIONS HISTORIQUES

SUR LES FRANCS.

CHAPITRE UNIQUE.

§ I. — *Origine des Francs.*

30. Les Francs, dont le nom paraît avoir signifié *intrépides*, *farouches*, *libres*, formaient une confédération de peuplades germaines ; ces peuplades s'étaient unies pour défendre leur indépendance contre l'empire romain, et aussi, peut-être, pour résister à la confédération des Saxons. L'époque où se forma cette ligue est incertaine ; on croit qu'elle date des règnes de Commode et de Pertinax, temps où commença sensiblement la décadence de la puissance romaine. Le nom des Francs n'est mentionné pour la première fois dans l'histoire que vers l'an 241 après J.-C., lorsque Aurélien, tribun d'une cohorte, et qui depuis fut empereur, vainquit ces Barbares sous les murs de Mayence, et les contraignit à repasser le Rhin.

31 Les tribus de la confédération franque habitaient une contrée marécageuse et couverte de forêts, aux bouches du Rhin, entre ce fleuve et le Wéser.

Leur pays était borné au midi par la Gaule, à l'ouest et au nord par l'Océan, à l'est par la Thuringe et la Saxe.

32. Les principales peuplades étaient les Sicambres, les Bructères, les Saliens les Chamaves, les Celtes et les Cauches. Ceux qui, plus tard, obtinrent des empereurs romains des établissements dans la partie de la Gaule voisine du Rhin, prirent le nom de Ripuaires.

33. Ces peuples étaient farouches et indomptables la chasse durant la paix, le brigandage pendant la guerre, servaient à leur existence. Ils ne défrichaient qu'un petit nombre de terres, et leurs esclaves prenaient soin de l'agriculture et des troupeaux. Le plus brave à la guerre était parmi eux le plus estimé ; le plus hardi, le chef ; le plus insatiable au pillage, le plus riche. L'amour de l'indépendance leur tenait lieu de morale publique, et légitimait chez eux le meurtre et le vol.

34. Les Francs étaient idolâtres ; mais leur paganisme ressemblait peu à celui de l'Italie ou de la Grèce. Ils adoraient les astres, les éléments et diverses idoles ; ils croyaient à des dieux bons et à des dieux malfaisants, et sacrifiaient quelquefois à ces derniers des victimes humaines. Leurs prêtres étaient des magiciens ne possédant ni dogmes ni doctrines ; leurs temples étaient des forêts ténébreuses ou de profondes cavernes.

35. Leur corps était beau et grand ; ils avaient le yeux bleus et la chevelure blonde ; ils rasaient leur barbe, à l'exception des moustaches qu'ils portaient

fort longues, et tordaient leur chevelure en une touffe nouée et relevée au milieu de la tête.

36. Leurs armes étaient la framée ou francisque, sorte de hache à double fer qu'ils faisaient tourner sur la tête de leur ennemi avec une rapidité effrayante; ils avaient en outre le javelot et la fronde. Leur bouclier était fait d'osier ou d'écorce, leur cuirasse couverte de peaux de bêtes ; un certain nombre de guerriers portaient des casques surmontés de queues de cheval.

37. Chaque tribu avait un chef électif, dont le pouvoir était à vie; on l'élisait par acclamation en le promenant autour du camp, debout sur un bouclier ; vers le commencement du Ve siècle, les chefs de toutes les peuplades franques appartenaient à une même famille, dont les membres pouvaient seuls être nommés rois, et dont l'attribut distinct était le droit de porter de longs cheveux.

38. Ces rois ne jouissaient que d'une autorité précaire et ne pouvaient rien entreprendre que du consentement des Francs.Les tribus armées s'assemblaient et délibéraient, souvent par acclamation, et le chef ou roi exécutait. Tel fut l'état des choses tant que les Francs habitèrent les marécages et les forèts de la Germanie : cette liberté sauvage ne tarda pas à se régulariser, à se modifier, à s'altérer.

39. Pendant près de deux siècles les Francs menacèrent les frontières de la Gaule, se livrant à des incursions dans le pays, et revenant dans leurs forêts, tantôt chargés de butin, tantôt vaincus, et cherchant une retraite sûre.

Sous les règnes de Dioclétien, de Maximien, de Constance, de Constantin et de Valentinien, ils firent dans la Gaule de nombreuses irruptions, souvent accompagnées de ravages, d'incendies et de massacres. En 412, la ville de Trèves, l'une des métropoles de l'empire, fut pillée et brûlée par ces barbares.

Dès cette époque, leur confédération se divisait en deux parties : la première, composée de tribus alliées de l'empire, ou, pour mieux dire, à la solde des empereurs, et commises par eux à la garde du Rhin ; l'autre, de tribus toujours en état d'hostilité, et disposées au pillage.

§ II. — *Premiers rois des Francs avant l'établissement de ces peuples dans la Gaule. — Ère païenne.*

40. Pendant plus de deux siècles, depuis le règne de Probus jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, les Francs se trouvèrent mêlés à l'histoire politique de Rome. Nous avons dit qu'ils étaient divisés en plusieurs puissantes tribus, ayant chacune à sa tête un roi particulier. Les écrivains de cette période ne nous ont transmis que bien peu de noms de ces rois, parmi lesquels on pourrait citer ceux d'Araric, de Ragaise, de Mellobaude, d'Arbogaste, de Marcomer, de Shunnon et de Théodemer. Plusieurs de ces chefs barbares firent la guerre à l'empire ; d'autres étaient à la solde des empereurs, ou occupaient dans l'État des emplois considérables.

41. Une chronique fait régner sur les Francs, vers l'an 420, un guerrier nommé Pharamond (*Phar-*

mund) : la plupart des historiens ont révoqué en doute l'existence de ce roi. Si le prétendu Pharamond a vécu, ce qui est fort contestable, on ne peut voir en lui que le chef d'une tribu.

CLODION.

42. En l'an 428, un guerrier, appelé Chlogion ou Clodion, était roi de la tribu des Francs saliens. A la tête de ses compagnons d'armes, il vint s'établir à Tongres, dans la Gaule Belgique. On le surnommait *le Chevelu*, ce qui indique que, parmi les Francs, il portait l'attribut ordinaire des membres de la famille royale, une longue chevelure.

Il s'empara de Cambrai et de tout le pays jusqu'à la Somme. Le comte Aëtius, général de l'armée romaine, repoussa Clodion vers les frontières du nord ; mais le chef salien revint à la charge quelques années plus tard, et reprit Tournai et Cambrai. Aëtius et Majorin lui livrèrent une bataille près de Lens, et, l'ayant surpris au moment d'une grande fête que le roi chevelu donnait à l'occasion du mariage d'un de ses leudes, lui enlevèrent son camp, taillèrent en pièces son armée, et le rejetèrent sur le Rhin. Après ce revers, Clodion accepta les conditions d'un nouveau traité, et, en échange de quelques provinces dont il obtint la concession, s'engagea, au nom de sa tribu, à devenir auxiliaire de l'empire. Il resta, selon toute apparence, fidèle à cette alliance, et mourut vers l'an 447.

MÉROVÉE.

(An de J.-C. 447.)

43. Plusieurs chroniqueurs donnent à Clodion, pour fils et pour successeur, le roi Mérovée. Il est probable que ce nom n'était pas le sien, mais appartenait à la famille chevelue, dont il était membre.

44. A l'époque où régnait ce Mérovée, qui n'était vraisemblablement qu'un chef à la solde des empereurs, Attila, roi des Huns, envahit l'Occident, et pénétra dans la Gaule à la tête de quatre cent mille Barbares de toutes nations. Les Romains et les Wisigoths réunirent leurs forces pour les repousser. Une grande bataille fut livrée entre les deux partis, dans les plaines de Châlons-sur-Marne. Il y avait des Francs dans les deux armées : les Francs indépendants de Rome combattaient pour Attila ; ceux que l'empire avait rattachés à sa fortune, et qui étaient ses vassaux ou tributaires, combattaient contre les Barbares. On a conclu de là, avec une grande apparence de vérité, que Mérovée dut prendre part à la victoire que les Romains et leurs alliés remportèrent sur Attila. Cette victoire fut complète, et le roi des Huns abandonna la Gaule.

45. On sait que les prières de sainte Geneviève, alors bergère de Nanterre, sauvèrent Paris de cette redoutable invasion.

CHILDÉRIC Ier.

(An de J.-C. 457.)

46. Mérovée passe pour père de Childéric Ier. Celui-ci, ayant outragé des vierges nobles, fut chassé par sa tribu, et Ægidius, chef de la milice romaine, commanda aux Francs saliens. Il est probable que les intrigues de ce général favorisèrent cette révolution.

47. Childéric se retira en Thuringe. Pendant son absence, les Francs se lassèrent de porter le joug des Romains, et finirent par rappeler leur roi ; Childéric, aidé par l'influence et par les trésors de l'empereur d'Orient, revint dans la Gaule, et y reprit le gouvernement de sa nation. Il régnait à Tournai, et mourut dans cette ville en 481.

48. En 1653, le hasard fit découvrir son tombeau : on y trouva avec ses cendres une tête de taureau, une hache, les ossements d'un cheval, diverses monnaies à l'effigie des empereurs d'Orient, plusieurs ornements, et les abeilles d'or dont la cotte d'armes de ce roi était parsemée.

Exercices sur l'histoire des Francs.

§ Ier.

30. — Que saiton de la ligue des Francs et des premières circonstances de leur histoire ?

31. — Quelle contrée habitaient jadis les Francs ?

32. — Nommez leurs principales peuplades.

33. — Parlez-nous du caractère des Francs.
34. — Quelle était la religion des Francs ?
35. — Quel était leur aspect ?
36. — Quelles étaient leurs armes ?
37. — Quelle était la forme de leur gouvernement ? — Quel était le signe distinctif de leurs rois ?
38. — Quel était le pouvoir dont ces rois se trouvaient investis ?
39. — Parlez-nous de leurs invasions sous les derniers empereurs d'Occident.

§ II.

40. — Mentionnez le nom des principaux rois des Francs sous l'ère païenne.
41. — Que sait-on de Pharamond ?
42. — Racontez le règne de Clodion.
43. — En quelle année régna Mérovée et qu'était ce chef des Francs ?
44. — Quelle invasion eut lieu dans les Gaules au temps de Mérovée ?
45. — Qui sauva Paris de l'invasion d'Attila ?
46. — Qu'était Childéric I^{er}, et quels furent les premiers événements de son règne ?
47. — Comment Childéric fut-il rappelé de l'exil, et à quelle époque arriva sa mort ?
48. — Quand fut découvert son tombeau ?

MONARCHIE FRANÇAISE

DANS LA GAULE.

PREMIÈRE DYNASTIE.

LES MÉROVINGIENS.

CLOVIS Ier.

(Règne en 481. — Meurt en 511.)

49. La première dynastie, appelée par l'histoire *race des Mérovingiens* (Meerwings, guerriers de la mer), tire son nom du roi Mérovée.

50. Voici quelle était la situation de la Gaule lorsque Clovis Ier succéda à son père Childéric en 481, cinq ans après la chute de l'empire d'Occident. Cette contrée ayant été, en grande partie, envahie par les Barbares, son territoire se trouvait divisé entre plusieurs peuples.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, entre la Somme, la Loire et les Vosges, se trouvait une région assez

vaste, encore occupée par les légions romaines. Elle obéissait à un chef militaire nommé Syagrius, fils d'Ægidius.

51. Vers l'an 486, Clovis conçut le projet de chasser entièrement les Romains de la Gaule et de s'emparer des pays que gouvernait Syagrius. A la tête des Francs saliens et des autres peuplades de la ligue, il attaqua le chef des Romains, et le défit complétement à la bataille de Soissons. Cette victoire assujettit aux Francs toute la Gaule romaine.

52. Clovis épousa Clotilde, fille du roi des Bourguignons, et que l'Église a mise au rang des saintes. A cette époque, les Francs étaient encore idolâtres; les Bourguignons et les Wisigoths, quoique convertis au christianisme, étaient infectés de l'hérésie d'Arius, et persécutaient le clergé orthodoxe et les fidèles de la Gaule. Clotilde faisait tous ses efforts pour éclairer Clovis sur la véritable religion, et l'arracher au culte des faux dieux.

53. Clovis résistait aux prières de sa pieuse épouse ; mais un miracle que Dieu opéra en sa faveur ouvrit ses yeux à la lumière.

Les Suèves, nation allemande, avaient franchi le Rhin, et s'étaient répandus dans la Gaule septentrionale ; Clovis marcha à leur rencontre et leur présenta la bataille à Tolbiac. Au plus fort de l'action, la victoire pencha pour les Allemands, et les Francs commencèrent à fléchir. Ce fut alors que Clovis, sentant son âme illuminée par un rayon de la vérité, leva les mains au ciel, et s'écria : *J'ai appelé mes dieux, et ils ne m'ont pas secouru : ils sont donc*

impuissants. Jésus-Christ, Dieu que Clotilde affirme être le Dieu vivant, j'invoque ton assistance. Si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis, je croirai en toi, et je me ferai baptiser en ton nom! Il parlait encore, et déjà les Allemands, miraculeusement vaincus, prenaient la fuite.

54. Clovis, de retour dans ses États, se fit instruire par saint Wast et baptiser par saint Remi, et, le même jour, lui, ses deux sœurs, et plus de trois mille de ses guerriers, embrassèrent la foi catholique. Au moment où le roi barbare allait recevoir l'eau sainte, l'évêque lui adressa ces paroles: « Courbe « la tête, Sicambre : adore ce que tu as brûlé, brûle « ce que tu as adoré. » On raconte que l'évêque de la ville de Reims, saint Remi, prêchait la Passion devant le nouveau catéchumène ; au moment où il peignait la flagellation du Christ, le jeune chef se leva, et dit : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! »

55. La conversion de Clovis facilita à ce roi la conquête de la plus grande partie de la Gaule. Les Wisigoths et les Bourguignons qui occupaient les deux tiers du territoire de ce pays professaient l'hérésie d'Arius et persécutaient violemment les catholiques et le clergé fidèle. Lorsqu'on apprit que les Francs avaient embrassé la vraie foi, de tous les points de la Gaule le peuple et les évêques appelèrent Clovis comme leur libérateur, et ce prince s'aida très-habilement de cette disposition des esprits.

56. Dès que Clovis eut reçu le baptême, il tourna ses armes contre la confédération des Armoriques, et réussit en grande partie à la soumettre. Ce

fut ainsi qu'il s'empara de Paris, ville qui était alors comprise dans la république des Armoriques; il y fixa sa résidence ordinaire.

57. Peu de temps après, Clovis tourna ses armes contre les Bourguignons, et les rendit ses tributaires. Le vainqueur assembla ensuite les Francs, et leur dit, en leur annonçant une prochaine campagne contre les Wisigoths : « Je ne puis souffrir que les « ariens possèdent si longtemps la plus grande par- « tie des Gaules. Marchons contre eux, et, avec l'aide « de Dieu, soumettons à notre puissance le pays « qu'ils occupent. » L'effet suivit de près la menace.

L'armée de Clovis rencontra celle des Wisigoths à Vouglé, non loin de Poitiers, et remporta une victoire décisive. Clovis, pendant la bataille, tua de sa main Alaric, roi des Wisigoths. Cet événement compléta le succès de la journée ; et toute l'Aquitaine, entre la Loire, le Rhône et la Garonne, fut subjuguée par les Francs. Au surplus, pendant trois siècles ce pays ne leur fut souvent soumis que de nom : il se révolta sans cesse, et se vit fréquemment désolé, pillé et saccagé par les armées franques.

58. Des actions cruelles signalèrent la fin du règne de Clovis et en ternirent la gloire. Ce fut par le meurtre de ses parents qu'il augmenta ses domaines, déjà si vastes. Plusieurs rois de la race chevelue avaient établi de petits royaumes dans les Gaules ; Clovis résolut de les dépouiller de leurs États. Il en vint à bout, appelant à son aide la trahison et l'assassinat. Un jour, quand il eut exterminé cette noble famille, il assembla ses leudes, et s'écria en versant

des pleurs : « Malheur à moi, je suis comme un « étranger demeuré tout seul sur la terre ; je n'ai « plus un seul parent qui me soulage, si je tombe « dans l'adversité. » Mais, remarque saint Grégoire, sa plainte n'était point sérieuse; il voulait, par cette ruse, découvrir s'il ne lui restait aucun parent, afin de le faire égorger comme les autres.

59. Clovis mourut en 511, après avoir réuni sous sa puissance, soit directement, soit à titre de protectorat indirect, toutes les nations de la Gaule : c'est de ce roi que date le commencement de la monarchie française.

Exercices sur le règne de Clovis.

49. — De quel roi la première dynastie tire-t-elle son nom ?

50. — Quelle était la situation de la Gaule à l'avénement de Clovis ?

51. — Comment Clovis s'empara-t-il de la Gaule romaine ?

52. — Quelle fut la femme de Clovis ?

53. — Comment s'opéra la conversion de Clovis ?

54. — Racontez-nous son baptême.

55. — Quelle influence exerça sur la Gaule la conversion des Francs?

56. — Parlez-nous de la guerre de Clovis contre les Armoriques.

57. — Parlez-nous des guerres de Clovis contre les Bourguignons et les Wisigoths.

58. — Racontez les crimes de Clovis.

59. — En quelle année mourut Clovis?

LES FILS DE CLOVIS.

Royaume de Metz et d'Austrasie : THIERRY, THÉODEBERT son fils, THÉODEBALD son petit-fils. — *Royaume d'Orléans :* CLODOMIR. — *Royaume de Paris :* CHILDEBERT. — *Royaume de Soissons:* CLOTAIRE.

(511. — 562.)

60. Clovis, avant de mourir, partagea ses domaines entre ses quatre fils, se conformant en cela aux coutumes germaines, qui admettaient tous les enfants à la succession de leur père. Le consentement des Francs fut nécessaire pour valider ce partage.

Le royaume de *Metz* ou d'*Austrasie* fut donné à Thierry, l'aîné des fils de Clovis. Le royaume d'*Orléans* échut à Clodomir ; le royaume de *Paris* à Childebert ; le royaume de *Soissons* à Clotaire.

61. En 516, les quatre rois firent la guerre au roi des Bourguignons. Clodomir, dans cette guerre, fit preuve d'une grande férocité ; mais il périt dans une bataille.

62. Il laissa trois fils que leur aïeule, sainte Clotilde, garda plusieurs années sous sa tutelle. Childebert et Clotaire résolurent de les tuer et de leur enlever leur héritage. Ils réussirent, à force de promesses, à les faire venir près d'eux ; puis, quand ils se virent maîtres des jeunes princes, ils cessèrent de dissimuler, et envoyèrent à Clotilde un poignard et

des ciseaux, avec ces paroles: «O glorieuse reine! tes « fils attendent ta réponse. Que décides-tu sur les « enfants de Clodomir? Faut-il tondre leur cheve- « lure (1), ou les faire mourir? » Alors Clotilde, emportée par la colère, s'écria: « J'aime mieux les voir « morts que dépouillés de leur chevelure. » A la nouvelle de cette imprudente réponse, Clotaire renverse l'aîné des enfants et lui plonge son couteau dans le sein; le frère de la victime, épouvanté par ce meurtre, se jette alors aux genoux de Childebert, en s'écriant: « Sauve-moi, très-pieux père! que je ne périsse pas comme mon frère! » Childebert, ému par ses larmes, se tourne alors vers le farouche roi de Soissons, et lui dit: « Je t'en prie, très-doux frère, « que ta générosité épargne la vie de cet enfant; je « t'accorderai tout ce que tu voudras; laisse-le vivre « seulement! » Mais Clotaire, en le menaçant de son couteau, lui répond: « Quoi! tu m'as encouragé à « ce meurtre et tu t'en repens déjà? » Childebert, effrayé, repousse l'enfant, et Clotaire l'égorge, malgré ses prières. Restait à faire mourir le troisième prince appelé Clodowalde; mais des hommes puissants, disent les chroniques, l'arrachèrent à la fureur de Clotaire. Ce dernier fils de Clodomir, ainsi sauvé du couteau de ses oncles, embrassa la vie religieuse, et, en échange d'une couronne terrestre, obtint une couronne impérissable. C'est lui que l'Eglise honore sous le nom de saint Cloud.

(1) *Tondre leur chevelure* signifiait les enfermer dans un cloître et leur ôter leur royaume.

63. Thierry Ier, roi d'Austrasie, ravagea l'Auvergne et en fit la conquête ; il fit périr par trahison le roi de Thuringe, et ajouta ce royaume à ses propres États. Il mourut en 534, laissant la réputation d'un homme cruel et intrépide.

64. A la nouvelle de la mort de Thierry, son fils Théodebert, qui faisait alors la guerre dans le Midi, et venait de subjuguer le Rouergue et l'Albigeois, accourut à Metz, et se fit reconnaître roi, en dépit des intrigues de ses oncles. La même année, Théodebert, Childebert et Clotaire se réunirent pour conquérir le royaume des Bourguignons, et ils ajoutèrent ce royaume à leurs États.

Théodebert était un grand homme de guerre ; les empereurs d'Orient disputaient aux Ostrogoths la possession de l'Italie, et les deux partis avaient appelé Théodebert à leur secours. Théodebert les trahit tous deux ; il entra en Italie, et, après avoir battu les Ostrogoths, qui le croyaient leur allié, il en fit autant des troupes de l'empire, non moins confiantes en ses promesses. Ses propres troupes furent à leur tour détruites par des maladies contagieuses. Théodebert mourut en 547, au moment où il se préparait à faire la guerre à l'empereur Justinien.

Son fils Théodebald lui succéda, et régna huit ans. Ce prince étant mort sans enfants, son oncle Clotaire Ier, roi de Soissons, s'empara du royaume d'Austrasie.

65. Childebert, roi de Paris, vit avec un grand déplaisir que son frère ne l'avait point admis à partager avec lui les dépouilles de Théodebald. Il

uscita contre lui, pour se venger, Chramme, le pro-
ore fils de Clotaire. Mais lui-même ne tarda pas à
nourir, laissant après lui la mémoire d'un prince
aible et rusé, et dénué de qualités heureuses. (558.)

66. Childebert étant mort sans héritiers mâles, Clotaire Ier se fit reconnaître roi de tous les peuples francs. Son vaste royaume s'étendait du Wéser à la Garonne et aux Alpes, du Danube à l'Océan. Ce territoire était d'ailleurs habité par des nations très-différentes de mœurs, de langage et de religion, et Clotaire parvenait difficilement à se faire obéir.

67. Chramme se révolta de nouveau contre son père. Aidé de Conobre, comte de la basse Bretagne, il leva une armée, et osa déclarer la guerre à Clotaire. Le roi des Francs marcha contre ce fils coupable, le mit en déroute, et, l'ayant fait prisonnier, le fit brûler vif, dans une cabane, avec sa femme et ses filles.

68. Clotaire survécut peu de temps à cette vengeance barbare. Ce roi cruel et livré aux débauches, mais le plus redoutable des successeurs de Clovis, fut atteint d'une maladie mortelle. Il mourut après une douloureuse agonie, pendant laquelle on l'entendit s'écrier plusieurs fois : « Wa! wa! quelle « est grande la puissance du Roi du ciel, qui fait « ainsi mourir les plus puissants rois de la terre! » (562.) Clotaire eut plusieurs femmes. La plus célèbre fut sainte Radegonde.

Exercices sur le règne des fils de Clovis.

60. — Qui succéda à Clovis ?
61. — Comment mourut Clodomir ?

62. — Quel fut le sort de ses enfants ?
63. — Dites quelques mots du règne de Thierry Ier.
64. — Racontez le règne de Théodebert, et dites quelques mots du règne de Théodebald.
65. — Que fit Childebert, et quand mourut ce prince ?
66. — Qui succéda à Childebert ? Quelles étaient les bornes des Etats de Clotaire Ier ?
67. — Comment Clotaire punit-il la rébellion de son fils Chramme ?
68. — Dites comment mourut Clotaire Ier.

FILS ET PETITS-FILS DE CLOTAIRE.

(562-593)

69. Clotaire laissait quatre fils : CARIBERT, GONTRAN, CHILPÉRIC et SIGEBERT. Chilpéric, l'un d'eux, fit une tentative pour se faire reconnaître seul maître de tout le royaume ; mais ses frères, aidés par les Francs, le contraignirent à consentir à ce que les États du dernier roi fussent divisés en quatre parts. Ces diverses portions d'empire furent tirées au sort : Caribert fut roi de Paris ; Gontran, d'Orléans et de Bourgogne ; Sigebert, d'Austrasie ; Chilpéric, de Soissons ou de Neustrie.

70. Caribert, prince sans gloire, ne tarda pas à mourir : comme il ne laissait aucun fils, ses trois frères se partagèrent son royaume. Chacun voulait avoir Paris ; mais l'on convint que cette capitale appartiendrait par portions égales aux trois frères, et que nul d'entre eux ne pourrait y entrer que du consentement des deux autres.

71. Sigebert avait épousé Brunehaut, fille du roi des Wisigoths ; Chilpéric, son frère, était déjà marié à Galswinthe, fille du même roi; peu de temps après, il la fit étrangler, de complicité avec Frédégonde, jeune paysanne, alors aussi fameuse par sa beauté qu'elle le devint plus tard par ses crimes.

Le meurtre de l'infortunée Galswinthe permit à Chilpéric d'épouser Frédégonde ; mais Brunehaut conçut contre cette dernière une haine implacable qui a laissé dans notre histoire de sanglants souvenirs. Pendant le règne de leurs époux et de leurs fils, ces deux femmes se firent une guerre acharnée, et se dressèrent réciproquement des embûches.

72. A l'instigation de Brunehaut, Sigebert prit les armes contre Chilpéric. Pour mieux assurer sa vengeance, il appela dans les Gaules une armée de Barbares germains, ses sujets des bords du Danube (1), et leur ordonna d'envahir la Neustrie (le royaume de Soissons, la Gaule occidentale), et de la livrer à toutes les horreurs de la guerre. Ces idolâtres se répandirent comme un torrent dévastateur sur Paris et son territoire, et Chilpéric fut réduit à implorer la paix. Les Barbares furent congédiés ; mais Sigebert poursuivit le cours de ses victoires. Comme il assiégeait Tournai, où s'étaient réfugiés Chilpéric et sa complice, il fut assassiné par deux émissaires de Frédégonde. Sa mort changea la face des choses.

73. L'armée d'Austrasie se replia sur Metz, et la

(1) Comme roi de Metz ou d'Austrasie, Sigebert régnait sur une portion considérable de la Germanie.

Neustrie retomba sous le pouvoir de Chilpéric. Brunehaut, veuve de Sigebert, fut arrêtée avec son fils Childebert, âgé de cinq ans ; mais ce dernier fut sauvé de la fureur de Frédégonde par la fidélité d'un seigneur austrasien.

74. Brunehaut était captive à Rouen; par ses artifices, elle réussit à inspirer une vive passion au prince Mérovée, fils de Chilpéric ; et saint Prétextat, évêque de Rouen, consentit à bénir leur mariage. A l'instigation de Frédégonde, Chilpéric fit tuer son malheureux fils, et Frédégonde, après avoir suspendu pendant quelques années sa vengeance, fit poignarder saint Prétextat le jour de Pâques, au moment où, revêtu de ses habits pontificaux, il célébrait les saints mystères.

75. Brunehaut avait réussi à regagner le royaume d'Austrasie, où régnait son jeune fils Childebert II, sous la tutelle des grands ; par ses conseils, elle détermina les seigneurs d'Austrasie à faire la guerre à Chilpéric ; ce dernier fut vaincu. L'Austrasie voyait de jour en jour le pouvoir royal s'éteindre sous les efforts des grands, et Brunehaut avait besoin de toutes les ressources de son génie pour s'opposer à ces usurpations continues.

76. En Neustrie, Chilpéric s'était accommodé des lois et de la fiscalité romaines ; il écrasait son peuple d'impôts, exigeant des tributs non-seulement des Gaulois, mais encore des Francs eux-mêmes, qui jusqu'alors en avaient été exempts. Ces abus de pouvoir et les crimes de Frédégonde parurent attirer les vengeances du ciel. Les horreurs de la guerre, de la

famine et de la peste désolèrent le pays des Francs ; la maladie contagieuse, appelée le feu Saint-Antoine, n'épargna pas la maison royale : deux enfants de Frédégonde en furent atteints et moururent.

77. Comme pour se venger du ciel, cette femme criminelle fit assassiner Clovis, frère de Mérovée, et comme lui fils de Chilpéric et d'Audowère, reine répudiée; Audowère elle-même fut mise à mort, et avec elle de nombreuses victimes. Tels étaient les crimes de Frédégonde et de Chilpéric, que le saint évêque Grégoire de Tours a surnommé le Néron de la France. Ce roi terminait ainsi ses ordonnances : *Et si quelqu'un méprise mes ordres, qu'on le punisse en lui arrachant les yeux.*

78. Le roi Gontran régnait toujours en Bourgogne ; prince faible, irrésolu, flottant sans cesse d'un parti à un autre, mais bon et humain, surtout si on le compare à ses frères.

79. En 584, Frédégonde eut un fils qu'elle appela Clotaire. Quatre mois après la naissance de cet enfant, le roi Chilpéric fut assassiné au retour de la chasse. Telle était la renommée criminelle de Frédégonde, qu'on l'accusa de ce meurtre ; mais les historiens les plus dignes de foi l'attribuèrent â la vengeance de Brunehaut. Comme personne n'aimait Chilpéric, personne ne le regretta, et au moment de sa mort il fut abandonné de tous. Un évêque, qui depuis trois jours sollicitait en vain une audience, prit seul soin de son corps et lui rendit les honneurs funèbres. Pour Frédégonde, elle se hâta de revenir à Paris, se mit sous la protection de Gontran, et fit

reconnaître pour roi de Neustrie son jeune fils Clotaire II. (584.)

80. Vers l'an 593, mourut Gontran, roi de Bourgogne, le dernier des fils de Clotaire Ier. Il avait régné trente ans, et, comme aucun de ses fils ne lui survécut, son royaume tomba au pouvoir de Childebert II, fils de Brunehaut, et déjà roi d'Austrasie.

Exercices sur le règne des fils de Clotaire Ier.

69. — Nommez les héritiers de Clotaire Ier, et dites quel fut le nouveau partage de la monarchie des Francs.

70. — Parlez du règne et de la mort de Caribert.

71. — Dites quelle fut l'origine des sanglantes querelles de Brunehaut et de Frédégonde.

72. — Quelle guerre suscita Brunehaut, et comment mourut Sigebert ?

73. — Qu'arriva-t-il ensuite ?

74. — Parlez de la mort de saint Prétextat.

75. — Que fit Brunehaut, et comment était gouvernée l'Austrasie ?

76. — Comment était gouvernée la Neustrie ?

77. — Parlez des crimes de Frédégonde et de Chilpéric.

78. — Qui régnait en Bourgogne ?

79. — Comment mourut Chilpéric ?

80. — Quand mourut Gontran, et à qui échut le royaume de Bourgogne ?

Royaume de Neustrie : CLOTAIRE II, *roi* ; FRÉDÉGONDE, *régente*. — *Royaume d'Austrasie et de Bourgogne :* CHILDEBERT II, THÉODEBERT II, THIERRY II, *roi* ; BRUNEHAUT, *régente*.

(De l'an 593 à l'an 614.)

81. La mort de Gontran ajoutait un puissant royaume aux États de Childebert II. Le roi d'Austrasie fit occuper Paris par ses armées, et manifesta l'intention d'envahir la Neustrie ; mais son projet échoua.

82. Durant l'enfance de Clotaire II, Landry, maire du palais de Soissons, gouvernait la Neustrie, de concert avec la régente Frédégonde. A la nouvelle de l'invasion des Austrasiens, Landry marcha contre eux, à la tête des Neustriens. Frédégonde resta constamment au front de l'armée, tenant son enfant dans ses bras, et sa présence augmenta le courage de ses troupes. Les Austrasiens semblaient les plus forts, mais ils furent surpris par un stratagème. — A la faveur de la nuit, chaque soldat neustrien s'empara d'une branche d'arbre vert, et, au point du jour, cette masse d'hommes, protégée par le feuillage s'avança contre l'armée de Childebert. Les Austrasiens crurent voir une forêt, et ne s'inquiétèrent point. Soudain cette forêt mouvante s'ouvrit, et les combattants qu'elle couvrait se jetèrent en courant sur leurs ennemis. Ceux-ci s'enfuirent épouvantés, et Frédégonde demeura victorieuse. (593.)

83. L'an 596, Childebert II mourut, âgé de vingt-

cinq ans. Quelques historiens pensent qu'il fut empoisonné par Frédégonde. D'autres, avec plus de raison, attribuent la mort de ce roi à Brunehaut, sa propre mère. Cette femme était jalouse du pouvoir de son fils et aspirait à gouverner.

84. Théodebert II, l'aîné des fils de Childebert, fut élu roi d'Austrasie; Thierry, son frère, eut la Bourgogne et l'Alsace, du consentement de ces peuples. Ces deux enfants régnaient sous la tutelle de leur aïeule Brunehaut. Ainsi le vaste empire des Francs obéissait à deux femmes.

85. La même année (596), l'armée de Frédégonde mit en déroute l'armée austrasienne à Leucafao, près de Compiègne.

Peu de temps après cette victoire, Frédégonde mourut à Paris, au comble de la fortune : terrible exemple de cette trompeuse prospérité que Dieu tolère quelquefois chez les méchants, et dont il se réserve de demander un compte sévère.

86. A la mort de Frédégonde, le jeune Clotaire II prit en main l'exercice du pouvoir royal. L'autorité des rois commençait à être gênée et effacée par celle que s'arrogeaient les maires du palais.

87. Dans l'origine, les maires du palais n'avaient été que de simples dignitaires chargés de surveiller l'administration des maisons royales : les rois les nommaient ou les révoquaient à leur gré. Peu à peu les maires, aidés par les grands et soutenus par l'opinion, qui regrettait l'ancienne liberté germanique, devinrent des personnages très-importants ; ils prirent le commandement des armées ; ils se

firent élire par les nobles francs ; et, un siècle plus tard, ils en vinrent à rendre leur charge héréditaire dans leur famille.

Sous le règne de Clotaire II, les maires, déjà très-puissants, n'avaient point encore avili à ce point la royauté, et les rois jouissaient d'une autorité respectée, quoique précaire.

88. En Austrasie, Brunehant s'attachait à gouverner, malgré la résistance des grands et le pouvoir des maires. Cette femme, pour régner plus sûrement, eut la criminelle pensée d'amollir le cœur de son petit-fils Théodebert, roi d'Austrasie, et de corrompre sa jeunesse. Enfin les grands, las du joug de la régente, se soulevèrent et chassèrent Brunehaut.

89. La vieille reine s'enfuit à pied, sans argent, et se rendit à Chalon-sur-Saône en Bourgogne, où régnait Thierry II, son autre petit-fils. Là, usant de l'odieux artifice qui lui avait un moment réussi en Austrasie, elle s'attacha à livrer à de funestes plaisirs la jeunesse du roi de Bourgogne, afin de pouvoir régner sous son nom. Théodebert, et surtout Thierry, n'avaient que trop suivi les honteux conseils de leur aïeule ; aussi ces deux jeunes princes étaient-ils sans force, sans dignité, sans intelligence.

90. Brunehaut arma ses deux petits-fils contre Clotaire II, fils de Frédégonde et roi de Neustrie ; ce dernier fut vaincu et perdit quelques provinces. Plus tard (612), Thierry II et Clotaire II s'unirent contre Théodebert. Celui-ci fut défait dans une sanglante bataille, fait prisonnier, et conduit à Brunehaut. On

dit qu'après l'avoir fait ordonner prêtre, elle le fit mettre à mort.

91. L'année suivante, Thierry II mourut à Metz; on imputa, sans beaucoup de preuves, sa mort à Brunehaut. Celle-ci voulut faire reconnaître roi Sigebert, l'aîné des fils de Thierry; mais Clotaire déjoua ce projet. Il entra en Austrasie et s'en fit reconnaître roi : tout le monde abandonna Brunehaut. La vieille reine, vaincue dans un dernier combat, prit la fuite ; elle ne tarda pas à être arrêtée et livrée à Clotaire, qui ordonna son supplice.

92. Il fut horrible. Clotaire fit comparaître la veuve, la mère et l'aïeule de tant de rois, et lui reprocha non-seulement ses crimes, mais encore ceux de sa race et ceux de Frédégonde; ensuite il l'abandonna aux bourreaux. Brunehaut fut livrée aux tortures pendant trois jours, puis on la promena sur un chameau autour du camp, et enfin on l'attacha par un pied, par un bras et par les cheveux, à la queue d'un cheval fougueux, qui la mit en pièces. (614.)

93. Brunehaut, avec un génie égal à celui de Frédégonde, avait, plus que sa rivale, l'instinct de la grandeur et de la puissance. Ses crimes furent nombreux, mais quelquefois rachetés par des vertus et des entreprises utiles.

SUITE DU RÈGNE DE CLOTAIRE II.

(De l'an 614 à l'an 638.)

94. Le vaste empire des Francs se trouva pour la troisième fois, en 614, réuni sous le pouvoir d'un seul roi. Les États de Clotaire II étaient immenses : ils s'étendaient du Wéser à la Garonne, de l'Océan au Danube. En outre, Clotaire avait pour tributaires les Bavarois et les Lombards.

95. Comme on l'a vu, la puissance réelle de ce prince ne répondait pas à l'étendue de son empire. Il avait été forcé de faire aux grands de Bourgogne et d'Austrasie des concessions qui abaissaient son autorité. Ce prince mourut en 628. Ses flatteurs lui avaient décerné le nom de *Grand*, que la postérité, plus juste, n'a point voulu lui maintenir.

DAGOBERT Ier.

(De l'an 628 à l'an 638.)

96. Dagobert Ier succéda à son père Clotaire II. Pendant les premières années de son règne, ce prince se fit chérir par sa justice et sa sagesse. Il entreprit des voyages dans ses vastes domaines, et donna aux peuples de grandes espérances. Mais ces beaux commencements ne furent pas de longue durée. Ils étaient dus aux bons conseils de saint Ar-

nould et de Pépin, maire du palais d'Austrasie, dont l'Église catholique honore le souvenir.

97. Saint Arnould mourut et les conseils de Pépin ne suffirent plus pour contenir les passions du roi. Comme Salomon, Dagobert se laissa corrompre par les excès de la débauche. « Alors, disent les « chroniques, le roi voulut, avec les dépouilles des « églises et des leudes, combler le vide de ses coffres, « et il commit beaucoup d'iniquités. »

98. L'un de ces crimes fut le massacre des Bulgares, dont neuf mille familles avaient obtenu un asile chez les Francs, et que Dagobert fit mettre à mort par trahison.

99. Dagobert entreprit une guerre contre les Esclavons ou Vénèdes, peuples voisins de la mer Baltique, sur lesquels régnait Samon, marchand, né dans le pays des Francs. Une première expédition fut malheureuse ; une autre obtint plus de succès. Deux autres guerres, soutenues avec avantage contre les Gascons et les Bretons, terminèrent le règne de Dagobert. Ce prince chercha à expier ses désordres en faisant bâtir des églises et des monastères, qu'il se plut à enrichir. Il mourut en 638.

Exercices sur le règne de Frédégonde et de Brunehaut, et sur les règnes de leurs fils et petits-fils, jusqu'à Dagobert I^er^ (593 — 638).

81. — Que fit Childebert à la mort de Gontran ?
82. — Comment échoua l'attaque de Childebert contre la Neustrie ?

83. — Quelle fut la mort de Childebert ?
84. — Qui succéda à Childebert II ?
85. — Dites quelques mots de la dernière victoire et de la mort de Frédégonde.
86. — Que fit Clotaire II à la mort de sa mère ?
87. — Racontez l'origine de la puissance des maires du palais.
88. — Que fit Brunehaut pour régner en Austrasie et qu'arriva-t-il à cette femme ambitieuse ?
89. — Que fit Brunehaut en Bourgogne ?
90. — Quelle guerre suscita Brunehaut, et quel en fut le résultat ?
91. — Quand mourut Thierry II, et qu'arriva-t-il à Brunehaut ?
92. — Parlez du supplice de Brunehaut.
93. — Dites un mot du caractère de Brunehaut.
94. — Quel était l'empire soumis à Clotaire II?
95. — Quelle était la puissance réelle de ce roi, et quand arriva sa mort ?
96. — Quels furent les commencements du règne de Dagobert Ier ?
97. — Que fit ensuite ce prince ?
98. — Parlez du principal crime de Dagobert.
99. — Racontez en quelques mots les dernières années du règne de Dagobert.

ÈRE DES ROIS FAINÉANTS

ET DES MAIRES DU PALAIS.

(638 — 752.)

100. Les Mérovingiens qui régnèrent après Dagobert Ier, portent dans l'histoire le nom de *rois fainéants*. Cette dénomination injurieuse leur fut

donnée par les chroniqueurs qui écrivirent sous l'influence des maires et des usurpateurs carlovingiens ; mais tous ne la méritèrent pas également. Parmi ces jeunes princes, que la tyrannie des maires et des grands retenait ainsi dans un royal esclavage, il s'en est rencontré plus d'un doué de grandes vertus, que le malheur des temps ne permit pas de développer.

101. Les maires du palais devinrent donc les véritables chefs de l'État : ils ne laissèrent aux malheureux descendants de Clovis que le titre de roi et de vains honneurs sans puissance. On en fit des idoles qu'on montrait au peuple les jours de grande cérémonie ; on leur permit de donner audience aux ambassadeurs et de leur répondre, ajoutent les chroniques, *ce qui leur était ordonné de dire*. Pour ce qui est des maires, toujours secondés par les *leudes* ou grands, ils exerçaient une autorité que les rois eux-mêmes respectaient. Le pouvoir des maires était, d'ailleurs, beaucoup mieux établi en Austrasie que dans les deux autres royaumes. L'Austrasie était presque entièrement peuplée de Germains ; et, comme ces peuples tenaient à leurs anciennes coutumes, ils voulaient que l'autorité royale fût sans force. En Neustrie et en Bourgogne, au contraire, on avait conservé les habitudes de la domination romaine, et les maires y avaient moins d'influence.

102. Le plus célèbre des maires du palais, en Neustrie, fut Ébroïn ; cet homme, qui voulait assujettir la Neustrie au pouvoir des maires, était habile, farouche et cruel. Il commit beaucoup de cri-

mes, persécuta des homme pieux, et entre autres le vénérable saint Léger, qui s'opposait à son ambition. Les grands se soulevèrent contre lui : ils renfermèrent dans un cloître Ébroïn et Thierry III, roi fainéant, que ce maire avait élevé au trône pour gouverner sous son nom. Ébroïn reprit peu de temps après le pouvoir ; il rendit la couronne à Thierry, et recommença l'exercice de la tyrannie. Enfin, il fut assassiné par un leude nommé Ermanfroi. (660-683.)

103. Pendant la durée du VII^e^ siècle, l'activité des Francs se tourna à l'intérieur; on les vit rarement franchir leurs frontières et entreprendre des guerres au dehors; mais presque toujours les rois, les maires, les grands et les armées des divers royaumes fondés dans la Gaule se livrèrent de rudes combats. Ce fut une période d'ignorance et de vives calamités pour les peuples; l'influence salutaire de la religion chrétienne et des évêques contribua heureusement à adoucir tant de misères.

104. Nous mentionnerons à la hâte les noms obscurs des rois fainéants.

En Neustrie et en Bourgogne régnèrent successivement Clovis II, Clotaire III, Thierry III, Clovis III, Childebert III, Dagobert III, Chilpéric-Daniel, Thierry IV, Childéric III ; les sept derniers de ces princes furent aussi reconnus rois en Austrasie.

105. Les rois fainéants d'Austrasie furent Sigebert III, fils de Dagobert I^er^, Childéric II, Dagobert II, Clotaire IV. Pendant quelques années, Childéric II fut reconnu roi d'Austrasie et de Neustrie.

106. Les principaux maires du palais furent

Flaochat en Bourgogne ; Ebroïn et Rainfroi (Raginfred) en Neustrie ; Pépin le Vieux, Pépin d'Héristal, son fils, et Charles Martel, son petit-fils, en Austrasie. Les deux derniers gouvernèrent les divers royaumes, soit comme maires du palais, soit comme ducs des Francs.

107. La famille des Pépins est justement célèbre dans nos annales. Ces chefs de l'Austrasie se montrèrent habiles dans la paix et intrépides à la guerre ; ils tinrent sous leur dépendance les malheureux Mérovingiens ; mais pendant un siècle ils n'osèrent les dépouiller du titre de roi, vénéré par les peuples.

108. L'un de ces princes, Thierry III, voulut briser le joug ; mais Pépin d'Héristal le vainquit à la bataille de Testry, qui mit le comble à l'asservissement de la royauté. (687.) Après cette bataille, Pépin gouverna les Francs pendant vingt-huit ans, et se rendit illustre par son génie et son courage. A sa mort, des troubles éclatèrent, et Rainfroi, maire de Neustrie, fit proclamer roi un moine du sang royal, nommé Chilpéric-Daniel.

109. Ce moine couronné déploya des talents et une énergie qui le font sortir du rang des rois fainéants ; mais Charles Martel, fils de Pépin d'Héristal, le vainquit dans plusieurs batailles, et le réduisit à subir l'humiliation de sa tutelle. (716.) Rainfroi, dépouillé de sa charge de maire, fut nommé comte d'Anjou. En 720, Chilpéric-Daniel mourut ; il eut pour successeur Thierry IV, fantôme de roi, sous le nom duquel Charles Martel gouverna seul la nation des Francs.

110. Cette nation, en quelque sorte élue de Dieu pour civiliser le monde, remplissait alors une grande mission en luttant contre les Barbares du Nord et du Midi, dont la double invasion menaçait d'engloutir sous des ruines le monde chrétien.

111. Au nord et à l'orient, toutes les nations germaniques, autrefois tributaires des Francs, avaient secoué le joug, et menaçaient d'une dangereuse invasion les campagnes d'Austrasie ; les Saxons, les Frisons, les Allemands, les Suèves et les Bavarois inondaient les frontières et débordaient de toutes parts. Charles Martel, toujours armé, toujours cuirassé de fer et la hache au poing, multipliait ses efforts à la tête de ses vieux Francs ; il apparaissait, prompt comme la foudre, sur tous les points menacés par l'ennemi, et la victoire demeurait toujours fidèle à ses drapeaux. Six fois, il pénétra dans le pays des Saxons : ces immenses contrées teutoniques paraissaient le réservoir du paganisme septentrional ; leurs habitants avaient donné asile à tous les sectateurs des faux dieux, et tant était grand leur féroce attachement à la liberté, qu'il était plus facile de les exterminer que de les soumettre. Les Francs, sous la conduite de l'héroïque fils de Pépin, livrèrent souvent le pays des Saxons à la dévastation et auxflammes ; mais ils ne purent réussir qu'à retarder le flot de leurs invasions.

112. Cependant les Sarrasins, sectateurs de Mahomet, avaient envahi l'Espagne et renversé la monarchie des Wisigoths. En 619, ils franchirent les Pyrénées et ravagèrent pendant dix ans l'Aqui-

taine. En 732, ils inondèrent la Gaule centrale, menaçant les peuples chrétiens de la servitude et de la mort.

Charles Martel marcha à la rencontre des Barbares, et leur livra, non loin de Poitiers, l'une des plus célèbres batailles dont l'histoire ait gardé le souvenir. Malgré l'immense supériorité de leur nombre, les Sarrasins furent vaincus et taillés en pièces, et l'Europe chrétienne dut son salut au courage des Francs. (732.) Ce mémorable triomphe mérita à Charles son surnom de Martel (le marteau), parce qu'il avait écrasé ses ennemis comme avec une massue.

113. Cinq ans après, mourut Thierry IV (737); il y eut alors un interrègne de six ans, durant lequel les Francs n'eurent d'autre chef que Charles Martel.

114. Cet illustre capitaine mourut en 742, après avoir partagé l'empire des Francs entre ses trois fils : Pépin le Bref, Carloman et Griffon.

115. Pépin le Bref ne tarda pas à réunir sous sa puissance les États de ses frères ; alors il tira d'un monastère et fit reconnaître comme roi des Francs un prince mérovingien, nommé Childéric III ; il n'osait encore ceindre lui-même la couronne, par respect pour les droits du sang de Clovis.

Cependant, pour en finir avec cette terreur qui gênait ses prétentions, Pépin consulta le pape Zacharie et lui fit demander, par ses ambassadeurs : « lequel était le plus digne du trône, ou celui qui « exerçait les fonctions de la royauté sans en avoir « le titre, ou celui qui, possédant le titre, était in- « capable d'en remplir les fonctions ? » Le pape ré-

pondit qu'il valait mieux que celui-là fût roi qui exerçait la puissance royale.

116. Fort de cette réponse, qu'il interpréta dans le sens de son ambition, Pépin se fit reconnaître roi par les grands du royaume dans un champ de mars convoqué à Soissons. (752.) On laissa la vie au malheureux Childéric, qui fut relégué dans un cloître, où il mourut peu de temps après.

117. Avec lui finit la dynastie des Mérovingiens; elle avait régné 266 ans, depuis la conquête de la Gaule romaine par Clovis.

Exercices sur l'histoire des rois fainéants et des maires du palais.

100. — Que faut-il entendre par cette expression de *rois fainéants* appliquée aux derniers Mérovingiens ?

101. — Dites quel fut le pouvoir des maires du palais et celui des rois.

102. — Parlez-nous d'Ebroïn.

103. — Que firent les Francs pendant le VII^e^ siècle ?

104. — Quels furent les rois fainéants de Neustrie ?

105. — Quels furent les rois fainéants d'Austrasie ?

106. — Nommez les principaux maires.

107. — Quelle famille s'empara de l'autorité souveraine vers le déclin de la race des Mérovingiens ?

108. — Quel roi voulut briser le joug des Pépins, et qu'arriva-t-il à la suite de cette tentative ?

109. — Dites quelques mots du règne de Chilpéric-Daniel.

110. — Quelle mission providentielle remplissait alors la nation des Francs ?

111. — De quelle invasion Charles Martel préserva-t il l'Europe chrétienne ?

112. — Racontez l'invasion des Sarrasins et la bataille de Poitiers.

113. — Quand mourut Thierry IV, et qui gouverna alors les Francs ?

114. — En quelle année mourut Charles Martel ?

115. — Que fit Pépin le Bref pour enlever la couronne aux Mérovingiens ?

116. — En quelle année Pépin fut-il déclaré roi, et qu'advint-il à Childéric III ?

117. — Combien avait duré la dynastie mérovingienne ?

INSTITUTIONS, MŒURS ET COUTUMES DES FRANCS ET DES GAULOIS SOUS LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

§ I. — *Des terres et des personnes.*

118. Lorsque les Francs envahirent la Gaule romaine, chassant devant eux les soldats de l'empire, les fonctionnaires, parfois même les populations, ils s'emparèrent, au gré de leur volonté, des terres et des domaines qui appartenaient aux vaincus. Cependant, comme les compagnons de Clovis ne formaient qu'une armée très-peu nombreuse, on doit croire qu'ils ne s'emparèrent que d'une simple partie du territoire gaulois. Ils dépouillèrent au hasard les plus riches propriétaires, ils s'adjugèrent les maisons et les fermes qui étaient à leur convenance, et les Gaulois gardèrent le surplus de leurs biens.

Les deux tiers de la Gaule avaient été envahis par les Wisigoths et par les Bourguignons. Ces deux peuples, quoique barbares étaient beaucoup plus disposés à la justice que les Francs. Aussi procédèrent-ils à l'égard du vaincu avec régularité, et ils

laissèrent toujours à un propriétaire gaulois une part considérable de ses domaines.

119. Les Francs, les Wisigoths et les Bourguignons, chacun de ces peuples, selon le degré de sa civilisation, encore peu avancée, réglèrent, par des loi écrites, les rapports des vainqueurs et des vaincus, et la condition sociale de chacun d'eux. Comme les vainqueurs, tous de race germanique, faisaient eux-mêmes la loi, ils se montrèrent peu généreux envers les Gaulois, qu'ils désignaient sous le nom de Romains. Les Gaulois, d'après ces législations imposées par les conquérants, furent considérés comme des hommes de peu de valeur: leur sang, leur honneur, furent évalués d'après un tarif appelé *composition*, et toujours à un prix moindre de moitié que le sang ou l'honneur d'un Barbare. Cependant, la loi leur accorda une sorte de protection ; elle défendit de les outrager.

120. Les Gaulois eurent la faculté d'obtenir tous les priviléges accordés aux Francs, en consentant à renoncer aux lois romaines et à adopter les lois et les coutumes des Barbares. Mais comme ils étaient, quoique vaincus, plus civilisés et plus instruits que leurs maîtres, ils tinrent à honneur de garder leur propre législation, et de ne point se confondre avec les Germains. D'ailleurs, les rois mérovingiens préféraient sous beaucoup de rapports les Gaulois aux Francs. Ces derniers, habitués à la liberté germanique, étaient hardis et remuants ; ils réclamaient leurs droits, et refusaient d'obéir : les Gaulois, au contraire, façonnés au joug des empereurs romains,

se montraient dociles et soumis, et les descendants de Clovis aimaient des sujets toujours disposés à leur complaire.

121. Les terres, sous le gouvernement des Francs, étaient placées dans des conditions différentes, et partagées en catégories très-distinctes.

Elles se divisaient en trois classes : les *alleux*, les *bénéfices* et les *terres tributaires*.

122. Les alleux, dont le nom signifiait *terres tirées au sort*, étaient des terres dont les Barbares s'étaient d'abord emparés par la force, au moment de la conquête; et ensuite, celles qu'ils avaient acquises par droit de succession ou par achat. On les appelait aussi *terres saliques*, du nom de la tribu des Francs saliens.

123. Les *bénéfices* étaient des terres appartenant aux rois, et que ceux-ci donnaient à leurs *compagnons* ou *leudes*, soit pour se les attacher, soit pour récompenser leurs services. Dans le principe, les *bénéfices* n'étaient accordés aux leudes que pour un temps, et ordinairement jusqu'à la mort : plus tard, les leudes devinrent très-puissants, et ils s'attachèrent à rendre ces concessions héréditaires.

124. Les terres de la troisième classes étaient appelées *tributaires*, parce que ceux qui les possédaient se trouvaient assujettis à payer un tribut à un personnage supérieur, ou à lui rendre des services personnels.

125. Par suite de cette division de terres, les personnes se divisaient en *hommes libres*, en *bénéficiers* et en *tributaires*.

Les hommes libres étaient les propriétaires d'*alleux :* ils ne devaient à personne ni tribut ni hommages ; ils n'étaient tenus à l'égard des rois qu'à les suivre dans leurs expéditions militaires.

Les *bénéficiers* ou *leudes* (également appelés *fidèles* et *antrustions*) formaient une noblesse secondaire, attachée au service de ceux qui leur avaient conféré des bénéfices.

Les *tributaires* ou *colons* étaient en quelque sorte des fermiers, jouissant parfois d'une grande liberté personnelle.

Au-dessous de ces trois classes de personnes étaient les esclaves, qui furent plus tard appelés *serfs*. Leur condition variait selon les contrées ou selon les lois.

§ II. — *Lois des Barbares.*

126. Les Francs, les Bourguignons, les Wisigoths, avaient chacun des lois très-imparfaites, et comme il convient à des peuples grossiers et sans culture. Un trait de ressemblance entre ces lois, c'est que le meurtrier ou l'auteur d'un délit pouvait toujours racheter sa peine en payant une amende appelée composition ou *vehrgeld*.

La plus célèbre de ces lois est celle qui porte le nom de loi *salique*. L'une de ses dispositions interdisait aux femmes le droit de posséder des alleux ou terres conquises. Plus tard, on considéra le royaume comme un grand alleu, et on décida que les femmes ne pouvaient régner.

§ III. — *Influence de l'Église et mission naturelle du clergé.*

127. Au milieu des affreuses calamités qu'entraînèrent les invasions et la domination de tant de peuples barbares, l'Église, par le ministère de ses pontifes et de ses prêtres, par la douceur de sa religion, la sainteté de sa morale et les menaces des châtiments éternels, intervint au milieu des peuples pour tempérer la violence du vainqueur, les souffrances et les ressentiments du vaincu. Le clergé gardait seul, à cette époque, le dépôt de quelque science politique et administrative, qu'il puisait plus encore dans sa sollicitude pour les intérêts des pauvres que dans les lois écrites qui constituaient la société romaine.

C'était aux évêques que s'adressaient les provinces, les cités, toute la population romaine pour traiter avec les Barbares ; ils passaient leur vie à correspondre, à négocier, à voyager, seuls actifs et capables de se faire entendre dans les intérêts soit de l'Église, soit du pays. C'était à eux aussi que recouraient les Barbares, pour rédiger leurs propres lois, conduire les affaires importantes, donner enfin à leur domination quelque ombre de régularité.

128. La religion chrétienne, en adoucissant les mœurs des Barbares, fut presque toujours le seul frein qui les retint dans leurs excès ou dans leurs colères. Au droit du plus fort invoqué par les conquérants à demi sauvages, elle fit succéder le droit du plus juste. La grande autorité morale que les évê-

ques et le clergé exerçaient sur les rois mérovingiens, sur les maires et sur les guerriers, n'eut pas pour but, comme l'ont dit les ennemis de la religion, d'augmenter la richesse des églises et des abbayes ; elle eut pour résultat d'assurer aux pauvres, aux fidèles et aux vaincus, toutes les garanties dont ils avaient besoin, et que l'Évangile renfermait en lui-même.

§ IV. — *Institutions politiques*

129. L'élection des rois mérovingiens était accompagnée de formes militaires : le nouveau chef de la tribu ou de la nation, porté sur un large bouclier, passait trois fois autour du camp, au bruit des acclamations de l'armée.

130. Ces formes furent maintenues même lorsque l'élection des rois ne fut qu'un mot presque vide de sens, et quand le droit d'élire eut été insensiblement remplacé par le fait de l'hérédité.

131. Les rois mérovingiens, bien que sans cesse appauvris par l'avidité des leudes et par des donations faites aux églises, possédaient environ cent soixante maisons royales, établies sur divers points de l'empire. Ces châteaux n'étaient que de riches métairies, grossièrement construites, mais abondantes en cultivateurs, en troupeaux et en productions de tout genre. Les rois fainéants passaient leur vie à se promener d'une ferme à une autre, et sur toute la route ils étaient hébergés, eux et leur suite, par les villages, les châteaux et les abbayes, qui ajoutaient

encore à cette onéreuse hospitalité quelques riches présents.

132. L'autorité des rois mérovingiens était variable et affranchie de règles, tantôt forte, tantôt faible, selon les hommes et les circonstances.

133. Dans l'origine, elle était tempérée par les assemblées nationales. Ces congrès, qui prenaient le nom de *champ de mars*, et qui plus tard furent appelés *champ de mai*, tiraient leur nom de l'époque de l'année où ils étaient convoqués, et se composaient, dans l'origine, de tous les hommes libres réunis pour discuter en commun les affaires générales. Peu à peu les grands et les leudes se rendirent seuls à ces assemblées, puis les *champs de mai* ne devinrent qu'une cérémonie sans importance réelle.

134. D'autres assemblées paraissent de temps à autre dans les annales de la première race: ce sont tantôt des réunions d'évêques, de seigneurs et de leudes, que le roi appelle pour délibérer sur des affaires ; tantôt des convocations militaires ayant pour but des guerres lointaines.

135. La plupart des villes étaient administrées par une municipalité choisie dans le sein de leurs habitants, et fonctionnant sous la direction de l'évêque.

136. Les officiers du roi, les comtes, les vicaires (vicomtes), les centeniers et les dizainiers, administraient chacun une portion du territoire, et rendaient la justice dans cette circonscription. Les tribunaux qu'ils présidaient se nommaient *plaids* ; les citoyens ou hommes libres, qui composaient une sorte de jury, se nommaient *rachimbourgs*.

L'ecclésiastique était soumis à la sentence de l'évêque, l'homme de guerre à celle des militaires; on appelait cela être jugé par ses pairs. Les veuves et les orphelins étaient placés sous la protection immédiate de leur évêque, et on ne pouvait les condamner sans sa participation.

137. Dans les cas douteux, on en appelait *au jugement de Dieu*. Cet appel consistait à soumettre les parties à une épreuve, soit à celle de l'eau bouillante, soit à celle du duel. Le vainqueur gagnait sa cause, et la justice du droit se trouvait nécessairement remplacée par la force du corps ou le hasard d'un combat. L'Église fit tous ses efforts pour abolir cette sauvage coutume.

§ V. — *Littérature. — Arts. — Industrie.*

138. A la suite de l'invasion des Barbares, les académies et les écoles de littérature qui florissaient dans la Gaule ne tardèrent pas à disparaître. A leur place, on vit s'élever des écoles épiscopales à Paris, à Poitiers, à Bourges, à Autun, à Vienne, et simultanément des écoles abbatiales à Luxeuil, à Saint-Vandrille, à Lérins et à Saint-Maixent. La littérature de cette période ne consistait qu'en sermons et en pieuses légendes.

139. Les principaux écrivains, historiens ou poëtes de l'époque mérovingienne furent Sidoine-Apollinaire, au Ve siècle ; durant le VIe siècle, Grégoire de Tours et Fortunat ; au siècle suivant, saint Colomban et Frédégaire. Après ce dernier historien,

déjà obscur et dégénéré, une épaisse barbarie se répandit sur la Gaule.

140. La lecture et l'écriture tombèrent en oubli; mais, par bonheur, le clergé conserva le dépôt de ces deux bases de toute science. La langue subit la même décomposition. Tous les dialectes barbares des conquérants, joints aux langues celtique et latine, formèrent de leur corruption réciproque un nouveau langage, qui prit plus tard le nom de *roman*.

141. Les arts et les sciences étaient en enfance. Sous le règne de Clovis Ier et de ses fils, on introduisit dans les Gaules l'usage du papier de coton et celui d'élever les vers à soie. Théodebert, en 548, fit la première fois frapper des monnaies d'or à son effigie.

142. Vers la même époque (550), l'invention des chiffres arabes facilita puissamment les opérations du calcul, et l'introduction ou la fonte des cloches fut un pas de plus dans l'application des arts utiles. Cette dernière invention fut lente à se répandre; et sous le règne de Clotaire II, une armée franque, qui venait assiéger la ville de Sens, fut mise en fuite par le seul bruit des cloches de cette ville. Un siècle plus tard (650), la nécessité de pratiquer des échanges et de faciliter des débouchés au commerce amena l'invention des foires. A la même époque, les Arabes imaginèrent de construire des moulins à vent; les moulins à eau étaient connus depuis plusieurs siècles. Enfin, en 693, les plumes à écrire furent substituées aux roseaux qu'on employait auparavant à cet usage.

Exercices sur les institutions, mœurs et coutumes de l'époque mérovingienne.

118. — Comment les Francs, les Wisigoths et les Bourguignons procédèrent-ils, après l'invasion, au partage des terres ?

119. — Quelle fut la condition des Gaulois après la conquête ?

120. — Les Gaulois eurent-ils un moyen de s'affranchir de cette condition ? Usèrent-ils de cette faculté ?

121. — Comment se divisaient les terres ?

122. — Qu'entendait-on par alleux ?

123. — Qu'entendait-on par bénéfices ?

124. — Qu'entendait-on par terres tributaires ?

125. — Combien de classes de personnes cette division des terres créait-elle ? et désignez ces classes.

126. — Quelles furent les lois des Barbares, et quels traits de ressemblance eurent entre elles ces lois ?

127. — Dites quelle fut la mission du clergé à cette époque, et en particulier celle des évêques.

128. — Quels bienfaits les Francs et les Gaulois durent-ils à la religion chrétienne ?

129. — Comment étaient élus les rois mérovingiens ?

130. — Ces formes électives se maintinrent-elles ?

131. — Quelle était la fortune privée des rois, et quels honneurs recevaient-ils ?

132. — Quelle était l'autorité des rois mérovingiens ?

133. — Par quelles assemblées le pouvoir royal était-il tempéré ?

134. — Existait-il d'autres assemblées ?

135. — Comment les villes étaient-elles administrées ?

136. — Quels étaient les principaux officiers du roi, et comment rendait-on la justice ?

137. — Parlez-nous des jugements de Dieu ou épreuves judiciaires.

138. — Quelle influence l'invasion des Barbares exerça-t-elle sur la littérature et les sciences dans la Gaule ?

139. — Mentionnez les principaux écrivains ou poëtes de l'époque mérovingienne.

140. — Qu'arriva-t-il de l'écriture, de la lecture et du langage ?

141. — Quel était l'état des arts et des sciences ?

142. — Enumérez les principales découvertes qui datent de cette époque.

DEUXIÈME DYNASTIE

LES CARLOVINGIENS

(752 — 987.)

PÉPIN LE BREF

(Règne en 752. — Meurt en 768.)

143. Pépin le Bref avait été sacré en 752 par saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne. Pour mieux assurer ses droits contestés, il voulut recevoir une seconde fois l'onction sainte des mains du pape Etienne II. Le pontife traversa les Alpes et vint sacrer le fils de Charles Martel.

144. Le pape était alors menacé par Astolphe, roi des Lombards, qui voulait se rendre maître de Rome. Il réclama l'appui de Pépin. Le roi des Francs marcha en Italie à la tête de son armée, vainquit Astolphe, et le contraignit à donner au saint-père l'exarchat de Ravenne et les provinces qui depuis ont formé les États de l'Église. (756.) C'est de cette époque que date la puissance temporelle des papes.

145. Pépin assujettit la Bavière à un tribut : il fit ensuite des guerres victorieuses aux Bretons, aux Saxons et aux Sarrasins. La portion méridionale de

la Gaule, qui portait le nom d'Aquitaine, n'étai soumise que de nom aux Francs. Pépin entreprit d la réduire à l'obéissance. Les expéditions qu'il dirigea dans cette contrée furent accompagnées des plus grands désastres. Les Francs, encore barbares, désolèrent de vastes provinces, coupèrent les arbres par le pied, incendièrent les récoltes, mirent les villes en cendres. Cette lutte dura neuf ans : l'Aquitaine finit par se soumettre ; mais, pendant des siècles, les habitants de ce vaste pays gardèrent le ressentiment de leurs misères et considérèrent comme ennemis les peuples établis au nord de la Loire.

146. Pépin montra beaucoup d'habileté dans le gouvernement de ses États, et s'entoura constamment du conseil des évêques, ce qui ajouta beaucoup à la prépondérance du clergé. Il réhabilita, par ses victoires et par son génie, le nom de roi, que la faiblesse des Mérovingiens avait laissé s'avilir.

147. La mort du roi arriva en 768 : on écrivit sur sa tombe : « Ici repose Pépin, père de Charlemagne. »

148. Pépin est surnommé le Bref, à cause du peu d'élévation de sa taille. Quelques seigneurs plaisantaient sur ce défaut naturel ; il en fut informé et résolut de leur imposer silence. L'occasion se présenta naturellement. Il donnait un jour à ses courtisans le spectacle du combat d'un lion avec un taureau. Déjà ce dernier allait succomber sous les furieuses étreintes de son ennemi, lorsque Pépin, se tournant vers les seigneurs, leur demanda qui d'entre eux se sentirait assez de courage pour aller séparer

u tuer ces redoutables animaux ; personne n'osa ré-
ondre. « Ce sera donc moi, » dit le roi des Francs ;
t, tirant son sabre, il se jette dans l'arène, va droit
u lion, lui coupe la gorge, et, sans perdre de
emps, décharge un si rude coup sur le taureau,
u'il lui abat la tête. Tous les assistants demeu-
èrent frappés de cette force et de cette audace, et
épin leur dit avec fierté : « David était petit, et il
a vaincu le géant Goliath ; Alexandre, en dépit de
sa taille peu élevée, surpassait en force ses plus
illustres généraux. » Alors les courtisans s'é-
rièrent, dans leur langage hyperbolique, qu'il était
igne de l'empire du monde.

Exercices sur le règne de Pépin le Bref.

143. — En quelle année régna Pépin le Bref, et par
ui fut-il sacré ?
144. — Racontez les guerres de Pépin en Italie, et
donation qu'il fit au saint-siége.
145. — Racontez en peu de mots les autres expédi-
ons militaires de Pépin le Bref.
146. — Comment Pépin a-t-il signalé son règne ?
147. — Quand mourut Pépin le Bref ?
148. — D'où lui vient le surnom de *Bref*, et qu'ar-
iva-t-il à ce sujet ?

CHARLES LE GRAND, *appelé* CHARLEMAGNE.

Roi des Francs en 768. — Empereur d'Occident en 800.
— Mort en 814.)

149. Pépin laissait deux fils, Charles et Carlo-
man. Il donna à l'un toute la portion orientale de

ses Etats, et à l'autre toute la portion occidentale. Carloman étant mort au bout de trois ans, Charles son frère régna seul sur l'empire des Francs. C'était un guerrier habile et redouté, un roi remarquable par son génie, et qui reçut de l'admiration des peuples le glorieux surnom de Charlemagne, c'est-à-dire Charles le Grand (*Carolus Magnus*).

150. Ce prince essaya de subjuguer les nations idolâtres de la Germanie. Dans les premières années de son règne, il entreprit contre les Saxons, peuples barbares voisins de l'empire franc, une guerre opiniâtre et sanglante. Les Saxons, qui adoraient les idoles du Nord, avaient égorgé des missionnaires qui étaient venus leur annoncer l'Évangile : Charlemagne entra dans leur pays et le ravagea par le fer et par le feu. Il s'empara d'Ehresbourg, leur ville principale, et y détruisit l'Irmensœul, idole nationale de la Germanie. Les Saxons implorèrent la paix et l'obtinrent. (773.)

151. Charlemagne passa en Italie où l'appelait le pape Adrien Ier, persécuté par Didier, roi des Lombards. Il assiégea Pavie, qui ne fut prise qu'après huit mois de résistance. Charles se rendit ensuite maître de tous les États de Didier, et se fit couronner roi des Lombards : à ce titre, il confirma la donation que Pépin le Bref avait faite au saint-siége et y ajouta quelques patrimoines. (774). La monarchie des Lombards en Italie avait duré deux cent six ans.

152. Cependant les Saxons, enhardis par l'absence de Charlemagne, venaient de se révolter. Le roi des Francs reprit la route du Nord, et fit entrer

quatre armées sur le territoire de ses ennemis. Lui-même tailla en pièces les Saxons près du Wéser, et les contraignit de nouveau à implorer sa pitié (775.) L'année suivante, ils reprirent les armes : Charlemagne les vainquit de nouveau. Pour se soustraire à ses menaces, ils demandèrent le baptême, et le roi des Francs leur fit grâce. Les seigneurs saxons reçurent donc le baptême, à l'exception d'un seul, Witikind, qui se retira chez les Normands (hommes du Nord) au delà de l'Elbe. (777.)

153. Charlemagne fut appelé par des gouverneurs sarrasins à intervenir en Espagne, pour mettre un terme aux entreprises de l'émir Abdérame. Il passa les Pyrénées à la tête d'une armée, et conquit la Navarre et l'Aragon, jusqu'à l'Èbre. Comme il revenait triomphant, son arrière-garde fut surprise dans les montagnes des Pyrénées, et taillée en pièces par les Gascons, au fond de la vallée de Roncevaux. Là périt le fameux Roland, comte d'Angers, préfet de la frontière britannique et neveu de Charlemagne. (778.)

154. Witikind était rentré dans la Saxe. A sa voix, les Saxons envahirent tous les domaines des Francs jusqu'au Rhin, portant partout le fer et le feu, et n'épargnant ni les églises, ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes : Charlemagne envoya contre eux ses armées qui les chassèrent. L'année suivante (779), il entra à son tour chez ces peuples, détruisit leurs armées et les contraignit à embrasser la foi chrétienne et à se soumettre. Leur obéissance fut de peu de durée. Charlemagne ayant quitté la Saxe, les Barbares se révoltèrent de nouveau et

Witikind remporta près du Wéser une sanglante victoire sur les généraux de Charlemagne.

155. Les églises furent encore brûlées, les prêtres massacrés.

A cette nouvelle, Charlemagne marcha contre les Saxons et se montra implacable. Par son ordre on choisit quatre mille cinq cents des plus coupables, et on leur trancha la tète.

156. Cette épouvantable exécution remplit d'horleur toute la Saxe, mais ne la détermina pas à se soumettre. L'espoir de la vengeance souleva ce malheureux peuple, et de toutes parts il courut aux armes Le succès ne répondit pas à son courage; les Saxons furent plusieurs fois taillés en pièces par le roi des Francs La guerre dura plus de deux ans avec un acharnement égal de part et d'autre; à la fin, Charles se lassa de présider au massacre et à l'incendie, et employa à l'égard de ses ennemis la clémence et l'adresse: ces moyens eurent plus de succès. Les Saxons déposèrent les armes; et Witikind, ayant consenti à recevoir le baptème, demeura paisible jusqu'à la fin de sa vie.

157. La Bavière était tributaire des Francs. Elle se révolta, et Charlemagne fit la conquête de ce pays. Plus tard il repoussa une invasion des Huns et des Avares; ensuite il recula les frontières de ses domaines jusqu'à l'Oder, au nord, et vers l'orient, jusqu'à la Saxe.

158. Vers le même temps, comme sa puissance était partout respectée, il envoya une ambassade au célèbre calife de Bagdad Aaron-al-Raschild,

pour l'engager à traiter avec douceur les chrétiens de son empire.

159. Vers l'an 796, après avoir soumis la nation des Avares, il eut à combattre les Saxons, et il les dompta. Pour mettre fin aux révoltes de ces peuples, il enleva le tiers de leurs familles, et il les envoya dans la Gaule pour y vivre, et pour s'y habituer aux mœurs chrétiennes.

160. Des événements l'appelèrent en Italie. Le pape Léon III avait été détrôné par des rebelles. Charlemagne franchit les Alpes, entra à Rome, et rendit au pontife son autorité et ses États. Le pape se montra reconnaissant d'un pareil service. Le jour de Noël de l'an 800, comme Charlemagne était à Rome prosterné dans la basilique de Saint-Pierre, le pape s'approcha de lui, et déposa une couronne sur sa tête. Aussitôt le peuple cria : « Vive Charles-Au-« guste, couronné de la main de Dieu ! Vie et vic-« toire au grand et pacifique empereur des Romains!» Charlemagne se leva, et prit place sur un trône. Alors le pape lui rendit hommage comme aux anciens monarques de Rome, et lui présenta le manteau et les insignes de la dignité impériale. Ainsi, 324 ans après la chute de l'empire d'Occident, détruit par les Barbares, cet empire fut rétabli par un Franc.

161. La renommée de Charlemagne était parvenue, pour ainsi dire, aux extrémités du monde. Les royaumes qu'il avait ajoutés à sa puissance lui donnaient la suprématie sur toutes les affaires d'Occident. A l'aide de ses armes victorieuses, il avait reculé les bornes de sa domination jusqu'aux fleuves

scandinaves, jusqu'à la Grèce, et, par delà les Pyrénées, jusqu'à l'Èbre. Les îles de la Méditerranée et l'Italie lui étaient soumises ; et Rome, quoique arrachée à la tutelle des empereurs d'Orient et préservée des rois lombards, reconnaissait son protectorat. Jamais, depuis le siècle d'Auguste et la bataille d'Actium, un seul homme n'avait soumis à ses lois tant de nations diverses.

162. L'empereur consacra son glorieux repos à corriger la législation des Francs, et à faire fleurir, autant que l'époque semblait le comporter, les arts, les lettres et les sciences.

Fidèle observateur de la coutume qui prescrivait la convocation fréquente des champs de mai, il rédigea, de concert avec ces assemblées nationales, un grand nombre de lois nouvelles, désignées dans l'histoire sous le nom de *Capitulaires*.

163. L'un des plus célèbres établissements de Charlemagne est celui des écoles où l'on enseignait la grammaire, l'arithmétique et le plain-chant, science alors fort en honneur. Chaque monastère, chaque maison épiscopale en devait avoir une. Charlemagne ne dédaignait pas de chanter lui-même au lutrin, et surveillait les clercs qui s'acquittaient mal de cet office. Il avait institué dans son palais une espèce d'académie, et prenait part aux travaux de cette société. Le sujet le plus ordinaire de leurs dissertations connues était la dialectique, la rhétorique et l'astronomie. Il est inutile d'ajouter que ces sciences en étaient encore à leur premier pas ; et les monuments de l'époque qui subsistent encore attes-

tent quel était alors, en dépit du génie de Charlemagne, l'empire de la barbarie et de l'ignorance.

164. Cependant le grand empereur vieillissait, et déjà apparaissaient les symptômes de la chute de son puissant empire : les pirates infestaient les côtes sous les yeux mêmes de l'empereur, et l'auguste vieillard versait des larmes en prévoyant les maux réservés à ses descendants.

165. Vers l'an 813, il associa à l'empire son fils Louis, roi d'Aquitaine ; l'année saivante (814), il mourut à Aix-la-Chapelle, dont il avait fait sa résidence, et qu'il avait ornée de monuments somptueux. Il était âgé de soixante-douze ans, et en avait régné quarante-sept.

166. Charlemagne était de grande taille et d'une figure majestueuse : toute sa personne commandait le respect et respirait la dignité. Son caractère était doux, ses manières simples ; il avait distribué d'immenses richesses, et néanmoins il faisait valoir ses propres domaines avec économie, faisant vendre les œufs de sa basse-cour et les herbes de ses jardins. Durant ses repas, il écoutait la lecture des ouvrages pieux, et pendant la nuit il interrompait trois ou quatre fois son sommeil pour prendre connaissance des affaires et rendre la justice à ses peuples. Ennemi des coutumes gauloises et des modes romaines, il ne voulait porter que l'habit des Francs et la saye des Vénètes.

Exercices sur le règne de Charlemagne.

149. — En quelle année commencèrent à régner

Charlemagne et Carloman, et qu'arriva-t-il à la mort de ce dernier ?

150. — Quelles guerres Charlemagne eut-il d'abord à soutenir ?

151. — Racontez la première guerre de Charlemagne en Italie, et dites quels événements en furent le résultat.

152. — Les Saxons reprirent-ils les armes, et qu'advint-il ?

153 — Dites quelques mots de l'expédition de Charlemagne en Espagne.

154. — Racontez le nouveau soulèvement des Saxons, et les efforts que firent ces peuples pour secouer le joug.

155. — Quel châtiment leur infligea Charlemagne ?

156. — Qu'arriva-t-il ensuite ?

157. — Mentionnez plusieurs autres expéditions de Charlemagne en Germanie.

158. — Quelle démarche fit Charlemagne en faveur des chrétiens ?

159. — Les Saxons demeurèrent-ils paisibles ? Que fit Charlemague pour mettre fin à leurs révoltes ?

160 — Dites par quels événements Charlemagne fut appelé de nouveau en Italie, et comment il fut nommé empereur.

161. — Donnez-nous une idée de sa gloire et de sa puissance.

162. — Comment gouverna-t-il son empire ?

163. — Parlez-nous des écoles qu'il fonda et de ses principaux établissements

164. — Quels événements signalèrent la fin de son règne ?

165. — A quelle époque mourut cet empereur ?

166. — Donnez-nous une idée de sa personne et de son caractère.

LOUIS I^er^, *dit* LE DÉBONNAIRE *ou* LE PIEUX.

Règne en 814. — Meurt en 840.

167. L'empereur Louis, que les Latins nommèrent le Pieux, et les Francs le Débonnaire, était âgé de trente-six ans, et marié depuis longtemps à Ermengarde. Du vivant de son père, Louis avait gouverné l'Aquitaine, et s'était signalé par sa clé-

mence et sa justice. Il avait montré beaucoup de courage dans des expéditions contre les Vascons (Gascons) et les Maures. Sa piété était célèbre, et le rendait cher au peuple. A son avénement au trône impérial, il songea à réformer divers abus et à réparer les maux causés par la guerre.

168. Bernard, neveu de Louis le Débonnaire, régnait en Italie : ce jeune homme, croyant avoir des droits au trône, se révolta. Abandonné par les siens, il fut livré à l'empereur, qui, oubliant sa mansuétude ordinaire, le livra à un tribunal. Bernard et ses complices furent condamnés à mort ; mais Louis le Débonnaire se contenta, à l'égard de son neveu, de lui faire crever les yeux. Bernard mourut trois jours après, des suites de ce supplice.

169. Ermengarde mourut ; elle laissait trois fils, Lothaire, Pépin et Louis. L'empereur partagea entre eux ses États, se réservant le suprême commandement. Peu de temps après, il épousa Judith, fille d'un seigneur, et de ce mariage naquit un prince nommé Charles. Pour doter convenablement ce quatrième fils, l'empereur procéda fort injustement à un nouveau partage de ses domaines, et il enleva aux trois aînés une part de leur apanage.

170. Lothaire, Pépin et Louis se révoltèrent. Ces princes obtinrent d'abord l'avantage ; leur père fut vaincu et détrôné. Dans une assemblée nationale qui fut tenue à Nimègue, les seigneurs et les évèques lui rendirent la couroune. Lothaire, Pépin et Louis se soulevèrent de nouveau. L'empereur marcha contre eux ; mais son armée l'abandonna tout entière près

de Colmar, dans une plaine qui reçut le nom de *Champ du mensonge.*

171. Louis le Débonnaire, trahi et vaincu, tomba au pouvoir de Lothaire. (833.) Ce fils dénaturé réunit à Compiègne des évèques ennemis de son père, et il fit comparaître l'empereur devant eux, pour être jugé. On dressa une liste des prétendus crimes de Louis le Débonnaire, et le fils de Charlemagne consentit à s'humilier, à déposer son épée, à s'agenouiller sur un cilice, et à faire amende honorable, s'accusant lui-même, et injustement, de sacrilége et d'homicide. Après cette honteuse cérémonie, Louis le Débonnaire fut renfermé prisonnier à Aix-la-Chapelle.

172. L'empire s'émut de pitié, en apprenant l'abaissement de son chef. Louis fut rendu à la liberté par ses partisans; et une assemblée d'évèques, après avoir cassé la sentence de Compiègne, rendit solennellement le trône au débonnaire empereur. (834.)

173. Peu d'années après, Louis le Germanique, le troisième fils de Louis le Débonnaire, se révolta contre son père. L'empereur, accablé de douleur et d'amertume, marcha contre ce fils rebelle; mais, au début de cette expédition, il tomba malade, et mourut dans une île du Rhin, vis-à-vis d'Ingelheim, au-dessous de Mayence. Sur son lit de mort, il donna l'exemple de la résignation la plus touchante. « Je « pardonne à Louis, dit-il. Mais qu'il sache qu'il a « conduit à la mort son vieux père accablé de dou- « leur, et qu'il a foulé, en le faisant, les comman-

« dements et les menaces du Seigneur, notre père « commun. »

174. Ainsi régna Louis le Débonnaire, qui confondit les obligations du trône et celles du cloître. (840.) Détruisant l'œuvre de Charlemagne, il laissa l'empire tomber en lambeaux, et le pouvoir impérial fut avili en sa personne. Jamais homme d'ailleurs ne fut doué de vertus plus humbles ; jamais souverain ne désira davantage le bonheur public.

Exercices sur le règne de Louis le Débonnaire.

167. — Comment Louis le Débonnaire signala-t-il les commencements de son règne ?

168. — Parlez de la révolte et du supplice de Bernard.

169. — Mentionnez les divers partages que l'empereur fit de ses Etats.

170. — Racontez la révolte de ses trois fils aînés.

171. — Quelles humiliations Louis le Débonnaire eut-il à subir ?

172. — Survint-il un changement dans son sort ?

173. — Racontez les circonstances qui signalèrent la dernière année du règne de Louis le Débonnaire, et sa mort.

174. — Dites un mot du caractère de ce prince.

CHARLES LE CHAUVE.

(Empereur en 840. — Mort en 877.)

175. Charles le Chauve, le plus jeune des fils de Louis le Débonnaire, reçut en partage le gouvernement de la Gaule. Lothaire eut le titre d'empereur, Louis le Germanique régna sur la Bavière; Pépin II, leur neveu, eut l'Aquitaine.

176. Charles le Chauve et Louis le Germanique se

virent menacés d'être dépouillés de leurs Etats par l'empereur Lothaire, leur frère aîné. Ils se réunirent pour le combattre. Lothaire appela Pépin à son aide. Les quatre armées se rencontrèrent à Fontenay. (841.) Après une sanglante bataille, où, dit-on, périrent cent mille hommes, un traité fut conclu à Verdun entre les trois frères. Charles conserva la Gaule ; Louis eut la Germanie, et Lothaire l'Italie, avec le titre d'empereur.

177. Lothaire obtint en outre la portion orientale de la Gaule, depuis la Provence jusqu'à l'Escaut. Ce territoire, bizarrement découpé, prit le nom de *Lotharingia* (royaume de Lothaire), d'où est venu celui de Lorraine, qui demeura attaché à l'une des provinces de l'est.

178. Les États de Charles le Chauve, désolés par de longues guerres civiles, présentaient l'aspect le plus déplorable. La diminution progressive du nombre des seigneurs de premier ordre avait concentré la plupart des terres, des villages et des villes, entre les mains d'un petit nombre de familles presque souveraines, et assez puissantes souvent pour contre-balancer l'autorité royale. Ces chefs de provinces (car leurs domaines s'étaient agrandis au point de mériter ce nom) ralliaient sous leurs ordres des nobles d'un ordre inférieur, qui leur rendaient hommage. En dehors de ces deux classes de seigneurs, on ne trouvait que des villes ruinées, à demi désertes, sans administration, sans police et sans revenus. Ces villes étaient peuplées d'ouvriers et d'artisans réduits à la plus profonde misère par le manque

presque absolu d'industrie ou de travail. La situation des campagnes n'était pas moins affligeante.

179. Un royaume aussi malheureux ne pouvait paraître fort redoutable aux Barbares. Les Normands, pirates scandinaves, infestaient les côtes, et remontaient dans leurs barques les fleuves et les rivières ; on ne peut se faire une idée des désastres qui accompagnaient leurs invasions. De vastes cantons étaient désolés à ce point qu'on n'y rencontrait ni un homme ni un animal domestique. Les habitants des campagnes, pourchassés comme des bêtes fauves, abandonnaient leurs récoltes, fuyaient au hasard, et cherchaient un asile dans les forêts lointaines ; les villes étaient pillées ou livrées aux flammes, les églises et les monastères profanés et réduits en cendres ; et il n'y avait un peu de sûreté que pour les nobles, d'ailleurs en petit nombre, qui se retranchaient dans leurs châteaux forts.

180. Ces Barbares surprirent successivement, pillèrent ou livrèrent aux flammes Trèves, Cologne, Rouen, Saintes, Bordeaux et Nantes ; ils ravagèrent le Limousin et la Touraine ; deux fois ils incendièrent Angers ; il prirent ensuite Orléans. En 876, ils remontèrent la Seine jusqu'à Paris.

181. Charles le Chauve n'osait tenter aucun effort pour sauver son peuple. Timidement renfermé à Saint-Denis, il n'intervenait que pour acheter au poids de l'or de courtes et honteuses trêves ; sa lâcheté enhardissait de plus en plus les pirates.

182. En ce temps-là combattait pour repousser les Normands un guerrier issu d'une famille saxonne,

et que Charles le Chauve, pour se l'attacher, avait créé duc de France, et mis en possession de tout le pays situé entre la Seine et la Loire : c'était Robert le Fort, qui périt dans un combat, non loin du Mans. Ce héros sera la tige d'une troisième dynastie.

183. La mort de Lothaire (855) et celle de ses enfants (875) laissaient l'empire vacant. Charles le Chauve se rendit à Rome, et y reçut du pape la couronne impériale.

184. Cependant les seigneurs, profitant des misères de l'État et de la faiblesse du monarque, arrachèrent à ce prince une loi qui consacrait l'hérédité des charges dont ils étaient pourvus. Depuis longtemps l'usage s'était introduit que les grands dignitaires, les gouverneurs de provinces, les possesseurs de terres concédées à titre de récompense royale, léguassent à leurs enfants leurs titres ou leurs emplois. Cependant les rois considéraient cette hérédité comme une faveur, et non comme un droit. Sous Charles le Chauve, la couronne se trouva si faible et si abandonnée, qu'elle autorisa la transmission héréditaire des bénéfices. C'est de cette époque (877) que date réellement le commencement du régime féodal.

185. La même année, l'empereur Charles le Chauve mourut empoisonné, dit-on, par son médecin, le Juif Sédécias. Ce fut un prince méprisé, et digne de l'être.

Exercices sur le règne de Charles le Chauve.

175. — Comment l'empire de Louis le Débonnaire fut-il partagé après sa mort ?

176. — Dites quelle guerre survint entre les héritiers de Louis le Débonnaire, et quel nouveau partage intervint.

177. — Quelle fut l'origine du nom de Lorraine ?

178. — Quel aspect présentaient les Etats de Charles le Chauve ?

179. — Quels ennemis attaquèrent le royaume ?

180. — Racontez sommairement les expéditions des Normands.

181. — Que fit Charles le Chauve pour sauver son peuple ?

182. — Quel guerrier illustre vivait à cette époque ?

183. — Charles le Chauve fut-il couronné empereur ?

184. — Quelle concession les seigneurs arrachèrent-ils à ce prince ?

185. — En quelle année et comment mourut Charles le Chauve ?

PREMIERS SUCCESSEURS DE CHARLES LE CHAUVE.

(877 — 888.)

LOUIS LE BÈGUE.

186. Louis le Bègue, fils et successeur de Charles le Chauve, ne régna que dix-huit mois. Dans ce court espace de temps, il accrut encore l'influence des seigneurs, en leur distribuant une grande partie des domaines que son père s'était réservés. Il y fut d'ailleurs contraint par les révoltes des grands.

LOUIS III ET CARLOMAN.

187. Ses deux fils, Louis III et Carloman, régnèrent ensemble et dans une parfaite union ; ils re-

poussèrent les Normands, et firent la guerre à Boson, qui s'était fait reconnaître roi de Provence. Ces deux jeunes princes moururent à deux ans de distance.

CHARLES LE GROS.

188. Après leur mort, Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, et empereur, régna sur la Gaule, sur la Germanie et l'Italie. Il se montra plus incapable et plus lâche encore que Charles le Chauve ; il se borna, comme lui, à acheter la paix des Normands.

189. Les Normands, enhardis par tant de faiblesse, remontèrent la Seine jusqu'à Paris. Leur flotte, forte de sept cents vaisseaux à voiles, couvrait le fleuve dans l'espace de deux lieues.

Paris se réduisait alors à l'île de peu d'étendue qui porte aujourd'hui le nom de Cité : cette ville ne comptait qu'un petit nombre d'habitants, mais ils se préparèrent courageusement à résister aux Barbares. Ils avaient d'ailleurs à leur tête Eudes, comte de Paris, digne fils de Robert le Fort, et Gozlin, évêque de la ville. La Cité communiquait aux deux rives de la Seine par deux ponts, défendus chacun par une tour : celle du nord n'était point entièrement achevée, et les Normands jugèrent que leurs attaques devaient commencer sur ce point. Campés et retranchés autour de Saint-Germain l'Auxerrois, chaque jour ils donnaient l'assaut, chaque jour ils étaient repoussés par les habitants. De part et d'autre on employait les machines de guerre connues des anciens : les béliers, les balistes et les catapultes. Des

uartiers de roches étaient lancés sur les tours et ans la ville ; et les assiégés jetaient sur les Barares, avec une ardeur égale, d'énormes poutres, ne pluie de pierres, de flèches, d'huile bouillante t de plomb fondu. Furieux de tant de pertes, les ormands essayèrent de combler les fossés en y tant des arbres, de la terre, des troupeaux, et enfin urs prisonniers égorgés ; mais l'évèque Gozlin, près avoir invoqué la Mère de Dieu, perça de son velot le chef barbare qui avait ordonné ce massare. Une crue subite de la Seine, ayant emporté le etit pont, isola l'une des tours, qui fut prise et brûe ; sa faible garnison fut massacrée. Cependant le aillant comte de Paris défendit la ville, et l'évèque e cessa de suivre son exemple, exhortant les uerriers et consolant les mourants : lui-même fut lessé d'un coup de flèche.

Cette résistance héroïque dura quatorze mois. harles le Gros la rendit inutile, en concluant une aix honteuse avec les Normands. (887.)

190. Ce misérable prince fut déposé par ses sets, et mourut obscurément en 888. Il fut le dernier es empereurs d'Occident qui ait régné sur la aule.

Exercices sur le règne des premiers successeurs de Charles le Chauve.

186. — Mentionnez le règne de Louis le Bègue.
187. — Mentionnez le règne de Louis III et Carloman.
188. — Qui leur succéda ? Dites quel fut le caractère e Charles le Gros.
189. — Racontez le siége de Paris par les Normands.

190. — Comment se termina le règne de Charles le Gros, et en quelle année mourut cet empereur ?

DERNIERS ROIS CARLOVINGIENS.

(888 — 987.)

EUDES.

191. Les grands qui déposèrent Charles le Gros donnèrent la couronne au fils de Robert le Fort, Eudes, comte de Paris, que son courage contre les Normands avait justement rendu célèbre. Eudes n'était qu'un seigneur élu par ses égaux, et ne jouissant que d'une autorité précaire. Ce roi ne gouvernait qu'un territoire de médiocre étendue entre la Loire, la Somme, la Meuse et l'Océan. La Neustrie formait la portion principale de ce royaume.

192. Le territoire de l'ancienne Gaule se trouvait donc découpé en plusieurs États indépendants du roi de Paris. C'étaient d'abord la Bourgogne transjurane, le royaume de Provence, puis l'Aquitaine, dont Rainulfe II, comte de Poitiers, s'était fait reconnaître roi. Venaient ensuite le duché de Gascogne, soumis au duc Sanche, que les Sarrasins avaient surnommé *Mitarra* (le Dévastateur), et le royaume de Bretagne, où régnait Alain le Grand, tout occupé de repousser les invasions des pirates danois. Enfin les grands fiefs, qui rendaient à la couronne la vaine formule de l'hommage féodal, et qui ne demeuraient guère moins indépendants,

étaient, entre autres, le duché de Bourgogne, e comté de Flandre, le comté de Vermandois, le comté d'Anjou, le comté d'Angoulême, le comté d'Auvergne, le comté de Périgord et le marquisat de Gothie (Languedoc). La réunion de ces États formait, en y comprenant la Neustrie, une sorte de royaume fédératif, dont les divers chefs ne se soumettaient aux ordres du roi que lorsqu'ils se trouvaient d'accord avec leurs intérêts ou leurs caprices.

193. Eudes, pendant son règne, fut occupé à contenir les Normands et à se défendre contre ses grands vassaux. En 898, il mourut, et recommanda à ses seigneurs de prêter obéissance à Charles le Simple, fils posthume de Louis le Bègue.

CHARLES LE SIMPLE.

194. Sous le règne de Charles le Simple, et vers l'an 911, les Normands assiégèrent de nouveau Paris. Ils étaient commandés par le célèbre Rollon, l'un de leurs *konongs* (rois de la mer). Charles le Simple, pour soustraire ses peuples aux invasions de ces pirates, abandonna à ces derniers la Neustrie maritime. Les Normands se fixèrent dans cette contrée, qui, de leur nom, fut appelée Normandie, et demeura attachée à la couronne à titre de province vassale. Le mélange d'un peuple nouveau, fier et intrépide, régénéra en quelque sorte les peuples de la Gaule et les indignes héritiers des Francs.

ROBERT Ier.

195. En 923, les grands vassaux de la couronne se révoltèrent contre Charles le Simple, et le déposèrent ; ils élurent à sa place Robert, comte de Paris, duc de France. La même année, Robert périt dans un combat livré contre les partisans de Charles le Simple.

RAOUL *ou* RODOLPHE.

196. Les seigneurs élurent alors Raoul, duc de Bourgogne, et frère de Hugues, comte de Paris. Charles le Simple, trahi par Héribert, comte de Vermandois, fut fait prisonnier et renfermé à Péronne, où il languit pendant six ans. Il y mourut en 929.

197. Raoul régnait à peine sur le tiers des États autrefois soumis à Charles le Simple. L'Aquitaine, toujours impatiente de secouer le joug des peuples francs, demeura fidèle aux malheureux héritiers de Charlemagne. Elle persista à ne reconnaître d'autre roi que le Christ, et data ainsi ses actes : *Sous le règne du Christ, en attendant un roi terrestre.*

198. Raoul porta la guerre chez les Aquitains, et combattit ceux des Normands qui s'étaient établis aux bouches de la Loire. A la tête de ses armées et de ses vassaux, il contraignit les Hongres (Hongrois), à s'éloigner du royaume, qu'ils menaçaient d'envahir et de mettre à feu et à sang. (926.)

199. Raoul mourut en 936, après un règne de douze ans. Il portait le double titre de roi de France et de duc de Bourgogne.

LOUIS D'OUTRE-MER.

200. Raoul était mort sans enfant. Hugues le Grand, son frère, aurait pu s'emparer de la couronne ; mais il aima mieux désigner au choix des seigneurs le jeune Louis d'Outre-mer, fils de Charles le Simple, et depuis treize ans réfugié en Angleterre.

201. Louis d'Outre-mer régnait sous la tutelle de Hugues le Grand ; il voulut s'affranchir de la domination de ce vassal ; mais Hugues le vainquit, le fit prisonnier, et l'enferma à Rouen. Rendu à la liberté, grâce à l'intervention du pape et de l'empereur Othon Ier, Louis d'Outre-mer fut réduit en quelque sorte à n'avoir d'autre domaine que la ville de Laon.

202. Il mourut en 754, des suites d'une chute de cheval. Prince actif et hardi, que les revers ne rebutaient point, et auquel il ne manqua que des circonstances plus favorables pour relever de son profond abaissement la couronne de Charlemagne.

LOTHAIRE.

203. Lothaire, fils de Louis d'Outre-mer, eut, comme lui, à subir la tutelle de Hugues le Grand. Ce dernier mourut, laissant pour son successeur au comté de Paris et au duché de France son jeune fils Hugues surnommé Capet ou Chapet, par suite de la grosseur de sa tête, ou de son habitude de porter un chaperon.

204. Sous le règne de Lothaire, Othon II, empereur d'Allemagne, pénétra dans le duché de

France et vint camper sur les hauteurs de Montmartre, où ses troupes entonnèrent un *Alleluia*. Malgré cette bravade, il fut mis en fuite par le roi Lothaire, aidé de son grand vassal Hugues Capet, et se trouva trop heureux de conclure la paix et de regagner la Germanie. (980.)

205. Lothaire, après avoir contenu ses vassaux et fait respecter son nom au delà du Rhin, mourut en 985, à l'âge de quarante-cinq ans, la trente-troisième année de son règne. On assure, sans preuve, qu'il fut empoisonné par sa femme Emma, fille du roi d'Italie.

LOUIS V LE FAINÉANT.

206. Lothaire laissaitun fils nommé Louis, qui porte, on ne sait pourquoi, dans l'histoire, le surnom de *Fainéant*.

Après un règne de dix-sept mois, le jeune Louis fut, dit-on, empoisonné par sa femme Blanche d'Aquitaine. (987.)

207. Il ne laissait point d'enfant, et, selon l'ordre de succession légitime, la couronne devait appartenir à son oncle Charles de Lorraine ; mais on fit déclarer qu'il s'en était rendu indigne en se reconnaissant vassal de l'empereur. Cette décision permit à Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, de se faire proclamer roi des Francs, et d'échanger contre ce titre ceux de comte de Paris et de duc de France.

208. Avec Louis le Fainéant s'éteignit la dynastie carlovingienne : elle avait duré deux cent trente-

cinq ans, et donné treize rois à la Gaule franque.

Exercices sur le règne des derniers Carlovingiens.

191. — Qui succéda à Charles le Gros, et quelle était alors l'étendue de son royaume ?

192. — Comment se trouvait alors divisé le territoire de l'ancienne Gaule ?

193. — Mentionnez le règne d'Eudes et sa mort.

194. — Quels furent les principaux événements du règne de Charles le Simple ?

195. — Dites quelques mots du règne de Robert Ier.

196. — Comment Raoul ou Rodolphe fut-il nommé roi, et qu'arriva-t-il à Charles le Simple ?

197. — Sur quels Etats régnait Raoul ?

198. — Quelles guerres ce roi eut-il à soutenir ?

199. — En quelle année mourut Raoul ?

200. — Comment Louis d'Outre-mer parvint-il au trône ?

201. — Quels furent les principaux événements de son règne ?

202. — Quand mourut-il et que faut-il penser de ce roi ?

203. — Mentionnez l'avénement de Lothaire.

204. — Quelle guerre Lothaire eut-il à soutenir ?

205. — Quand et comment mourut ce roi ?

206. — Mentionnez le règne et la mort de Louis V.

207. — Qui fut nommé roi après la mort de Louis V ?

208. — Combien de temps avait duré la dynastie carlovingienne ?

INSTITUTIONS ET ÉTAT SOCIAL DE LA GAULE FRANQUE SOUS LA DYNASTIE CARLOVINGIENNE.

§ Ier. — *État respectif des races.*

209. L'action du temps, la communauté de la foi, celle des souffrances et des misères, avaient, à la lon-

gue, fait disparaître les ressentiments et les haines qui d'abord avaient divisé les Francs et les Gaulois, les vainqueurs et les vaincus. Les souvenirs de l'invasion continuant à disparaître, les races gauloises et germaniques s'accoutumaient à ne former qu'un seul peuple. Les provinces appartenaient à un homme et les subdivisions de chaque province étant régies par un chef particulier placé sous la suprématie du chef de la province, les populations des cantons, des villes, des diverses principautés, ou, pour mieux dire, celles des petits fiefs ou des grands fiefs, commençaient à n'avoir d'autre intérêt politique que celui de leur maître.

210. Cependant cette assimilation des différents peuples gaulois et francs n'était pas la même dans toute l'étendue de la Gaule franque. Au midi de la Loire, le grand fief d'Aquitaine, presque entièrement peuplé de Gaulois, détestait encore, sinon le joug, du moins les mœurs, les usages et la grossièreté des peuples établis au nord de ce fleuve. L'Aquitaine avait conservé les habitudes, le langage et souvent les lois de Rome ; les villes étaient administrées selon l'ancien régime municipal de l'empire ; la population obéissait plus volontiers à ses évêques qu'à ses chefs politiques.

211. La province de Bretagne, qui formait alors une principauté presque indépendante, continuait à repousser la domination des Francs : elle gardait fidèlement ses mœurs, ses lois et son langage. Cet amour de l'indépendance, cette répugnance pour le gouvernement des races venues de la Ger-

manie, subsistait à un degré presque égal dans les régions montagneuses, dans les Pyrénées, en Auvergne, dans les villes et dans les villages des Alpes. Là, comme en Bretagne, on voyait se maintenir opiniâtrément les débris de l'ancienne nationalité celtique.

§ II. — *État des terres et des personnes. — Système féodal*

212. Il n'y avait plus sur le territoire de France, et il ne resta bientôt dans tout l'Occident que des nobles et des serfs, dont les degrés de puissance ou d'esclavage variaient. A la tête des seigneurs se trouvait le roi ; la province qu'il gouvernait avait la première place parmi les autres fiefs, et s'appelait toujours le royaume.

213. Chaque grand feudataire ou possesseur de grands fiefs (et, à la mort de Charles le Chauve, ils étaient près de vingt-cinq) rendait hommage au roi en qualité de grand vassal. Cet hommage de pure forme ne constituait pour le roi, auquel il était dû. aucune souveraineté sérieuse. Les grands vassaux, souvent plus puissants que le roi, n'acceptaient ses ordres que lorsqu'ils jugeaient utile à leurs intérêts de s'y soumettre.

214. Ces grands vassaux étaient égaux entre eux, quelle que fût l'étendue de leurs domaines.

Les arrière-vassaux ou vassaux des grands feudataires devaient chacun fidélité et hommage à son seigneur suzerain immédiat ; ils étaient, en outre, tenus à son égard au service militaire ; ils formaient le troisième degré.

Au-dessous d'eux, et à divers échelons de noblesse féodale, se trouvaient d'autres seigneurs moins puissants, sur lesquels ils avaient, dans les mêmes proportions, des droits analogues de suzeraineté.

215. Le seigneur assisté de ses vassaux, rendait la justice dans sa terre; il commandait ses hommes à la guerre. et tous devaient le suivre. Le vassal qui manquait à ses obligations envers son seigneur était privé de son fief; le seigneur qui ne voulait pas protéger son vassal perdait tous ses droits sur lui. Cette clientèle et ce patronage formaient l'un des plus puissants liens sociaux de cette époque.

216. Les artisans et les gens de métier, non possesseurs de terres, étaient appelés *villains*, parce qu'ils habitaient généralement les villes et les gros villages ; ils étaient soumis au seigneur de la province. Les cultivateurs, colons et esclaves attachés au domaine seigneurial, prenaient le nom de serfs. Les serfs appartenaient, corps et biens, à leur seigneur, et ne pouvaient ni se marier, ni contracter, ni sortir du fief sans sa permission ; ils étaient en quelque sorte assimilés au bétail et se comptaient par têtes.

217. Les terres se divisaient en fiefs et en terres nobles, le fief étant à lui seul un petit royaume vassal d'un royaume plus grand : la terre noble était naturellement affranchie de redevance.

218. Quant aux biens territoriaux, que les communautés religieuses et les hauts dignitaires de l'Église avaient obtenus de la munificence des rois ou des seigneurs, ils étaient assimilés, sous le rapport politique, aux autres bénéfices ; le clergé y exer-

çait toutes les prerogatives attachées aux terres nobles.

219. Cette organisation politique et sociale porte dans l'histoire le nom de *gouvernement féodal*.

Exercices sur le chapitre qui précède.

209. — Les Gaulois et les Francs continuaient-ils à former deux peuples distincts ?

210. — Quel était l'état des mœurs et des esprits en Aquitaine ?

211. — Dans quelles autres contrées l'ancienne nationalité gauloise existait-elle encore ?

212. — Dites quelles classes de personnes subsistaient alors dans la Gaule franque.

213. — Quelles étaient les obligations des grands feudataires envers le roi ?

214. — Quels rapports de hiérarchie subsistaient entre les grands vassaux et leurs arrière-vassaux de divers degrés ?

215. — Quels étaient les droits des seigneurs et les devoirs des vassaux ?

216. — En quelles classes d'hommes différentes était divisé le peuple ?

217. — Comment se divisaient les terres ?

218. — Quelle était la situation des domaines du clergé ?

219. — Quel nom cette organisation politique et sociale porte-t-elle dans l'histoire ?

TROISIÈME DYNASTIE

LES CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET.

(Règne en 987. — Meurt en 996.)

220. L'un des principaux membres de la société féodale s'en déclara le chef et prit le titre de roi. Hugues Capet fut élu comme l'avaient été avant lui Robert, Eudes et Raoul : ce fut là toute la révolution capétienne. Elle s'accomplit si facilement, qu'il est aisé de voir que la plupart des seigneurs s'en inquiétèrent peu, n'ayant rien à craindre ni à espérer de la royauté, alors si précaire.

221. Hugues Capet fixa sa résidence à Paris. Charles de Lorraine, son compétiteur, envahit ses Etats à la tête d'une armée. Ayant été trahi, ce prince tomba entre les mains de Hugues Capet, qui le fit jeter dans une prison ; il y mourut au bout de deux ans, laissant trois fils encore au berceau, et dont la postérité s'éteignit vers le XIII^{e} siècle.

222. Cependant l'autorité de Hugues Capet était

vivement constestée au midi de la Loire, et beaucoup de seigneurs refusaient de le regarder comme leur roi. Il parvint, à force de ruses et quelquefois à force ouverte, à les contenir ; mais l'on sent ce que pouvait être son influence à une époque où chaque grand vassal n'obéissait qu'autant que son caprice lui conseillait de le faire.

223. Un jour qu'un seigneur de Périgord, nommé Adalbert, venait de s'emparer de Tours, et d'ajouter à ses titres celui de comte de cette ville, Hugues lui envoya demander : « Qui t'a fait comte? » L'orgueilleux vassal se contenta de lui faire répondre ces mots : « Qui t'a fait roi ? » Toute la féodalité, toute la puissance des seigneurs, toute la faiblesse des rois de cette époque, se résument en ce peu de paroles.

224. Hugues Capet mourut à Paris en 996. Par précaution, il avait fait sacrer de son vivant son fils Robert.

225. Nous cesserons d'employer le nom de Gaule pour caractériser le pays gouverné par les Capétiens. A l'avénement de Hugues Capet, le duché de France, dont Paris était la capitale, devient en réalité le royaume ; le nom des Francs a prévalu, en dépit des résistances et des instincts gaulois. Nous ne donnerons désormais à notre patrie que le nom glorieux de FRANCE.

Exercices sur le règne de Hugues Capet.

220. — Que faut-il penser de la révolution qui plaça Hugues Capet et sa race sur le trône?

221. — Où le roi Hugues fixa-t-il sa résidence, et qu'advint-il de Charles de Lorraine ?

222. — Quelle était l'autorité exercée par Hugues Capet au midi de la Loire ?

223. — Mentionnez la réponse d'Adalbert de Périgord au roi Hugues.

224. — Quand mourut Hugues Capet ?

225. — Quel nom donnerons-nous désormais à la Gaule ?

ROBERT II, *dit* LE PIEUX.

(Règne en 996. — Meurt en 1031.)

226. Robert avait épousé Berthe de Bourgogne, sa cousine au quatrième degré, et sa parente par alliance spirituelle. Ce mariage fut déclaré nul par le pape ; mais le roi, révoquant en doute la justice de cette décision, refusa de s'y soumettre. Il fut excommunié, et son royaume mis en interdit. La terreur qu'inspira cette peine infligée au roi et au peuple fut si générale, que le malheureux prince se vit abandonné de tout le monde, comme s'il eût été atteint d'une maladie contagieuse. Il ne resta plus auprès de lui que deux serviteurs ; et encore ces hommes, jugeant abominables tous les vases dans lesquels le roi avait bu ou mangé, les purifiaient par les flammes. Robert était fortement attaché à l'Église ; cet abandon universel lui ouvrit les yeux, et il répudia Berthe. Il épousa ensuite Constance d'Aquitaine ; mais la nouvelle reine, douée d'une rare beauté, était l'une des plus méchantes femmes de son siècle.

227. On était alors à l'an 1000 de l'Incarnation, et les peuples s'étaient imaginé, d'après une fausse interprétation de l'Apocalypse, que cette même année verrait commencer le règne de l'Antechrist et finir le monde. Par suite de cette persuasion presque générale, chacun abandonnait ses affaires, ses intérêts; la culture des terres languissait ; on léguait ses biens aux monastères, et plusieurs chartes commençaient ainsi : « La fin du monde approchant, et « sa fin étant imminente... » Cependant le jour fatal arriva, et les populations, entassées dans les églises ou prosternées au pied des autels, n'entendant point le son éclatant de la trompette des anges, finirent par se rassurer.

228. Le règne de Robert fut troublé par les désordres, et les révoltes de ses fils, qui se soulevèrent à l'instigation de leur mère Constance.

229. Le roi Robert était un prince très-pieux et fort assidu au lutrin. Il était animé d'une charité ardente et naïve, mais peu éclairée. Il ne se contentait pas de servir les pauvres et de leur laver les pieds, il se laissait volontiers voler par eux. Plusieurs seigneurs de sa cour, ayant conspiré contre lui, furent condamnés à mort ; au lieu de les faire conduire au supplice, il les fit disposer aux sacrements et approcher de la sainte table. Lorsqu'ils eurent communié, il leur pardonna, ne voulant pas livrer au bourreau les convives de Jésus-Christ. Ce dernier trait a quelque chose de sublime, mais il eût été assez dangereux de donner souvent aux malfaiteurs un pareil exemple.

230. Ce roi débonnaire mourut en 1031, laissant le trône à Henri, l'un de ses fils, qu'à l'exemple de son père il avait fait sacrer de son vivant.

Exercices sur le règne de Robert le Pieux.

226. — Racontez l'histoire de l'excommunication du roi Robert.

227. — Dites quelle fausse croyance se répandit alors dans le monde chrétien.

228. — Quels événements troublèrent le règne de Robert?

229. — Parlez du caractère et des vertus de ce roi.

230. — Quand mourut le roi Robert ?

HENRI Ier.

(Règne en 1031. — Meurt en 1060.)

231. Le pouvoir royal disparaissait entièrement sous l'influence jalouse du pouvoir des grands vassaux. Le règne de Henri Ier ne fut guère marqué que par la plus épouvantable famine dont le souvenir soit resté dans l'histoire. Durant trois années consécutives, les pluies et les intempéries des saisons empêchèrent les fruits et les grains de mûrir. Il s'ensuivit une disette si horrible, que la chair humaine fut mise en vente dans un marché, et que l'on fut obligé de déterrer les morts pour se nourrir. Les hommes allèrent à la chasse les uns des autres. Pour comble de misère, la mortalité presque générale amena la peste, et enfin les loups et les animaux féroces, aiguillonnés par la faim, se réunirent par bandes et attaquèrent les vivants et les morts, également incapables de

leur résister. Enfin le ciel eut pitié de la France, et la récolte de 1034 égala en abondance celle de trois années ordinaires.

232. Les évêques et le clergé de France entreprirent ensuite d'adoucir les maux que l'anarchie féodale faisait endurer à la société. Chaque seigneur prétendait avoir le droit de se faire justice à main armée, et ce n'étaient par toute la Gaule que pillage, combats, incendies et dévastations. Les évêques parvinrent à établir une sorte de police de guerre qu'on appela la *paix du Seigneur*, et plus tard la *trêve de Dieu*. Par cette règle il fut convenu que, depuis le mercredi soir de chaque semaine jusqu'au lundi matin de la semaine suivante, il y aurait paix et suspension d'armes entre les seigneurs et leurs vassaux; ceux qui contrevenaient à cette décision furent excommuniés. Ainsi l'Église rendit plus tolérable l'ordre social de cette époque et diminua le nombre des crimes.

233. Henri I^er^, après avoir guerroyé sans beaucoup de succès contre quelques grands vassaux, mourut en laissant la réputation d'un soldat courageux, d'un prince juste (1060.) Il avait épousé Anne, fille de Jaroslaw, grand-duc de Russie.

Exercices sur le règne de Henri I^er^.

231. — Quels événements signalèrent les premières années du règne de Henri I^er^ ?

232. — Que fit le clergé pour adoucir les misères de la société et diminuer les guerres féodales ?

233. — Quand mourut Henri I^er^, et quelle princesse avait-il épousée ?

PHILIPPE Ier.

(Règne en 1060. — Meurt en 1108.)

234. Le nouveau roi, Philippe Ier, monta sur le trône en l'an 1060. Il n'était encore âgé que de sept ans. Le royaume, pendant la minorité de ce prince, fut gouverné par le régent Baudouin, comte de Flandre.

235. En l'an 1066, l'un des grands vassaux, Guillaume, duc de Normandie, appelé depuis Guillaume le Conquérant, s'empara de l'Angleterre à la tête d'une armée de Normands. L'Angleterre changea de maîtres; et les seigneurs anglo-saxons, dépouillés violemment de leur héritage, furent exterminés ou réduits à l'humble condition de petits vassaux ou de serfs.

236. Les entreprises des Normands à cette époque sont justement célèbres. Quelques années avant l'expédition de Guillaume le Conquérant, ils avaient soumis la Pouille, chassé les Grecs du royaume de Naples, et conquis la Sicile.

237. Le roi Philippe était trop jeune pour seconder les entreprises de Guillaume, ou pour y porter obstacle. Ce dernier ne cessa point d'ailleurs d'être son vassal quant à la possession du duché de Normandie; mais un vassal plus puissant que son suzerain devait être fort peu disposé à l'obéissance.

238. Au bout de quelques années, Philippe entreprit de susciter des embarras à Guillaume le

Conquérant. Ce dernier, irrité, réclama le Vexin français, et, sur le refus du roi, entra dans ce pays et le mit à feu et à sang. Comme il était à Rouen, gardant le lit et la diète pour diminuer son excessif embonpoint, il échappa à Philippe de dire : *Quand donc ce gros homme accouchera-t-il ?* Guillaume, irrité, lui fit répondre, qu'il *irait faire ses relevailles à Paris avec dix mille lances, en guise de cierges*. Sans doute ce redoutable vassal aurait réalisé sa menace, et peut-être serait-il parvenu à détrôner la race de Hugues Capet, lorsqu'il mourut des fatigues que lui avait causées le siége de Mantes. (1087.)

239. Philippe était indolent, efféminé et livré à ses passions. En 1092, il répudia la reine Berthe, sous prétexte imaginaire de parenté, et épousa Bertrade, qu'il avait enlevée à son mari Foulques, comte d'Anjou. Il fut plusieurs fois excommunié, en punition de ses désordres.

240. L'an 1108, Philippe Ier mourut à Melun, après un règne de quarante-huit ans, l'un des plus longs et des moins glorieux dont l'histoire ait gardé le souvenir.

241. Mais sous ce règne commencèrent les guerres qui portent dans l'histoire le nom de croisades. Jérusalem et le tombeau du Christ étaient au pouvoir des infidèles. Un gentilhomme picard, nommé Pierre l'Ermite, revenant de Palestine, fit un tableau déplorable de la situation des chrétiens dans ce pays. On résolut de s'armer pour leur délivrance et pour l'affranchissement des lieux saints. Les chrétiens de

tous les pays, nobles ou gens du peuple, prirent la croix (1) à la voix du pape Urbain II, qui vint prêcher la guerre sacrée (la croisade) à Clermont, en Auvergne. L'enthousiasme fut universel; on évalue à huit cent mille le nombre de croisés qui partirent pour la Palestine. Le cri, *Dieu le veut !* était le signe de ralliement.

242. Près des trois quarts des croisés périrent en chemin par les maladies, par la faim, par le fer, et trop souvent par l'excès de leurs désordres. Tel fut le sort des premières bandes. (1095.) L'année suivante, l'armée régulière se mit en mouvement. Elle était commandée par Godefroy de Bouillon ; mais ce ne fut que trois ans après que, plusieurs fois décimée par l'ennemi, la misère et le climat, elle parvint à s'emparer de Jérusalem, un vendredi, 15 juillet 1099. La prise de cette cité sainte fut le résultat d'un siége de quarante jours et d'une suite d'assauts formidables. Après ce triomphe, le nombre des croisés était réduit à vingt mille hommes d'armes. L'armée des infidèles, qui défendait la ville, fut massacrée tout entière, et Godefroy de Bouillon, aussi pieux que brave, fut proclamé *roi de Jérusalem*. Il fallut beaucoup de peine pour le déterminer à accepter la couronne royale dans une ville où son Sauveur avait porté une couronne d'épines.

Exercices sur le règne de Philippe Ier.

234 — En quelle année régna Philippe Ier, et qui fut régent durant la minorité de ce roi ?

(1) Placèrent une croix d'étoffe sur leur manteau.

235. — Quel grand événement eut lieu vers cette époque ?

236. — Quelles furent alors les principales entreprises des Normands ?

237. — Quel fut le rôle que remplit alors Philippe Ier ?

238. — Racontez les démêlés qui éclatèrent entre Philippe Ier et Guillaume le Conquérant.

239. — Quel était le caractère de Philippe Ier, et comment ce roi fut-il excommunié ?

240. — Quand mourut ce roi ?

241. — Quelle fut l'origine des croisades ?

242. — Racontez l'histoire de la première croisade et de la prise de Jérusalem par les chrétiens.

GOUVERNEMENT FÉODAL.

SITUATION DE LA FRANCE AU XIIe SIÈCLE.

§ Ier. — *Esquisse géographique.*

243. Les derniers rois carlovingiens possédaient à peine, comme domaine direct, la ville et le territoire de Laon. A l'avénement de Hugues Capet, les provinces qui lui appartenaient à titre de fief formèrent dès lors le véritable royaume de France. Ce royaume comprenait le Maine, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais, presque toute l'Ile de France, et le sud-ouest de la Picardie, jusqu'à la Somme ; mais insensiblement ce royaume, de si faible étendue, fut encore amoindri, et, lorsque mourut Philippe Ier, ses États ne se composaient guère que des comtés de Paris, de Melun, d'Etampes, d'Orléans, de Sens et de Bourges. C'était à peine le vingtième de la France actuelle.

244. Les quatre provinces françaises appartenaient aux grands vassaux, qui les gouvernaient comme autant de souverains, et qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, se bornaient à rendre hommage au roi, leur seigneur (1).

(1) Pour ne point surcharger la mémoire de détails trop arides pour le premier âge, j'ai cru convenable de placer en deux notes le complément de cette esquisse géographique. MM les chefs d'institution apprécieront, d'après le degré d'intelligence ou la faiblesse de l'âge des enfants confiés à leurs soins, s'il conviendra ou non de faire de ces notes l'objet d'une note séparée.

« Les grands vassaux des rois de France étaient :

« Au nord, les comtes de Flandre ;

« Au midi et au levant, les comtes de Champagne, qui possédaient, en outre, les comtés de Blois, de Meaux et de Provins : leurs domaines étaient de beaucoup plus étendus que le royaume proprement dit;

« Au midi, les comtes d'Anjou et du Maine ;

« Au couchant, les ducs de Bretagne, presque indépendants, et les ducs de Normandie, déjà rois d'Angleterre et bien plus puissants que les rois de France.

« Le duché de Bourgogne, situé à l'est, et par delà l'Anjou et la Champagne, était gouverné par un prince capétien.

« Au midi de la Loire, l'ancien royaume d'Aquitaine renfermait quatre grands fiefs, dont la dépendance et le vasselage n'étaient que fictifs, et qui conservaient soigneusement leur nationalité ; c'étaient :

« Les duchés d'Aquitaine et de Gascogne, gouvernés par la puissante maison des comtes de Poitiers ; ils avaient, entre autres vassaux, les comtes de Périgord, les comtes d'Auvergne, les comtes de la Marche, les comtes des Basques, les comtes d'Armagnac, les vicomtes de Béarn et les seigneurs d'Albret ;

« Le comté de Toulouse et le marquisat de Provence étaient sous un même chef ;

245 Au-dessous de ces grands vassaux existaient, ainsi qu'on l'a dit plus haut, un grand nombre d'arrière-vassaux, de comtes, barons et seigneurs de deuxième et troisième ordre, qui leur rendaient hommage et combattaient sous leurs drapeaux.

246. Ces vassaux et arrière-vassaux étaient subordonnés au roi de France. Il y en avait beaucoup d'autres qui rendaient hommage à des souverains étrangers, et qui, conséquemment, ne faisaient point alors partie (ni eux ni leurs peuples) de la nation française. Ainsi, à l'orient de la Meuse, des Vosges et du Rhône, se trouvaient les fiefs du duché de Lorraine et ceux de l'ancien royaume d'Arles, dépendants tous de l'empire d'Allemagne, que gouvernait alors l'illustre race des Hohenstauffen, ducs de Souabe et de Franconie (1).

247. Dans le Midi, plusieurs villes importantes,

« Le comté de Foix ;
« Le Roussillon ;
« Le comté de Barcelone jusqu'à l'Èbre, en Espagne.
« Les fiefs et autres domaines de l'Eglise étaient très-considérables. Beaucoup d'évêques et d'abbés possédaient, tantôt comme suzerains directs, tantôt en partage avec des seigneurs laïques, un grand nombre de comtés, de baronnies et de villes.

(1) « Les royaumes d'Arles et de Bourgogne transjurane étaient distribués en fiefs nombreux, administrés par des seigneurs suzerains laïques ou ecclésiastiques. Vers l'an 995, sous le règne de Rodolphe III, dit le Fainéant, les grands vassaux de la couronne s'étaient révoltés et avaient affermi leur indépendance à l'égard du roi.

« C'est à dater de cette époque que commencèrent à compter dans l'histoire la célèbre maison de Savoie, la

et entre autres Bordeaux, Marseille, Toulouse et Nimes, étaient soumises, sous le protectorat de leurs seigneurs, à un régime municipal presque républicain.

248. En résumé, il convient de ne point perdre de vue qu'à l'époque féodale le royaume n'était qu'un fief de peu d'étendue, situé entre l'Aisne, la Seine et la Loire : il ne comprenait que le quart de la France actuelle. Des trois autres quarts, l'un était soumis à l'Angleterre, l'autre (l'Aquitaine) presque étranger aux événements du royaume, et le dernier (toute la partie orientale des bouches de la Meuse à celles du Rhône) entraîné à la suite de l'empire d'Allemagne, dont il formait une dépendance.

§ II. — *Affranchissement des communes.*

249. Sous les derniers Carlovingiens, la misère des serfs avait été affreuse. Les paysans qui cultivaient les terres pour le compte des seigneurs étaient assujettis aux servitudes les plus pénibles et les plus humiliantes, jusqu'à celle de ne posséder rien en propre, pas même quelquefois leurs enfants, qui étaient considérés comme des troupeaux d'un ordre

maison souveraine de Franche-Comté, la maison souveraine des dauphins de Viennois, comtes d'Albon (le Dauphiné), enfin le comté de Provence, qu'il ne faut pas confondre avec le marquisat de ce nom

« Les archevêques de Lyon, d'Embrun, de Vienne et de Besançon, et plusieurs évêques, parmi lesquels ceux de Grenoble, de Valence et de Die, portaient les titres de princes ou de comtes de l'Empire et exerçaient une juridiction temporelle sur ces villes. »

un peu plus élevé. Les manants ou *villains*, qui formaient le peuple des villes, n'avaient guère été moins à plaindre. Depuis des siècles, ils s'étaient vus assujettis aux vexations les plus dures.

250. Cependant, à mesure que le gouvernement féodal s'établissait d'une manière plus régulière, et faisait succéder l'ordre à la confusion, la situation des populations devint plus tolérable, surtout dans les villes. Les besoins de la guerre et du luxe amenèrent des progrès dans l'industrie et dans le commerce : les marchands et les fabricants s'enrichirent. Vers le même temps, la noblesse s'appauvrissait ou mourait dans les croisades.

251. Devenus riches, les habitants des villes, les manants et les roturiers songèrent à s'entendre pour conserver leurs richesses et pour mettre à couvert du caprice des seigneurs leur honneur et leur vie. Ils se concertèrent, soit pour résister, soit pour se révolter ; ils se constituèrent en bourgeoisie s'administrant elle-même, et ils forcèrent leurs seigneurs à leur délivrer, moyennant une forte indemnité et des redevances fixes, ce qu'on appelait des chartes d'affranchissement Cette révolution, qui s'opéra successivement pendant deux siècles dans les diverses parties de la France, fut désignée sous le nom d'*affranchissement des communes.*

252. Les rois se montrèrent peu disposés à affranchir les communes qui dépendaient de leurs domaines ; mais presque toujours ils favorisèrent l'émancipation de celles qui appartenaient à leurs grands vassaux. Par cette tactique habile, ils créè-

rent en France un pouvoir ami de la royauté, et toujours prêt à prendre parti pour elle contre les seigneurs. C'est ainsi qu'en favorisant la liberté des communes, ils arrivèrent à affaiblir la féodalité et à la dépouiller de ses plus grands priviléges.

253. Dans les campagnes et dans les villages, c'est-à-dire dans la presque totalité du royaume, l'affranchissement des communes ne se fit guère sentir. La classe des paysans et des serfs demeura très-longtemps malheureuse, et complétement assujettie aux seigneurs.

§ III. — *Détails de la chevalerie.*

254. La chevalerie était un ordre militaire, très-célèbre au moyen âge, et qui se recrutait parmi les seigneurs.

Le but avoué de la chevalerie était de servir de tutelle aux opprimés, aux veuves et aux orphelins, et, avant toute chose, de défense et d'appui aux femmes. Le chevalier, armé de pied en cap, suivi de son écuyer, seul ou réuni à d'autres, se présentait partout comme le redresseur des torts et le champion des faibles. La lance à la main et l'écu au bras, il provoquait l'oppresseur à un combat singulier, et sa victoire délivrait le malheureux. Ses principaux devoirs étaient la loyauté, le dévouement aux dames, la fidélité à la parole jurée, la protection accordée aux voyageurs, la courtoisie, le courage, et ordinairement l'accomplissement de certains préceptes religieux, tels que l'assistance à la messe suivie d'offrande, l'abstinence et le jeûne du vendredi.

255. Un chevalier devait combattre à armes égales ; il ne pouvait s'abstenir de la lutte que lorsqu'il avait affaire à plus de trois ennemis. Les chevaliers demeuraient inviolablement fidèles à leur parole : quand les occasions de combat à outrance leur manquaient, ils faisaient diversion à leur humeur belliqueuse par des fêtes appelées tournois. C'étaient des batailles simulées, où l'on ne pouvait se servir que d'armes émoussées. Les chevaliers de toutes les nations s'y rendaient ; et rien de plus ordinaire que d'y voir combattre sans haine et sans colère, dans le seul but de plaire aux dames ou de multiplier les prouesses, des guerriers qui, le lendemain, devaient se trouver sur un champ de bataille plus sérieux, et chercher à s'arracher la vie.

256. Celui qui se préparait à entrer dans la chevalerie était d'abord novice ou *page*, puis il passait par les grades de *bachelier* et d'*écuyer*.

La nuit du jour où il devait être reçu chevalier, le récipiendaire demeurait debout, en tenue de guerre, aux portes d'une église. C'est ce qu'on appelait la *veille des armes*. Au moment de la réception, le plus ancien des chevaliers présents à la cérémonie donnait à son jeune confrère une épée et l'*accolade*, et lui disait : *De par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denis* (ou tout autre saint), *je te fais chevalier*.

La dégradation de tout chevalier félon ou traître était accompagnée de cérémonies infamantes (1).

(1) Malgré les formes religieuses qui semblaient la consacrer, la chevalerie dégénéra presque toujours de

§ IV. — *Langue et dialectes.*

257. Chaque population conquérante qui avait à son tour peuplé ou envahi la Gaule y avait laissé, dans le langage aussi bien que dans les mœurs du pays, des traces de sa domination ou de son passage. De ce mélange de dialectes si peu semblables s'était formée à la longue, sans règles précises, une sorte de langue appelée romane, ou par corruption, *roman*.

258. Cette langue, mélange confus des idiomes celtes, goths et germains, mais généralement conforme au latin par son génie et ses radicaux, se divisa en deux grands dialectes, le roman provençal et le roman wallon, l'un parlé au midi, l'autre dans le nord.

259. Le wallon (welche) participait de la prononciation dure et lourde des Allemands et des Belges; il était parlé à Paris, capitale du royaume, dans les cours célèbres de Normandie, de Bourgogne, de Champagne et de Flandre, et particulièrement en Picardie. Le provençal, gracieux et sonore comme toutes les langues du sud, était en honneur dans les cours d'Arles, de Vienne, de Bordeaux, de Poitiers, de Limoges, de Toulouse et de Barcelone.

260. Les provinces du nord étaient nommées

son but, ou l'exagéra par une exaltation souvent coupable, souvent ridicule. On raconte beaucoup de folies de la chevalerie errante; les chevaliers se laissèrent aller aux plus condamnables excès. L'Eglise ne leur épargna d'ailleurs ni les avertissements ni les anathèmes.

provinces de la langue d'*Oil*, à cause du mot OUI, qui s'y prononçait *oil*. Les provinces du sud étaient appelées provinces de la langue d'*Oc*, parce que le mot OUI y était prononcé *oc*. Ces mots *langue d'Oc*, réunis en un seul, sont demeurés attachés à une portion de l'Aquitaine (le Languedoc) (1).

Exercices sur la situation générale de la France au XIII^e^ *siècle.*

243. — De quelles provinces se composait le domaine royal au XII^e^ siècle?

244. — Quel était le sort des autres provinces françaises ?

245. — Dites quels seigneurs étaient subordonnés aux grands vassaux.

246. — Dites quelques mots des grands fiefs aujourd'hui dépendants de la France, et qui alors étaient étrangers.

247. — Mentionnez l'administration particulière de quelques villes du Midi.

248. — Résumez ce qui précède.

249. — Quelle était, sous les derniers Carlovingiens, la situation du peuple?

250. — Comment cette situation fut-elle améliorée ?

251. — Racontez en quelques mots la révolution connue sous le nom d'*affranchissement des communes.*

252. — Que firent les rois de France pendant ce mouvement, et que gagna la royauté à l'affranchissement des communes?

253. — La situation des paysans et des serfs changea-t-elle?

254. — Qu'était-ce que la chevalerie? Quel était son but? Que devaient faire les chevaliers ?

(1) L'italien était désigné sous la dénomination de *langue de* SI.

255. — Quels étaient les devoirs des chevaliers dans les combats ? Dites un mot des tournois.

256. — Comment était-on revêtu ou dépouillé du grade de la chevalerie ?

257. — Quelle langue fut formée des divers dialectes en usage dans les Gaules ?

258. — Comment le *roman* se divisait-il ?

259. — Où étaient parlés le wallon et le provençal ?

260. — Comment étaient désignées, d'une manière générale, les provinces du nord et celles du midi ?

SUITE DE L'HISTOIRE DES ROIS CAPÉTIENS ET DU GOUVERNEMENT FÉODAL.

—

LOUIS VI, *dit* LE GROS.

(Règne en 1108. — Meurt en 1137.)

261. Louis VI avait trente ans à la mort de son père Philippe Ier. Pendant huit ans il lui fallut combattre sans relâche, et employer toutes les forces de la couronne, quelquefois sans succès, pour réduire à l'obéissance ses vassaux de la banlieue de Paris. Il eut ainsi successivement à combattre les seigneurs de Montmorency, de Corbeil, de Montlhéry, et son propre frère le comte de Mantes. Le seigneur du Puiset, château de la Beauce, provoqua sa colère ; le roi eut besoin de trois ans d'efforts pour le soumettre.

262. Une guerre s'éleva alors entre le roi de France et Henri Ier; roi d'Angleterre, au sujet de la possession de Gisors, que les deux princes se disputaient. Dans l'un des combats qui se renouve-

laient sans cesse, un fantassin anglais saisit le cheval de Louis VI par la bride, et s'écria, en s'efforçant de l'entraîner : *Le roi est pris !* Mais, sans se troubler, Louis leva sa masse d'armes, et d'un coup vigoureux abattit son ennemi, en lui disant : « Ne « sais-tu pas qu'aux échecs on ne prend jamais le « roi ? »

263. Louis VI, ayant été vaincu par les Anglo-Normands à Brenneville, fit appel aux milices de l'Église et des communes et entra à leur tête en Normandie. Ainsi les rois commençaient à s'appuyer sur les communes et à faire alliance avec cette partie de la population, qu'on a désignée plus tard sous le nom de bourgeoisie. La royauté, que les grands vassaux humiliaient et menaçaient, n'eut qu'à se féliciter d'avoir appelé à elle le concours du peuple.

264. Le pape Calixte II se fit médiateur entre Louis VI et Henri Ier. Il vint en France et les réconcilia. Le roi d'Angleterre, qui, comme duc de Normandie, était vassal du roi de France, renouvela son hommage envers son souverain, et les places qui lui avaient été prises lui furent rendues (1).

BIBLIOTHÈQUE

(1) Cette intervention souveraine des papes dans les querelles des rois et des peuples était conforme au droit public de l'époque. De même que le serf relevait de son seigneur, le baron du comte, le comte du roi, les rois relevaient de Dieu. Or, lorsqu'ils venaient à être infidèles à ce redoutable suzerain, le droit féodal, qui punissait les félons et les parjures, leur était naturellement appliqué : Dieu les dépouillait de leurs fiefs comme eux-mêmes dépouillaient leurs vassaux rebelles. Cela ne soulevait aucune difficulté ; c'était la logique

265. Henri V, empereur d'Allemagne, à l'instigation de Henri Ier, roi d'Angleterre, leva une armée, et menaça d'envahir la France. Louis VI en appela de nouveau à ses milices et à ses communes; elles accoururent au secours du roi et de la patrie, et se rangèrent sous l'oriflamme.

266. C'était le drapeau de l'abbaye de Saint-Denis, qui comptait les rois de France parmi ses vassaux. Dans tous les dangers publics on déployait ce saint étendard, dont la seule vue encourageait les gens de guerre. En peu de temps, plus de deux cent mille hommes se trouvèrent réunis autour de Louis le Gros, prêts à marcher contre l'ennemi commun, en poussant ce cri de bataille de nos rois : *Montjoie et Saint-Denis!* Leur attitude épouvanta l'empereur, et la France ne fut point envahie (1124).

267. Louis le Gros, selon l'usage des premiers Capétiens, qui ne trouvaient pas le droit héréditaire assez affermi dans leur famille, fit sacrer de son vivant son fils Louis, dit le Jeune, par opposition avec son père. Il lui fit épouser Éléonore d'Aquitaine, qui apporta en dot à son mari la Guyenne, le Poitou, la Gascogne, la Biscaye, et plusieurs autres provinces situées entre les Pyrénées et la Loire.

féodale dans sa simplicité la plus pure. Et comme Dieu n'intervenait point contre les rois en se manifestant d'une manière sensible aux hommes, c'était le pape, vicaire de Dieu, qui prononçait et faisait exécuter les jugements divins contre les princes révoltés. Telle était la règle politique de ce temps.

268. Louis VI mourut en 1137. Prince entreprenant, guerrier infatigable, il avait trouvé la couronne avilie, il la laissa respectée. Sous son règne, les grands vassaux cessèrent d'être les tuteurs des rois pour en devenir les lieutenants. L'ordre fut rétabli dans l'État, et le peuple commença à jouir en sécurité de quelques droits.

299. Il est juste de remarquer que Louis le Gros ne doit pas avoir tout l'honneur de cette sage politique qui prévalut sous son règne; il faut aussi en faire hommage aux conseils de l'illustre Suger, abbé de Saint-Denis, qui, de précepteur du roi, était devenu son conseiller le plus intime.

Exercices sur le règne de Louis VI.

261. — Racontez les commencements du règne de Louis le Gros.

262. — Parlez de la guerre qui s'éleva entre le roi et Henri ^{er}, roi d'Angleterre.

263. — Que fit Louis V lorsqu'il eut été vaincu?

264. — Comment se termina cette guerre?

265. — Louis VI eut-il une nouvelle guerre à soutenir?

266. — Dites ce qu'était l'oriflamme.

267. — Que fit Louis le Gros pour assurer la couronne à son fils et pour accroître le royaume de son héritier?

268. — Caractérisez ce prince et son règne.

269. — A quel sage ministre doit-on rapporter en partie la gloire de ce règne?

LOUIS VII, *dit* LE JEUNE.

(Règne en 1137. — Meurt en 1180.)

270. Le nouveau roi eut à soutenir une guerre contre Thibaut, comte de Champagne, son vassal rebelle. Ayant mis le siége devant Vitry, il s'en ren-

dit maître et livra aux flammes cette malheureuse ville. Treize cents habitants de tout âge et de tout sexe s'étaient réfugiés dans l'église : ils furent enveloppés par l'incendie et périrent tous d'une manière effroyable. Le spectacle de leurs corps à demi consumés glaça d'épouvante le roi de France : saisi de remords, il songea à faire pénitence et fit vœu de prendre la croix.

271. On venait d'apprendre la prise et la ruine d'Édesse par les musulmans, et le célèbre saint Bernard, abbé de Clairvaux, prêchait une nouvelle croisade. Vainement Suger fit-il ses efforts pour engager Louis VII à ne point partir pour la Palestine ; les conseils de ce ministre ne furent point écoutés. Cependant le roi eut la sagesse de confier à Suger la régence du royaume.

272. L'an 1147, le roi Louis le Jeune et l'empereur Conrad se mirent en route, l'un après l'autre, avec de puissantes armées, pour aller délivrer la terre sainte. Mais cette expédition ne fut pas heureuse ; les croisés tentèrent pour ainsi dire le ciel, en négligeant les précautions les plus simples de la tactique et de la discipline ; ils commirent sur leur route de nombreux désordres qui inspirèrent de la crainte à Manuel Comnène, empereur de Constantinople : ce prince résolut de trahir les armées chrétiennes pour en préserver ses États. Il leur donna des guides infidèles qui les conduisirent dans les déserts de l'Asie Mineure où elles furent presque entièrement détruites par les musulmans.

273. Après d'inutiles exploits et de nombreux

revers, Louis VII revint en France. Comme il avait à se plaindre de la conduite d'Éléonore d'Aquitaine, sa femme, il commit la double faute de la répudier et de lui rendre sa dot, c'est-à-dire plus de la moitié de son royaume. Éléonore épousa alors Henri Plantagenet, héritier du trône d'Angleterre, et déjà maître de la Normandie et de l'Anjou. Cette alliance assura à l'Angleterre une redoutable prépondérance sur la France.

274. Henri Plantagenet étant devenu roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, une guerre éclata entre lui et Louis VII. Les trois fils de Henri II se révoltèrent contre leur père, et le roi de France les assista dans cette lutte criminelle. Les enfants rebelles furent vaincus, et la paix intervint entre les deux rois.

275. Louis VII mourut en 1180, laissant après lui la réputation d'un chevalier intrépide, d'un chrétien pieux et d'un mauvais politique.

Exercices sur le règne de Louis le Jeune.

270. — Quel événement signala le commencement du règne de Louis VII ?

271. — Louis VII donna-t-il suite au vœu qu'il venait de faire?

272. — Racontez la croisade qui eut lieu sous ce prince.

273. — Dites quelques mots du divorce de Louis VII.

274. — A quelle guerre Louis le Jeune prit-il part ensuite ?

275. — En quelle année mourut ce roi ?

PHILIPPE II, *surnommé* AUGUSTE.

(Règne en 1180. — Meurt en 1223.)

276. Philippe II, que ses contemporains surnommèrent Auguste, succéda, en 1180, à Louis le Jeune, dont il était le fils. Il épousa Isabelle de Hainaut, et par cette alliance il agrandit le royaume, dont les limites, vers le nord, furent reculées jusqu'à la Somme.

277. Philippe Auguste publia de sévères édits contre les juifs : il les chassa de son royaume, confisqua leurs immeubles, et leur enjoignit de vendre leurs meubles dans un court délai. Ces mesures rigoureuses, qui n'obtinrent pas l'assentiment de tout le clergé, puisque plusieurs prélats intercédèrent en faveur des proscrits, furent provoquées par de nombreuses exactions que les juifs exerçaient envers les chrétiens.

278. Le roi, aidé des milices des communes, eut ensuite à exterminer des bandes de brigands appelés *routiers* ou *cottereaux*, qui désolaient son royaume.

279. Philippe Auguste adopta la politique de son père à l'égard du roi d'Angleterre, et soutint dans leurs révoltes Henri au Court Mantel, Geoffroy et Richard, fils de ce malheureux prince. Cette longue querelle dura quinze ans.

280. Vers cette époque, l'attention des rois chrétiens fut appelée sur des calamités qui désolaient la terre sainte. Le célèbre Saladin, sultan d'Égypte, s'était rendu maître de la Judée, et avait remporté sur les fidèles la bataille de Tibériade. Il poursui-

vait ses succès, incendiant les villes, renversant les autels, et faisant mettre à mort ses captifs. Après avoir enlevé la vraie croix, il assiégea et prit Jérusalem.

281. Une troisième croisade fut prêchée. Philippe Auguste et Henri II, qui vivait encore (1188), se croisèrent : ce dernier étant mort, Richard, dit Cœur-de-Lion, son fils et son successeur, imita son exemple. Quiconque ne prit pas parti à l'expédition fut obligé d'y contribuer en donnant le dixième de ses revenus ; c'est ce qu'on appela la *dîme saladine*.

282. La jalousie, l'ambition et les querelles des rois chrétiens contribuèrent à faire échouer la croisade : la guerre et les maladies firent le reste. L'armée d'Allemagne fut en partie détruite, et l'empereur Frédéric périt misérablement. Richard Cœur-de-Lion, homme d'une bravoure incomparable, mais orgueilleux et dur, se brouilla avec Philippe Auguste. La prise de Ptolémaïs fut à peu près le seul avantage signalé que les croisés obtinrent. Jérusalem demeura au pouvoir des infidèles, et les princes chrétiens revinrent en Europe.

283. Isabelle de Hainaut étant morte, Philippe Auguste épousa Ingeburge, princesse de Danemark. C'était une femme vertueuse et belle. Cependant Philippe conçut pour elle une insupportable aversion, et, contre toutes les lois divines, il répudia Ingeburge pour épouser Agnès de Méranie. La malheureuse Ingeburge, du fond de sa prison, implora Innocent III, qui occupait alors la chaire pontificale.

Le pape excommunia Philippe Auguste et mit le royaume en interdit. Philippe, prince orgueilleux et passionné, prolongea sa résistance ; mais enfin, ému des calamités qu'elle attirait sur ses peuples, il se soumit, et renvoya Agnès de Méranie. Une quatrième croisade avait eu lieu durant cette période; mais comme Philippe Auguste était encore sous le poids des foudres de l'Église, il ne put y prendre part.

284. Richard Cœur-de-Lion était mort, laissant la couronne à son frère Jean Sans-Terre. Celui-ci poignarda son neveu le jeune Arthur, duc de Bretagne, pour mieux le dépouiller de son héritage. Philippe Auguste saisit avec empressement cette occasion pour exercer contre le meurtrier une justice qui était d'accord avec les intérêts de son ambition. Il cita Jean devant la cour des pairs de France, pour y répondre de son crime. Le roi d'Angleterre, prévoyant une condamnation certaine, refusa de comparaître, et fut jugé comme traître et félon. L'arrêt le condamna en outre à perdre toutes les terres qu'il tenait en hommage. C'était le dépouiller, d'un seul coup, de toutes les provinces qu'il possédait en France. Philippe Auguste se mit en devoir d'exécuter cette disposition, réunit à son royaume le Poitou, l'Anjou et la Touraine, et successivement le Maine et toutes les terres que Jean possédait au midi de la Loire, à l'exception de la Guyenne qui resta anglaise. La Bretagne fut laissée à la jeune Alix, sœur d'Arthur ; mais cette province fut déclarée vassale du royaume de France.

285. Ces conquêtes importantes ne s'opérèrent pas sans effusion de sang. Lorsque la paix fut rétablie, Philippe Auguste en profita pour fonder des établissements utiles et affermir son pouvoir. Il fit paver deux grandes rues qui traversaient Paris, et entoura cette capitale d'une enceinte de remparts. L'attention de ce prince se portait à la fois sur les détails et sur l'ensemble de son gouvernement : réprimant les envahissements des seigneurs, contenant dans de justes bornes les juridictions ecclésiastiques, fortifiant le pouvoir royal par des institutions nouvelles et favorisant les progrès encore incertains de la littérature.

286. La portion de l'Aquitaine à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom de Languedoc était alors le foyer des plus détestables hérésies. Le pape Innocent III, pour en arrêter les progrès, prêcha une croisade. Les sectaires (dont les erreurs rappelaient celles des ariens et des manichéens) portaient le nom d'*Albigeois*, parce que le diocèse d'Albi les comptait en plus grand nombre.

287. Raymond VI, comte de Toulouse et chef des Albigeois, ayant fait assasiner Pierre Castelnau, légat du pape, qui venait de l'excommunier, une multitude de seigneurs français, anglais, allemands, se croisèrent contre lui. Leur armée, forte de plus de cinquante mille hommes, et commandée par Simon de Montfort, entra en Languedoc.

288. La croisade contre les Albigeois fut une période sanglante, où les instincts de races se mêlaient aux intérêts religieux, pour en faire de part

et d'autre une guerre d'extermination. Des excès épouvantables furent commis ; il y eut des massacres et des exterminations à jamais déplorables. Le nom de la religion était invoqué par les auteurs de ces barbaries ; mais la religion de Jésus-Christ, toute de mansuétude et de charité, réprouve les crimes commis en son nom.

289. La croisade fut signalée par la célèbre bataille de Muret, où quinze cents croisés commandés par Simon de Montfort mirent en déroute soixante à quatre-vingt mille soldats de l'hérésie. (1213.) Cette victoire porta un coup mortel aux Albigeois. Au bout de quelques annés, leur pays fut entièrement soumis ; mais il avait été inondé de sang et couvert de ruines.

290. Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, réussit à armer contre Philippe Auguste les souverains les plus puissants de l'Europe, au nombre desquels figuraient l'empereur d'Allemagne Othon IV, les comtes de Flandre et de Hollande, les ducs de Lorraine, de Brabant et de Saxe. Ces princes, réunis à l'Angleterre, se coalisèrent pour abaisser la puissance naissante de la France. L'armée des confédérés était forte de cent cinquante mille hommes : celle de Philippe Auguste comptait à peine soixante mille combattants.

291. Les deux armées se rencontrèrent, le 27 juillet 1214, à Bouvines, entre Lille et Tournay. La victoire fut de part et d'autre vaillamment disputée. Philippe Auguste paya bravement de sa personne et courut les plus grands dangers; l'élite de

sa noblesse se conduisit avec un brillant courage ; mais rien n'égala l'ardeur et le dévouement des milices fournies par les communes. Chacun fit son devoir ; et les confédérés, taillés en pièces, furent réduits à fuir devant l'oriflamme. Jamais victoire ne fut plus nationale et n'excita un plus vif enthousiasme.

292. Philippe Auguste mourut en 1223. Ce fut un roi habile et ferme. Sous son règne, la France cessa d'être un État fédératif, pour devenir une monarchie féodale. La féodalité eut vraiment un chef, non plus seulement de nom, mais réel, mais fort ; un chef qui attirait à lui le pouvoir législatif, qui s'arrogeait des attributions judiciaires, posait ou changeait les bases de l'administration publique, et faisait sentir son action royale de l'Escaut au Rhône, des bouches de la Somme à celles de la Charente.

Exercices sur le règne de Philippe Auguste.

276. — En quelle année régna Philippe Auguste, et qui épousa-t-il ?

277. — Parlez des édits de Philippe II contre les juifs.

278. — Quelle expédition entreprit ce roi à l'extérieur du royaume ?

279. — Quelle politique suivit ce roi à l'égard du roi d'Angleterre ?

280. — Quels événements se passaient alors dans la terre sainte ?

281. — Racontez les préparatifs qui se firent en vue d'une nouvelle croisade.

282. — Quelles causes firent échouer cette croisade ?

283. — Racontez les événements qui eurent lieu à l'occasion de l'excommunication lancée contre Philippe Auguste.

284. — Comment Philippe Auguste enleva-t-il au roi d'Angleterre le Poitou et d'autres provinces françaises ?

285. — Que fit le roi pendant la paix ?

286. — Racontez l'origine de la guerre des Albigeois.

287. — A quelle occasion commença la croisade contre les Albigeois ?

288. — Que faut-il penser des événements qui signalèrent cette guerre ?

289. — Quelle bataille signala la croisade contre les Albigeois ?

290. — Dites quelle nouvelle coalition Jean Sans-Terre suscita contre la France.

291. — Racontez la bataille de Bouvines.

292. — Quand mourut Philippe-Auguste, et que faut-il penser de son règne ?

LOUIS VIII, *dit* LE LION.

(Règne en 1223. — Meurt en 1226.)

293. Louis VIII est le premier roi de la troisième race qui n'ait point été sacré du vivant de son père: la royauté héréditaire était désormais bien affermie.

294. Le courage de ce prince lui mérita le surnom de Lion. Sous le règne de son père, il était entré à Londres à la tête d'une armée victorieuse. A peine parvenu au trône, il refusa de rendre la Normandie à Henri III, roi d'Angleterre, et se hâta, au contraire, de conquérir le Poitou, dont son père ne s'était point assuré la possession. Il se préparait ensuite à poursuivre le cours de ses succès en Aquitaine, mais il en fut détourné par les soins d'une croisade contre les Albigeois. Cette expédition ne fut point heureuse ; la prise d'Avignon par le roi Louis VIII en fut l'événement le plus considérable. Les chaleurs occasionnèrent dans l'armée une épidémie meurtrière.

295. A son retour dans ses États, le roi mourut en Auvergne. (1226.) Prince chaste et pieux, et digne d'avoir eu pour fils le plus saint de nos rois.

Exercices sur le règne de Louis VIII.

293. — En quelle année Louis VIII monta-t-il sur le trône, et quelle remarque peut-on faire au sujet de son avénement?

294. — Racontez les principanx événements du règne de Louis VIII ?

295. — Quand mourut ce roi ?

LOUIS IX, *dit* SAINT LOUIS.

(Règne en 1226. — Meurt en 1270)

296. Le nouveau roi était à peine âgé de douze ans. Sa minorité fut très-orageuse. La reine-mère, Blanche de Castille, s'était attribué la régence ; mais les grands feudataires, impatients de reprendre la place dont la politique ferme et habile de Philippe Auguste les avait fait descendre, entreprirent de confier la direction du jeune prince et l'administration du royaume à Philippe Hurepel, comte de Boulogne et oncle du roi. C'était, pour la féodalité, une tentative d'émancipation: elle n'eut aucun succès. La reine déjoua successivement, par la force de ses armées ou par l'adresse de ses mesures, les agressions ou les intrigues des grands vassaux ligués contre elle. Parmi ces derniers, l'histoire doit mentionner en première ligne Thibaut VI, comte de Champagne, l'un des plus puissants princes français.

297. Les grands intérêts politiques de la France n'empêchèrent pas Blanche de Castille de veiller

avec un soin pieux et maternel à l'éducation du jeune roi ; elle s'attacha surtout à former son âme à l'amour de Dieu et à lui inspirer l'horreur du mal. Elle lui répétait souvent : « Beau et doux fils, « rien au monde ne m'est plus cher que vous ; « mais préfère vous perdre mort, que soyez enta- « ché d'un seul péché mortel. » Le cœur de Louis était fait pour de pareilles leçons : habitué dès sa plus tendre enfance à pratiquer les devoirs de la religion, à mortifier ses penchants, et à exercer la charité envers les pauvres, frères de Jésus-Christ et les nôtres, il croissait en douceur, en piété et en sagesse.

298. Louis IX, ayant atteint l'âge de vingt et un ans, continua de partager avec sa mère l'exercice du pouvoir souverain. Il eut à contenir ses vassaux rebelles, et entreprit une expédition contre l'un deux, Hugues, comte de la Marche : ce dernier avait pour auxiliaires l'armée anglaise et le comte de Poitou. Louis IX enleva plusieurs places à ses ennemis, et, après s'être couvert de gloire au pont de Taillebourg, remporta une victoire décisive sous les murs de Saintes. Les vassaux révoltés rentrèrent alors dans le devoir.

299. Les Barbares de l'Asie avaient de nouveau envahi la Palestine et y exerçaient d'affreux ravages. Le tombeau du Sauveur avait été profané, les chrétiens mis à mort, les cendres des martyrs jetées au vent. Quand la nouvelle de ces désastres épouvanta la France, saint Louis était atteint d'une maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau; il fit

vœu de prendre la croix. Après sa guérison, il se disposa à accomplir sa promesse. Les préparatifs de la croisade durèrent trois ans. Au départ du roi, sa mère, la reine Blanche, fut déclarée régente.

300. Quand la flotte parut sur les côtes d'Égypte en face de Damiette, les mulsulmans tentèrent de s'opposer au débarquement des croisés ; mais Louis IX et ses chevaliers se jetèrent à la mer, et, ayant de l'eau jusqu'à l'épaule, abordèrent courageusement au rivage. Damiette fut contrainte de se rendre, après un combat meurtrier. Le pieux roi entra dans la ville pieds nus, rendant grâce à Dieu, et accompagné processionnellement des princes, des princesses et de son armée.

301. Cependant les infidèles revenaient à la charge : ils firent éprouver de grandes pertes à l'armée française. D'un autre côté, cette armée, malgré l'exemple et les ordres du roi, s'était abandonnée à la débauche. Dieu étendit sur elle sa colère ; une maladie contagieuse la dévora en partie : et le roi étant tombé malade en visitant les hôpitaux, les débris du camp, et saint Louis lui-même, furent enveloppés et faits prisonniers. (1250.)

302. Le malheur élève les âmes pieuses. Louis se montra encore plus grand dans les fers que sur le trône. Les mameluks ne se lassaient point d'admirer sa magnanimité, sa patience et son courage. Quoique vaincu, il leur parlait en maître. Calme et résigné, il adressait ses prières à Dieu et donnait ses ordres aux hommes. Plusieurs fois les mahométans menacèrent sa vie, mais jamais ils ne firent

fléchir son courage. Ravis d'étonnement, ces Barbares offrirent à Louis de régner sur eux ; il refusa. Cependant chaque jour une partie de l'armée était lâchement égorgée. Comme on proposait au roi de lui rendre la liberté, et de délivrer ses troupes moyennant une rançon énorme, il offrit Damiette pour sa propre liberté, et de l'argent pour celle de ses soldats, déclarant qu'un roi de France ne se rachetait pas à prix d'or. Ses conditions furent enfin acceptées, et l'armée obtint sa délivrance.

303. La reine Blanche étant morte, Louis revint en France. Pendant son absence, des bandes de brigands, appelées *pastoureaux*, avaient troublé le royaume; mais la reine-mère avait fait sévère justice de ces hordes.

304. Saint Louis, de retour dans son royaume, voulut mettre un terme à la rivalité naissante de la France et de l'Angleterre. Pour y parvenir, il restitua à Henri III le Périgord, le Limousin, l'Agénois, et une portion du Quercy et de la Saintonge, ne lui demandant en retour que de renoncer pour toujours à ses prétentions sur la Normandie et la Touraine. On a blâmé ce traité, et il est juste de reconnaître que l'Angleterre en profita plus tard contre la France.

305. Saint Louis publia des édits qui, sous le nom d'*Établissements*, sont célèbres dans l'histoire. Ce roi eut pour objet d'introduire des changements importants dans l'administration et dans les lois. Le régime féodal était encore trop puissant pour

être détruit ; saint Louis se borna à le régulariser, et à le renfermer dans de justes bornes. Il proscrivit les combats particuliers ; il réforma sagement les ordonnances judiciaires ; il organisa les métiers et les professions industrielles ; il publia des édits rigoureux contre les hérétiques et les blasphémateurs.

306. Les soins d'un vaste royaume n'empêchaient pas Louis de se montrer aussi grand saint que grand roi. Livré aux pieuses pratiques de la mortification et de la prière, il passait, agenouillé au pied des autels, sur le pavé, les heures que le souci des affaires ne remplissait pas. Le vainqueur de Taillebourg, de la Mansoûrah et de Damiette l'homme que les empereurs et les rois prenaient pour arbitre, portait une discipline et un cilice, comme le plus obscur des pénitents ; il jeûnait avec une rigueur extrême, et observait scrupuleusement l'abstinence durant quatre jours de chaque semaine. Il nourrissait une grande quantité de pauvres ; et les veilles de grandes fêtes, pour plus de charité, il les servait lui-même à table, se tenant quelquefois à genoux, particulièrement le samedi.

307. Miséricordieux envers les pauvres, le saint roi était sévère pour les méchants, quel que fût leur rang, de quelques prières qu'on usât envers lui. Il faisait punir sans pitié les seigneurs coupables de déprédations ou de meurtres, et souvent ses frères eux-mêmes trouvèrent en lui un obstacle à leurs désirs. Le plus obscur artisan n'implora jamais en vain sa justice. Tout le monde sait (et c'est une des

plus touchantes traditions de la monarchie) qu'il jugeait lui-même les querelles de ses sujets, n'ayant pour trône et pour prétoire qu'un chêne de la forêt de Vincennes, au pied duquel il était assis, pour gardes que l'amour de son peuple.

308. Les souffrances de la Palestine et des chrétiens de l'Orient avaient redoublé. Louis conçut le projet d'une nouvelle croisade. La flotte des croisés, commandée par saint Louis, partit d'Aigues-Mortes et cingla vers Tunis. Les chrétiens s'emparèrent de l'ancienne Carthage, et le drapeau de France flotta sur cette terre, consacrée par les cendres de tant de héros et de tant de martyrs. Ce fut la seule conquête. Sous les murs de Tunis vainement assiégée, une maladie contagieuse, causée par l'ardeur du climat et les fatigues de la guerre, décima l'armée française.

309. Enfin, le roi lui-même fut atteint de la fièvre mortelle. Il mourut couché sur la cendre, revêtu d'un cilice, et donnant l'exemple de la plus humble soumission aux volontés de Dieu : ce fut en prononçant ces paroles du Psalmiste : « Seigneur, j'en-« trerai dans votre maison, je vous adorerai en « votre saint temple, » qu'il rendit l'âme le 25 août 1270. L'Église l'a mis au rang des saints.

Exercices sur le règne de saint Louis.

296. — Quels événements signalèrent la minorité de Louis IX ?

297. — Comment Blanche de Castille forma-t-elle le cœur de son fils ?

298. — Quelle guerre Louis IX eut-il d'abord à soutenir ?

299. — Racontez l'origine de la première croisade, à laquelle saint Louis prit part.

300. — Racontez la prise de Damiette.

301. — Que se passa-t-il ensuite ?

302. — Racontez la captivité de Louis IX.

303. — Quels événements avaient troublé le royaume?

304. — Quel traité Louis IX conclut-il avec l'Angleterre ?

305. — Mentionnez les *établissements* et les réformes de toute nature que la France dut à saint Louis.

306. — Parlez de la piété et de la charité de ce roi.

307. — Parlez de la justice de saint Louis.

308. — Racontez en peu de mots la dernière croisade qui eut lieu sous ce règne.

309. — Comment mourut saint Louis?

PHILIPPE III, *dit* LE HARDI.

(Règne en 1270. — Meurt en 1285.)

310. Philippe III, fils de saint Louis, fut proclamé roi devant Tunis. Il conclut avec les infidèles une trève de dix ans, qui lui permit de revenir en France.

311. Charles d'Anjou, frère de saint Louis, régnait à Naples; mais la domination des Français était odieuse aux Siciliens. Le lundi de Pâques de l'an 1282, au moment où les vêpres sonnaient à la cathédrale de Palerme, un soldat français osa porter brutalement la main sur une Sicilienne qui se rendait à l'église. Aux cris de la personne outragée, la populace massacra l'auteur de l'insulte. Ce meurtre servit de signal à une vaste extermination. Dans toute la ville et sur tous les points de la Si-

cile, les Français, sans distinction d'âge et de sexe, furent mis en pièces ; il en périt, dit-on, plus de vingt mille. Le résultat de ce massacre, connu dans l'histoire sous le nom de *Vêpres siciliennes*, fut la perte de la Sicile, enlevée à la domination de Charles d'Anjou, et livrée à son rival Pierre d'Aragon. Philippe III crut de son honneur de soutenir la dynastie capétienne établie à Naples, et il s'ensuivit une guerre qui troubla l'Italie, la France et l'Espagne.

312. La mort de plusieurs princes et grands vassaux de la couronne rendit le roi héritier des comtés de Valois, de Toulouse et d'Auvergne. Par le mariage de l'un de ses fils, Philippe III assura à ses successeurs la possession de la Champagne, le plus puissant fief du royaume. Ainsi la France s'agrandissait depuis trois siècles. A la place du chétif domaine de Hugues Capet et de ses fils, le pouvoir royal avait successivement formé un vaste royaume qui s'étendait des Pyrénées à la Meuse, et de la Somme au Rhône.

313. La royauté continuant à s'appuyer sur les classes moyennes afin de contre-balancer le pouvoir des grands, Philippe III avait pour premier ministre un barbier, nommé Pierre de la Brosse. Cet homme attira sur lui de graves inimitiés : on l'accusa d'avoir empoisonné le fils aîné du roi, et on demanda à la sorcellerie la preuve de ce crime. La Brosse fut jugé par ses ennemis, et pendu au gibet de Montfaucon. On ne sait s'il fut réellement coupable. Il eut au moins le grave tort d'imputer

la mort du prince à la reine Marie de Brabant.

314. Philippe III mourut à Perpignan en 1285 ; il était âgé de quarante ans, et en avait régné quinze.

Exercices sur le règne de Philippe le Hardi.

310. — Que fit le roi Philippe III à son avènement ?

311. — Racontez l'événement connu dans l'histoire sous le nom de Vêpres siciliennes.

312. — Comment fut augmenté le territoire du royaume ?

313. — Qu'était Pierre de la Brosse, et comment mourut-il ?

314. — En quelle année mourut Philippe III ?

PHILIPPE IV, *dit* LE BEL.

(Règne en 1285. — Meurt en 1314.)

315. Dès le commencement du règne de Philippe le Bel, des hostilités éclatèrent entre lui et Édouard Ier, roi d'Angleterre ; elles eurent lieu en Guyenne, province qui était alors anglaise. Philippe s'empara de quelques portions de ce pays.

316. Le comte de Flandre s'était ligué avec Édouard ; Philippe s'empara de sa personne par trahison, et envahit ses États. Les Flamands se révoltèrent ; les ouvriers et les artisans prirent les armes pour la liberté de leur patrie ; les riches communes de Flandre suivirent l'impulsion et armèrent leurs milices. Le prince Robert, comte d'Artois, conduisit contre elles ciuquante mille hommes, l'élite de la chevalerie française. Cette brillante armée vint trouver la mort ou la honte au pied des murs de Courtray, dans des fossés bourbeux qui servaient de retranchement aux bourgeois de Flandre. (1302.)

317. Deux ans après, Philippe IV prit une éclatante revanche à la journée de Mons-en-Puelle ; les Flamands vaincus obtinrent la paix à des conditions honorables.

318. De graves démêlés éclatèrent entre le roi de France et le pape Boniface VIII. C'était le moment où les pouvoirs temporel et spirituel, longtemps confondus ou mal définis, luttaient l'un contre l'autre. Le roi de France, orgueilleux et avare, voulait, malgré les injonctions du pape, soumettre à quelques contributions fiscales les ecclésiastiques de son royaume ; le pontife, incapable de plier, ordonnait au clergé de France de refuser tout impôt levé sans son consentement. Philippe ne tarda pas à donner au saint-père d'autres sujets de plaintes : le pape l'excommunia, mais sa bulle fut brûlée par ordre du prince. Le pape réunit un concile pour mettre un frein aux prétentions du roi ; celui-ci, voulant chercher de son côté un appui assez fort pour le soutenir dans cette lutte, assembla une sorte de parlement national qui rappelait les anciens champs de mai, et se composait non-seulement de seigneurs et d'évêques, mais encore de députés envoyés par les communes. Ce fut la première fois que ces assemblées, qui prirent le nom d'*états du royaume* ou *états généraux*, furent convoquées par nos rois (1302.)

319. Les états généraux prirent parti pour le roi et déclarèrent sa cause juste ; mais leur décision n'empêcha pas un grand nombre d'évêques, archevêques ou abbés, de se rendre à Rome pour y assister au concile. Philippe le Bel fit saisir le temporel de

ces prélats. Le pape persista plus que jamais dans la ligne qu'il avait suivie, et, loin de faire une seule concession, lança contre le roi et le royaume les foudres de l'Église. Les états, assemblés de nouveau, protestèrent avec véhémence contre les volontés du pape.

320. Le pape ayant, pour la première fois, excommunié son ennemi, celui-ci assembla ses barons, et obtint une sentence contre le souverain pontife. Puis il envoya Nogaret et Colonna pour se saisir de la personne de Boniface. Ces deux ministres de sa fureur se livrèrent contre le pape à de criminelles violences : l'un d'eux osa le frapper au visage avec un gantelet de fer. Boniface fut délivré par le peuple; mais il mourut d'une fièvre ardente, causée par ces lâches traitements.

321. Philippe le Bel, pressé par des besoins d'argent et aiguillonné par son avarice, donna le funeste exemple d'altérer les monnaies, en changeant, par ordonnance, la valeur de celles qui avaient cours. Cette résolution tyrannique souleva des mécontentements qui furent comprimés par des supplices.

322. L'ordre des templiers, chevaliers qui joignaient à ce caractère militaire celui de moines, avait été autrefois institué pour la défense de la terre sainte : dans l'origine, cet ordre avait rendu de grands services, mais depuis longtemps il était décrié par son avarice et par ses débauches. Le mystère de leurs crimes ayant été publiquement révélé, les templiers furent arrêtés et emprisonnés en France, en Allemagne et sur plusieurs autres

points de l'Europe. Après une enquête qui dura plusieurs années, le pape Clément V porta l'affaire au concile de Vienne, et là, en présence du souverain pontife, du roi de France, de ses frères, l'abolition de l'ordre fut résolue. (1312.)

323. Un grand nombre de templiers périrent par le supplice du feu, entre autres Jacques Molay, grand maître de l'ordre, et le commandeur de Normandie. Les prieurs de France et d'Aquitaine, également condamnés, se sauvèrent par l'aveu de leurs crimes; mais le grand maître et le commandeur protestèrent avec énergie, jusqu'au dernier moment, de leur innocence et de celle de l'ordre. Ils rétractèrent, comme beaucoup d'autres templiers suppliciés, les aveux qu'ils avaient faits lors de l'enquête, en assurant qu'ils ne s'étaient accusés que vaincus par les horreurs de la torture.

324. Philippe le Bel mourut en 1314. Sous son règne, la ville de Lyon fut réunie à la France.

Exercices sur le règne de Philippe le Bel.

315. — En quelle année régna Philippe le Bel, et quels furent les premiers événements de ce règne ?

316. — Racontez la défaite des Français devant Courtray.

317. — Philippe le Bel prit-il sa revanche ?

318. — Parlez des démêlés de ce roi et du pape Boniface VIII.

319. — Que firent les états généraux, et qu'advint-il ensuite ?

320. — Comment se terminèrent ces funestes démêlés?

321. — Que fit le roi pour se procurer de l'argent ?

322. — Dites un mot des templiers et de l'abolition de cet ordre.

323. — Racontez le châtiment des templiers.

324. — Quand mourut Philippe le Bel ?

RÉGIME DES ÉTATS GÉNÉRAUX ET DES PARLEMENTS.

INSTITUTIONS, MŒURS ET COUTUMES DES FRANÇAIS (XIII^e ET XIV^e SIÈCLE.)

§ I^er. — *Organisation sociale et politique.*

325. De son institution légale sous Charles le Chauve, jusqu'à son déclin sous Philippe le Bel, le gouvernement féodal a duré plus de quatre siècles, qui, eux aussi, ont eu leur part de gloire. Ils ont vu successivement s'accomplir les croisades et l'affranchissement des communes; ils ont vu naître la chevalerie, la langue, les littératures populaires, le commerce et l'industrie; l'intelligence humaine a fait des efforts prodigieux ; la chaire a brillé d'un vif éclat ; l'Église a eu des saints, des confesseurs et des chefs illustres. L'ère de la féodalité a donc le droit d'occuper une place considérable dans nos annales.

326. Mais le régime féodal froissait les instincts d'égalité, qui sont très-vivaces dans la nation française : chaque homme trouvait au-dessus de lui un maître, dont il apercevait les vices ou les infirmités, et sous la tyrannie duquel il devait se courber. Cette situation faisait sentir à chaque instant aux vassaux et aux serfs la honte de leur asservissement et de leur dépendance. On aimait le roi, qui était loin, qui, au besoin, pouvait protéger contre les abus de

l'autorité féodale; mais on craignait ou l'on haïssait le seigneur suzerain, le maître immédiat. C'est pour cela que le régime féodal ne cessa d'être détesté et impopulaire.

327. Les *états généraux*, qui, dès l'aurore du XIVe siècle, concoururent, avec la royauté, à la confection des lois et au gouvernement de la France, étaient des corps politiques composés des députés des trois ordres, savoir : de la noblesse, du clergé, et des communes ou *tiers état*. Les rois ne convoquaient les *états généraux* que selon *leur bon plaisir*, c'est-à-dire aussi rarement que possible. Les députés des communes ou le *tiers état* étaient, de leur nature, les alliés de la couronne contre les deux autres ordres, particulièrement contre la noblesse.

328. Les états généraux, comme institution politique, n'entrèrent jamais bien avant dans les mœurs de la France. La noblesse, autrefois toute-puissante, n'aima jamais ces assemblées, où elle n'avait qu'un tiers de pouvoir; le clergé enfin, qui avait ses synodes particuliers ou généraux, attachait fort peu de prix à ces réunions mixtes; il leur préférait les conciles, où les intérêts de la religion étaient moins mêlés de passions humaines. Ajoutons que les états généraux n'étaient point convoqués pour tout le royaume ; on tenait ordinairement à part les états de la langue d'Oil (France septentrionale) et ceux du Midi ou de la langue d'Oc. Les premiers avaient même seuls un véritable caractère politique.

329. Les ordres délibéraient séparément, et

c'était encore une cause d'impuissance. Pour qu'une résolution fût adoptée, il fallait qu'elle eût l'assentiment du clergé, de la noblesse et du tiers (des communes) ; et l'on sent que, les intérêts de ces grandes classes étant souvent opposés, il n'était point facile d'obtenir leur accord.

§ II. — *Usages militaires.*

330. Les croisades virent naître l'usage des armoiries. Ces nombreux chevaliers qui, de tous les points de l'Europe, étaient accourus en Orient, suivis de leurs vassaux, avaient besoin pour se reconnaître sous les armes, d'adopter certaines marques distinctives. Chaque seigneur mit donc un emblème particulier sur sa bannière ou sur son écu ; ce fut l'origine du blason.

331. Les guerriers marchaient à l'ennemi en entonnant des chants de guerre, selon l'usage des anciens peuples septentrionaux. Les armes offensives étaient l'arc, l'arbalète, la fronde, le poignard, l'épée, la lance, l'épieu, la massue armée de boulets de fer, le mail ou marteau ; les armes défensives étaient le heaume ou casque, le haubert, le bouclier et la cuirasse. Pendant les siéges on employait de part et d'autre le pierrier ou mangonneau, machine qui lançait au loin d'énormes quartiers de roches ou de simples pierres.

§ III. — *Littérature. — Arts.*

332. Le XII^{e} siècle avait produit saint Bernard et Abélard : le premier, grand, vrai et profond ;

l'autre, rhéteur habile et logicien subtil. Le XIII^e^ siècle vit briller saint Dominique dans la chaire, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure dans la science chrétienne, Albert le Grand, Roger Bacon et Scott dans la science profane, Pierre Fontaine dans l'art du jurisconsulte. Ouvert par Villehardoin, Guillaume le Breton, Guillaume de Tyr et Rigord, il fut dignement fermé par Guillaume de Nangis et le sire de Joinville.

333. Le XVI^e^ siècle fut signalé par l'apparition de Dante en Italie, et par la publication de l'admirable livre de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

334. Il existait alors une foule de poëtes populaires cultivant la « gaie science. » Les troubadours, les trouvères, et avec eux les ménestrels ou jongleurs formaient une sorte de chevalerie errante littéraire : ils parcouraient les châteaux et les provinces, récitant leurs naïves ballades ou s'accompagnant de la harpe. Partout sur leur passage ils étaient accueillis avec faveur, souvent avec enthousiasme.

335. Le moyen âge est célèbre par les nombreux romans ou fabliaux qui parurent alors, et dont la noblesse faisait ses délices. L'Église s'éleva vainement contre l'esprit de licence ou de mollesse qui dominait dans ces ouvrages.

336. L'usage du papier n'étant point encore connu ou n'étant devenu un peu général que vers la fin du XIV^e^ siècle, on écrivait sur l'écorce du papyrus, et plus communément sur du parchemin. Les livres étaient alors aussi chers que rares.

L'imprimerie n'existait pas, et on n'avait d'autres ressources que de copier à la main les ouvrages dont on voulait empêcher la perte. On sent tout ce qu'un pareil travail exigeait de soins et de temps.

337. C'est dans le silence des cloîtres que les religieux se dévouaient au rôle de copistes, et c'est grâce à leur laborieuse patience que nous ont été conservées les œuvres des grands maîtres de l'antiquité classique et les écrits des Pères de l'Église. Ces hommes, qui cultivaient et rendaient fertiles les landes sauvages au milieu desquelles leur monastère se trouvait placé, qui nourrissaient le pauvre de leurs épargnes et pratiquaient dans la sainteté de l'isolement une vie austère et pénitente, trouvaient encore des veilles pour transmettre à la postérité les admirables trésors de la littérature, de la philosophie et de l'histoire.

338. La musique était encore à l'état d'enfance Le chant grégorien ayant pris naissance à la fin du VI^e^ siècle, on employait, comme signes, les sept premières lettres de l'alphabet. Plus tard, Guy d'Arrezzo, moine, inventa la gamme. L'orgue était en usage dès le VIII^e^ siècle. On connaissait, au moyen âge, la guitare, la citole à cordes, la cythare ou lyre, le vielle, le cor, le flageolet, la flûte à bec, les tambours, les tambourins et les cornemuses.

339. L'art de peindre à l'huile, quoique déjà découvert, n'était que rarement en usage ; on se servait alors du blanc d'œuf pour coller les couleurs. Les encadrements des manuscrits attestaient un

goût et un talent remarquables de la part de leurs auteurs ; mais ces artistes ne peignaient ainsi qu'en se jouant, ils avaient d'autres travaux plus sérieux. Ils couvraient de peintures à l'encaustique, sur bois ou sur toile, de fresques et de mosaïques, les murs des églises et des palais.

340. De tous les arts cultivés au moyen âge, et que l'inspiration chrétienne amena à enfanter des merveilles, l'architecture est celui qui nous a laissé les plus prodigieuses créations. Ce fut alors que s'élevèrent ces magnifiques cathédrales qui font aujourd'hui l'étonnement des générations et des peuples ; monuments sublimes, dont l'aspect soulève dans nos âmes de saintes et mystérieuses émotions, qui nous révèlent en quelque sorte l'idée de l'infini, celle d'un monde inconnu, d'une éternité sans limites, et d'un Dieu invisible, mais présent en tous lieux.

341. Il fallait des siècles entiers pour la construction de ces cathédrales, et les siècles auraient à peine suffi, si les populations catholiques ne s'étaient souvent imposé des dîmes volontaires. Des confréries pieuses, dont les membres, bien qu'appartenant à toutes les conditions sociales, s'intitulaient maçons ou tailleurs de pierres, se mettaient laborieusement à l'œuvre, et le clergé fournissait les plans.

342. Les habitations des bourgeois et des ouvriers étaient pauvres et malsaines, les villes et les villages dépourvus de police et d'une affreuse malpropreté. Aussi la peste se déclarait-elle fréquemment ; mais le plus horrible des fléaux de ce temps était la lèpre. Il y avait deux ou trois mille hospices, léproseries

et maladreries consacrés au traitement de ces maux contagieux.

§ IV. — *Usages. — Sciences.*

343. Le paysan et l'homme du peuple portaient la jaquette ou casaque, liée au flanc par un ceinturon. Le sayon de peau était commun à tous les états. Les seigneurs, après les croisades, adoptèrent une partie du costume oriental, et particulièrement la robe longue à manches et la pelisse fourrée. On se servait, depuis le roi Robert, des souliers dits à la poulaine, et qui se terminaient par une pointe haute quelquefois de deux pieds, ornée, à son extrémité, de figures grotesques ou même licencieuses.

344. Les femmes nobles portaient habituellement les cheveux lissés sur le front, et, par-dessus, un bonnet de forme pyramidale, orné de grandes dentelles. Sur leurs robes ou tuniques fort montantes étaient peintes, à droite, les armes blasonnées de leur mari ; à gauche, celles de leur propre famille. Elles se paraient de bijoux d'or d'un travail précieux et incrustés de pierreries. La richesse des costumes était poussée à une grande exagération. Il en était de même des dépenses de la table, qui étaient excessives, bien que l'art culinaire eût fait peu de progrès au moyen âge. Les rois s'efforçaient vainement de réformer les abus du luxe par des lois somptuaires.

345. Il y avait des écoles où l'on enseignait la grammaire, la rhétorique et la dialectique; d'autres où l'on suivait des cours de plain-chant, d'arithmétique, de géométrie et d'astronomie (astrologie). Les

mathématiques, la physique et la chimie passaient pour des sciences occultes. Un grand nombre de savants se dévouaient à la ridicule recherche de la pierre philosophale; mais, en poursuivant leurs essais infructueux, ils arrivèrent à des expériences imprévues qui ont été fort utiles. La médecine, le droit civil, le droit canon et la théologie étaient professés dans des établissements spéciaux; l'un des plus célèbres était la Sorbonne, fondée du temps de saint Louis, et où se réunissaient un certain nombre d'ecclésiastiques occupés à des études communes. L'ensemble des corps séculiers qui enseignaient la jeunesse fut appelé *Université*.

346. La boussole, dont l'inventeur fut, dit-on, Flavio Gioia, d'Amalfi, était connue dès le XII^e^ siècle, ainsi que la poudre à canon, dont Roger Bacon emprunta l'usage aux Arabes. Les lunettes furent découvertes au XIII^e^ siècle par Salvino, de Florence. La boussole et les lunettes allaient permettre à l'homme d'explorer les cieux et de s'aventurer sur les mers.

Exercices.

325. — Résumez en quelques mots l'histoire du gouvernement féodal.

326. — Pourquoi la féodalité fut-elle impopulaire?

327. — Dites ce qu'étaient les états généraux.

328. — Quelle valeur politique ou sociale eut l'institution des états généraux ?

329. — Comment votaient et délibéraient les trois ordres ?

330. — Dites un mot des armoiries et de leur origine.

331. — Quelles étaient, au moyen âge, les habitudes militaires et les armes offensives et défensives ?

332. — Quels écrivains illustres avaient produits le XII^e^ et le XIII^e^ siècle ?

333. — Par quelles œuvres illustres fut signalé le XIV^e^ siècle ?

334. — Parlez des troubadours et des trouvères.

335. — Dites un mot des romans ou fabliaux.

336. — Par quelle substance remplaçait-on le papier ? Dites un mot des copistes.

337. — Quels services rendirent les moines au moyen âge ?

338. — Dites ce qu'était la musique à cette époque.

339. — Où en était l'art de peindre ?

340. — Quel art fut surtout en honneur au moyen âge ?

341. — Comment s'élevaient les cathédrales ?

342. — Que doit-on penser des villes et des villages, et quelles grandes maladies ravageaient alors le monde ?

343. — Quels étaient les vêtements des hommes du peuple et des seigneurs ?

344. — Quel était le costume des femmes ?

345. — Quel était l'état de l'enseignement et des sciences ?

346. — Quelles grandes découvertes datent de cette époque ?

LOUIS X, *dit* LE HUTIN.

(1314 — 1316.)

347. Le surnom que porta le nouveau roi signifie *mutin, querelleur*. Louis X avait fait enfermer son épouse, la trop célèbre Marguerite de Bourgogne, en punition de ses désordres. Comme cette princesse tardait à mourir, on l'étrangla, et le roi épousa Clémence de Hongrie.

348. Ce règne, qui s'annonçait par un meurtre, fut signalé par l'injuste supplice d'Enguerrand de

Marigny, intendant des finances, qui fut condamné commesorcier et magicien : ce malheureux, sacrifié à la haine commune des courtisans et du peuple, fut pendu aux fourches de Montfaucon ; mais la colère de Dieu s'étendit sur les auteurs de cet assassinat judiciaire.

349. Louis X avait besoin d'argent : n'osant, comme son père, altérer les monnaies, il imagina de vendre la liberté aux serfs. Très-peu de serfs songèrent à acheter leur indépendance. Ce n'était pas le compte de Louis X, qui, par de nouvelles lettres, imposa de fortes amendes à ceux qui ne se souciaient pas de la liberté. Louis X ordonna aux autres seigneurs d'imiter son exemple, et de vendre la liberté à leurs serfs. Sa politique ne lui permettait pas d'affaiblir ses prérogatives et de laisser subsister celles des nobles. Ces différents édits portèrent leurs fruits pour l'avenir; ils adoucirent la condition des classes inférieures, et leur ouvrirent les rangs de la bourgeoisie.

350. Prince avare et vaniteux, Louis X entreprit, en 1316, une guerre contre les Flamands. Cette expédition ne fut point heureuse, et le roi ramena en France les débris de son armée.

351. La même année (1316), mourut Louis le Hutin. La reine Clémence de Hongrie mit au monde un enfant qui fut nommé Jean, et proclamé roi. Cet enfant ne vécut que huit jours. La branche directe des Capétiens s'étant éteinte, on jugea que la couronne devait appartenir à la ligne collatérale. En vertu de la loi salique, interprétée par les états gé-

néraux, Philippe, frère de Louis le Hutin, fut reconnu roi au détriment de la princesse Jeanne.

Exercices sur le règne de Louis le Hutin.

347. — Que signifiait le surnom de Hutin, et quel meurtre signala la première année du règne de Louis X?

348. — Quel fut le sort d'Enguerrand de Marigny et de ses accusateurs ?

349. — Que fit Louis X pour remplir ses coffres, et quel fut le résultat de sa politique ?

350. — Quelle guerre entreprit Louis le Hutin ?

351. — Quand mourut Louis le Hutin, et qu'arriva-t-il après sa mort dans l'ordre de succession au trône ?

PHILIPPE V, *dit* LE LONG.

(Règne en 1316. — Meurt en 1322.)

352. Sous le règne de Philippe le Long recommencèrent les ravages des pastoureaux, dont les excès avaient un moment troublé la régence de Blanche de Castille. Ces misérables en voulaient surtout aux juifs, qu'ils égorgeaient sans pitié. Après avoir répandu la terreur dans une partie considérable de la France, ils furent exterminés dans le Midi. De pareils attentats commis par des masses considérables de paysans et de pauvres, étaient d'effrayants symptômes des misères publiques.

353. Les juifs et les lépreux furent accusés par la voix publique d'avoir empoisonné les sources et les fontaines. On ne sait ce qu'il faut penser de cette étrange imputation ; mais une mortalité effrayante

ayant ravagé la France et l'Aquitaine, ce fut le signal de massacres, et aussi de condamnations capitales prononcées contre beaucoup de juifs ou de lépreux ; un grand nombre périrent judiciairement par le supplice du feu.

354. Philippe le Long fut attaqué d'une dyssenterie qui le retint cinq mois sur son lit de douleurs. « Quelques-uns doutent, dit la chronique, si ce ne « furent pas les malédictions du peuple soumis à son « gouvernement, à cause des exactions et extorsions « inouïes jusqu'alors dont il l'accablait, qui le firent « tomber malade. » Quoi qu'il en soit, on eut recours à la magie pour obtenir sa guérison ; mais ce fut en vain, et le roi mourut chargé de remords. (1322.)

355. Ce roi, s'il eût été constamment livré à de bons conseils, eût évité les fautes dont le souvenir troubla ses derniers instants ; plusieurs actes de son règne témoignent de ses intentions éclairées. Il publia sur l'administration de la justice des ordonnances fort louables ; dans le préambule de l'une d'elles. on lit cette phrase remarquable : « Messire « (Notre-Seigneur) Dieu, qui tient sous sa main tous « les rois, ne les a établis en terre qu'afin qu'ils « gouvernent ensuite dûment (équitablement). »

Exercices sur le règne de Philippe V.

352. — Quels événements signalèrent les commencements du règne de Philippe le Long ?

353. — Quels traitements subirent les juifs et les lépreux ?

354. — Quelle fut la mort de Philippe le Long ?
355. — Quel fut le caractère de ce roi ?

CHARLES IV, *dit* LE BEL.

(Règne en 1322. — Meurt en 1328.)

356. Charles IV succéda à Philippe le Long, son frère, mort sans enfants mâles : il rendit quelques ordonnances pour adoucir le sort des lépreux et des juifs, si cruellement persécutés sous le dernier roi. Il envoya des émissaires dans les provinces, pour punir les mauvais juges.

357. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre. Le théâtre des opérations militaires fut la Guienne, dont les principales villes furent conquises par les troupes de Charles le Bel. Édouard II, qui régnait en Angleterre, demanda la paix et l'obtint, après avoir renouvelé son serment de foi et d'hommage comme vassal de la France pour la Guienne.

358. L'Aquitaine fut encore troublée par une révolte de brigands populaires, qui est appelée dans l'histoire *guerre des bâtards* ; on en vint à bout par la force.

359. Charles le Bel mourut en 1328. Sous son règne, Clémence Isaure, dame de Toulouse, fonda dans cette ville la célèbre institution littéraire qu'on appelle les *Jeux Floraux*.

Exercices sur le règne de Charles le Bel.

356. — Que fit Charles IV à son avénement ?
357. — Charles IV eut-il une guerre à soutenir ?
358. — Quel événement troubla l'Aquitaine ?
359. — Dites quand mourut Charles, et quelle institution littéraire date de son règne.

RÉGIME DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

CAPÉTIENS.

BRANCHE COLLATÉRALE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, *dit* DE VALOIS.

(Règne en 1328. — Meurt en 1350.)

360. La race de Hugues Capet avait déjà donné à la France quatorze rois, lorsque mourut Charles le Bel. La reine Jeanne, veuve de ce prince, enceinte au moment de sa mort, donna le jour à une fille, et pour la troisième fois le principe de l'exclusion des femmes fut consacré. Le comte de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi, fut donc proclamé roi, non sans opposition, et prit le nom de Philippe VI. Il était âgé de trente-cinq ans, et doué d'une ambition plus grande que ses talents et sa prévoyance.

361. A peine monté sur le trône, Philippe de Valois songeait à diriger ses armes contre les Maures, lorsque des soulèvements éclatèrent en Flandre. Le peuple toujours remuant de cette contrée avait chassé

son seigneur. Philippe, dont ce prince était l'allié, saisit avidement cette occasion de se signaler par quelque victoire. Il entra en campagne, et rencontra les rebelles Flamands retranchés sur une colline, et derrière les murailles de Cassel. Cette multitude de paysans, de bourgeois et d'ouvriers avait à sa tête un simple marchand de poissons. Philippe se laissa d'abord surprendre par excès de confiance, et faillit voir son armée taillée en pièces. Cependant il combattit avec intrépidité, et finit par remporter la victoire. Les Flamands subirent de nouveau le joug.

362. Le roi d'Angleterre, Édouard III, n'attendait qu'un moment pour revendiquer la couronne de France, qu'il croyait lui être due en vertu des droits de sa mère Isabelle de Hainaut, fille de Philippe le Bel.

La guerre commença presque simultanément en Flandre et en Guienne. Philippe ravagea la première de ces provinces, et son fils Jean, duc de Normandie, couvrit de ruines le Hainaut. Mais ces avantages ne compensèrent pas la perte que fit le roi sur mer au combat de l'Écluse, où sa flotte, qui se composait de cent vingt gros vaisseaux montés par quarante mille hommes, fut détruite par celle d'Angleterre.

363. Édouard, après avoir remporté la victoire de l'Écluse, débarqua en Normandie. Poursuivi par Philippe, il s'arrêta à Crécy, près d'Amiens. L'armée anglaise égalait à peine en nombre la moitié de l'armée française : nos pères, emportés par un courage aveugle, et dédaignant toute prudence, se jetèrent tête baissée au-devant de l'ennemi. Ils furent

taillés en pièces. Cette désastreuse journée coûta à la France trente mille soldats et douze cents princes, seigneurs ou chevaliers. On assure que c'est à la sanglante journée de Crécy que les Anglais firent pour la première fois usage du canon ; mais l'artillerie était alors si imparfaite, que cette arme produisit plus d'épouvante que de mal. (1346.)

364. Édouard III profita de sa victoire et mit le siége devant Calais. Cette ville résista durant onze mois aux attaques du roi d'Angleterre ; elle souffrit avec un courage admirable toutes les extrémités de la guerre et de la famine. A la fin il fallut se rendre. Édouard ne consentit à épargner la ville que lorsque six des principaux habitants viendraient se présenter à lui la corde au cou, pour être mis à mort. Où trouver un dévouement aussi rare ? Il se rencontra à Calais, pour l'honneur impérissable de cette ville. Eustache de Saint-Pierre, l'un des principaux citoyens, se leva le premier dans l'assemblée du peuple et s'offrit pour victime. Son exemple fut suivi par trois de ses proches, Jean Daire et les frères Wisant. Deux autres habitants s'associèrent à leur généreux sacrifice. Les six bourgeois de Calais furent menés, pieds nus et la corde au cou, devant Édouard. Le roi voulait les faire conduire au supplice ; mais les supplications de la reine l'attendrirent, et il accorda leur grâce. Les habitants de Calais furent chassés, et leur ville, repeuplée par des Anglais, appartint durant deux siècles à l'Angleterre. La prise de cette place fut suivie d'une trêve entre les deux rois. (1347.)

365. Un fléau bien autrement terrible que la

guerre affligea l'humanité : la *peste noire*, appelée aussi *peste de Florence*, désola alors l'Europe, après avoir étendu ses ravages en Afrique et en Asie. On croit que cette maladie emporta le tiers du genre humain.

366. En 1349, Humbert II, dauphin du Viennois (Dauphiné), céda cette grande province à la couronne de France. On stipula dans la suite que les fils aînés des rois porteraient le titre de *dauphin*.

367. Philippe VI mourut en 1350, laissant la France humiliée par l'Angleterre, décimée par la peste et ruinée à la fois par le fisc, par l'usure et par la guerre.

Exercices sur le règne de Philippe de Valois.

360. — En quelle année et comment Philippe de Valois reçut-il la couronne ?

361. — Quelle guerre Philippe VI eut-il d'abord à soutenir ?

362. — Comment éclata la sanglante rivalité de la France et de l'Angleterre ?

363. — Quelles batailles perdirent les Français ?

364. — Racontez le siége de Calais.

365. — Quel fléau désola alors le monde?

366. — Quelle province fut, sous ce règne, réunie à la couronne de France ?

367. — En quelle année mourut Philippe VI ?

JEAN II, *dit* LE BON.

(Règne en 1350. — Meurt en 1364.)

368. Le nouveau roi était encore moins propre que son père à rendre à la France la prospérité et

la paix. On ne sait quelles qualités ont pu lui mériter le nom de Bon, qu'il porte dans l'histoire. C'était un homme d'un courage intrépide, mais sans talents et sans capacité. Il était violent, orgueilleux et prodigue. C'est lui qui a dit que *si la justice et la bonne foi étaient bannies du reste de la terre, elles devraient encore trouver un asile dans le cœur des rois* : belle parole, que la conduite du roi Jean démentit plus d'une fois. C'est ainsi qu'il commença son règne par faire mettre à mort, sans forme de procès, le comte d'Eu, connétable de France, qu'il soupçonnait à tort de trahison.

369. Jean le Bon trouva dans la personne de Charles le Mauvais, roi de Navarre, et petit-fils de Louis le Hutin, un ennemi plus redoutable encore que le roi d'Angleterre. Ayant appris que le roi de Navarre conspirait contre ses jours, il le fit emprisonner: à cette nouvelle, plusieurs seigneurs, qui avaient trempé dans le complot, se joignirent aux Anglais qui ravageaient le Poitou.

370. Jean marcha contre eux pour les châtier. Le roi de France avait sous ses ordres cinquante mille hommes et l'élite de sa noblesse. Le prince de Galles, fils d'Édouard III, fut surpris à Poitiers, ayant à peine avec lui huit mille soldats anglais et aquitains. Sa perte paraissait certaine ; il demanda une trêve, et se soumit aux plus dures conditions. Mais Jean donna le signal de la bataille. Elle fut désastreuse pour la France. L'imprévoyance du roi ne lui permit de prendre aucune disposition pour l'attaque : se jeter en masse sur l'ennemi, ce fut toute la tactique

qu'il imagina. Mais les Anglais s'étaient savamment retranchés sur un monticule. L'avantage du terrain et l'imprudence de leurs adversaires leur assurèrent une éclatante victoire. Jean, qui venait de faire preuve d'une grande incapacité, s'honora par son courage. Pressé dans un chemin creux avec Philippe, l'un de ses fils, il se défendit assez vaillamment contre un nombre considérable d'ennemis. A la fin il fut forcé de se rendre, et fut conduit prisonnier à Londres.

371. La déroute de Poitiers et la captivité du roi répandirent la consternation par toute la France. Le Dauphin, à peine âgé de dix-neuf ans, prit les rênes du gouvernement en qualité de lieutenant général du royaume. Son premier acte fut de convoquer à Paris, les états généraux, Robert le Coq, évêque de Laon, et Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, dirigèrent les opérations de cette assemblée dans un sens hostile à la royauté.

372. Le Dauphin résista d'abord aux exigences des états : il fut ensuite contraint par le peuple de Paris de subir leurs volontés. C'est ainsi qu'il lui fallut consentir à renvoyer ses ministres, à convoquer les états deux fois par an, et à se laisser diriger par un conseil composé de trente-six députés, élus par les trois ordres. Le parti populaire ne se contenta pas de ces concessions : comme il se défiait du Dauphin et du despotisme connu des Valois, il fit alliance avec Charles le Mauvais. Ce roi de Navarre fut tiré de sa prison et entra en triomphe à Paris.

373. Les classes riches et la noblesse gardaient

leur fidélité au régent ; la masse du peuple, avide de commotions et dominée par les chefs révolutionnaires, se passionnait pour le roi de Navarre. La marque distinctive de cette faction fut le chaperon mi-parti rouge et bleu. Cependant le Dauphin régent était le jouet de ses ennemis : comme il tentait un dernier effort pour se soustraire au joug de Marcel, le prévôt, se faisant suivre du peuple, força les portes du palais, et fit massacrer sous les yeux du prince les maréchaux de Normandie et de Champagne. La fureur des assassins allait se porter sur le Dauphin ; mais Marcel, satisfait de l'avoir humilié, lui sauva la vie en le couvrant de son propre chaperon.

374. Le roi de Navarre triomphait, lorsqu'il eut la lâche pensée de s'aider des secours du roi d'Angleterre. Cet appui de l'ennemi de la France ouvrit les yeux aux gens honnêtes, et Charles le Mauvais, quoique protégé par Marcel, ne put tenir dans la ville. Il en fut chassé par le Dauphin. (1358.) Charles le Mauvais essaya de nouveau de surprendre la capitale. Une conspiration fut tramée en sa faveur : les conjurés avaient résolu de lui ouvrir les portes de Paris et de le proclamer roi de France ; mais un bourgeois, nommé Jean Maillard, tua Marcel d'un coup de hache, et les partisans du roi de Navarre furent partout poursuivis ou mis à mort.

375. La situation du royaume était affreuse : pendant que le roi était prisonnier à Londres, et le Dauphin en lutte avec les états généraux, le peuple des campagnes s'attroupait sur les routes, harcelait les nobles, pillait les châteaux, les réduisait en cendres,

et supportait toutes les horreurs de la guerre, du brigandage et de la faim. On donna à ces troubles le nom de *Jacquerie*, du nom de Jacques Bonhomme, sobriquet par lequel la noblesse désignait le peuple. Cependant les châtelains s'armèrent et exterminèrent les *Jacques*.

376. Le roi Jean, las de sa captivité, conclut avec l'Angleterre un traité par lequel il accordait pour sa rançon trois millions d'écus d'or, et en outre la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, et plusieurs autres provinces. La France fut sauvée par l'énergie des états généraux ; d'une voix commune ils repoussèrent le traité qui stipulait le démembrement et la honte de leur patrie.

377. Édouard, déçu dans ses espérances, recommença la guerre. Mais, son armée ayant été exposée à périr dans un orage, il fit vœu d'accorder la paix à la France ; et le traité de Brétigny, d'ailleurs fort onéreux, suspendit les hostilités.

378. Jean revint en France ; mais, peu de temps après, le duc d'Anjou, son fils, l'un des otages qu'il avait laissés pour sa rançon, s'étant évadé d'Angleterre, le malheureux roi retrouva toute sa loyauté chevaleresque, et retourna à Londres prendre ses fers. Ce fut là qu'il mourut, en 1364.

Exercices sur le règne de Jean le Bon.

368. — Comment s'annonça le règne de Jean le Bon ?

369. — Quel fut le plus redoutable ennemi de ce roi, et quelle guerre Jean le Bon eut-il à soutenir ?

370. — Racontez la bataille de Poitiers.
371. — Qu'arriva-t-il en France après ce désastre ?
372. — Racontez la lutte qui s'éleva entre le Dauphin et ses ennemis.
373. — Dites quels excès furent commis.
374. — Comment se termina la révolte ?
375. — Quelle était la situation du royaume durant la captivité de Jean le Bon ?
376. — Quel traité honteux conclut Jean le Bon, et qu'arriva-t-il ?
377. — Comment se fit la paix ?
378. — Comment se termina le règne de Jean le Bon ?

CHARLES V, *dit* LE SAGE.

(Règne en 1364. — Meurt en 1380.)

379. Un grand homme de guerre, Bertrand du Guesclin, était alors à la tête des armées françaises. Cet illustre chef, digne de la confiance de Charles V et de l'admiration du peuple, inaugura le nouveau règne par la célèbre victoire de Cocherel, qu'il remporta sur les Anglais. Cette bataille soumit au roi la Normandie presque entière.

380. La Bretagne était désolée depuis vingt-cinq ans par une cruelle guerre civile; elle était partagée entre deux prétendants : l'un, Jean de Montfort, l'autre, Charles de Blois. La bataille d'Auray, où Charles de Blois fut tué, assura à Montfort la domination de la province.

381. L'intérieur du royaume était pillé, ravagé, désolé par des bandes de militaires licenciés et d'aventuriers audacieux qui se donnaient le nom de

grandes compagnies. Du Guesclin en délivra la France : il les conduisit en Espagne au secours de Henri de Transtamare, qui disputait à son frère Pierre le Cruel la couronne de Castille. Henri de Transtamare, ayant poignardé son frère dans un combat singulier, gouverna paisiblement la Castille.

382. La Guienne était opprimée par les exactions du prince de Galles. Charles V songea à la secourir, et les hostilités entre l'Angleterre et la France commencèrent à la fois au midi et au nord.

383. Du Guesclin fut nommé connétable, c'est-à-dire commandant de toutes les armées du royaume. La France fut victorieuse sur le continent et sur la mer ; elle reconquit l'Aunis, le Poitou, la Saintonge, et prit sa revanche des humiliations de Poitiers et de Crécy. (1375.) Deux ans plus tard (1377), l'amiral Jean de Vienne fit une descente dans le comté de Kent ; du Guesclin envahit les domaines que Charles le Mauvais possédait en Normandie ; Olivier de Clisson, compatriote de du Guesclin, se signala en et le duc d'Anjou, frère du roi, conquit la Guienne, Bretagne, à l'exception de Bordeaux.

384. Vers ce temps-là, à la mort de Grégoire XI, un déplorable schisme affligea l'Église durant près de quarante années. L'Europe chrétienne se divisait en deux partis, reconnaissant chacun un pape. Enfin, pour mettre un terme à ces funestes dissentiments, et après une tentative inutile essayée au concile de Pise, celui de Constance, tenu en 1414, rétablit la paix et l'ordre. Tous les prétendants à la papauté abdiquèrent ou furent déposés, et le concile élut à

leur place Martin V, qui fut généralement reconnu pour légitime et souverain pontife. Dieu, qui a promis à l'Église d'être impérissable, et qui a voulu que la papauté en fût la pierre angulaire, permit que cette tempête s'élevât parmi les nations fidèles, afin de faire mieux éclater la certitude de ses promesses et la sainteté de la religion. En effet, au milieu de ces orages la foi ne périt point, elle ne fut point ébranlée.

385. Comme du Guesclin faisait le siége de Château-Randon, il tomba malade et mourut, après avoir fait de touchants adieux à ses compagnons d'armes. Il les pria de ne point oublier *qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis.*

386. La même année (1380), Charles V mourut lui-même, à l'âge de quarante-trois ans, des suites d'un poison lent que lui avait donné dans sa jeunesse le perfide roi de Navarre.

387. Charles V était un prince valétudinaire, qui gouverna par la sagesse, et qui dut laisser à d'autres le soin de commander les armées. Jamais roi ne se plut tant à demander conseil, et ne se laissa moins gouverner par ses favoris. Il encouragea l'industrie, et créa une marine. Ce roi était instruit et ami des lettres. Son père ne lui avait laissé qu'une bibliothèque de vingt volumes ; il parvint, à force de soins et de sacrifices, à en réunir neuf cents, nombre très-considérable pour cette époque. Il disait souvent : *Les clercs ou la sapience on ne sauroit trop honorer; et tant que sapience sera honorée en ce*

royaume, il continuera à prospérité ; mais quand débouttée y sera, il décherra. Mais ce qu'on n'a point assez loué en lui, c'est la grande piété qui présida à toutes les actions de sa vie. Ses mœurs étaient pures, sa charité ardente.

Exercices sur le règne de Charles V.

379. — Quelle victoire signala l'avénement du roi Charles V ?

380. — Que se passait-il en Bretagne ?

381. — Dites un mot des grandes compagnies, et des guerres qui troublèrent alors l'Espagne.

382. — Quelle cause fit de nouveau éclater la guerre entre la France et l'Angleterre ?

383. — Mentionnez les principaux événements de cette guerre.

384. — Quel schisme troubla alors la chrétienté ?

385. — Comment mourut du Guesclin ?

386. — En quelle année et comment mourut Charles V ?

387. — Par quels actes ce roi signala-t-il sa vie et son règne ?

CHARLES VI, *dit* LE BIEN-AIMÉ.

(Règne en 1380. — Meurt en 1422.)

388. Charles VI, à son avénement, était âgé de douze ans ; ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, se disputèrent la régence, et s'accordèrent en ce seul point qu'ils pillèrent les trésors amassés par Charles V. Il fallut créer de nouveaux impôts. Le peuple se révolta à Paris, en Normandie, en Picardie ; on le contint par des supplices, qui augmentèrent le désespoir général.

389. Les Flamands se soulevèrent ; Charles VI marcha contre eux, et les vainquit à Rosebecque. Les

oncles du roi, enhardis par cette victoire, n'en tourmentèrent que plus le peuple. La Flandre se révolta de nouveau. Charles VI et le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, unirent leurs armées contre les Flamands et les Gantois. Ceux ci succombèrent enfin dans cette lutte inégale.

390. Le jeune roi montrait de nobles dispositions à adoucir la misère de la France, misère que ses oncles fomentaient et aggravaient. On lui tint compte de ce bon vouloir, et on le surnomma le *Bien-Aimé*.

391. Un fatal événement vint redoubler les calamités publiques. Charles VI devint fou. Le malheureux roi fut confié à la garde de ses deux oncles, les ducs de Berry et de Bourgogne ; et ces deux princes s'attribuèrent à la fois la tutelle de leur neveu et celle de la France. La France, pendant trente ans que dura la maladie de son roi, fut désolée par une horrible anarchie. Charles VI, tantôt livré à une noire mélancolie, tantôt furieux, ne jouissait de temps à autre d'intervalles lucides que pour mieux voir les profondes misères de ses peuples. Tant qu'il demeurait privé de sa raison, deux factions acharnées : l'une, celle du duc de Bourgogne, l'autre, celle du duc d'Orléans et de la reine Isabeau de Bavière, se disputaient la régence, le pouvoir ou l'argent du royaume. Quand il reprenait pour un peu de temps ses esprits, il était tout au plus le prête-nom ou le jouet du parti triomphant.

392. Le duc d'Orléans ayant été assassiné par les ordres de Jean Sans-Peur, le nouveau duc de Bourgogne, le meurtrier brava la justice, et chassa de

Paris la reine et les princes. Sa faction, fortifiée par l'appui de la populace, prit le nom de parti des *Bourguignons*; la faction de la reine et des princes prit celui d'*Armagnacs*. De part et d'autre, ce furent des proscriptions et des massacres : tantôt les riches et les nobles, qui tenaient pour la cour, se virent opprimés et proscrits ; tantôt la faction qui se disait populaire fut livrée à de cruelles représailles.

393. Un nouveau malheur vint s'ajouter à ceux du roi et de la France. Henri V, roi d'Angleterre, débarqua à Honfleur à la tête d'une armée considérable (1415.) Les deux factions rivales trouvèrent un reste d'énergie pour s'opposer aux progrès de ce dangereux adversaire. Une bataille générale s'engagea près du village d'Azincourt, en Artois : l'armée française, victime de sa fougue indisciplinable, fut taillée en pièces. (1415.)

394. Le pouvoir était aux Armagnacs ; les partisans du duc de Bourgogne, après s'être souillés de crimes, étaient proscrits à leur tour. Le chef des Armagnacs, devenu connétable, conclut un traité secret avec Henri V et le reconnut roi de France. La reine Isabeau, reléguée à Tours, se ligua, contre le roi son époux et contre le Dauphin son fils, avec le redoutable duc de Bourgogne. Elle rentra à Paris, où son retour fut le signal des plus hideux massacres. Le Dauphin réussit à s'échapper.

395. Cependant Henri V envahit la Normandie, se fit couronner roi de France à Rouen, et fit massacrer les habitants de Pontoise. (1419.) Sur ces entrefaites, Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, fut tué

par trahison à Montereau, sous les yeux du Dauphin.

396. Le successeur de Jean Sans-Peur, Philippe le Bon, s'allia à Henri V, et, pour venger son père, livra la France aux Anglais. La reine Isabeau de Bavière se joignit à ce traître pour venger le duc de Bourgogne. Cette marâtre, foulant aux pieds les droits de son fils et l'honneur de la France, consentit à reconnaître Henri V pour successeur de Charles VI.

397. Le Dauphin Charles fut déclaré déchu de la couronne ; mais ce prince se retira derrière la Loire avec une petite armée de seigneurs et de partisans fidèles. La patrie semblait s'être réfugiée sous leurs drapeaux.

398. Henri V s'empara de vive force de Sens, de Melun et de Montereau, et, après avoir fait couler des fleuves de sang, entra à son tour dans la capitale, où il fut reçu comme le roi légitime par la populace vendue aux Bourguignons. Les états généraux, soit terreur, soit avilissement, reconnurent ses droits au trône. (1420.) Il exerça pendant deux ans la puissance royale, et mourut à Vincennes en 1422.

399. Deux mois après, l'infortuné Charles VI le suivit au tombeau, après avoir assisté, sans le savoir, aux calamités et à la ruine de son royaume.

Exercices sur le règne de Charles VI.

388. — Quels furent les événements qui signalèrent la minorité de Charles VI ?

389. — Quelle guerre Charles VI eut-il d'abord à soutenir ?

390. — Pourquoi Charles VI fut-il surnommé le Bien-Aimé ?

391. — Dites quel grave événement vint accroître la misère de la France.

392. — Quelles factions désolèrent alors le royaume ?

393. — Dites quelques mots de l'invasion des Anglais en France, et de la bataille d'Azincourt.

394. — Qu'arriva-t-il ensuite ?

395. — Que fit le roi d'Angleterre, et comment mourut Jean Sans-Peur ?

396. — Que firent ensuite le nouveau duc de Bourgogne et la reine Isabeau de Bavière ?

397. — Qu'arriva-t-il au Dauphin ?

398. — Comment Henri V, roi d'Angleterre, se fit-il reconnaître roi à Paris, et combien de temps régna-t-il sur la France ?

399. — Quand mourut Charles VI ?

CHARLES VII, *dit* LE VICTORIEUX.

(Règne en 1422. — Meurt en 1461.)

400. La plus grande partie du royaume était conquise ; la capitale reconnaissait un roi anglais ; les actes publics et la justice étaient rendus au nom de Henri V ; un parlement sanctionnait toutes ces hontes, et le roi légitime, le successeur de Philippe Auguste et de saint Louis, déclaré traître et rebelle, errait dans les provinces du Midi, mendiant quelques sympathies pour ses droits méconnus et sa couronne proscrite. C'était un faible jeune homme, âgé de dix-neuf ans, livré aux plaisirs, dépourvu d'expérience, et incapable de triompher par lui-même de tant d'obstacles.

401. Les misères de la France étaient au comble ; les campagnes étaient désolées par la famine et le brigandage, les villes du nord brûlées ou assiégées, les Français fidèles livrés au supplice.

402. Bedfort, oncle du jeune Henri VI, exerçait la régence à Paris au nom des Anglais. Charles VII avait établi à Poitiers d'abord, puis à Bourges, le siége de ses États. Les Anglais l'appelaient par dérision *le roi de Bourges*. Les armes de ce prince étaient malheureuses : il perdit les batailles de *Verneuil* et des *Harengs* (1) ; les Anglais victorieux mirent le siége devant Orléans, la plus forte des places demeurées fidèles à Charles VII ; ils envahirent en même temps la Bretagne et le Maine.

403. Dieu, qui veille sur la France, jugea, dans sa miséricorde et dans sa sagesse, que le moment était venu de faire éclater pour elle la grandeur de ses desseins. Dieu suscita un faible instrument, une femme. Elle s'appelait Jeanne d'Arc; c'était une pauvre bergère née à Domremy, près de Vaucouleurs, sur la Meuse. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans elle avait été employée à la garde des troupeaux de son père et aux humbles travaux du ménage. Rien ne la distinguait des autres filles de sa condition, sinon sa piété profonde. Elle était d'ailleurs ignorante des choses du siècle, et modeste sans affectation et sans tristesse ; le cœur gai, la parole franche, l'âme pure. Souvent, néanmoins, elle déplorait les maux que les Bourguignons et les Anglais faisaient au peuple, et elle priait Dieu pour la délivrance de son pays.

(1) Ainsi nommée, parce qu'elle s'engagea à l'occasion d'un convoi de harengs. On était alors en carême, et les armées observaient les lois de l'Eglise.

404. Dès l'âge de seize ans, elle eut des apparitions mystérieuses. Des âmes saintes et des esprits célestes lui ordonnèrent d'aller secourir le roi, et lui promirent qu'elle sauverait la France. Elle avait répondu, effrayée, *qu'elle était une pauvre femme qui ne saurait ni chevaucher, ni faire ni démener la guerre.* Cependant, pressée par de nouveaux ordres, elle se détermina à faire part de sa mission au sire de Baudricourt, qui commandait en son pays les forces du roi.

405. Baudricourt la traita de folle et la renvoya. Elle revint à la charge, et Baudricourt consentit à l'envoyer jusqu'à Chinon, au delà de la Loire, où se trouvait Charles VII. Elle vint droit à ce prince, lui annonçant qu'elle était envoyée de Dieu pour sauver Orléans et le faire sacrer à Reims. Le roi agréa ses services, et lui donna le commandement d'un corps d'armée.

406. Jeanne tint ses promesses, au grand étonnement des Français et des Anglais. Elle combattit vaillamment, donna l'exemple de l'intrépidité, fut blessée, et délivra Orléans. Elle revint ensuite à Chinon, où le roi ordonna de lui rendre de grands honneurs. En quelques jours, sous les ordres de cette jeune fille, l'armée enleva Jargeau, Melun, Beaugency ; le duc d'Alençon vainquit les Anglais à Patay ; on reprit Jenville dans la Beauce, Boni sur la Loire, et beaucoup d'autres places ou châteaux forts.

407. Jeanne, peu contente de ces avantages, voulait mener sacrer le roi à Reims. L'entreprise sem-

blait chimérique, le succès impossible. Il fallait traverser avec des troupes peu considérables quatre-vingts lieues de provinces entièrement au pouvoir de l'ennemi. On manquait à la fois de vivres et d'artillerie. Cependant, dès le début de l'expédition, les promesses de Jeanne s'accomplirent. Auxerre se soumit, Troyes se rendit après deux jours d'attaque. Châlons-sur-Marne capitula à son tour, et le roi parut en vue des murailles de Reims : les portes de cette ville lui ayant été ouvertes, il reçut l'onction sainte, sous les yeux de Jeanne d'Arc. (1429.)

408. La mission de cette jeune fille était terminée ; elle voulait se retirer ; mais le roi la supplia de demeurer encore à la tête des armées, et elle y consentit. Cette faute fut rudement expiée. Dans une sortie près de Compiègne, Jeanne d'Arc fut blessée et prise. Les Anglais, à la honte éternelle de leur patrie, eurent la lâcheté de la faire condamner comme magicienne et sorcière ; et la libératrice de la France périt à Rouen par le supplice du feu. (1430.)

409. Après la mort de Jeanne d'Arc, la guerre se ralentit ; mais le duc de Bourgogne s'étant réconcilié avee Charles VII, les Anglais furent partout attaqués avec fureur et chassés de France. Il ne leur resta d'autre possession dans ce royaume que la ville de Calais.

410. Le règne de Charles VII fut troublé par des chagrins de famille. Ce roi avait dans son fils, le dauphin Louis, un ennemi adroit et dangereux. Il le redoutait. Sous l'empire de cette préoccupation,

et craignant d'être empoisonné par ce fils perfide, il se priva de nourriture, et mourut en 1461.

411. C'était un prince adonné aux voluptés, et peu soucieux de sa gloire. Il eut l'ingratitude de ne rien entreprendre pour sauver Jeanne d'Arc. Ses fautes et ses faiblesses ne firent que mieux ressortir l'action de la Providence.

412. On doit à Charles VII l'établissement d'une armée régulière et permanente, et la création d'une taille perpétuelle établie pour l'entretien des gens de guerre. Ce fut pour nos rois un double et puissant instrument qui les affranchit plus que jamais des agressions et des rivalités féodales. Ce prince établit en outre l'inamovibilité des offices judiciaires.

413. Sous son règne, en 1453, Constantinople tomba au pouvoir des Turcs, et l'empire d'Orient fut éteint. Un fait non moins remarquable dans les annales du monde fut la découverte de l'imprimerie. Enfin, ce fut vers cette époque que la rivalité des maisons d'York et de Lancastre suscita, en Angleterre, les célèbres guerres civiles de la *rose rouge* et de *la rose blanche*.

Exercices sur le règne de Charles VII.

400. — Quelle était la situation de la France au commencement du règne de Charles VII ?

401. — Donnez une idée des misères de la France à cette époque.

402. — Dites qui exerçait l'autorité royale à Paris, et mentionnez les premiers événements du règne de Charles VII ?

403. — Comment la miséricorde de Dieu pour la France vint-elle à se manifester ?

404. — A quels signes Jeanne d'Arc reconnut-elle sa mission ?

405. — Comment Jeanne d'Arc parvint-elle à faire agréer ses services ?

406. — Mentionnez la délivrance d'Orléans et les autres victoires des Français.

407. — Comment Jeanne d'Arc réussit-elle à faire sacrer le roi ?

408. — Quel fut le sort de Jeanne d'Arc ?

409. — Comment les Anglais furent-ils chassés de France?

410. — Par quels chagrins domestique fut troublé le règne de Charles VII, et comment mourut ce roi ?

411. — Quel était le caractère de Charles VII ?

412. — Quelles institutions datent de ce règne ?

413. — Quels grands événements eurent lieu sous le règne de Charles VII ?

LOUIS XI.

(Règne en 1461. — Meurt en 1483.)

414. Louis XI, nourri dans les intrigues, habitué par nécessité à une dissimulation profonde, cruel et superstitieux, se proposa pour mission d'affranchir la royauté de toute gène féodale, d'humilier les grands, et de mettre sa couronne si haut qu'il n'y eût bras de vassal assez grand pour y atteindre. Il n'épargna rien pour parvenir à ce but; il s'entoura de petites gens, affectant de choisir ses ministres et ses favoris dans les derniers rangs de la société. Ses vêtements étaient grossiers, ses manières vulgaires ; ses ministres, un barbier, un astrologue, un prévôt exécuteur des hautes-œuvres ; sa religion, une croyance mal éclairée en la puissance d'une image de plomb représentant la sainte Vierge; toute sa vie, une longue et constante hypocrisie.

415. A son avénement, Louis XI dépouilla les grands seigneurs des charges dont ils abusaient. Les ducs et les comtes les plus puissants formèrent contre lui la *ligue du bien public*, que le peuple nomma plus justement la *ligue du mal public*. Louis la dissipa à force de promesses, qu'il se fit ensuite un jeu de violer.

416. Pendant vingt ans on le vit tour à tour employer avec succès contre ses ennemis la ruse et la force, les assassinats et les échafauds. Il réunit successivement à la couronne l'Anjou, le Maine, la Provence, le Roussillon, la Picardie, l'Artois et la Bourgogne. La possession de cette dernière province lui coûta beaucoup de peine ; mais la mort de *Charles le Téméraire*, à qui elle obéissait, leva tous les obstacles. Charles le Téméraire, excité sous main par Louis XI, attaqua les Suisses, qui le battirent à *Morat*, et alla se faire tuer au siége de Nancy.

417. Louis XI sacrifia à ses projets une illustre victime, le connétable comte de Saint-Pol, son propre beau-frère, qui s'était jeté dans le parti du duc de Bourgogne. Le comte de Saint-Pol eut la tête tranchée à Paris. On vit ensuite le duc de Nemours, de la maison d'Armagnac, enfermé dans une cage de fer, mis à la question et décapité aux halles, pendant que ses deux fils étaient, dit-on, placés au pied de l'échafaud, pour voir couler le sang de leur père (1).

418. Quiconque avait le malheur de porter om-

(1) Il est juste de reconnaître que cette atrocité, que tout le monde impute à Louis XI, ne repose sur aucun témoignage historique digne de foi.

brage au roi était désigné par lui au justicier Tristan, puis cousu dans un sac et jeté dans la rivière. Sur chacun de ces cercueils abandonnés aux flots étaient écrits ces mots sinistres : *Laissez passer la justice du roi !*

419. Tout le secret de son gouvernement résidait en lui, et il disait souvent : *Je porte mon conseil dans ma tête.* Il ne convoqua les états généraux qu'une seule fois durant son règne, se contentant, dans quelques occasions, d'assembler des notables pris à son gré dans les divers ordres. Il fortifia beaucoup la puissance des parlements, non par amour du bien public, mais pour amoindrir l'une des prérogatives les plus dangereuses de la féodalité, celle de rendre la justice aux peuples. Il tripla et quadrupla les impôts : mais si la France fut forcée de payer beaucoup, cet argent fut employé à des travaux d'utilité publique, à des chemins, à des ports, à des établissements nécessaires, et hâta considérablement les progrès de l'industrie, du commerce et de la science.

420. Vieux et usé par les infirmités, Louis XI tremblait à la seule pensée de la mort. Retiré dans le sombre château de Plessis-lez-Tours, qu'il avait rendu inaccessible à tous, excepté au prévôt Tristan et à quelques familiers, il ordonnait chaque jour de nouvelles exécutions ; mais le sang répandu ne tempérait point ses soupçons, et ne servait qu'à redoubler ses craintes. Effrayé de ses crimes, il croyait apaiser la justice de Dieu lorsque, avant de les commettre, il en demandait pardon.

421. Louis XI croyait à l'astrologie. Jean Coctier,

son médecin, obtint de sa crédulité des richesses immenses. Quand le roi s'avisait de refuser, l'avide médecin lui disait : *Je sais qu'un beau jour vous me renverrez comme les autres ; mais je jure que vous ne vivrez point huit jours après.* Cette ridicule menace fut le secret de sa fortune. Peu scrupuleux en fait de serments, Louis XI se faisait un jeu de les violer tous, excepté ceux qu'il prêtait *par la croix de Saint-Lô.* Il croyait que, dans ce dernier cas, les parjures devaient mourir avant la fin de l'année.

422. Louis XI mourut en 1483. Ce roi avait pris pour règle cette détestable maxime : *Qui ne sait dissimuler ne sait régner.*

Exercices sur le règne de Louis XI.

414. — Quel but se proposa Louis XI, et par quels moyens chercha-t-il à l'atteindre ?

415. — Mentionnez la ligue qui se forma contre le roi.

416. — Mentionnez les principaux événements qui signalèrent le règne de Louis XI.

417. — Quelles furent les principales victimes de ce roi ?

418. — Comment se délivrait-il de ceux qui lui portaient ombrage ?

419. — Comment Louis XI gouverna-t-il la France ?

420. — Racontez l'histoire de sa vieillesse.

421. — Parlez de ses superstitions.

422. — En quelle année mourut Louis XI, et quelle fut la maxime favorite de ce roi ?

CHARLES VIII.

(Règne en 1483. — Meurt en 1498.)

423. Charles VIII n'était encore, à la mort de son père, qu'un enfant de treize ans, faible, incapable et valétudinaire. Sa sœur, Anne de France, dame de Beaujeu, exerça la régence, du consentement des états généraux. Le duc d'Orléans et les autres princes se révoltèrent ; les ducs de Bourbon et de Bretagne, Dunois, fils du comte de ce nom, aidés de l'archiduc Maximilien et de Richard III, usurpateur du trône d'Angleterre, s'unirent pour déclarer la guerre à Anne de France.

424. Cette femme adroite prévint l'effet de leurs démarches. Au bout de quelques années, les grands vassaux furent vaincus en Bretagne et dans le Midi, et l'ambitieux duc d'Orléans réduit en captivité, après avoir été vaincu à la bataille de Saint-Aubin.

425. Charles VIII fit mettre en liberté le duc d'Orléans. Il épousa ensuite Anne, duchesse de Bretagne; et cette grande province devint dès lors le patrimoine de nos rois. Pour apaiser l'archiduc d'Autriche, qui convoitait cet héritage, Charles VIII rendit à la maison d'Autriche la Franche-Comté et l'Artois (1494) ; la même année, pour capter l'amitié du roi d'Aragon, il lui rendit le Roussillon et la Cerdagne. C'était se montrer follement prodigue du sol et des conquêtes de la France.

426. En agissant ainsi, Charles VIII espérait un fantastique avenir qui faillit se réaliser; il s'agissait pour lui de conquérir le royaume de Naples, sur lequel il comptait faire revivre les prétentions de la maison d'Anjou. Il prépara tout pour une expédition formidable. Son armée franchit les Alpes au mont Genèvre, et se répandit comme un torrent sur l'Italie.

427. Le roi de France entra successivement en triomphateur à Pise, à Lucques, à Florence, à Rome. Toute l'Italie se soumettait sans résistance; les Français n'avaient que la peine d'en prendre possession au pas de course. C'est ainsi que Charles VIII entra à Naples en grande pompe, et portant la couronne et les insignes des empereurs d'Orient. (1495.)

428. Le duc de Milan, le pape, la république de Venise, l'empereur Maximilien, et Ferdinand, roi d'Espagne, époux de la célèbre Isabelle, se réunirent contre Charles VIII. Cette ligue formidable surprit le prince au moment où il consumait son temps à Naples, en donnant des tournois et des fêtes. Pour n'être pas enfermé dans un coin de l'Italie méridionale, il se hâta de laisser une garnison à Naples, et reprit le chemin de la France avec huit ou neuf mille hommes seulement. Les confédérés l'attendaient à Fornovo, village situé près de Parme, au revers de l'Apennin ; leur nombre s'élevait à quarante mille combattants. Charles VIII passa sur le ventre de cette armée, la dispersa et continua sa route, ayant à peine perdu deux cents hommes. Mais cette victoire n'eut d'autre résultat que d'assurer la retraite ; l'Italie fut enlevée aux Français.

429. Charles VIII songeait à préparer une nouvelle expédition ; mais il mourut subitement au château d'Amboise en 1498.

Sous son règne, le Génois Christophe Colomb avait découvert le Nouveau-Monde.

Exercices sur le règne de Charles VIII.

423. — Quels évènements signalèrent la minorité de Charles VIII ?

424. — Que fit madame de Beaujeu pour triompher des ennemis de son frère ?

425. — Quels évènements eurent lieu après cette guerre ?

426. — Quels étaient les projets de Charles VIII ?

427. — Par quelles conquêtes fut d'abord signalée l'invasion de Charles VIII en Italie ?

428. — Quels évènements succédèrent à ces triomphes, et comment l'Italie fut-elle enlevée aux Français ?

429. — Quand mourut Charles VIII, et quel grand évènement eut lieu sous ce règne ?

LOUIS XII, *surnommé* LE PÈRE DU PEUPLE.

(Règne en 1498. — Meurt en 1515.)

430. Louis XII était ce même duc d'Orléans dont les révoltes avaient troublé le dernier règne. Si sa jeunesse turbulente avait été employée à des guerres civiles, son âge mûr fut consacré au bonheur de la France. Il inaugura noblement son règne en amnistiant tous ceux qui, sous l'administration de madame de Beaujeu, l'avaient combattu et emprisonné : *Le roi de France*, disait-il, *ne doit pas venger les injures du duc d'Orléans.*

431. Louis XII diminua les charges publiques, rétablit la discipline militaire, et prit un soin particulier d'améliorer l'administration de la justice. Il fit casser, sous divers prétextes, son mariage avec Jeanne de France, deuxième fille de Louis XI, princesse vertueuse mais infirme, et épousa Anne de Bretagne, veuve du roi Charles VIII. La politique, et le désir d'ajouter une province de plus au royaume, entrèrent pour beaucoup dans cette affaire. (1499.)

432. La France, sous un roi humain et populaire, aurait pu jouir d'un utile repos ; mais la manie des conquêtes s'empara de Louis XII. Il essaya de faire valoir les droits que son aïeule Valentine de Milan lui avait transmis sur le Milanais. En 1501, cette contrée fut envahie par les armées françaises.

433. Le Milanais ainsi conquis de nouveau, Louis XII songea au royaume de Naples. Pour venir à bout de ses projets, il s'entendit avec Ferdinand, roi d'Espagne, qui fut surnommé le Catholique, et avec le pape Alexandre VI, dont la politique astucieuse favorisait leurs entreprises. Par un traité secret, les deux rois se partagèrent le royaume de Naples, mais plus tard la trahison du roi d'Espagne et les armes de Gonzalve de Cordoue enlevèrent aux Français toute cette portion de l'Italie.

434. Louis XII croyait avoir à se plaindre de la république de Venise. Alors fut conclue la fameuse ligue de Cambrai, par laquelle le pape, l'empereur, le roi de France et le roi d'Espagne s'unirent contre cette république. Louis XII remporta sur les Vénitiens la célèbre victoire d'Agnadel. Dans cette bataille,

Louis XII déploya le courage d'un chevalier. Comme les boulets tombaient autour de lui, on lui conseilla de se retirer : *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi*, répondit-il ; et il resta au poste le plus dangereux. Cette journée affaiblit considérablement les forces de Venise ; mais bientôt le roi d'Espagne et le pape, dont les prétentions étaient satisfaites, se réconcilièrent avec la république.

435. Les alliés de Louis XII, à l'instigation du pape Jules II, l'abandonnèrent, et s'unirent aux Vénitiens contre les Français. Louis XII perdit bientôt toute l'Italie, malgré la glorieuse bataille de Ravenne, où périt le vaillant Gaston de Foix, neveu du roi de France (1512).

436. En 1513, les Anglais et les Suisses envahirent la France. Les Anglais gagnèrent la bataille de Guinegate, appelée aussi *Journée des éperons*, parce que nos pères y jouèrent plus des éperons que de la lance.

437. Le 1er janvier 1515, Louis XII mourut à Paris, pleuré du peuple, qui oubliait les fautes de sa politique en songeant à ses grandes vertus. Le jour de ce triste événement, les crieurs publics parcoururent les rues en disant : *Le bon roi Louis XII, père du peuple, est mort.* Sublime et touchante oraison funèbre !

438. Louis XII était fort avare de l'argent de ses peuples. Ce n'était pas le compte des courtisans. Dans leur déplaisir, ils osèrent faire de sa parcimonie le sujet d'une pièce de théâtre. Le roi l'apprit, et se contenta de dire : « J'aime mieu voir les courtisans rire

« de mon avarice, que de voir mon peuple pleure
« de mes dépenses. »

Exercices sur le règne de Louis XII.

430. — Dites ce qu'était Louis XII, et comment i inaugura son règne.

431. — Que fit-il pour soulager son peuple, et quell princesse épousa-t-il?

432. — Dites quelle guerre entreprit d'abor Louis XII, et quel en fut le résultat.

433. — Mentionnez les entreprises de Louis XI contre le royaume de Naples.

434. — Parlez de la ligue de Cambrai et de la ba taille d'Agnadel.

435. — Comment se termina la guerre, et commen l'Italie fut-elle de nouveau enlevée aux Français ?

436. — Quelle autre guerre la France eut-elle soutenir ?

437. — Quand mourut Louis XII, et quels regret sa mort souleva-t-elle ?

438. — Que reprochaient les courtisans à ce roi ?

RÉSUMÉ DE LA SITUATION POLITIQUE, MORALE ET SOCIALE DE LA FRANCE A LA FIN DU XV^e^ SIÈCLE.

§ 1^er^. — *Institutions politiques.*

439. Les états généraux exercèrent à cette époque une autorité considérable. Ils balancèrent le pouvoir des rois, annulèrent des traités de paix, prirent en main, à plusieurs reprises, notamment durant la captivité de Jean le Bon, une influence presque souve-

aine sur les affaires de l'État. Cette situation cons-
atait la déchéance de la féodalité et la faiblesse de
royauté, au milieu des misères publiques.

440. A cette époque apparaissent déjà dans notre
istoire, comme revêtues d'une puissance politique,
s cours de justice appelées parlements. Ces corps ju-
iciaires, qui avaient le droit de protester contre l'en-
egistrement des édits royaux et celui d'adresser des
emontrances à la couronne, n'étaient qu'une bar-
ière insuffisante pour contenir le caprice des princes.
ependant leur opposition ne fut pas sans effets, et
ervit souvent de barrière aux envahissements du
ouvoir royal. Pour affaiblir leur autorité en les di-
isant, on établit successivement des cours souve-
aines dans les capitales des provinces.

§ II. — *Mouvement intellectuel et littéraire.*

441. Le mouvement littéraire, pendant la pre-
ière moitié du XVe siècle, n'avait produit en France
ucune œuvre monumentale. La chaîne des histo-
iens et des chroniqueurs, interrompue par la mort
u sire de Joinville, avait été continuée par Frois-
ard ; elle le fut plus tard par Comines.

442. Vers la fin du XVe siècle, on commença à étu-
ier sérieusement les langues anciennes, dont Charle-
agne avait vainement tenté de populariser l'usage.
'est à peine si, sous le règne des Valois, la connais-
ance du latin était, en dehors des monastères, le
artage de quelques hommes érudits; les seigneurs
t les chevaliers se piquaient d'une profonde igno-

rance, comme d'un privilége attaché à leur naissance; le célèbre du Guesclin ne savait pas lire, et rien de plus commun que cette formule mise au bas des actes publics : *Lequel a déclaré ne savoir signer, attendu sa qualité de gentilhomme.*

443. Charles d'Orléans, père de Louis XII, publia un recueil de vers ; et Villon, qui vécut sous Louis XI, créa en quelque sorte la poésie moderne. Vers le même temps, l'ère des troubadours se terminait à la mort du bon roi René.

444. L'art théâtral, au moyen âge, consistait en représentations dramatiques, dont les sujets étaient empruntés à l'Écriture sainte: ces pièces portaient le nom de mystères. Dès le XI^e^ siècle, on les avait offertes à la pieuse curiosité des populations. Des légendes chrétiennes étaient mises en scène ; on traduisait en actions théâtrales des sermons, des faits historiques, tels que le baptême de Clovis, la vie de saint Remy, celle de saint Lambert, la chronique de Robert le Diable. Vers l'année 1402, une confrérie pieuse obtint de Charles VI la permission de représenter à Paris le *Mystère de la Passion.* On jugera de l'état d'enfance où se trouvait le drame par ce passage d'une ancienne chronique: « Là vit-on (on vit) Dieu « manger des pommes, dire des patenôtres avec ses « apôtres, ressusciter et juger les morts ; là furent « entendus les bienheureux chanter en paradis, « dans la compagnie d'environ quatre-vingt-dix « anges, et les damnés pleurer dans un enfer noir « et puant, au milieu de plus de cent diables qui « riaient de leur mésaventure. »

445. A la longue, ces pièces fatiguèrent la curiosité du public ; et les confrères qui les faisaient jouer entreprirent, pour capter de nouveau les suffrages de l'auditoire, de mêler aux sujets les plus respectables de basses et indécentes plaisanteries. Enfin les magistrats ouvrirent les yeux et mirent fin à de tels scandales.

446. L'architecture continuait d'élever de magnifiques cathédrales, et de prodiguer les plus merveilleux ornements à la demeure des riches. La peinture à l'huile commençait à couvrir l'Europe de chefs-d'œuvre ; la gravure sur cuivre, inventée à Florence en 1460, à les multiplier et à les répandre. Les graveurs allemands se rendirent justement célèbres.

447. Les arts mécaniques étaient encore à l'état d'enfance ; on vit pour la première fois, sous Charles VII, *un chariot branlant moult riche* (une voiture suspendue). Les horloges sonnantes datent de la fin du XIV^e^ siècle.

Exercices.

439. — Quel fut le rôle politique des états généraux vers la fin du XIV^e^ siècle et durant le XV^e^ ?

440. — Quel autre pouvoir politique se manifesta alors ?

441. — Quel fut, vers la même époque, le mouvement littéraire ?

442. — La fin du XV^e^ siècle fut-elle marquée par quelques progrès ? Donnez une idée de l'ignorance des seigneurs.

443. — Mentionnez deux poëtes célèbres au XV^e^ siècle.

444. — Où en était alors l'art théâtral ?

445. — Mit-on enfin obstacle aux scandales des représentations appelées *Mystères ?*

446. — Les arts libéraux étaient-ils en progrès ?
447. — Les arts mécaniques participaient-ils à ce mouvement ?

BRANCHE DES VALOIS-ORLÉANS.

FRANÇOIS Ier, *dit* LE PÈRE DES LETTRES.

(Règne en 1515. — Meurt en 1547.)

448. François, comte d'Angoulème, le plus proche héritier de la couronne, succéda à Louis XII. C'était un jeune homme de vingt et un ans, avide de gloire militaire et de toute sorte de renommée.

449. Le nouveau règne s'ouvrit par une éclatante victoire. François Ier envahit le Milanais. Il y rencontra trente-six mille Suisses, et malgré leur résistance acharnée, les écrasa dans la célèbre journée de Marignan, qui coûta dix mille hommes à ces hardis mercenaires. La veille de la bataille, François Ier s'était fait armer chevalier par Bayard.

450. Maximilien, empereur d'Allemagne, étant mort sans héritier, deux compétiteurs se disputèrent sa couronne. L'un était François Ier, l'autre Charles-Quint, roi d'Espagne et de Naples, et maître des Pays-Bas, de la Franche-Comté et des vastes États d'Amérique. Ce dernier fut élu ; ce fut là l'origine d'une longue et sanglante rivalité qui souleva tant de guerres entre la France et la maison d'Autriche.

Les Français éprouvèrent des revers en Espagne et dans le Milanais. Ces désastres furent aggravés par la trahison du connétable de Bourbon, le der-

nier des grands vassaux de la couronne, que François I r avait d'ailleurs traité avec injustice. Les Français furent encore battus à Rebec et à Romagnano, malgré le dévouement et le courage du célèbre Bayard, surnommé *le chevalier sans peur et sans reproche*.

451. La guerre continua en France et en Italie. François Ier, aussi imprudent que brave, attaqua l'armée allemande près de Pavie, et montra dans cette action toute l'impéritie et toute la témérité dont le roi Jean avait fait preuve à la bataille de Poitiers. Son artillerie, très-bien disposée, foudroyait l'ennemi de toutes parts; François Ier ne voulut pas vaincre sans payer de sa personne, et se jeta tête baissée, avec sa gendarmerie, entre ses pièces de canon et les Impériaux. Cette faute ne permit plus à l'artillerie de jouer ; les Suisses lâchèrent pied; le duc d'Alençon et la réserve prirent la fuite, et le roi se trouva enveloppé d'ennemis, ayant rendu inutiles, par sa folle impatience, toutes les combinaisons stratégiques qui auraient pu le sauver. Couvert de blessures, il fut contraint de se rendre. (1525.) Cette funeste bataille, qui avait coûté à la France l'élite de ses enfants, avait fait perdre l'Italie et ouvert de toutes parts les frontières aux armées de Charles-Quint.

452. François Ier fut conduit prisonnier à Madrid. Quand il fut las de sa captivité, il obtint de rentrer en France, en cédant à l'Espagne plusieurs importantes provinces ; mais une assemblée de notables déclara nul ce honteux traité, et François Ier, moins

loyal que Jean le Bon, refusa d'aller reprendre ses fers. La guerre recommença avec acharnement.

453 Elle se termina par le traité de Cambrai, qui enleva à la France quatre millions d'écus d'or et les provinces d'Artois et de Flandre, qui furent cédées à Charles-Quint.

454. Depuis plusieurs siècles, par le fâcheux effet des guerres et des désordres qui troublaient la société, des abus s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique. Sur beaucoup de points les peuples avaient eu à déplorer l'abandon des principes catholiques, l'inobservation des lois canoniques, et l'exagération erronée de certaines pieuses croyances. La foi était demeurée pure et intacte ; les mystères et les dogmes, qui forment l'économie même de la religion, n'avaient subi aucune altération. Il n'en pouvait être autrement, puisque, selon les promesses de Dieu, l'Église doit subsister jusqu'à la consommation des siècles. Mais les abus n'en étaient pas moins à déplorer, parce qu'ils fournissaient aux ennemis de la religion un prétexte qu'ils exploitaient avec perfidie.

A l'Église seule appartenait le droit de réformer les abus que l'ignorance et la corruption du siècle avaient laissé introduire dans la discipline. Telle était la pensée des souverains pontifes ; et plus tard le saint concile de Trente mit un terme à ces irrégularités fâcheuses. Par malheur, les novateurs et les sectaires n'attendaient qu'une occasion favorable pour se soulever contre la doctrine et le dogme, et pour entraîner les peuples à leur suite.

455. Léon X faisait prêcher des indulgences en Allemagne, et, par le zèle outré ou répréhensible de quelques hommes, cette prédication donnait lieu à des abus. Les religieux de l'ordre des Augustins, mécontents de n'avoir point été choisis pour cette mission, chargèrent l'un d'entre eux, un moine nommé Martin Luther, de s'élever contre ces abus. Emporté par la fougue de son caractère, Luther ne craignit pas de s'attaquer au dogme lui-même, et il fut censuré par Rome. Au lieu de se soumettre, il persista dans la lutte qu'il avait entreprise contre l'Église catholique, et il fit brûler publiquement la bulle du pape. Bientôt il nia l'efficacité des sacrements, il attaqua le célibat des prêtres, il chercha à ruiner l'édifice de l'Église ; et une partie des princes et des peuples d'Allemagne embrassèrent sa doctrine novatrice, qui prit les noms de *réforme* et de *protestantisme*.

456. Bientôt cette révolution religieuse se répandit dans la Prusse, et le grand maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien ; peu après elle envahit la Suisse, la Suède et le Danemark, et ses progrès furent secondés partout par l'envie que montraient la noblesse et les princes à confisquer les biens des églises et des monastères. A son tour l'Angleterre se sépara de l'Église catholique, parce que le féroce Henri VIII, qui régnait sur ce peuple, n'avait pas obtenu du pape l'autorisation de divorcer. Enfin, la secte des anabaptistes, qui proclamait la communauté des biens et l'abolition de la famille, se forma à la suite de ce mouvement général, et couvrit

de ruines sanglantes l'Allemagne et l'Italie.

457. François Ier, qui ne respectait guère la religion catholique parce qu'elle gênait ses désordres, s'effrayait cependant des résultats politiques auxquels le protestantisme exposait son autorité dans le royaume. Il adopta une ligne de conduite assez étrange. En Allemagne, il s'allia aux protestants, parce que les princes de cette religion faisaient la guerre à son rival l'empereur Charles-Quint. En revanche, à Paris et dans le reste de la France, le roi essaya de comprimer les luthériens et les partisans de Calvin (autre novateur), en employant contre eux la rigueur des châtiments et des supplices. Ces mesures donnèrent lieu à des actes atroces. En vertu d'un arrêt rendu par le parlement d'Aix, les bourgs de Mérindol et de Cabrières, et vingt-deux villages, furent livrés aux flammes, les habitants exterminés avec une férocité inouïe, le pays changé en désert. (1545.) Il est juste de dire que, sous le successeur de François Ier, des poursuites furent dirigées contre les coupables ; mais ces massacres eurent un affreux retentissement, et ils impriment une tache au nom du prince par les ordres duquel ils furent commis.

458. François Ier, toujours fidèle à sa politique, s'allia à Soliman, empereur des Turcs, pendant que Charles-Quint, serviteur plus dévoué et plus généreux de la foi chrétienne, faisait ses efforts pour chasser d'Europe les sectateurs de Mahomet. Dans le même but, et toujours pour affaiblir la puissance de Charles-Quint, le roi de France conclut un

traité d'alliance avec Henri VIII, roi d'Angleterre.

459. La guerre devint très-vive entre l'empereur Charles-Quint et François Ier. Si les moyens que le roi de France employa furent souvent désavoués par la religion, l'empereur, son rival, ne se fit point scrupule d'user fréquemment de perfidie et de ruse. Cependant Charles-Quint perdit une de ses armées à envahir la Provence et à assiéger Marseille; dans cet intervalle, François Ier enleva ses États au duc de Savoie; mais la Picardie et la Champagne furent saccagées par les troupes de Charles. (1535-1538.)

460. L'empereur profita d'une trève pour traverser la France d'un bout à l'autre, afin de se rendre en Flandre, où une révolte des Gantois appelait ses armes. François Ier, se piquant d'une vertu toute chevaleresque, accorda le libre passage à son dangereux ennemi; il lui fit cependant promettre l'investiture du Milanais. L'empereur, à peine arrivé en Flandre, refusa de tenir sa parole, et nia ses engagements.

461. Charles-Quint ne s'en tint pas à cette perfidie; il viola le droit des gens en faisant tuer deux ambassadeurs que François Ier envoyait à Venise et à Constantinople. Ce double attentat devait avoir pour conséquence inévitable de nouvelles guerres. La France leva cinq armées, et François Ier envahit presqu'en même temps le Roussillon, le Piémont, le Luxembourg, le Brabant et la Flandre.

462. La guerre, mêlée de succès et de revers, se termina à l'honneur de François Ier et de la France. (1544.)

Depuis l'avénement de François Ier, les années avaient mûri les talents et l'expérience de ce roi ; l'adversité l'avait instruit. Le but dont, pendant son règne, il poursuivit la réalisation, était utile aux intérêts de la France ; car il s'agissait d'affaiblir la maison d'Autriche, alors souveraine de l'Empire, de l'Espagne et des Indes américaines.

463. La royauté, aux mains des Valois, tendait à devenir despotique. Aussi François Ier évita soigneusement de convoquer les états généraux ; il les remplaça par des réunions de notables : mais comme les membres de ces assemblées étaient choisis par le roi ou ses ministres, ce n'était qu'un grand conseil au service de la cour, et sans importance comme sans popularité. Les trois ordres se soumirent sans résistance à voir leurs priviléges oubliés ou méconnus.

464. Médiocre politique et intrépide chevalier, François Ier obtint de ses contemporains le surnom de *Père des lettres ;* il les aima et les protégea. Jaloux de l'illustration que les chefs-d'œuvre de l'intelligence et de l'art donnent à un règne, et digne émule de Léon X, qui attacha son nom à ce siècle, il s'entoura de savants et d'artistes, les combla de dignités et de largesses, et encouragea leurs travaux par son exemple et sa munificence. Les arts, négligés à Rome après la mort de Léon X, vinrent orner la cour brillante du roi de France.

465. En l'an 1547, François Ier mourut à Rambouillet des suites de ses débauches.

Exercices sur le règne de François Ier.

448. — Quel était le caractère de François Ier ?

449. — Quel événement signala les commencements de son règne ?

450. — Comment éclata la guerre entre la France et la maison d'Autriche ?

451. — Racontez la bataille de Pavie.

452. — Comment se termina la captivité de François Ier ?

453. — Comment se termina la guerre ?

454. — Quelles causes servirent de prétexte à la prétendue réforme religieuse ?

455. — Mentionnez les premières entreprises de Luther contre l'Eglise catholique.

456. — Quels furent les progrès du protestantisme ?

457. — Quelle fut la politique de François Ier à l'égard des protestants ?

458. — Le roi de France demeura-t-il fidèle à cette politique ?

459. — Quels événements signalèrent la guerre qui avait encore éclaté entre le roi de France et l'empereur?

460. — Dites quelle preuve de confiance chevaleresque François Ier donna à Charles-Quint.

461. — Quelle fut la conduite de Charles-Quint, et qu'arriva-t-il?

462. — Comment se termina la guerre, et que faut-il penser des actes de François Ier sur la fin de son règne?

463. — Comment François Ier accrut-il l'autorité royale?

464. — Comment François Ier obtint-il le surnom de *Père des lettres ?*

465. — En quelle année mourut François Ier ?

HENRI II.

(Règne en 1547. — Meurt en 1559.)

466. Henri II, fils et successeur de François Ier, semblait avoir pris son père pour modèle ; il en eut les qualités et les vices, mais à un degré très-inférieur. En quoi il s'efforça de le surpasser, ce fut dans

la rigueur de ses édits contre les protestants. Mais les supplices ne sont pas les vrais auxiliaires d'une religion de charité ; et l'hérésie, au lieu de succomber sous le fardeau des châtiments, ne fit que s'accroître.

467. Henri II eut à soutenir une guerre contre le roi d'Angleterre, auquel il imposa la paix. (1550.) Deux ans après, le roi de France marcha contre les troupes de Charles-Quint, qui menaçaient nos frontières. Il enleva à l'Empire Metz, Toul et Verdun, évêchés et villes qui depuis lors ont appartenu à la France.

468. Charles-Quint essaya de reprendre Metz, et parut devant cette ville avec une armée de cent mille hommes. François de Lorraine, duc de Guise, défendit vaillamment cette ville. L'empereur fut contraint de se retirer, après avoir perdu trente mille hommes à ce siége mémorable. Les débris de ses troupes, pour se venger de leur honteuse défaite, saccagèrent la Picardie, s'emparèrent de Térouane, et la démolirent. Henri II prit sa revanche en ravageant le Brabant, le Hainaut et le Cambrésis.

469. Après quelques batailles gagnées ou perdues de part et d'autre, une trêve de cinq ans fut conclue. Dans cet intervalle Charles-Quint abdiqua, laissant l'Espagne à Philippe II, son fils, et l'empire d'Allemagne à son frère Ferdinand. Ainsi la maison d'Autriche fut divisée en deux branches.

470. La guerre éclata de nouveau. Philippe II, du fond de son cabinet, remuait le monde par sa politique astucieuse. Il envoya en Picardie quarante mille

hommes commandés par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, l'un des plus grands capitaines de son siècle.

471. L'armée française, sous les ordres du connétable Anne de Montmorency, entreprit de faire lever le siége de Saint-Quentin, où commandait l'amiral de Coligny. Le 10 août 1557, elle fut entièrement détruite dans un marais, où, par l'imprudence de ses chefs, elle s'était maladroitement cantonnée. Le duc d'Enghien fut blessé à mort, l'élite de la noblesse périt, le connétable et les principaux chefs furent faits prisonniers. Ce désastre jeta le deuil dans la France ; le royaume était ouvert de toutes parts à l'ennemi ; les soldats et l'argent manquaient.

472. Dans cette extrémité, le roi ne fit pas en vain appel au patriotisme de ses peuples et au courage de sa noblesse. Le duc de Guise prit en huit jours Calais, que les Anglais occupaient depuis deux siècles. D'autres généraux remportèrent des avantages non moins signalés.

473. Le traité de Cateau-Cambrésis venait de ramener la paix (1558), lorsque Henri II mourut frappé à l'œil d'un éclat de lance, dans un tournoi donné à l'occasion du mariage de sa fille avec Philippe II, roi d'Espagne. (1550.)

Exercices sur le règne de Henri II.

466. — Quel fut le caractère de Henri II, et que fit ce roi pour arrêter les progrès de l'hérésie ?

467. — Quelles guerres Henri II eut-il d'abord à soutenir, et quelles possessions ajouta-t-il à la France?

468. — Mentionnez le siége de Metz et les principaux événements de la guerre.

469. — Parlez de la trêve qui fut conclue, et mentionnez l'abdication de Charles-Quint.

470. — La guerre se réveilla-t-elle ? et quel illustre capitaine commanda les armées de Philippe II ?

471. — Racontez la bataille de Saint-Quentin.

472. — Quels furent les autres événements de la guerre ?

473. — Quand mourut Henri II, et quelles furent les circonstances de sa mort ?

FRANÇOIS II

(Règne en 1559. — Meurt en 1560.)

474. François II, l'aîné des fils de Henri II, n'était âgé que de seize ans lorsqu'il succéda à son père. C'était un prince faible et valétudinaire, comme la Providence en donne aux peuples lorsqu'elle leur réserve de grandes calamités.

475. A l'avènement de François II, la féodalité, que les rois de la maison de Valois, et surtout Louis XI, avaient fortement comprimée, essaya de ressaisir un peu d'autorité et d'influence. La plupart des princes et des seigneurs cherchèrent un appui dans le protestantisme. Comme en Allemagne et dans le nord de l'Europe la confiscation des biens de l'Église avait enrichi les nobles et les souverains, les grands du royaume cherchèrent dans le même expédient un accroissement de richesses. Ils se firent donc en partie les chefs de la ligue calviniste qui menaçait le trône.

476. Parmi les princes et les seigneurs qui arbo-

rèrent le drapeau du protestantisme, figurèrent Antoine, roi de Navarre, et Louis, prince de Condé. Ils étaient les chefs de la famille des Bourbons, et appartenaient au sang royal. A leur suite on vit marcher l'amiral de Coligny, l'un des hommes de guerre les plus célèbres de cette époque.

477. L'illustre maison des Guises, princes de Lorraine, demeura fidèle à la foi catholique. Ils rallièrent à eux les seigneurs et les princes qui n'avaient point encore embrassé l'hérésie. Le peuple des villes, particulièrement dans le Nord, se montrait toujours profondément attaché à la religion de ses pères, et les Guises commençaient à jouir d'une influence puissante.

478. Catherine de Médicis, veuve de Henri II et mère du jeune roi, exerçait une grande autorité: elle gouvernait en quelque sorte sous le nom de ses fils. C'était une femme artificieuse et cruelle, qui attachait peu d'importance aux doctrines de la religion, et qui, selon ses intérêts, prenait tour à tour parti pour les catholiques et pour les protestants. En ce moment, elle s'appuyait sur les catholiques et sur le concours des Guises.

479. Les princes et les seigneurs calvinistes, redoutant l'influence des Guises, tentèrent d'enlever le roi. Cette entreprise fut conduite avec intrépidité par un gentilhomme périgourdin, nommé la Renaudie. Les Guises, soupçonnant vaguement le complot, transférèrent la cour du château de Blois dans celui d'Amboise; les conjurés persistèrent dans leurs projets, mais ils tombèrent dans une embuscade ;

ceux d'entre eux qui ne furent pas tués les armes à la main périrent sur le gibet. Cette audacieuse tentative est connue dans l'histoire sous le nom de *conjuration d'Amboise.* (1560.)

480. Le prince de Condé, qui était le principal chef du complot, fut arrêté au bout de quelques mois, et condamné à mort. Son exécution fut fixée au 10 décembre, jour de l'ouverture des états généraux. L'instrument du supplice devait être dressé dans la salle même des séances, pour épouvanter les calvinistes par un terrible exemple.

481. Un événement inattendu arrêta le cours de cette justice : le jeune roi mourut le 5 décembre. Sa mort sauva Condé, mais elle fut le signal des longues misères qui déchirèrent le royaume. (1560.)

482. François II avait épousé l'infortunée Marie Stuart, qui fut ensuite reine d'Écosse, et qui périt sur l'échafaud dressé par Élisabeth d'Angleterre.

Exercices sur le règne de François II.

474. — Quel était le caractère de François II ?

475. — Que firent la plupart des grands seigneurs et des princes ?

476. — Quels furent les principaux chefs des protestants ?

477. — Quels furent les principaux chefs des catholiques ?

478. — Que fit Catherine de Médicis ?

479. — Racontez la conjuration d'Amboise.

480. — Qu'arriva-t-il au prince de Condé ?

481. — Comment le prince de Condé fut-il sauvé de la mort et quand mourut François II ?

482. — Quelle fut la femme de ce roi ?

CHARLES IX.

(Règne en 1560. — Meurt en 1574.)

483. Charles, frère du dernier roi et son successeur, n'avait encore que dix ans. La jeunesse de ce prince parut à Catherine de Médicis une conjoncture heureuse pour s'emparer de l'autorité.

484. Placée entre le parti des Guises, qui devenait redoutable à la couronne, et le parti protestant qui menaçait l'Église, Catherine de Médicis, toujours fidèle à sa politique, continua de ménager toutes les factions, afin de se servir des unes contre les autres. La reine-mère se réconcilia donc avec le roi de Navarre, et fit mettre en liberté le prince de Condé, qui fut déclaré innocent par arrêt du conseil. Les Guises se virent écartés du pouvoir, et le roi de Navarre, chef des protestants, fut nommé lieutenant général du royaume.

485. Des conférences furent ouvertes à Poissy entre les docteurs des deux religions; mais toute conciliation était impossible. Cependant Catherine de Médicis, toujours impatiente d'affaiblir le parti des Guises, crut de sa politique de se faire un aide des protestants, en leur accordant la liberté de conscience : cette concession ne fit qu'enhardir les huguenots et mécontenter les catholiques. De part et d'autre les haines et les espérances fermentaient sous tous les prétextes, et on n'attendait qu'un signal pour courir aux armes.

486. L'événement qui donna naissance aux guerres de religion fut une rixe, suivie d'effusion de sang, qui eut lieu à Vassy, en Champagne. (1562.)

487. Pendant que les Guises armaient leurs partisans et ralliaient à eux les catholiques, le prince de Condé et l'amiral de Coligny soulevèrent les protestants. Les calvinistes, n'ayant pu réussir à se rendre maîtres du roi, s'emparèrent d'Orléans; ensuite ils surprirent Blois, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Bourges, Lyon, Grenoble et Rouen; pour s'attirer le secours des Anglais, ils leur livrèrent le Havre. Dans toutes les villes qui tombèrent en leur pouvoir, les églises furent pillées, les images abattues, les reliques brûlées et dispersées, les autels renversés, les saints mystères abandonnés aux plus horribles profanations, les prêtres et les religieux tourmentés et massacrés. Pendant le cours de ces affreuses guerres, vingt mille églises furent détruites. Dans la seule province du Dauphiné, les huguenots égorgèrent deux cent cinquante-six prêtres et cent douze moines. Le baron des Adrets, de sinistre mémoire, fit couler des torrents de sang dans le Midi.

488. Les catholiques rendirent massacre pour massacre : ils s'armèrent, et firent à leurs ennemis une guerre qui eut un caractère de violence sauvage. Exaltés par le spectacle de leurs églises réduites en cendre et de leurs prêtres mis à mort, ils multiplièrent les rigueurs et les supplices.

489. Les chefs catholiques dominaient à Paris, et tenaient sous leur dépendance Catherine de Médicis

et Charles IX. A la tête de l'armée royale, ils enlevèrent Rouen aux calvinistes, et délivrèrent peu à peu la Normandie. Cependant le prince de Condé, ayant reçu un renfort de luthériens allemands, marcha sur Paris. On le contraignit à se replier sur Dreux, où le duc de Guise lui présenta la bataille. La victoire des catholiques fut complète.

490. Coligny rallia les débris de l'armée protestante : un huguenot, nommé Poltrot de Méré, assassina le duc de Guise, qui mourut en pardonnant à son meurtrier. Coligny fut soupçonné d'avoir conseillé ce crime. (1563.) La reine-mère conclut avec les protestants la paix d'Amboise, que les deux partis s'accordèrent à violer.

491. La guerre recommença donc : la ville du Havre fut reprise aux Anglais ; les calvinistes s'emparèrent d'Orléans, et y commirent d'affreux excès. Enhardis par l'impunité, ils s'avancèrent jusqu'à Saint-Denis, aux portes de la capitale ; mais ils y rencontrèrent l'armée catholique, commandée par le vieux connétable Anne de Montmorency. Ce grand homme périt en remportant une victoire mémorable sur les ennemis de sa religion et de son roi. (1567.)

492. Les huguenots, ayant reçu des secours de l'Allemagne, rétablirent leurs affaires, et imposèrent à la cour une paix qu'on appela la paix *mal assise :* elle ne dura que six mois. (1568.)

493. Une tentative de la cour, pour s'emparer de Condé et de Coligny, ralluma pour la troisième fois la guerre. Les calvinistes enlevèrent la Rochelle,

dont ils firent leur place d'armes. Des secours leur furent amenés d'Allemagne par le duc de Deux-Ponts et le prince d'Orange. Ils annoncèrent en principe *qu'il était loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile.* La reine de Navarre conduisit dans leur camp quatre mille soldats, des trésors et son fils, le jeune prince de Béarn, si connu depuis sous le nom de Henri IV.

494. Ainsi soutenus par les ennemis du dehors, par l'Angleterre, l'Allemagne et la Navarre, les protestants envahirent l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou. Ils furent vaincus à Jarnac, à Moncontour, à Poitiers.

495. Catherine de Médicis, qui trahissait tour à tour les deux causes, et ne veillait qu'aux intérêts de sa politique, conçut le projet de détruire d'un seul coup le parti protestant. Elle se hâta de leur accorder à Saint-Germain une paix avantageuse ; des fêtes furent célébrées à l'occasion du mariage de Henri de Béarn, roi de Navarre, qui épousait la sœur de Charles IX. Les calvinistes y vinrent en foule : ils triomphèrent, ils affectèrent d'humilier Guise et la cour ; mais Catherine méditait de prendre une sanglante revanche. Elle arracha de la faiblesse de son fils l'ordre de mettre à mort les protestants sur tous les points de la France ; et le massacre commença à Paris, dans la nuit à jamais déplorable du 24 août 1572. C'est ce qu'on appelle le *massacre de la Saint-Barthélemy.* Il fut horrible. Coligny fut égorgé, et quatre mille protestants

périrent à Paris ; de pareilles exécutions eurent lieu dans quelques provinces.

496. La Saint-Barthélemy fut le crime d'une politique cauteleuse, lâche et cruelle ; la responsabilité de cette mesure abominable doit retomber tout entière sur la femme artificieuse qui la prescrivit, sur la cour corrompue qui s'en fit l'instrument. Sans doute, pour accomplir ce crime, on irrita, on dénatura et on égara le sentiment religieux ; mais la religion sainte dont on osa profaner le nom désavoue et condamne de tels forfaits : elle n'a pas besoin d'être justifiée d'un attentat auquel elle demeura étrangère. Ajoutons que, sur plusieurs points du royaume, à Lisieux, à Lyon et ailleurs, le clergé sauva les protestants de la fureur des meurtriers. La réponse du vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, à Charles IX, est justement célèbre. « Sire, « disait ce vertueux sujet, j'ai communiqué les or- « dres de Votre Majesté à ses fidèles habitants et « gens de guerre ; je n'ai trouvé parmi eux que de « vertueux citoyens et fermes soldats, mais pas un « bourreau. »

497. Les massacres de la Saint-Barthélemy, loin d'abattre le parti protestant, lui donnèrent une énergie nouvelle ; le désespoir décupla ses forces. Un cri d'indignation partit de l'étranger, et vint en aide aux proscrits. Henri de Navarre et le prince de Condé, échappés comme par miracle au sort de leurs compagnons, allèrent ranimer à la Rochelle le parti protestant, qui, se soutenant malgré le fer des

bourreaux, troubla encore les derniers moments de Charles IX.

498. Ce malheureux prince, dévoré de remords et se croyant poursuivi par les fantômes de ses victimes, mourut atteint d'une affreuse maladie. Le sang coulait par tous ses pores, et souvent, le matin, on le trouvait entièrement inondé de cette horrible sueur. Cette mort parut l'effet de la vengeance divine. (1574).

499. Charles IX, dont la mémoire restera toujours entachée des stigmates de la Saint-Barthélemy, était cependant doué de qualités heureuses, que le malheur des temps ne lui permit pas de développer.

500. C'est lui qui, en vertu d'un édit rendu à Roussillon, en Dauphiné, a fixé le commencement de l'année au 1er janvier. Elle commençait auparavant à l'Annonciation.

Exercices sur le règne de Charles IX.

483. — Quel âge avait Charles IX à son avènement au trône?

484. — Par quels actes la reine-mère signala-t-elle son autorité?

485. — Comment s'envenimaient les haines religieuses, préludes de la guerre?

486. — Quel incident fit naître la guerre?

487. — Quels furent les malheurs causés par les protestants?

488. — Quelles sanglantes représailles exercèrent les catholiques?

489.— Mentionnez les événements de la guerre et de la bataille de Dreux.

490. — Comment mourut le duc de Guise, et quelle paix mit un moment trêve aux calamités de la guerre?

491. — Mentionnez la reprise des hostilités et la bataille de Saint-Denis.

492. — La paix intervint-elle encore ?
493. — Comment se ralluma la guerre, et qu'arriva-t-il ?
494. — Mentionnez les principaux incidents de la guerre.
495. — Racontez le *massacre de la Saint-Barthélemy.*
496. — Que doit-on penser de cet événement ?
497. — Quels furent les événements qui eurent lieu à la suite des massacres ?
498. — Comment mourut Charles IX ?
499. — Que faut-il penser de ce prince ?
500. — Quel édit remarquable publia Charles IX ?

HENRI III.

(Règne en 1574. — Meurt en 1589.)

501. Charles IX étant mort sans postérité, la couronne appartenait à son frère aîné, Henri, duc d'Anou, qui, depuis quelques mois, avait été élu roi de Pologne. L'éclat de son mérite personnel avait déterminé les suffrages des Polonais; mais il ne tarda pas à se rendre indigne de leur choix : *il devint lâche roi, d'intrépide guerrier.* Ayant appris la mort de Charles IX, il quitta la Pologne en fugitif, et vint à Paris recevoir la couronne de France.

502. Henri III n'était plus le vaillant capitaine de Jarnac et de Moncontour ; on ne voyait en lui qu'un prince de mœurs infâmes, sans énergie et sans vertu. Comme il mêlait aux plus honteuses débauches des pratiques extérieures de piété, il offrait aux calvinistes un prétexte de plus de décrier la sainte religion dont il abusait. Homme efféminé, entouré de favoris perdus de vices, qu'il appelait ses mignons,

il abandonnait le soin de son gouvernement à sa mère, Catherine de Médicis.

503. Aux protestants s'était joint un parti toujours nombreux, celui des mécontents, qui se faisaient appeler *les politiques*. Pour dissoudre cette alliance, on accorda aux réformés un édit de pacification, qui leur assura de nouveau le libre exercice de leur culte. Insensiblement la cour en vint à tout céder aux protestants ; elle n'osait réprimer leurs attaques, elle laissait les luthériens allemands piller ou rançonner le royaume.

504. A cette époque remonte l'origine d'une confédération célèbre que les catholiques formèrent pour sauver de l'abandon du trône et des envahissements de l'étranger le royaume et la religion de la France. Cette association est connue dans l'histoire sous le nom de *sainte Ligue*. Formée à Péronne en 1576, la Ligue étendit ses affiliations dans les principales villes du royaume. Paris devint son quartier-général, Henri de Guise son chef.

505. Henri III se trouvait placé entre deux grands partis contraires, qui tous deux se défiaient de lui et voulaient limiter son pouvoir. Pour se tirer d'embarras, il avisa de se déclarer chef de la Ligue ; mais cet expédient avait à peine rassuré et endormi les ligueurs, qu'il déclara, par un édit, accorder aux protestants des droits égaux à ceux des catholiques. (1577.) Ces tergiversations rallumèrent les haines : la guerre civile et religieuse recommença ; elle aboutit, en 1580, à un nouvel édit de pacification.

506. Cependant le frère de Henri III, son unique héritier, vint à mourir. Henri III n'ayant point d'enfants, son plus proche parent était Henri de Navarre, prince de la maison de Bourbon et chef du parti protestant. La religion catholique se trouvait donc menacée, en France, de l'avénement d'un roi huguenot. Les catholiques résolurent de ne point le souffrir, et de donner, au besoin, la couronne aux Guises.

507. L'exclusion du trône de France, prononcée contre le roi de Navarre tant qu'il serait protestant, était conforme aux notions du droit féodal, encore en vigueur dans les questions de cette nature. Un prince calviniste, d'après l'interprétation des ligueurs, se trouvant félon envers Dieu, était dans la position d'un vassal qui aurait trahi son suzerain : il perdait son fief. La Ligue eut le tort d'accepter les secours et les soldats de Philippe II, roi d'Espagne ; mais, de leur côté, les protestants s'appuyèrent sur les armes d'Élisabeth, reine d'Angleterre.

508. Henri III, épouvanté par l'attitude des catholiques, révoqua toutes les concessions qu'il avait faites aux protestants. La guerre recommença ; elle fut nommée *guerre des trois Henri*.

509. Henri de Navarre vainquit à Coutras l'armée catholique, commandée par Joyeuse ; Henri III obtint de son côté quelques succès peu importants ; mais Henri de Guise remporta des victoires sur une armée allemande qui traversait la France pour se joindre aux huguenots. Ce vaillant homme fut reçu

à Paris comme le sauveur du pays. La foule chantait sur le passage du roi et de l'audacieux sujet ces paroles des livres saints : *Saül en a tué mille, et David dix mille.* Le Saül de la France dévora en silence cet outrage. (1587.)

510. La faction des *Seize* triomphait (on appelait ainsi la réunion des principaux ligueurs, dont chacun commandait l'un des seize quartiers de Paris).

Les *Seize* conspiraient en secret pour donner la couronne au duc de Guise : ce puissant vassal n'avait plus qu'un mot à dire pour usurper la monarchie ; et comme l'ambition humaine ternit souvent les causes les plus justes, il arriva que la défense de la foi ne fut pour lui qu'un beau prétexte pour colorer ses prétentions au pouvoir suprême.

511. Vainement Henri III, déjà plein d'inquiétudes, voulut-il interdire au duc de Guise le séjour de Paris ; il osa enfreindre la défense du roi : le peuple de Paris s'arma pour soutenir la révolte de celui qu'il appelait, selon le langage des prédicateurs de la Ligue, *le destructeur des Allemands, le fléau de l'hérésie, le Gédéon et le Machabée de la France.* En même temps la capitale se couvrit de barricades, et le roi, menacé dans son propre palais, chercha son salut dans la fuite. Comme Guise s'efforçait de corrompre le parlement et d'obtenir de ce corps la sanction de ses prétendus droits au trône, le premier président, Achille de Harlay, le couvrit de confusion par cette noble réponse : *C'est grand' pitié quand le valet chasse le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, ma foi est au roi, et*

mon corps aux mains des méchants; ils en feront ce qu'ils voudront. Guise fut ébranlé par cette résistance. Ses hésitations refroidirent ses amis; et les Parisiens, soit repentir, soit crainte, ne songèrent plus qu'à fléchir le roi. Henri III ne pouvait faire autre chose que pardonner; il approuva donc ce qui s'était fait, livra à Guise un grand nombre de villes, le créa généralissime des armées du royaume, et convoqua les états généraux à Blois.

512. Guise avait osé trop ou trop peu: entre lui et Henri III il ne pouvait plus s'agir que d'arracher ou de garder la couronne. L'assemblée des états de Blois, qui se tint sur ces entrefaites, donna aux ligueurs un formidable concours. Elle avisa à dépouiller le roi de toute autorité, et à ne faire plus de lui qu'un vain fantôme. Henri, poussé à bout, et sachant que la duchesse de Montpensier, sœur de Guise, avait montré à ses amis les ciseaux qui devaient tondre sa chevelure, ne voulut pas se laisser reléguer dans un cloître comme le dernier des Mérovingiens. Trop faible pour combattre son rival, il entreprit de le faire assassiner, prouvant ainsi que l'extrême lâcheté est souvent voisine des extrémités du crime.

513. Guise fut averti de se tenir sur ses gardes: il méprisa ces avis en disant: *On n'oserait!* Henri III osa; et le duc, aussi bien que son frère le cardinal de Guise, furent mis à mort, et leurs cendres jetées au vent. (1588.) Quelques jours après, mourut la trop fameuse Catherine de Médicis.

514. Le meurtre des deux Guises exalta la Ligue,

et lui donna une énergie nouvelle. Mayenne, frère de ces deux ambitieux, fut proclamé par les ligueurs lieutenant général du royaume. Paris et les principales villes du royaume se donnèrent à lui. Henri III fut dès lors regardé comme un assassin et un parjure. Le pape l'excommunia. Soixante-six docteurs, assemblés en Sorbonne, le déclarèrent déchu du trône, et ses sujets déliés du serment de fidélité. La faction des Seize, dirigée par un nommé Bussi le Clerc, emprisonna ou mit à mort les membres du parlement affectionnés à la monarchie. En même temps les églises étaient tendues de noir, et de coupables prédicateurs appelaient la vindicte publique sur le prince, qu'ils appelaient *le nouvel Hérode.*

515. Au milieu de cet orage, le malheureux roi, entouré d'ennemis, écrivait à Mayenne pour le prier d'oublier l'assassinat de son frère. Il envoyait en même temps à Rome pour demander l'absolution des censures qu'il avait encourues par la mort du cardinal de Guise. Enfin, trahi, abandonné de toutes parts, il ne vit plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras du roi de Navarre, chef des protestants, et de solliciter son alliance contre leurs ennemis communs.

516. Henri de Navarre était à la fois brave et généreux ; il fut touché de la misère du roi dont il devait être l'héritier, et ne voulut point recevoir de lui une couronne plus longtemps dégradée. Il consentit donc à réunir ses forces à celles de Henri III ; et tous deux, se trouvant à la tête de trente mille hommes, marchèrent en toute hâte pour enlever

Paris aux ligueurs. Leurs premiers succès furent rapides, mais une douloureuse catastrophe en interrompit le cours.

517. Un jeune fanatique nommé Jacques Clément, appartenant à l'ordre des Dominicains, fut séduit par cette doctrine que certains prédicateurs professaient sur le prétendu droit d'ôter la vie aux tyrans. S'étant donc rendu à Saint-Cloud, et ayant obtenu une audience de Henri III, il poignarda ce malheureux prince. (1589.) L'assassin fut immédiatement massacré, et le parti des Seize l'honora comme un martyr.

518. Henri III mourut en pardonnant à ses ennemis, et en faisant reconnaître Henri de Navarre pour son successeur. Avec lui finit la branche des Valois : dans un espace de deux cent trente et un ans, elle avait donné treize rois à la France.

Exercices sur le règne de Henri III.

501.—Dites comment Henri III succéda à Charles IX.

502. — Quelle conduite tint ce prince, et qui exerça sous lui l'autorité ?

503. — Quels furent les premiers événements du règne de Henri III ?

504. — Quelle fut l'origine de la confédération qui porta le nom de *sainte Ligue ?*

505. — Que fit Henri III pour neutraliser la puissance de la Ligue. et qu'arriva-t-il ensuite ?

506. — A qui devait appartenir. la couronne à la mort de Henri III ?

507. — Sur quels principes se fondait la Ligue pour exclure un prince protestant du trône de France ?

508. — Que fit Henri III, et quel nom reçut la guerre qui éclata de nouveau ?

509. — Mentionnez les événements de cette guerre et le triomphe de Guise ?

510. — Que fit la faction des Seize, et quel but poursuivait-elle, de concert avec le duc de Guise?

511. — Racontez les entreprises du duc de Guise, et les èvènements que provoqua l'ambition de ce prince.

512. — Mentionnez les actes de l'assemblée des États de Blois, et dites par quels moyens Henri III chercha à sauver sa couronne.

513. — Comment moururent les Guises et la reine-mère?

514. — Quels furent les résultats de la mort des Guises?

515. — Que fit Henri III?

516. — Dites quels furent les premiers événements de la guerre entreprise par le roi de France et le roi de Navarre contre les ligueurs.

517. — De quel attentat Henri III fut-il la victime?

518. — Comment mourut Henri III?

RÉSUMÉ DE LA SITUATION DE LA FRANCE A L'ÉPOQUE OU S'ÉTEIGNIT LA BRANCHE DES VALOIS.

§ I. *Esquisse géographique.*

519. Les nouvelles limites de la France avaient été déterminées par le traité de paix de Cateau-Cambré sis

Grâce aux envahissements progressifs de la couronne sur la féodalité, le royaume s'était considérablement agrandi. Par l'acquisition du Dauphiné et de la Provence, il touchait au Var et aux Alpes; par la confiscation des domaines de la maison d'Armagnac, et la possession du Roussillon et de la Cerdagne, il s'appuyait sur les Pyrénées; par la ruine de la maison de Bourgogne, la prise de Boulogne et des villes de la Somme, il avait ajouté de nouveaux obstacles entre lui et l'Allemagne, la Flandre et l'Angleterre.

520. Le royaume, à la fin du XVIe siècle, comprenait douze grands gouvernements : c'étaient la *Picardie*, la *Normandie*, l'*Ile de France*, la *Champagne*, au nord ; la *Bretagne*, l'*Orléanais*, la *Bourgogne*, le *Lyonnais*, au centre ; la *Guienne*, le *Languedoc*, le *Dauphiné*, la *Provence*, au sud.

521. La Lorraine, l'Alsace et une portion considérable de la Franche-Comté, appartenaient à l'Empire.

522. Le *comtat Venaissin* appartenait au pape, la principauté d'*Orange* à la maison de Nassau ; les comtés d'*Auvergne*, de *Charolais*, de *Laval*, de *Nevers*, d'*Étampes*, de *Penthièvre*, et d'autres grands fiefs, faisaient partie du domaine féodal, et avaient des seigneurs particuliers, vassaux du roi. Le *Béarn* et la *Navarre* formaient l'apanage de la nouvelle maison royale, et allaient être réunis à la couronne.

523. Les grands gouvernements se subdivisaient en provinces de second ordre, et ces provinces subalternes étaient à leur tour subdivisées, pour l'administration, en bailliages, prévôtés et sénéchaussées.

§ II. — *Mouvement littéraire et artistique.*

524. Le mouvement littéraire et artistique a été appelé l'âge de la *renaissance*. Ce mot exprime qu'au XVIe siècle il se fit une réaction dans le sens de la littérature grecque et latine : c'est que l'art cessa d'être symboliquement chrétien et national, pour revenir aux traditions de l'art païen.

525. L'un des pères de la poésie, à sa renaissance,

fut Villon, contemporain de Louis XI, comme on l'a vu plus haut : c'était un homme perdu de vices, qui avait été condamné à être pendu, et qui ne cessait de chanter les satisfactions les plus ignobles de l'appétit, de l'ivrognerie et de la débauche. Les beaux-esprits de son temps se plaisaient, dit-on, à ces turpitudes.

Les poëtes, au début du XVI^e^ siècle, se traînaient sur les trace de Villon ; sans avoir la verve et l'originalité de cet homme, ils avaient plus ou moins les mêmes tendances morales, les mêmes passions. Il est inutile de mentionner leurs noms, obscurs et justement méprisés.

526. Après eux, sous François I^er^, vint Clément Marot, qui composa avec grâce et facilité des rondeaux, ballades, épîtres et épigrammes, et qui jouit de la faveur de François I^er^ et de sa cour. Ensuite parurent Saint-Gelais et Desportes.

Considérés comme poëtes, Marot et Saint-Gelais ne furent dépourvus ni de facilité ni de verve. « Clément « et Melin, dit Pasquier, se rendoient recommanda- « bles par diverses voies : celui-là pour beaucoup et « fluidement, celui-ci pour peu et gracieusement « escrire. »

527. Sous Catherine de Médicis, et durant le règne de ses fils, parurent quelques autres poëtes, parmi lesquels il convient de citer Jean Dorat, Joachim du Bellay, et surtout Pierre Ronsard. Ce dernier, malgré son affectation et sa recherche exagérée de l'antiquité, était loin d'être un esprit vulgaire.

528. Pour rendre cette énumération moins incom-

plète, nous devons mentionner les noms de Desperriers, de Baïf, de Belleau et de Jodelle, et enfin celui de Guillaume Salluste, seigneur du Bartas, dont les œuvres, aujourd'hui fort ignorées, jouirent d'une réputation bien peu méritée. Jean Passerat fronda les travers de son siècle, et composa la plus grande partie des vers de la satire Ménippée; mais de tous les disciples de Ronsard, le plus célèbre fut le satirique Mathurin Regnier, dont Boileau a si énergiquement stigmatisé le cynisme.

529. L'art théâtral avait fait quelques progrès, bien qu'il n'eût encore produit que d'assez grossières ébauches.

Les anciens *mystères* avaient été remplacés par des *moralités*, *farces* et *sotties*. Ces prétendues *moralités* étaient des pièces indécentes. Peu à peu on en vint à des imitations assez grossières des tragédies grecques, des comédies de Plaute et d'Aristophane, et des diverses pièces de théâtre dont s'était déjà enrichie la littérature italienne. C'était le temps où Shakspeare composait en Angleterre des drames empreints d'un génie vigoureux, où Lopez de Véga créait le théâtre espagnol.

530. Parmi les prosateurs du XVI^e^ siècle, on remarque Marguerite de Navarre, sœur de François I^er^, qui nous a laissé des écrits licencieux imités de Boccace; Rabelais, l'auteur d'une burlesque et indécente épopée; Montaigne, la Boëtie, Charron, tous trois philosophes; et le naïf traducteur de Plutarque, Amyot, dont le style, quoique vieilli, a conservé pour nous des charmes inimitables.

531. L'architecture et la statuaire avaient suivi les déplacements de la littérature ; elles étaient revenues au goût païen, aux traditions de la Grèce et de Rome.

C'est sous les inspirations des artistes formés à l'école de Médicis, et que François Ier appela en France, que l'art revêtit cette expression sensuelle et matérielle qu'il a toujours conservée depuis cette époque. Nos monuments s'élevèrent ou furent restaurés en contradiction avec nos mœurs, notre religion, notre climat.

532. Il serait souverainement injuste de refuser le mérite du talent aux artistes de cette époque. Les châteaux de Fontainebleau, de Villers-Cotterets, de Saint-Germain, de Madrid, de Chambord et du Louvre ont été justement admirés; et notre sympathie pour les merveilles de l'architecture chrétienne ne doit pas nous dérober ce que les œuvres de la renaissance eurent de remarquable. Rien n'égale la grâce des sculptures de Germain Pilon, de Jean Goujon, noms célèbres, auxquels nous ajouterons ceux non moins illustres de Benvenuto Cellini, de Salviati, de Rosso (maître Roux), de Jean Cousin, du Primatice, et de Philibert de Lorme. C'était d'ailleurs le siècle de Léon X, et l'Italie, à qui nous empruntions l'élite de ses artistes, ne s'était jamais montrée plus féconde en génies et en merveilles.

Exercices sur le résumé de la situation générale.

519. — Quelles étaient, à la fin du XVIe siècle, les limites de la France ?

520. — Quels gouvernements ou provinces comprenait le royaume à la même époque ?

521. — Dites quelles provinces, aujourd'hui françaises, appartenaient alors à l'Empire.

522. — Par quels souverains étaient gouvernées plusieurs autres provinces ?

523. — Comment se subdivisaient les gouvernements ?

524. — Quel nom a reçu le mouvement littéraire et artistique de cette époque ?

525. — Quels furent les commencements de la poésie française ?

526. — Quels furent les principaux poëtes au temps de François Ier ?

527. — Quels furent les poëtes les plus célèbres sous les derniers Valois ?

528. — Mentionnez quelques autres noms.

529. — Dites ce qu'était alors l'art théâtral.

530. — Quels furent les principaux prosateurs ?

531. — Dites un mot de l'architecture et de la statuaire au temps de la renaissance.

532. — Mentionnez les grands artistes de cette époque, et les principaux monuments qu'ils nous ont laissés.

CAPÉTIENS.

BRANCHE DES BOURBONS.

HENRI IV, *dit* LE GRAND.

(Règne en 1589. — Meurt en 1610.)

533. Henri de Bourbon, roi de Navarre, descendait de Robert de Clermont, cinquième fils de saint Louis. A ce titre, il était, à l'extinction de la maison de Valois, le prince du sang royal le plus rapproché du trône. Il prit le titre de roi de France, et se fit appeler Henri IV par ceux qui reconnaissaient ses droits.

534. Henri était né en 1553. Sa mère, la célèbre Jeanne d'Albret, en le mettant au monde, avait chanté cet air des montagnes du Béarn : *Notre-Dame du bout du pont, aidez-moi à cette heure.* Son grand-père Henri d'Albret, roi de Navarre, avait frotté d'ail les gencives du nouveau-né, et lui avait fait boire quelques gouttes de vin, pour le rendre hardi et robuste. Par ses ordres, le jeune Henri fut élevé au milieu des enfants basques, rivalisant avec eux d'agilité et d'audace, parcourant les rochers et

les montagnes, et se livrant à tous les exercices de l'esprit et du corps. Jeanne d'Albret, ardemment attachée à l'hérésie de Calvin, avait inoculé à son fils ses erreurs religieuses, et en avait fait l'un des plus redoutables chefs du parti huguenot.

535. Les catholiques abandonnèrent presque tous l'armée de Henri IV, et il ne resta plus à ce prince, pour conquérir son royaume sur la Ligue, qu'un faible corps de six mille hommes. Il se replia sur la Normandie ; de leur côté, les ligueurs élurent pour roi le cardinal de Bourbon, vieillard du sang royal, et le proclamèrent sous le nom de Charles X.

536. Henri IV battit à Arques l'armée du duc de Mayenne, quatre fois supérieure en nombre à la sienne ; aidé de quatre mille Anglais, il se présenta de nouveau devant Paris, et enleva quelques faubourgs. L'arrivée de Mayenne le contraignit à lever le siége. La Ligue était d'ailleurs appuyée par une armée espagnole commandée par le célèbre Alexandre Farnèse, prince de Parme.

537. Henri IV vainquit de nouveau ses ennemis dans les plaines d'Ivry. « Mes compagnons, avait-il « dit avant la bataille, vous êtes Français, je suis « votre roi : ralliez-vous à mon panache blanc, vous « le trouverez toujours au chemin de l'honneur. » Après cette victoire, Henri IV vint mettre le siége devant Paris.

538. Le peuple de cette grande capitale résolut de souffrir toutes les extrémités de la guerre et de la faim, plutôt que d'ouvrir ses portes à un roi calviniste. Il se montra admirable de résignation, de

courage et de dévouement ; cependant plusieurs des anciennes horreurs du siége de Jérusalem se renouvelèrent. Des mères dénaturées mangèrent leurs enfants. Pour suppléer au manque de farines, on déterra les os du cimetière des Innocents, on les pila, et on en fit du pain ; mais cet exécrable aliment donna la mort à quinze mille personnes. Le roi Henri, campé sur les hauteurs de Montmartre, gémissait au récit de tant d'infortunes : *Faudra-t-il donc*, s'écriait-il en versant des larmes, *que ce soit moi qui les nourrisse? Je ne veux pas régner sur des morts.* Dans une autre circonstance, on lui entendit prononcer ces paroles : *Je ressemble à la vraie mère de Salomon ; j'aimerais mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir en lambeaux.* Par un excès de bonté sans exemple dans l'histoire, il permit que les bouches inutiles se retirassent de la ville, et que ses officiers et ses soldats y fissent entrer des rafraîchissements pour leurs amis.

539. Henri fut réduit à lever le siége et à courir au secours de la Normandie, envahie par le prince de Parme. Paris semblait devoir respirer ; mais les factions ne lui en donnèrent pas le temps. Une partie des *Seize*, s'étant vendus à Philippe II, voulaient donner la France à l'Infante, fille de ce roi. D'autres excès furent commis, et des magistrats fidèles livrés au bourreau.

540. Cependant la Ligue rejeta les propositions de Philippe II ; le parlement rendit un arrêt pour empêcher que, *sous prétexte de religion, la couronne ne passât en des mains étrangères* ; les ca-

tholiques se montrèrent doublement fidèles à Dieu et à la patrie. (1593.)

541. Henri IV, ne pouvant venir à bout de leur résistance, se décida à entrer dans leurs rangs et à abjurer. La cérémonie de son abjuration eut lieu à Saint-Denis, le 25 juillet 1593.

542. Quelques chefs de la Ligne, à l'instigation de Mayenne, tenaient encore à Paris, et le roi assiégeait de nouveau cette ville, mais cette fois sans lui imposer de nouvelles souffrances. Enfin, le 22 mars 1594, les portes Saint-Denis et Saint-Honoré furent livrées à Henri IV, et ce prince entra comme par surprise dans sa capitale, sans éprouver de résistance : c'était au point du jour, et la population dormait encore. La garnison espagnole capitula, et Paris vit enfin arriver le terme de ses longues épreuves.

543. Des négociations habiles et des expéditions militaires, exécutées à propos, soumirent l'une après l'autre les provinces qui étaient demeurées fidèles à la Ligue. Rouen et la Normandie se rendirent ; mais la Picardie fut le théâtre d'une guerre longue et difficile ; la Champagne rentra dans le devoir. La Bourgogne fut plus lente à reconnaître l'autorité royale ; Mayenne y commandait, et avait appelé à son aide une armée espagnole. La brillante victoire de Fontaine-Française, où Henri IV mit en fuite, avec trois cents cavaliers, toute une armée espagnole, décida du sort de cette province.

544. L'Anjou et le Languedoc furent achetés à prix d'argent ; Amiens, enlevé par un stratagème, fut repris par Henri IV à l'armée espagnole. (1597.) La

Bretagne fut soumise. Enfin, le traité célèbre de Vervins (1598), conclu entre la France et l'Espagne, acheva la pacification de notre pays.

545. Les protestants, mécontents de la conversion du roi, fomentaient des troubles dans tout le royaume : Henri IV (1598), pour y mettre fin, leur accorda la jouissance de tous les droits de citoyens, l'admission à tous les emplois, une chambre mi-partie dans le parlement, la permission de tenir des assemblées, le libre exercice de leur culte, et des places fortes pour leur sûreté. Ces concessions constituèrent l'*édit de Nantes*.

Les catholiques, l'université, la Sorbonne et les parlements réclamèrent. Henri IV, dont l'autorité était consolidée, ne tint aucun compte de leurs remontrances.

L'édit de Nantes accordait plus que la liberté de conscience ; il constituait en France une nation protestante à côté d'une nation catholique.

546. Le royaume, si longtemps ruiné et dévasté, commença à respirer. Henri IV, dont le cœur était sincèrement bon, s'attacha à réprimer les abus, à mettre l'ordre dans la perception des impôts et dans l'administration des deniers publics ; les dettes de l'État furent payées, les tailles considérablement diminuées, beaucoup d'offices inutiles abolis : en même temps, les places fortes furent réparées, les magasins et les arsenaux remplis, les routes publiques entretenues et plantées d'arbres, la solde des troupes assurée, la marine rétablie. Toutes ces réformes ne s'accomplirent pas sans soulever de nom

breuses critiques, et des résistances plus dangereuses encore, dans les rangs de ceux qui jusqu'alors avaient vécu d'abus et de priviléges; mais Henri en vint à bout par sa persévérance et son amour pour le peuple.

547. L'agriculture fixa particulièrement l'attention de ce roi : « Je veux, dit-il, que chaque labou- « reur de mon royaume puisse mettre la poule au « pot le dimanche. » Des plantations de mûriers facilitèrent l'établissement de manufactures de soie; d'autres manufactures de tapisseries, de glaces, de faïence et de verreries furent fondées; par les soins du roi, on creusa le canal de Briare, qui unit la Loire à la Seine.

548. Henri IV encouragea les arts et les lettres. Il continua le Louvre, fit construire le Pont-Neuf, le collége de la Flèche, le château de Saint-Germain, et plusieurs autres édifices remarquables. Il appela autour de lui des savants et des artistes, leur donna des logements dans le Louvre, et se plut à observer avec intérêt et à récompenser avec grandeur leurs divers travaux.

549. Henri IV fut puissamment secondé dans les nombreuses créations ou réformes de son règne par le célèbre Rosny, duc de Sully, son premier ministre et surintendant des finances. L'amitié de ces deux hommes illustres et leur confiance réciproque ne furent jamais altérées, malgré les intrigues de la cour.

Un jour le roi écrivait à Sully: « Mes chemises sont « toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude;

« ma marmite est souvent renversée : et depuis deux « jours je dîne et je soupe chez les uns et les autres, « mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de « fournir à ma table, d'autant plus qu'il y a six mois « qu'ils n'ont point reçu d'argent. » Et Sully, le confident de ces plaintes, vendit un jour tous ses biens pour en employer le produit au service de son maître. Ministre bien digne d'un tel roi !

550. Henri IV était monté sur le trône à la suite d'une guerre civile et d'une secousse révolutionnaire, et son règne, comme celui de tous les fondateurs de dynastie, commença au milieu des orages. Les ligueurs obstinés, et quelques ambitieux trompés dans leurs espérances, ne cessèrent de menacer sa vie. Il y eut contre lui dix-sept tentatives d'assassinat et plusieurs grandes conspirations. Les partis violents ne cessaient de dévouer son nom à la haine ou au régicide. Parmi ceux qui voulurent lui arracher la couronne, l'histoire doit mentionner le maréchal de Biron, comblé des faveurs d'un si bon prince. Cet ambitieux, n'ayant répondu à la clémence que par l'audace et le mensonge, fut abandonné à la rigueur des lois et eut la tête tranchée.

551. Henri IV, qui avait triomphé de ses ennemis, se laissa vaincre par ses passions et s'y abandonna sans frein. On lui reproche également de s'être laissé emporter par la fureur du jeu. Ces fautes suffisent pour imprimer une tache ineffaçable au souvenir d'un de nos grands rois.

552, L'année 1610 semblait réservée à de grands événements: Henri IV, qui avait élevé la France à

un haut degré de prospérité intérieure, avait conquis par l'éclat de son courage et de ses grandes actions, l'estime des autres puissances de l'Europe. Pour mettre le comble à sa gloire et à sa prépondérance européenne, il en était venu à préparer l'accomplissement d'un plan gigantesque, dont le résultat devait être l'abaissement de la maison d'Autriche et l'établissement de la paix perpétuelle. Ce fut un rêve ; et d'ailleurs le poignard des assassins ne lui laissa pas le temps de l'accomplir.

553. Le 14 mai 1610, jour de funeste mémoire, François Ravaillac, natif d'Angoulème, accomplit ce que tant d'autres scélérats avaient vainement tenté avant lui, et assassina le roi à coups de couteau. Cet homme paraît avoir été poussé au crime par les déclamations de quelques ligueurs. La fin déplorable de Henri IV remplit la France de deuil.

Henri IV était âgé de cinquante-sept ans ; il avait successivement eu deux femmes: la première, Marguerite de Valois, sœur de Charles IX ; l'autre, Marie de Médicis, princesse de Florence.

Exercices sur le règne de Henri IV.

533. — Quels étaient les droits de Henri IV à la couronne de France ?

534. — Racontez la naissance et l'éducation de Henri IV.

535. — Qu'arriva-t-il à l'avénement de ce prince, et quel roi choisirent les ligueurs ?

536. — Racontez les premiers évènements de la guerre.

537. — Dites un mot de la bataille d'Ivry.

538. — Racontez le siége de Paris.

539. — Qu'arriva-t-il ensuite, et quels évènements eurent lieu à Paris ?

540. — Les catholiques accueillirent-ils les propositions du roi d'Espagne ?

541. — Que fit Henri IV pour apaiser les catholiques?

542. — Comment ce roi se rendit-il maître de Paris?

543. — Comment plusieurs provinces firent-elles leur soumission ?

544. — Comment s'acheva la pacification du royaume?

545. — Dites un mot de l'édit de Nantes et de ses résultats.

546. — Quelles réformes utiles entreprit Henri IV?

547. — Que fit ce roi pour l'agriculture et l'industrie ?

548. — Que fit Henri IV pour les lettres et les arts ?

549. — Par quel ministre ce roi fut-il secondé ?

550. — Comment fut menacée la vie de Henri IV ?

551. — Quels furent les vices de ce roi ?

552. — Quels événements semblaient devoir s'accomplir en l'an 1610?

553. — Racontez la mort de Henri IV, et nommez les reines ses épouses.

LOUIS XIII, *dit* LE JUSTE.

(Règne en 1610. — Meurt en 1643.)

554. Le fils de Henri IV, le jeune Louis XIII, n'avait que neuf ans ; la régence, disputée par les princes, fut attribuée à la reine-mère Marie de Médicis : cette princesse suivait les conseils d'un aventurier italien nommé Concini, et de sa femme Léonore Galigaï. Elle fit Concini maréchal et marquis d'Ancre.

555. Les princes et les grands du royaume ne voyaient pas sans jalousie un obscur aventurier florentin partager avec sa femme la faveur suprême, et distribuer à leurs créatures l'or et les dignités de la France. Le maréchal d'Ancre, pour les attacher à sa fortune, commit la faute de leur accorder des

positions importantes dans l'État; ils n'en devinrent que plus redoutables. Ce fut le prétexte d'une nouvelle réaction féodale contre la royauté.

556. Pour mettre fin à cette réclamation dangereuse, et pour concilier tous les intérêts, la reine-mère s'avisa de convoquer les états généraux. Leur assemblée se tint en 1614 et se sépara sans avoir rien fait d'utile, pour ne se réunir qu'en 1789. De l'une à l'autre de ces dates, le pouvoir monarchique fut absolu, et ne fut tempéré que par quelques révoltes, successivement étouffées.

557. Les princes et les grands, ayant pour chef le prince de Condé, se réunirent et s'armèrent à plusieurs reprises. Condé fut arrêté par ordre de Concini, et mis à la Bastille. L'année suivante, le maréchal d'Ancre fut à son tour disgracié par le roi; Vitry, capitaine des gardes, le tua sur le pont du Louvre; son corps fut mis en lambeaux par le peuple, sa veuve condamnée et suppliciée comme sorcière. La France ne gagna à cette catastrophe qu'un changement de favori: de Concini, l'influence passa à Albert de Luynes, qui avait conseillé la chute de son rival. La reine-mère fut reléguée à Blois; Luynes se fit déclarer connétable.

558. Les princes et les autres seigneurs ne cherchaient qu'un prétexte pour se révolter; ils s'unirent à Marie de Médicis contre Luynes : mais le connétable rassembla des troupes, les vainquit aux Ponts-de-Cé (1620), et la reine-mère se trouva fort heureuse d'entrer en accommodement avec son fils. Le médiateur de cette paix fut Richelieu, depuis cardinal.

559. Les protestants se soulevèrent en 1621. Leur ssemblée publia à la Rochelle une déclaration d'indépendance, et organisa en quelque sorte une république calviniste. Louis XIII prit les armes contre les rebelles ; ceux-ci se défendirent avec énergie.

560. Le roi parvint à leur enlever cinquante places, qu'il fit démanteler. Il s'empara de Saumur, de Sancerre, de Nérac, de Pons, de Bergerac et de Saint-Jean-d'Angély, malgré la résistance des sectaires, et les efforts de Rohan et de Soubise. Mais ses troupes échouèrent devant Montauban, que défendait le maréchal de la Force : (1621.) Huit mille hommes de l'armée royale périrent dans ce mémorable siége, et avec eux une foule considérable de généraux et d'officiers de mérite. Luynes lui-même, dévoré de chagrin à la suite de cet échec, tomba malade et mourut détesté du peuple et peu regretté de son maître, qui commençait à être las de son joug. L'épée de connétable fut donnée à Lesdiguières.

Le désastre de Montauban accrut l'audace des calvinistes ; Louis XIII se vit contraint de leur accorder la paix et de rétablir en leur faveur l'édit de Nantes.

561. L'année 1624 fut signalée par l'entrée de Richelieu au ministère : peu à peu ce grand homme concentra entre ses mains tout le pouvoir, et s'en servit pour faire prévaloir l'autorité royale contre tous ses ennemis du dedans et du dehors.

562. A l'intérieur, ces ennemis étaient, d'une part, la démocratie protestante, dirigée par ses as-

semblées et ses synodes, et disciplinée par des chefs ; de l'autre, l'aristocratie territoriale, fortifiée par les princes du sang.

563. Au dehors, les obstacles à la gloire et à la prépondérance de la France n'étaient pas moins sérieux ; mais ils se concentraient tous dans la nécessité de lutter contre les agrandissements de la maison d'Autriche. Cette maison, divisée en deux branches, celle d'Allemagne et celle d'Espagne, occupait alors la moitié du territoire de l'Europe ; elle était riche en trésors, en hommes d'État et en grands capitaines ; mais elle se trouvait, depuis 1618, engagée dans la plus grave des difficultés que la réforme eût encore soulevées : dans cette guerre de Trente-Ans, qui couvrait l'Allemagne de sang et de ruines.

564. Richelieu forma trois projets d'une haute portée ; il voulut comprimer la démocratie protestante, abattre le parti des grands, ces deux obstacles naturels de la royauté, et humilier en même temps l'orgueil et la puissance de la maison d'Autriche.

565. La Rochelle était pour le protestantisme un puissant arsenal ; c'est dans cette ville que les calvinistes avaient concentré toutes leurs forces, ainsi que dans un retranchement. Comme son port permettait de la ravitailler ou de la secourir par mer, et que de formidables remparts la protégeaient du côté de la terre, en faire le siége paraissait une entreprise insensée et au-dessus des forces royales. Richelieu ne se laissa pas intimider par de tels obstacles : lui-

même, exerçant à la fois les fonctions de ministre, de garde des sceaux, de surintendant de la marine et de général, voulut diriger une armée contre cette place, réputée imprenable.

Pendant quatre mois il en fit le siége, commandant les opérations militaires, et ne négligeant aucun des travaux du gouvernement. La ville résista avec une énergie incroyable ; mais Richelieu réussit à la dompter et à la remettre sous l'obéissance du roi. (1628.) La prise de la Rochelle fut le signal de l'abaissement du parti calviniste.

566. Les grands du royaume furent plus difficiles à réduire. Il s'était formé à la cour une faction dont la reine-mère était l'âme, et dont Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, était le chef. Ce parti travailla sans relâche à calomnier Richelieu auprès du roi, et à organiser de nouvelles rébellions. Richelieu lutta durant toute sa vie contre ces intrigues, mais toujours il réussit à en triompher. Tantôt il fit exiler la reine-mère, et cette femme altière mourut en exil : tantôt il fit périr judiciairement les plus illustres chefs de la féodalité, le maréchal de Marillac et le maréchal de Montmorency ; tantôt il contraignit Gaston à trembler, et fit tomber sur l'échafaud la tête de Cinq-Mars, le favori du roi. Ce système inexorable comprima toutes les résistances, et écarta l'un après l'autre les obstacles qui contrariaient le pouvoir absolu.

567. Mais Richelieu n'avait accompli que la moitié de sa tâche. La maison d'Autriche conservait encore en Europe sa vieille prépondérance; il n'épargna

rien pour l'abaisser. Dans ce but, il se crut permis d'adopter à l'étranger une politique tout opposée à celle qu'il avait suivie en France. Cardinal et chef d'un pays catholique, il ne craignit pas de soutenir en Allemagne la cause des protestants. Il intervint en 1635 dans la guerre de Trente-Ans, et continua, au profit des intérêts politiques de la France, l'œuvre pour laquelle Gustave-Adolphe, roi de Suède, avait combattu, et perdu la vie dans la victoire.

568. Richelieu mit sur pied quatre armées. L'une devait agir dans les Pays-Bas avec celle du prince d'Orange, la seconde en Italie, la troisième dans la Valteline, pour fermer l'Allemagne aux secours de l'Espagne; la quatrième opéra sur le Rhin : celle-ci était commandée par le cardinal de la Valette.

569. La guerre s'engagea et continua sur tous les points durant plusieurs années. Les opérations des armées françaises ne furent pas toujours couronnées par le succès : la France éprouva quelques revers, les Espagnols envahirent la Picardie et parurent près des murs de la capitale ; mais ces désastres partiels furent réparés avec éclat et compensés par de brillantes victoires en Allemagne et en Italie.

570. Un coup plus terrible que la perte de quelques batailles fut porté à l'Espagne par la politique de Richelieu : ce ministre favorisa la révolte générale de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne, et prépara la révolution qui enleva le Portugal à la domination de la maison d'Autriche. Le nouveau roi de Portugal, Jean IV de Bragance,

s'allia à la France. Sur ces entrefaites, nos flottes et celles des Hollandais nos alliés portaient l'épouvante jusque sur les côtes de Naples.

571. Comme pour se reposer des graves soucis de la guerre, Richelieu fonda l'Académie française, fit construire le Palais-Royal, créa le jardin des Plantes et donna une vive impulsion à la littérature et à l'industrie, sans toutefois les affranchir de sa tutelle. Tous les génies de la France devaient reconnaître sa loi, et le grand Corneille fut plus d'une fois obligé de faire fléchir devant le cardinal l'austère indépendance de son caractère.

572. Richelieu était parvenu au plus haut degré de sa puissance ; la France entière, aussi bien que le roi, était soumise à ses caprices ; il avait abattu la féodalité, ruiné le calvinisme, et ébranlé la maison d'Autriche. Ce fut dans cet état de prospérité qu'il mourut en 1642, laissant après lui la réputation d'un homme d'État aussi hardi que ferme, mais plus préoccupé des intérêts du pouvoir et de sa propre ambition, que du bonheur du peuple et même du bien de l'Église.

573. Louis XIII survécut peu à son ministre ; quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'il mourut lui-même, affaibli par les soucis et les infirmités. (1643.) Quelques années avant sa mort, ce prince, dont la piété sincère ne fut pas la moindre vertu, avait mis solennellement la France sous la protection de la mère de Dieu.

574. Louis XIII, éclipsé par son ministre, ne fut pas néanmoins un roi dénué de mérite et d'éléva-

tion. Doué d'un courage froid, mais intrépide, il était religieux, chaste, simple dans ses mœurs, et assez plein de bon sens pour avoir supporté, malgré sa répugnance et ses favoris, le joug souvent pénible de Richelieu.

Exercices sur le règne de Louis XIII

554. — Quel âge avait Louis XIII, et à quelles personnes appartint d'abord l'autorité ?

555. — Que firent les princes et les grands pour ruiner le pouvoir de Concini ?

556. — Que fit la reine-mère, et quel fut le résultat de la convocation des états généraux ?

557. — Que firent ensuite les princes, et comment se termina la faveur de Concini ?

558. — Racontez la troisième révolte des grands, et dites quelle en fut l'issue.

559. — Les guerres de religion recommencèrent-elles ?

560. — Mentionnez les divers événements qui suivirent la révolte des protestants.

561. — Aux mains de quel ministre le pouvoir fut-il remis ?

562. — Quels étaient, à l'intérieur du royaume, les ennemis de la royauté ?

563. — Quels étaient les obstacles que la France rencontrait en Europe ?

564. — Qu'entreprit Richelieu ?

565. — Racontez le siége et la prise de la Rochelle.

566. — Que firent les grands, les princes et la reine-mère ? et comment Richelieu parvint-il à prévaloir ?

567. — Que fit Richelieu pour abaisser la maison d'Autriche ?

568. — Sur quels points le ministre envoya-t-il des armées ?

569. — Racontez les principaux événements de la guerre.

570. — Quel coup Richelieu sut-il porter à la puissance de l'Espagne ?

571. — Quels étaient, à l'intérieur du royaume, les établissements de Richelieu ?

572. — Quand mourut ce ministre célèbre ?

573. — Quand mourut Louis XIII ?

574. — Quel était le caractère de ce roi ?

LOUIS XIV, *dit* LE GRAND

(Règne en 1643. — Meurt en 1715.)

575. Louis XIV, né en 1638, était à peine âgé de cinq ans, lorsque la mort de son père le laissa héritier de la monarchie française. Anne d'Autriche, sa mère, l'avait mis au monde après vingt-deux ans de stérilité ; aussi le jeune enfant fut-il surnommé Dieu-donné (*Deo datus*), titre qu'il devait plus tard faire oublier par celui de *Grand*. Son règne s'annonça par une minorité orageuse. La cour, humiliée par la main de fer de Richelieu, essaya de se redresser quand elle ne vit plus au-dessus d'elle qu'une femme et un enfant.

576. La régente, Anne d'Autriche, brava l'opinion publique et la répugnance des grands en nommant pour premier ministre le cardinal Jules de Mazarin, homme adroit et ministre habile, mais détesté comme Italien.

577. Le règne de Louis XIV fut glorieusement ouvert. Le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, livra aux vieilles bandes espagnoles, commandées par don Francisco de Mélas, la célèbre bataille de Rocroi ; cette victoire fut suivie, en quelques années, de celles de Fribourg, de Nordlingue et de Lens, de la prise de Dunkerque et de Gravelines. (1648.)

578. Depuis trente ans, l'Empire était épuisé de sang et de sacrifices ; les hostilités ne pouvaient se

prolonger, et de part et d'autre on avait nommé des plénipotentiaires chargés de poser les bases d'une pacification générale. La paix fut signée par les catholiques à Munster, et par les protestants à Osnabruck : l'Espagne seule continua la guerre. Cet acte de pacification, si connu sous le nom de traité de Westphalie, consommait l'œuvre politique de Richelieu, et réduisait la maison d'Autriche à n'être plus que l'ombre d'elle-mème.

579. Mazarin avait besoin de subsides ; le parlement résista pour lui en accorder. La régente Anne d'Autriche supporta peu patiemment ces résistances; de part et d'autre l'irritation s'accrut. On enleva quelques magistrats qu'on mit en prison ; le peuple prit parti pour eux, et s'accoutuma aux séditions. Les grands, qui détestaient Mazarin, commencèrent alors, sous l'influence du cardinal de Retz et du duc de Beaufort, les guerres dites de *la Fronde*. La cour se vit obligée de quitter Paris au milieu d'une insurrection, et la tète de Mazarin fut mise à prix. Les Espagnols étant entrés en France à la faveur des troubles, les seigneurs mécontents se joignirent à eux. Turenne prit alors le commandement de l'armée royale. Les armées en vinrent aux prises dans le faubourg Saint-Antoine. Les Espagnols, commandés par le grand Condé, qu'une intrigue de cour avait armé contre son pays, ayant eu le dessous, le roi et la cour rentrèrent à Paris. Les esprits se calmèrent.

580. De nouveaux succès remportés par Turenne amenèrent le traité des Pyrénées, qui assura à la

France l'Artois, le Roussillon et l'Alsace, que le traité de Westphalie lui avait donnés. A la suite de ce traité, Louis XIV épousa l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.

581. Lorsque Mazarin mourut, en 1661, Louis XIV voulut régner par lui-même. La grande jeunesse de ce prince inspirait d'autant plus d'inquiétudes, que jusqu'alors il n'avait montré du goût que pour les plaisirs ; mais il tint les rênes du gouvernement avec une constance et une énergie dont aucun de ses prédécesseurs, depuis saint Louis, n'avait donné l'exemple. Tout prit une face nouvelle.

582. Le surintendant Fouquet, dont le faste imprudent avait ébloui le roi, fut arrêté et jugé par des commissaires. Il eut pour successeur Colbert. Colbert apporta dans les dépenses publiques et dans les revenus de l'État la plus sévère économie et l'ordre le plus parfait. Sous lui, le beau siècle de Louis XIV commença à éclore; tous les arts semblèrent revivre; la France vit des chefs-d'œuvre de sculpture, d'architecture ; de nouvelles sociétés littéraires ou savantes, et, entre autres, l'Académie des sciences, l'Académie de peinture, et l'Académie des inscriptions, prirent naissance par les soins du ministre et avec l'impulsion du jeune roi. Le commerce, que Sully avait dédaigné, fut puissamment encouragé. Le canal de Languedoc, entrepris pour la communication des deux mers, transporta dans le cœur de la France les marchandises et les denrées des deux hémisphères ; l'industrie française prit le plus rapide accroissement ; on créa une

puissante marine; on accorda des pensions aux savants de la France et de l'étranger.

583. Pendant que Colbert réformait avec une sagesse admirable tous les services administratifs, Louvois, son collègue, homme dur et inflexible, mais organisateur militaire, créait la plus formidable armée de l'Europe, et mettait Louis XIV en mesure de dicter des lois à toutes les puissances rivales de la France.

584. Philippe IV, roi d'Espagne, étant mort, Louis XIV, son gendre, s'adjugea, pour sa part, dans son héritage, la Franche-Comté et les Pays-Bas. (1667.) Pour soutenir ses prétentions au moins douteuses, le roi de France se mit à la tête de ses armées. En deux mois la Flandre fut conquise et réunie au royaume ; la résistance de la Franche-Comté ne dura que dix-sept jours.

585. La Hollande avait bravé Louis XV : cette république était alors l'un des États les plus puissants de l'Europe. Le roi de France employa plusieurs années à préparer sa vengeance. En 1672, il se mit en campagne, ayant sous ses ordres le grand Condé et Turenne, les deux plus illustres généraux de ce temps. L'armée française franchit le Rhin, sous les yeux du roi, et presque sans coup férir. C'est ce passage du Rhin dont on a tant parlé, et qui méritait d'être moins célébré. Bientôt l'armée française envahit toutes les provinces de la Hollande, et parut en vue d'Amsterdam. La Hollande, en ce pressant danger, proclama stathouder le jeune Guillaume, prince d'Orange. Elle fit plus, et, ayant

rompu les digues qui retenaient l'Océan, elle s'ensevelit sous les eaux ; le pays fut entièrement submergé, et mis à couvert des attaques de Louis XIV. Ce roi revint à Paris.

586. Les puissances de l'Europe crurent devoir saisir l'occasion de réprimer l'ambition de Louis XIV. L'Espagne, l'Empire, l'électorat de Brandebourg, le Danemark, les princes d'Allemagne et du Nord, se conjurèrent contre ce roi ; mais leur coalition tourna à la gloire de la France. Louis XIV enleva en quinze jours la Franche-Comté ; Condé et Turenne, renonçant à la conquête des Provinces-Unies, se replièrent en deçà du Rhin et y déployèrent toutes les ressources de leur talent. Le premier livra au stathouder Guillaume la sanglante bataille de Senef, et remporta, au prix de grands sacrifices, le difficile honneur de demeurer maître du champ de bataille ; Turenne, dont la science croissait avec l'âge, contint avec de petites armées les généraux et les troupes de l'Empire, fortes de soixante-dix mille hommes. A deux reprises il chassa l'ennemi de l'Alsace, à deux reprises il franchit le Rhin. (1674). Les prodiges d'Annibal et de César furent plus d'une fois rappelés par ce grand capitaine, qui trouvait moyen d'être partout et de vaincre sur tous les points.

587. L'année suivante (1675), Turenne fut tué d'un coup de canon en combattant les armées de l'Empire : sa mort ne ralentit point les opérations de la guerre, qui continua pendant quelques années, et se termina, en 1678, à la paix de Nimègue, si

glorieuse pour la France. Ce traité assura à Louis XIV la Franche-Comté, Fribourg et une partie des places de la Flandre. Louis XIV, tout à la fois conquérant et politique, reçut alors le surnom de *Grand*.

588. Louis XIV, exalté par le sentiment de sa puissance, fit de la paix un temps de conquêtes. Il réunit Strasbourg à la France, par une interprétation abusive de la paix de Nimègue. (1681.) Il fit bombarder Luxembourg et occuper cette place, qui appartenait à l'Empire. (1684.) Par ses ordres, Duquesne bombarda Tripoli (1681) et Alger (1683).

589. Cependant Gènes avait construit quelques vaisseaux pour les Algériens ; une escadre, commandée par Seignelay, ministre de la marine, et par Duquesne, alla bombarder cette ville de marbre. Les Génois se soumirent ; mais il fallut que le doge de la république, assisté de quatre sénateurs, vînt implorer à Versailles la clémence de Louis XIV.

590. Ce fut le plus haut période de la gloire de Louis XIV. C'était le temps où l'intelligence humaine et le génie des arts produisaient les belles créations qui ont acquis à cette époque le surnom de *grand siècle*. Des établissements fastueux ou utiles s'élevèrent de toutes parts. Versailles et ses jardins magiques sortirent pour ainsi dire d'un fétide marais ; ils coûtèrent des hommes par milliers, et des trésors par centaines de millions. La nature fut vaincue à Maintenon, à Marly ; dispendieuses merveilles qui n'eurent pour objet que la gloire d'un seul homme. Le canal de Briare fournit à la

navigation un nouveau secours. Le monument des nvalides fut assuré comme un asile à la vieillesse ou aux blessures de l'armée. La colonnade du Louvre rivalisa avec les chefs-d'œuvre d'Athènes.

591. Le règne de Louis XIV fut troublé par des affaires de religion qui, à cette époque, agitèrent violemment les esprits. Ce furent d'abord les querelles suscitées par le jansénisme qui divisèrent profondément les esprits, puis les démêlés de l'Église gallicane, et enfin la révocation du fameux édit de Nantes.

L'ordonnance de Louis XIV interdisait aux protestants l'exercice de leur culte, et prescrivait à leurs pasteurs de sortir du royaume, sous peine de galères. Il fut enjoint aux calvinistes de ne plus tenir d'écoles, et de faire élever leurs enfants dans la religion catholique. Des récompenses étaient accordées aux convertis, et les peines les plus sevères décrétées contre les relaps. Ce système de violence, où la force se substituait à la persuasion, produisit des fruits différents de ce que le gouvernement s'en était promis. Parmi les protestants, ceux qui ne jugèrent pas à propos de se soumettre sortirent de France; leur nombre s'éleva, selon les évaluations modérées, à soixante-huit mille hommes ; selon d'autres autorités, à cent ou deux cent mille. Ils allèrent porter à l'étranger, à l'Allemagne, à la Hollande, à l'Angleterre, les secrets de notre industrie ; et dès ce moment la France perdit sa prépondérance commerciale.

592. Des révoltes éclatèrent dans les contrées

montagneuses du Midi ; ceux d'entre les huguenots qui ne voulaient se décider ni pour la conversion ni pour l'exil se cantonnèrent dans les Cévennes, et il fallut envoyer des armées pour les réduire. Mais leur résistance fut une occasion de déplorables massacres. Désobéi pour la première fois, le gouvernement montra une violence farouche. La licence des soldats, aux prises avec une population fanatique, amena d'ailleurs d'affreux excès et de terribles représailles.

593. Les puissances rivales de la France se liguèrent à Augsbourg. (1686.) Catholiques et protestants, tout le monde s'arma contre Louis XIV. Guillaume, prince d'Orange, fut l'âme et le principe de cette grande coalition : il remua toute l'Europe pour trouver des ennemis à la France.

594. Jacques II, de la maison des Stuarts, avait été exclu du trône d'Angleterre ; le prince d'Orange fut élu à sa place sous le nom de Guillaume III. Louis XIV arma pour soutenir les droits de Jacques, et la guerre embrasa de nouveau l'Europe.

595. Le Palatinat fut livré aux flammes par les ordres du ministre Louvois. Guillaume III perdit contre Luxembourg les batailles de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde ; Catinat triompha de la Savoie à Staffarde et à Marsaille ; Duguay-Trouin ruina le commerce des ennemis. Ces victoires constatèrent de nouveau la supériorité des armées françaises ; mais tant de succès coûtaient beaucoup à la France, et le traité de Ryswick la laissa épuisée d'hommes et d'argent.

596. Charles II, roi d'Espagne, mort le 1er novembre 1700, sans héritiers directs, laissa par testament sa couronne au duc d'Anjou, l'un des petits-fils de Louis XIV. C'était léguer aux Bourbons une couronne et une guerre nouvelle. Ce double héritage fut accepté, et la guerre *de succession* commença.

597. Les hostilités éclatèrent en Italie et en Allemagne ; mais les armées de Louis XIV éprouvèrent de grands revers, que ne rachetèrent point de glorieuses mais trop rares victoires. (1701-1704.) Le vieux roi n'avait rien perdu de son énergie; il supporta avec magnanimité les désastres de ses armées.

598. Les Impériaux étaient commandés par le prince Eugène de Savoie ; les Anglais par le duc de Marlborough. Les généraux que Louis XIV leur opposait étaient Catinat, guerrier modeste et intrépide ; Vendôme, non moins entreprenant ; et l'incapable Villeroi, plus courtisan que capitaine.

599. En 1705, on fut battu dans les Pays-Bas espagnols et en Catalogne ; l'année 1706 vit les Français perdre une partie de l'Italie et de l'Espagne. Cependant le maréchal de Berwick reconquit à Almanza les royaumes d'Aragon et de Valence. Forbin et Duguay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes des alliés, et firent des prises considérables. Le duc de Savoie et le prince Eugène furent contraints de lever le siége de Toulon. L'année suivante fut désastreuse. Les ennemis, après dix mois d'un siége que la population de Lille endura avec un courage héroïque, enlevèrent cette place, l'un des boulevards du Nord. La reddition de Lille avait été

précédée de la défaite des Français à Oudenarde.

600. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France; une seule nuit fit périr les oliviers, les vignes, beaucoup d'arbres fruitiers, et, pour comble de maux, une grande partie des blés fut gelée. Les gens de la maison du roi mendièrent. La famine désola le royaume et fit naître des révoltes de paysans. Le découragement augmenta avec la misère ; Louis XIV demanda la paix, et ne put l'obtenir.

601. Bientôt après la France perdit Tournai, puis Mons, et Villars fut battu par Eugène à Malplaquet. Louis XIV sollicita de nouveau la paix ; les alliés y mirent des conditions si dures, que l'orgueil du roi et du pays se révolta. La célèbre victoire de Villa-Viciosa rétablit un peu les affaires de la France en Espagne. (1710.) Elle fut suivie de la prise de Girone (1711); et enfin des conférences pour la paix s'ouvrirent à Utrecht en 1712. Elles commençaient à peine, que le prince Eugène envahissait nos provinces du nord et menaçait Paris.

602. Louis XIV n'avait plus qu'une armée ; il la confia à Villars. *Allez,* lui dit-il; *et si vous êtes vaincu, il ne me restera qu'à me mettre moi-même à la tête de mon peuple, et à m'ensevelir sous les ruines de la monarchie.* Il avait soixante-quatorze ans, et les glaces de la vieillesse n'avaient point altéré chez lui le sentiment de sa majesté et de sa grandeur.

603. Villars trompa le prince Eugène par de savantes manœuvres, qui amenèrent la victoire de Denain et la délivrance successive de Landrecies,

du Quesnoy, de Douai, de Bouchain et de Marchiennes. L'armée du prince Eugène était détruite, la Flandre sauvée, la paix conquise. Elle fut signée à Utrecht en 1713.

604. Les conditions en furent bien dures pour la France ; on stipula en outre que, le cas de vacance de l'une des deux parties survenant, Philippe V et ses héritiers, Louis XIV et sa descendance, renonceraient à réunir sur une même tête les couronnes de France et d'Espagne.

605. Dieu avait humilié Louis XIV ; il étendit la main sur sa race. Les héritiers du grand roi moururent l'un après l'autre, à l'exception de l'arrière-petit-fils âgé de cinq ans, faible enfant à qui il était réservé d'échanger le berceau contre le trône.

606. Le 1er septembre 1715, l'auguste vieillard s'éteignit lui-même, le dernier de son siècle, et après avoir vu disparaître tous les grands hommes qui en avaient fait l'éclat. Il vit approcher la mort avec la résignation d'un chrétien et le courage d'un roi ; il expira sans ostentation et sans murmure. Il était âgé de soixante-dix-sept ans, et en avait régné soixante-douze.

607. Le règne de Louis XIV donna au principe monarchique l'extension la plus grande et la plus complète qu'il ait jamais reçue en France : le pouvoir royal absorba les autres pouvoirs. Le gouvernement absolu fut imposé à la France, sans contrepoids.

608. Sous le rapport du mouvement littéraire, scientifique et artistique, l'époque où régna Louis XIV

n'a point d'égale dans l'histoire des autres peuples. Ce roi ouvrit une vaste carrière à tous les talents ; il ne laissa aucun effort sans récompense; et comme le génie, sauf quelques rares exceptions, consentit à se faire courtisan de sa gloire, il fit servir cette même gloire à protéger le génie.

Sous ce règne illustre, Tournefort et Jussieu enrichirent la botanique d'une foule de précieuses découvertes ; Descartes, Pascal, les Bernoulli, l'Hospital, reculèrent le cercle des mathématiques et de la philosophie ; dans un autre ordre d'idées, Mascaron, Bourdaloue et Massillon annoncèrent aux grands et au peuple les vérités éternelles de notre foi ; Bossuet confondait l'hérésie et révélait avec autorité les secrets inaperçus de l'histoire ; Fénelon traçait aux rois et aux peuples des leçons qui déplurent à la cour ; Fléchier savait se faire auprès d'eux un nom illustre par les œuvres et la parole ; la Rochefoucauld composait ses livres des *Maximes;* la Bruyère traçait ses *Caractères ;* madame de Sévigné écrivait, en se jouant, ces lettres inimitables qui sont le tableau le plus fidèle de la cour de Louis XIV; Voiture, Balzac, mademoiselle de la Fayette, Perrault, Saint-Évremond, Hamilton, Lamotte-Houdard, Dubos, Mongault, Fontenelle, concouraient, à des degrés inégaux, il est vrai, à accroître l'éclat littéraire du grand règne.

Cependant Corneille, justement surnommé le Grand, créait à la suite de Rotrou la tragédie française ; Racine, le digne rival de Corneille, élevait l'art et la poésie à leurs extrêmes limites ; Molière

livrait aux rires de la foule les vices de son temps, et trop souvent aussi la religion et la vertu ; Jean-Baptiste Rousseau se faisait un nom célèbre dans la poésie lyrique ; Boileau et la Fontaine enrichissaient le siècle et la postérité de leurs chefs-d'œuvre.

La peinture, la statuaire, l'architecture, contribuèrent noblement à la splendeur de ce grand siècle. Le Sueur, le Poussin, le Brun, Mignard, multiplièrent les chefs-d'œuvre, et donnèrent à l'école française cette haute réputation qui de nos jours, faute de génies pareils, ne s'est point dignement soutenue ; le Puget, Girardon, Coysevox, firent respirer le marbre ; Mansart et Claude Perrault, copistes de l'art antique qu'ils croyaient faire oublier, tracèrent les règles d'une architecture grande et sévère, mais trop souvent sans harmonie avec nos besoins, ou monotone. C'est environnée du cortége des hommes illustres dont les noms précèdent, et de tant d'autres qu'il ne nous est pas possible d'énumérer, que la gloire du grand roi se présente aux regards de la postérité.

609. L'histoire sévère reprochera à ce prince la soif de conquêtes qui le dévora et fit couler tant de sang ; elle le blâmera de cet amour pour le faste et la magnificence, qui épuisa les trésors et les sueurs du peuple ; elle imputera à sa mémoire le désordre de ses mœurs, désordre que l'austérité chrétienne des dernières années de sa vie ne suffit pas pour effacer.

Exercices sur le règne de Louis XIV.

575. — Quel âge avait Louis XIV à son avénement au trône, et comment s'annonça le règne de ce prince ?

576. — Quel ministre choisit la régente ?

577. — Par quelles victoires les commencements du règne furent-ils signalés ?

578. — Quel traité mit fin à la guerre qui désolait l'Empire

579. — Dites un mot de histoire de la Fronde.

580. — Parlez du traité des Pyrénées et de ses résultats.

581. — Que fit Louis XIV à la mort de Mazarin ?

582. — Par quel ministre célèbre Louis XIV fut-il secondé ?

583. — Quel autre ministre organisait l'armée ?

584. — Quelle guerre s'alluma à la mort de Philippe IV, et quelles provinces furent conquises par Louis XIV ?

585. — Dites un mot de la guerre contre la Hollande.

586. — Racontez la guerre que Louis XIV eut à soutenir contre les puissances de l'Europe.

587. — Comment mourut Turenne, et quand fut conclue la paix de Nimègue ?

588. — Quels événements eurent lieu à la suite du traité de Nimègue ?

589. — Comment Louis XIV humilia-t-il la république de Gênes?

590. — Caractérisez cette période du règne de Louis XIV ?

591. — Quelles furent les questions et les querelles religieuses qui troublèrent le règne de Louis XIV ?

592. — Mentionnez la guerre des Cévennes.

593. — Quelle ligue formèrent les puissances rivales de la France ?

594. — Pour quelle cause Louis XIV commença-t-il la guerre ?

595. — Racontez les principaux événements de cette guerre jusqu'à la paix de Ryswik.

596. — Quelle fut l'origine de la guerre *de succession*?

597. — Mentionnez les principaux événements de cette guerre jusqu'à 1705.

598. — Quels étaient, de part et d'autre, les généraux chargés de commander l'armée ?

599. — Mentionnez les événements de la guerre de succession de 1705 jusqu'à 1709.

600. — Racontez les calamités de l'hiver de 1709.

601. — Racontez les événements qui réduisirent Louis XIV à demander la paix.

602. — Que fit Louis XIV de sa dernière armée?

603. — Quelle victoire sauva la France ?

604. — Quelles furent les bases de la paix d'Utrecht ?

605. — Quels autres malheurs affligèrent la vieillesse de Louis XIV ?

606. — En quelle année et comment mourut Louis XIV ?

607. — Caractérisez le règne de Louis XIV au point de vue politique.

608. — Parlez de la splendeur de ce règne sous le rapport de l'intelligence et des arts, et mentionnez les hommes illustres qui signalèrent cette période.

609. — Quels justes reproches peut-on adresser à la mémoire de Louis XIV ?

LOUIS XV.

(Règne en 1715. — Meurt en 1774.)

610. Louis XV, arrière-petit-fils du grand roi, n'était âgé que de cinq ans. Le parlement cassa le testament par lequel Louis XIV avait essayé de limiter étroitement les pouvoirs du régent Philippe, duc d'Orléans, et investit ce prince de tous les priviléges et de tous les droits de cette haute tutelle.

Le régent était doué de qualités brillantes : il était intrépide, franc et généreux ; mais il ternissait ces vertus par ses honteuses débauches. Digne chef d'une noblesse dissolue, il l'encourageait par ses exemples à fouler aux pieds la morale et la religion. Esclave de ses favoris, Philippe d'Orléans se laissait dominer par l'odieux Dubois, homme perdu de mœurs, qui des rangs les plus subalternes était parvenu, par la faveur du prince, au poste émi-

nent de cardinal. L'épouvantable scandale de l'élévation de cet homme consternait l'Église, et préparait les calamités dont le XVIII^e^ siècle fut témoin.

611. La politique changea au dedans et au dehors. Le régent s'unit à l'Angleterre, ou, pour mieux dire, Dubois vendit la France à ce pays. Le roi d'Espagne ayant souffert que son premier ministre, le cardinal Alberoni, excitât des mécontentements en France et soudoyât une conspiration tramée en faveur du duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, contre le pouvoir du régent, ce dernier déclara la guerre à l'Espagne et fit échouer les projets malveillants d'Alberoni. La paix ne tarda pas à être rétablie entre les deux pays. (1718.)

612. La France, fatiguée de longues guerres, souhaitait ardemment le repos ; mais le calme dont elle jouit sous le régent fut troublé par une grande crise financière. Les ressources du trésor étaient épuisées ; le gouvernement, aux expédients, ne savait comment suffire à ses charges. Un aventurier écossais, nommé Law, proposa l'établissement d'une banque dont le capital était, pour ainsi dire, imaginaire, et qui fut chargée d'émettre une espèce de papier-monnaie. La passion de s'enrichir produisit dans le public un vertige universel : chacun vint échanger sa fortune contre les actions fictives de la banque ; les effets fabriqués dépassèrent bientôt de quatre-vingts fois tout l'argent monnayé qui existait en France. Ce fut une fièvre inexprimable de cupidité et d'agiotage, qui aboutit à une banqueroute générale, déplaça toutes les

fortunes et ruina la moité du pays. (1719-1720.)

613. Le jeune roi étant devenu majeur (1723), le régent cessa ses fonctions et ne tarda pas à mourir ; en 1726, sous le ministère du duc de Bourbon, Louis XV épousa Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne.

Le cardinal de Fleury, ancien précepteur de Louis XV, fut nommé ministre. Son administration fut celle d'un vieillard septuagénaire qui cherche avant tout le repos. La longue paix dont la France jouit sous ce ministère lui permit de réparer ses pertes ; la prospérité intérieure du pays prit un vaste développement ; mais Fleury laissa dépérir la marine, et l'Angleterre profita de cette faute pour s'adjuger la souveraineté des mers.

614. En 1733, Louis XV entreprit de rétablir son beau-père sur le trône de Pologne : il déclara la guerre à Charles VI, empereur d'Allemagne. Cette guerre fut signalée par de grands succès. Stanislas ne put se maintenir sur le trône de Pologne, mais il obtint en échange la Lorraine et il fut stipulé qu'à sa mort la France hériterait de cette province.

L'empereur étant mort, la France se ligua avec la Prusse, la Bavière, la Pologne et l'Espagne, contre Marie-Thérèse, fille de ce monarque, qui voulait faire couronner son mari. Cette femme illustre osa résister à de si nombreux ennemis : appuyée par les fidèles Hongrois et par l'Angleterre, elle réussit dans cette lutte inégale.

Les armées autrichiennes franchirent le Rhin en 1744, et envahirent l'Alsace.

615. Louis XV marcha au devant de l'ennemi. Comme il était à Metz, il fut attaqué d'une maladie dangereuse qui le mit aux portes du tombeau. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages mémorables de leur affection. La consternation fut générale ; les églises, ouvertes nuit et jour, ne désemplissaient pas. Le courrier qui apporta les nouvelles de sa convalescence fut embrassé et presque étouffé par le peuple. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : *Le roi est guéri !* Ce fut l'époque où il reçut le surnom de *Bien-Aimé*... Il fallait alors mourir, ou demeurer digne de ce glorieux titre.

616. Malgré la maladie du roi, l'armée française força les Impériaux à repasser le Rhin. Louis XV fut à peine rétabli, qu'il franchit ce fleuve, et s'empara de Fribourg après deux mois de tranchée.

La guerre continua avec des succès divers ; l'ennemi n'avait plus de prétexte pour la faire à la France puisque Marie-Thérèse triomphait désormais sans obstacle ; mais l'Angleterre ne voulut pas poser les armes. Ses armées combattirent les nôtres dans le nord, et fournirent au maréchal de Saxe, le plus illustre des lieutenants de Louis XV, l'occasion de remporter plusieurs victoires. La plus célèbre fut celle de Fontenoy. Louis XV était présent à l'action, et donna l'exemple du sang-froid. La journée, longtemps disputée, se termina à la gloire de la France.

617. Le soir même, Louis XV parcourut le champ de bataille, suivi du jeune Dauphin. Le sol, jonché sur tous les points de blessés et de corps mutilés,

présentait un affreux spectacle. « Méditez, dit le roi à son fils ; apprenez à ne pas vous jouer de la vie de vos sujets, et ne prodiguez pas leur sang dans des guerres injustes ! »

618. L'année suivante, le roi assista à la prise d'Anvers; le maréchal de Saxe gagna sans lui la victoire de Raucoux, et sous ses yeux la bataille de Lawfeld. (1747.) La campagne de 1749 s'ouvrit par de nombreux succès ; on prit Berg-op-Zoom, l'une des plus fortes places de la Flandre hollandaise. Le maréchal de Belle-Isle chassa les Autrichiens et les Piémontais de la Provence. Dans les Indes, Dupleix sauva Pondichéry, assiégé par les Anglais.

619. La paix se conclut enfin à Aix-la-Chapelle : Louis XV aurait pu exiger de ses ennemis vaincus des concessions avantageuses pour la France, mais il se montra plus généreux que prévoyant. (1748.)

620. Louis XV se déshéritait lui-même du surnom de *Bien-Aimé* que lui avait décerné son peuple. Après avoir, pendant les années de sa jeunesse, profité des pieux enseignements de Fleury, et condamné par l'innocence de ses mœurs l'affreuse licence de la cour, il finit par prêter l'oreille à de misérables corrupteurs, dont l'avarice ou la perversité ne cessaient de lui tendre des piéges. D'abord ce fut en secret qu'il fut coupable ; bientôt après il fit asseoir l'adultère sur le trône. Courbé sous le joug des plus honteux plaisirs, il livra le gouvernement, le pays, la cour, l'armée, la politique et le trésor, aux caprices et à l'avare cupidité de ses favorites.

621. La société imitait ces tristes exemples : l'ou-

bli de la religion et des devoirs était devenu général ; on foulait aux pieds le lien de la famille, les vertus domestiques, la piété filiale ; la religion sainte était chaque jour livrée aux attaques d'une secte qui se chargeait de mettre l'immoralité et l'impiété en honneur, et de prêcher à tous les doctrines coupables de l'athéisme. Deux écrivains trop célèbres, Voltaire et Rousseau, étaient à la tête de cette école et dirigeaient ses coups.

622. La Compagnie de Jésus, fondée au XVI^e^ siècle par saint Ignace de Loyola, avait eu pour mission de combattre le protestantisme et de rattacher toutes les nations à Rome, centre commun de l'Église catholique. Dans le cours de ses laborieuses épreuves, elle avait porté la foi chez les nations idolâtres de l'ancien et du nouveau monde ; mais elle avait suscité contre elle de nombreuses haines et des jalousies ardentes. Depuis un demi-siècle elle était en lutte, en France, contre l'influence du jansénisme et contre les parlements, qui tendaient à continuer l'œuvre de Philippe le Bel. Sous le poids des animadversions contre lesquelles elle luttait, et que rien ne décourageait, elle succomba. Sa chute fut d'ailleurs hâtée par l'ambition de madame de Pompadour, l'une des favorites de Louis XV ; et ce roi, après avoir longtemps résisté, se détermina à lancer contre les jésuites l'arrêt de proscription.

623. Cependant, dès l'année 1754, les Anglais avaient recommencé la guerre ; les hostilités furent funestes à la France, qui perdit en Amérique plusieurs grandes colonies D'un autre côté, madame

de Pompadour détermina Louis XV à s'unir avec Marie-Thérèse contre Frédéric II, roi de Prusse, et à enlever à ce prince la Silésie. Ce fut l'origine de la guerre de *Sept-Ans*.

624. Les Français avaient d'abord obtenu des succès honorables ; ils furent suivis, grâce à l'ineptie des généraux, des plus honteux revers. L'armée française, commandée par le prince de Soubise, fut vaincue à Rosbach. Les défaites de Minden et de Crevelt ne furent pas moins déplorables.

Dans les Indes, l'Angleterre s'empara de Chandernagor ; sur la côte de Coromandel, elle enleva Pondichéry, que l'infortuné Lally défendit en vain. En Amérique, les héroïques efforts de Montcalm ne purent sauver le Canada.

La victoire de Bergen, la prise de Mahon, la glorieuse retraite de Prague, le courage de nos troupes à l'assaut d'Exiles, et la mort héroïque du chevalier d'Assas, attestèrent que l'honneur français était toujours intact.

625. La paix fut conclue, par lassitude, en 1763. Le traité qui fut signé à Paris consacrait la perte de la plupart de nos colonies, et ruinait notre puissance dans les deux Amériques et dans l'Inde. La France restitua, en outre, toutes ses conquêtes d'Allemagne. Frédéric II garda la Silésie.

626. Louis XV avait soif de repos. Quoique étranger, en quelque sorte, aux actes de son gouvernement et aux opérations de ses généraux, le retentissement de nos désastres troublait ses coupables plaisirs. Les parlements, vainqueurs des jésuites, tendaient sans

cesse à entraver l'autorité royale : ces corps furent dissous en 1771, et remplacés par des cours de justice créées sous le nom de *conseils supérieurs* ; on y fit entrer les créatures du chancelier Maupeou, et, par cela même, on les livra doublement à l'animadversion publique.

Le duc de Choiseul ayant été exilé, les affaires furent confiées à l'abbé Terray, qui tâchait de rétablir les finances à l'aide d'une banqueroute déguisée: cependant la Pologne était partagée entre les puissances du Nord, et Louis XV demeurait impassible spectateur de ce grand attentat.

627. Sous son règne, la Lorraine et l'Ile de Corse furent réunies à la France.

628. Louis XV trouvait dans sa propre famille, dans sa vertueuse épouse, dans ses filles, dans son fils et dans l'aîné de ses petits-fils, qui devait lui succéder, des modèles de pureté et de piété qui devaient lui paraître comme autant de reproches vivants. Indigne de la haute mission que Dieu lui avait confiée, il s'éteignit dans une vieillesse méprisée, et mourut, en 1774, après cinquante-neuf ans de règne.

Exercices sur le règne de Louis XV.

610. — A quel âge Louis XV commença-t-il à régner? Dites quel fut le régent.

611. — Quelle politique suivit Philippe d'Orléans?

612. — Quels événements ruinèrent la France ?

613. — Que se passa-t-il sous le ministère du cardinal de Fleury?

614. — Quelle guerre Louis XV eut-il à soutenir, et qu'arriva-t-il à la mort de l'empereur d'Allemagne ?

615. — Racontez la maladie du roi à Metz.

616. — Mentionnez les principaux événements de la guerre.

617. — Que fit Louis XV après la bataille de Fontenoy ?

618. — Mentionnez les événements militaires des campagnes qui suivirent.

619. — Quelle paix intervint alors ?

620. — Dites quelques mots des scandales que donnai Louis XV.

621. — La cour suivait-elle les exemples du roi ?

622. — Mentionnez la destruction des jésuites.

623. — Dites quelle fut l'origine de la guerre de Sept-Ans.

624. — Racontez les principaux événements de cette guerre.

625. — Quand fut conclue la paix ?

626. — Quels incidents troublèrent encore le règne de Louis XV ?

627. — Quelles provinces ce roi réunit à la France ?

628. — Quels exemples Louis XV trouvait-il dans sa famille, et quand mourut ce roi ?

LOUIS XVI.

Commencement de son règne. (1774. — 1789.)

629. Le prince que la naissance appelait à supporter le fardeau de la couronne était âgé de vingt ans; il avait toutes les vertus de saint Louis, moins la fermeté, la prévoyance et la force. Si la Providence l'avait fait naître dans une condition privée, il eût été le modèle des sujets; on l'aurait vu répandre la joie dans la maison, distribuer l'aumône aux pauvres et goûter le bonheur tranquille du foyer domestique; huit siècles plus tôt, il eût été sur le trône le digne émule de Robert le Pieux. Les temps étaient changés ; c'était par d'autres vertus qu'il fallait conjurer

l'orage et retenir la monarchie sur le penchant de l'abîme.

630. En attendant le jour des révolutions, la faveur du peuple environnait le roi et sa jeune épouse, la brillante Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse. Le roi donnait l'exemple des vertus modestes; la reine était parée de l'éclat de la beauté et de la grâce : on ne pouvait lui reprocher qu'un goût trop passionné pour le luxe et les plaisirs frivoles.

Le roi, sincèrement religieux, était néanmoins sous l'empire des idées philanthropiques que la philosophie avait mises à la mode ; il s'entourait de novateurs, d'hommes qu'on appelait éclairés, qui pouvaient l'être, mais qui ne savaient prévoir ni les dangers de la royauté ni les misères de l'avenir. C'étaient l'économiste Turgot, l'intègre Malesherbes, le financier Necker.

631. L'un des premiers actes du gouvernement de Louis XVI fut le rappel des parlements. Ces cours orgueilleuses n'en poursuivirent que mieux leur but, qui, depuis François Ier, avait toujours été de se substituer, dans l'ordre politique, aux anciens états généraux du royaume.

632. Assisté de Turgot et de Malesherbes, le jeune roi se signala à l'amour de ses peuples par des mesures utiles. Il établit le mont-de-piété et la caisse d'escompte ; il assura le payement des rentes aux créanciers de l'État, supprima la corvée, abolit la torture, et effaça dans les montagnes de la Franche-Comté un dernier reste de la servitude territoriale. Toutes ces innovations furent favorablement ac-

cueillies. Cependant ces réformes pacifiques en faisaient prévoir d'autres plus importantes encore.

633. L'Angleterre venait à peine d'asseoir sa puissance dans l'Inde, que ses vastes colonies de l'Amérique du Nord se révoltèrent; l'établissement d'un impôt arbitraire sur le timbre et le thé servit de prétexte à cette insurrection. Le drapeau de l'indépendance américaine fut arboré pour la première fois à Boston. Deux ans plus tard, le 4 juillet 1776, l'indépendance des États-Unis fut solennellement proclamée.

L'Angleterre entreprit de réduire ses colonies rebelles; mais les insurgés se défendirent avec un ardent courage. L'opinion publique s'émut en leur faveur. En France, il se forma un parti qui annonça l'intention de leur venir en aide; le jeune la Fayette équipa un vaisseau pour aller les secourir. Enfin, le jeune roi ne crut pas pouvoir contrarier longtemps le mouvement des esprits : il se décida, en 1778, à reconnaître l'indépendance des colonies de l'Union, et à conclure avec elles un traité d'alliance et de commerce. C'était déclarer la guerre à l'Angleterre.

Un élan d'enthousiasme se manifesta dans tout le royaume. Le gouvernement mit une grande activité à créer une marine; il s'allia ensuite à la Hollande et à l'Espagne. Les hostilités éclatèrent promptement. Elles durèrent plusieurs années dans les deux mondes, en Asie, en Amérique, en Europe; et le pavillon de la France, grâce aux efforts d'Estaing, de Suffren, de Lamothe-Piquet, de Rochambeau, de la Fayette, flotta avec gloire sur les mers de l'Inde, dans les An-

tilles, et dans le sein même de l'Union. Enfin, l'Angleterre se lassa de tant de sacrifices superflus. Sous le ministère de Fox, elle reconnut l'indépendance des États-Unis, et la France recouvra, avec la paix, les colonies qu'elle avait perdues dans les Indes (1783.)

634. La situation financière était fort grave. Necker avait essayé sans succès tous les moyens qui pouvaient parer au déficit: emprunts, créations de rentes viagères, suppression de droits féodaux, il n'avait rien épargné. Les frais de la guerre avaient absorbé, et au delà, ce que son génie calculateur avait épargné. D'ailleurs, les folles prodigalités de la cour, prodigalités dont Louis XVI gémissait sans pouvoir les interdire, augmentaient considérablement le vide du trésor. Le crédit s'éteignait chaque jour ; l'État demeurait sans ressources, avec une dette énorme.

635. Necker fut remplacé par M. de Calonne, homme de cour et financier incapable; celui-ci fut à son tour disgracié, et eut pour successeur le cardinal Loménie de Brienne. Ce nouveau ministre se vit forcé de réclamer un surcroît d'impôts, mais les parlements se refusèrent à enregistrer les édits. Ils furent exilés, puis, sur la clameur du peuple, rappelés, et leur énergie ne fit que s'accroître. Le cardinal de Brienne, impuissant pour remédier aux maux de la situation, conseilla au roi de rappeler Necker.

636. Necker, investi une seconde fois des pénibles fonctions qu'il avait remplies, détermina Louis XVI à accorder à la France la convocation des états généraux, qui ne s'étaient pas réunis depuis 1614 ; on stipula, dans une assemblée de notables, que le

tiers état députerait aux états généraux un nombre de membres égal à celui des deux ordres réunis. Cette décision devait avoir les conséquences les plus graves. (1788.)

637. Sur plusieurs points du royaume, notamment à Grenoble et à Paris, le peuple s'insurgeait contre les soldats du roi, et manifestait des dispositions menaçantes ; tout annonçait une crise sociale.

Exercices sur le commencement du règne de Louis XVI.

629. — Quel était le caractère de Louis XVI ?
630. — Comment s'annonça le règne de ce prince ?
631. — Mentionnez le rappel des parlements.
632. — Quels furent les premiers actes du gouvernement de Louis XVI?
633. — Racontez l'insurrection des colonies anglaises, et les événements qui eurent lieu jusqu'à l'époque où fut reconnue l'indépendance des États-Unis.
634. — Que fit le ministre Necker pour rétablir l'ordre dans les finances?
635. — Que firent ensuite M. de Calonne et le cardinal de Brienne ?
636. — Comment furent convoqués les états généraux ?
637. — Quels événements agitaient les provinces ?

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

(1789. — 1792.)

638. Le 5 mai 1789, les états généraux du royaume s'ouvrirent à Versailles. L'assemblée se composait d'environ douze cents membres.

Au nombre des députés de la noblesse figurait Philippe-Joseph, duc d'Orléans, qu'un parti, dont il fut la victime, poussait à prendre la première place dans les rangs de l'opposition révolutionnaire. Non loin de lui siégeait la Fayette, si populaire depuis la guerre d'Amérique; plus loin, Cazalès, l'un des derniers soutiens de la monarchie; et enfin Lally-Tollendal, Liancourt, Clermont-Tonnerre et les frères Lameth, ces deux derniers déjà ralliés aux idées démocratiques. L'abbé Maury, l'abbé Sieyes, l'abbé Grégoire, l'abbé Talleyrand de Périgord, faisaient partie de la députation du clergé; le tiers état comptait au premier rang de ses chefs le célèbre comte de Mirabeau, homme profondément corrompu, mais dont l'éloquence rappelait les temps antiques et agissait dangereusement sur les esprits : venaient ensuite le savant et infortuné Bailly, Barnave, Mounier, Robespierre, Péthion, Target, Mallouet, Duport, et d'autres orateurs avides de travailler ensemble à la ruine de la vieille monarchie

et d'édifier sur ses ruines un nouvel ordre social.

639. Le discours que prononça Louis XVI renfermait des vœux touchants pour le bonheur du peuple; mais des dissentiments se manifestèrent dans le sein des états. Le tiers voulait qu'il n'y eût qu'une seule assemblée votant par tête, sans distinction d'origine; la noblesse et le clergé demandaient qu'on continuât à voter par ordres, et séparément. La cour prit parti contre le tiers état, et fit fermer l'assemblée ; mais les députés de la bourgeoisie se rendirent dans un local destiné aux exercices du jeu de paume, et prêtèrent solennellement le serment de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. C'est ce qu'on appelle dans l'histoire *le serment du Jeu de paume*. La cour fut effrayée, et céda ; la noblesse et le clergé se réunirent au tiers état, sur l'ordre du roi ; et les trois chambres ne formèrent plus dès lors qu'un seul corps, qui prit le nom d'*assemblée nationale constituante*.

640. Cependant la fermentation la plus grande régnait à Paris : le roi ayant exilé Necker, le peuple prit parti pour ce ministre. Une insurrection éclata ; le 14 juillet 1789, le peuple s'empara de la Bastille, et souilla sa victoire par de hideux massacres ; la garde nationale fut instituée dans tout le royaume, et la Fayette en fut nommé général.

Le roi rappela Necker, mais cette concession ne suffisait plus, et chaque jour la multitude mettait à mort les plus fidèles partisans de la couronne. Leurs têtes, placées au bout d'une pique, étaient promenées dans les rues.

641. Sur les entrefaites, l'Assemblée national, tint sa fameuse séance dans la nuit du 4 août 1789. Les députés de la noblesse, entraînés par l'enthousiasme, renoncèrent à tous les priviléges de leur ordre. L'assemblé décréta l'abolition de la féodalité et de toutes les institutions qui s'y rattachaient; elle proclama l'égalité des droits et des impôts, le rachat des dîmes, et l'admission de tous les Français aux emplois civils et militaires. Le roi donna son consentement à ces décisions, et fut proclamé *restaurateur de la liberté française.*

642. L'Assemblée constituante commença ensuite à s'occuper du vaste travail de refondre entièrement d'après de nouvelles règles, les lois, les mœurs, les coutumes de la monarchie. L'entreprise était immense, mais l'audace des réformateurs ne se laissait effrayer ni par les difficultés ni par les obstacles.

A aucune époque des annales de l'humanité on n'avait vu un législateur s'imposer une tâche aussi grande, aussi démesurée; et, pour l'accomplir, l'Assemblée se trouvait placée entre deux adversaires qu'il lui fallait combattre : au-dessus d'elle la royauté, qui n'avait point encore posé les armes ; au-dessous le peuple, qui, se croyant libre comme par enchantement, usait de cette liberté avec une brutalité sauvage, coupant des têtes, traînant des innocents à la *lanterne* de la place de Grève, incendiant les châteaux, foulant aux pieds toute autorité, toute obéissance.

643. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, la multitude se transporta de Paris à Versailles et y massacra

une partie des gardes du corps ; la reine faillit périr sous les coups des assassins. Cette scène affreuse se termina par la résolution que prit le peuple de conduire à Paris le roi et la famille royale. Depuis ce jour funeste, Louis XVI fut plutôt prisonnier que roi, et sa vie fut abreuvée d'amertumes.

644. L'Assemblée nationale, poussée et entraînée par le trop célèbre club des Jacobins, poursuivait son œuvre, et détruisait pierre à pierre les bases de la monarchie. Les parlements furent abolis et remplacés par des juges élus ; on réorganisa par l'élection toutes les administrations publiques. Mais la réforme la plus inattendue et la plus radicale fut la nouvelle division qu'on imposa à la France. Les anciennes provinces furent remplacées par des départements, circonscriptions administratives sans rapport avec les traditions, les mœurs et l'histoire. Cette innovation assura la centralisation du pouvoir, et décupla, en la rendant uniforme, la marche rapide des idées révolutionnaires. (1789-1790.)

645. L'Assemblée eut plus de peine dans sa lutte contre l'Église ; elle voulut opérer une révolution religieuse, et n'aboutit qu'à créer un déplorable schisme. Elle fit, sans l'aveu de Rome, une nouvelle distribution des siéges épiscopaux, et ordonna que les prélats, les abbés et les curés seraient désormais élus ; ensuite elle supprima les couvents et les vœux monastiques. Comme sanction de ces usurpations des droits de l'Eglise, elle prescrivit à chaque prêtre de prêter serment à cette constitution du clergé. Alors l'ivraie fut séparée du bon grain ; tout

e qu'il y avait de consciencieux et d'honnête dans
e clergé refusa de souscrire au schisme ; le reste
e laissa séduire et prêta serment.

646. Mirabeau avait conduit la révolution ; il finit
ar s'effrayer de son œuvre, ou du moins par se
aisser prendre aux offres de la cour. Comme il re-
herchait les moyens de calmer la tempête, il mou-
ut, et l'Assemblée nationale lui décerna de grands
onneurs funèbres.

647. Alors commença l'émigration. Une partie de
a noblesse alla demander au sol étranger la sécurité
que lui refusait la patrie, et aux armées de l'Europe
n moyen de reconquérir les priviléges perdus. Cet
exil, si menaçant pour la révolution, ne fit que lui
donner une énergie et une audace nouvelles.

648. L'infortuné Louis XVI, contraint de subir la
yrannie de l'Assemblée et les égorgements du peuple,
essaya de fuir à son tour : dans la nuit du 26 juin
1791, il partit furtivement pour la frontière, accom-
pagné de la reine et de ses enfants. Il fut arrêté à
Varennes, et ramené à Paris au milieu des outrages
de la foule. Ce fut alors que l'assemblée nationale
promulgua la constitution qu'elle avait élaborée de-
puis deux ans. Ce code politique plaçait le pouvoir
législatif aux mains d'une assemblée élective, déli-
bérant sans rivale et sans contre-poids ; il ne laissait
à la royauté aucune action, aucune prérogative sé-
rieuse : il organisait une monarchie républicaine,
ayant à sa tête un magistrat héréditaire, dépourvu
d'autorité et d'influence.

649. L'Assemblée constituante fut remplacée par

un autre corps politique, désigné sous le nom d'*Assemblée législative*; celle-ci enchérit encore sur les violences de sa devancière ; elle s'attacha de plus en plus à avilir la royauté et à aigrir la révolution.

L'Autriche, la Prusse, le Piémont, crurent devoir intervenir par la guerre, dans le but de sauver Louis XVI et d'abolir les entreprises de la révolution. Leur coalition eut pour résultat de rendre le roi suspect aux jacobins et d'ajouter à la fureur du parti démagogique. L'Assemblée législative se mit en devoir d'organiser partout des moyens de guerre : elle envoya dans le Nord des armées qui éprouvèrent des revers. Cependant à l'intérieur la plus épouvantable anarchie régnait sans frein et manifestait sa puissance par de nouveaux attentats.

L'Assemblée législative décréta la peine de mort contre les émigrés, et celle de la déportation contre les prêtres fidèles qui refusaient le serment. Louis XVI, usant d'un droit que lui laissait la constitution, apposa son *veto* à ces décrets. Son refus de souscrire aux coupables fureurs de l'Assemblée exalta la multitude. Le 20 juin 1792, le peuple envahit les Tuileries ; des hordes déguenillées, armées de bâtons ou de piques, entourèrent le roi, le forcèrent de se couvrir d'un bonnet rouge, et lui firent essuyer d'indignes outrages. Ce n'était point assez : le 10 août, une insurrection formidable éclata dans Paris. Après un combat meurtrier, le peuple s'empara des Tuileries et massacra sans pitié les troupes suisses qui en avaient défendu les abords. Louis XVI n'eut d'autre espoir de salut que de chercher un refuge

dans le sein de l'assemblée législative ; mais le dernier jour de la monarchie était venu, et l'Assemblée, au bruit du canon qui retentissait au dehors, prononça la déchéance provisoire du roi.

650. Louis XVI et sa famille furent renfermés dans la prison du Temple. Il y était encore, lorsqu'on apprit l'entrée des armées étrangères en Champagne et la perte de Verdun. Alors les passions farouches de la multitude et des jacobins ne connurent plus de limites; le cri terrible : *Aux prisons !* se fit entendre ; la *Commune* de Paris, pouvoir formidable qui émanait des clubs et tenait sous sa dépendance l'Assemblée législative, donna en quelque sorte le signal des massacres. Des hordes d'assassins armés de piques, de haches et de sabres, se portèrent aux prisons, où se trouvaient enfermés des milliers d'hommes, la plupart suspects d'attachement à la religion et au roi. Pendant trois jours les plus hideux égorgements eurent lieu ; prêtres, évêques, hommes d'État, savants, hommes riches, et, avec eux, une multitude de malheureux sans nom, furent mis à mort sous les yeux d'un gouvernement atroce ou lâche, qui soudoyait le crime ou le tolérait : c'est le plus épouvantable des attentats dont l'histoire ait gardé le souvenir.

651. Par bonheur pour le nom français, que cette tache de sang aurait à jamais souillé, les armées se montrèrent aussi courageuses que la multitude, inspirée par les jacobins, avait été cruelle. Les étrangers furent vaincus à Valmy, dans

les plaines de Champagne ; peu de jours après, ils le furent encore à Jemmapes, en Belgique : ces deux victoires continrent les efforts de l'invasion et permirent à la France de défendre son indépendance.

652. L'Assemblée législative fut remplacée par une *convention nationale* composée de sept cent cinquante membres, ayant mission d'organiser et de gouverner le pays. La nouvelle assemblée ouvrit ses travaux, de sanglante et d'impérissable mémoire, le 20 septembre 1792. Ce jour-là, sur la motion du comédien Collot-d'Herbois, vivement appuyée par l'abbé Grégoire, évêque schismatique de Blois, elle déclara la royauté abolie, et proclama la république française.

Exercices sur la fin du règne de Louis XVI.

638. — Donnez quelques détails sur la nouvelle assemblée des états généraux.

639. — Dites quelles discussions eurent lieu, et mentionnez le serment du Jeu de paume.

640. — Mentionnez l'agitation populaire et la prise de la Bastille.

641. Racontez la destruction du régime féodal.

642. — Que faisaient l'Assemblée constituante et le peuple ?

643. — Racontez les événements des 5 et 6 octobre 1789.

644. — Indiquez les principales réformes qu'opéra l'Assemblée constituante.

645. — Quel schisme religieux introduisit cette assemblée ?

646. — Quand mourut Mirabeau ?

647. — Quand commença l'émigration ?

648. — Que fit Louis XVI pour se soustraire à ses ennemis, et quand l'assemblée donna-t-elle une constitution à la France ?

649. — Mentionnez les événements qui eurent lieu depuis l'avènement de l'Assemblée législative juqu'à la déchéance du roi.

650. — Racontez les massacres de septembre.

651. — Mentionnez les premières victoires de nos armées.

652. — Dites comment nne nouvelle assemblée abolit la royauté et proclama la république.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

CONVENTION NATIONALE

(1792. — 1795.)

653. La Convention, à peine installée au pouvoir, se composait de trois partis : l'un, formé des jacobins les plus ardents et les plus exaltés, prit le nom de *Montagne ;* l'autre, ayant pour chefs plusieurs députés de Bordeaux, fut appelé *la Gironde :* il se composait de révolutionnaires modérés et épouvantés de l'anarchie qu'ils avaient d'ailleurs eux-mêmes fomentée ; le troisième parti, formé d'hommes que la crainte tenait engourdis, et qui refusaient de se compromettre dans les prochaines luttes (se bornant à venir en aide au plus fort), porta bientôt les noms de *Marais* ou de *Plaine.*

Les principaux chefs de la Montagne étaient Maximilien Robespierre, Danton, Marat, Couthon, Saint-Just, Barrère, Collot-d'Herbois, Tallien, Billaud-Varennes, Camille Desmoulins, Carnot, Fouché, Joseph Lebon, Merlin, Chabot, et le peintre David. La Gironde avait à sa tête Vergniaud, Barbaroux, Louvet, Lanjuinais, Brissot, Roland, Fonfrède, Ducos, Guadet, Gensonné, Huard, et quelques-uns non moins célèbres ; dans la Plaine,

on distinguait Monge, M. J. Chénier, Sieyes, Grégoire, Fabre d'Églantine, Boissy-d'Anglas et Barras.

654. La Convention nationale déclara qu'elle procéderait au procès de Louis XVI, appelé par dérision Louis *Capet*. Le malheureux prince comparut devant l'assemblée, et fut condamné à mort à la majorité de cinq voix. Ce jugement inique reçut son exécution le 21 janvier 1793. Au moment où le roi franchissait les marches de l'échafaud, son confesseur lui adressa cette exhortation sublime : « *Fils de saint Louis, montez au ciel !* » Près de mourir, Louis XVI se tourna vers la multitude, et s'écria : « *Français, je meurs innocent ; je pardonne à « mes ennemis, et je souhaite que mon sang ne « retombe pas sur la France...* » Il parlait encore, lorsqu'un roulement de tambours, commandé par Santerre, couvrit sa voix. Alors il abandonna sa tête au bourreau, et le terrible sacrifice fut accompli.

655. A la nouvelle de cet événement funèbre, le prince de Condé, qui commandait les émigrés au delà du Rhin, fit entendre le cri de la vieille monarchie : *Le roi est mort, vive le roi !* et le jeune Dauphin, âgé de huit ans et encore prisonnier au Temple, fut proclamé roi par cette armée fidèle, sous le nom de Louis XVII. C'est en son nom que la noblesse française et les étrangers continuèrent la guerre qu'ils avaient déclarée à la révolution.

Cette guerre devait être plus redoutable encore. La France n'avait eu jusque-là à combattre que l'Au-

triche, la Prusse et le Piémont ; le grand attentat du 21 janvier rallia contre elle l'Espagne, Naples, toute l'Italie, l'Angleterre et la Hollande. La Russie, occupée à détruire la nationalité polonaise, ne prit que plus tard sa part à la lutte.

656. Cependant une insurrection formidable éclatait dans l'Ouest ; les paysans et la noblesse du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne, se soulevaient aux cris de *Vive le roi!* Ces masses d'hommes pieux et dévoués, unissant dans leur cœur la cause de la religion à celle du trône, marchaient à l'ennemi en récitant le chapelet.

Lorsqu'ils étaient en face d'une armée républicaine, on les voyait se jeter à genoux, recevoir la bénédiction d'un prêtre, et s'élancer ensuite sur les baïonnettes et l'artillerie. Ce courage aveugle confondait toutes les prévisions de la tactique.

On donna à ces héroïques paysans le nom de *Vendéens*, parce que le département de la Vendée fut l'un des théâtres de leurs entreprises ; les royalistes de la Bretagne furent nommés *Chouans*, du nom des quatre frères *Chouan* qui, sur ce point, avaient commencé la guerre.

Le généralissime des armées vendéennes était le voiturier Cathelineau, surnommé le *Saint de l'Anjou* ; autour de lui combattaient d'Elbée, Bonchamps, la Rochejaquelein, Stofflet, Lescure, et plusieurs autres chefs royalistes. De grands succès signalèrent les commencements de la guerre. Les Vendéens, après avoir envahi le Poitou et une partie de l'Anjou, pris les villes les plus importantes de

la Loire, et défait plusieurs armées républicaines, passèrent la Loire au nombre de cent mille hommes.

657. Cependant les armées étrangères envahissaient de nouveau le nord de la France, et la république perdait des batailles. Les Anglais se rendaient maîtres de Toulon ; les Espagnols franchissaient les Pyrénées; la ville de Lyon se révoltait contre la Convention nationale ; des symptômes de guerre civile éclataient dans l'Est et en Normandie.

658. La Convention nationale, voyant la république ainsi menacée, osa poursuivre jusqu'au bout, et à travers des fleuves de sang, la tâche difficile qu'elle s'était assignée. Elle ne recula devant aucune extrémité, et se fit de l'échafaud une arme défensive, du crime un moyen d'attaque. Elle inaugura le terrible système de la *terreur*. Afin de comprimer au dedans jusqu'à la pensée de la résistance, elle institua des tribunaux révolutionnaires chargés d'abattre des milliers de têtes et de livrer à la mort quiconque serait suspect de regretter la royauté ou de désirer le triomphe des ennemis de la république. Ce fut un crime d'avoir été riche, noble, prêtre. La guillotine fut mise à l'ordre du jour comme le dernier mot du gouvernement : c'est là que périrent successivement la reine, Madame Élisabeth, sœur du roi, les anciens membres des parlements, tous les hommes éminents de l'ancien régime, l'élite de la noblesse et du clergé, et les généraux qui avaient le malheur d'être vaincus.

Le club des Jacobins dominait d'ailleurs la Con-

vention nationale : il avait pour aide le club des Cordeliers et la *commune* de Paris.

La religion avait été déclarée abolie ; les églises furent fermées, les prêtres proscrits. Sur les autels du vrai Dieu on intronisa de prétendues divinités recrutées dans les théâtres, et qui s'affublèrent des titres grotesque de *Raison* et de *Patrie*. La Convention nationale salua ces idoles terrestres, et approuva et laissa passer le règne de l'athéisme et de l'impiété.

Elle-même, comme si la mission de vaincre eût été trop légère pour ses mains, se mit à déchirer son propre sein. Tous les partis qu'elle renfermait s'entre-choquèrent, et s'envoyèrent réciproquement à la mort. Ce fut d'abord le tour de la Gironde, qu'on accusait de mollesse et de *modérantisme* : les chefs de ce parti furent proscrits ou suppliciés, après avoir été vaincus à la célèbre journée du 31 mai ; vint ensuite le tour des *dantonistes* ou partisans de Danton, des *hébertistes* ou complices d'Hébert, et de tant d'autres qui, sur l'ordre de Robespierre ou sur la dénonciation de Marat, étaient traduits devant le sanglant tribunal chargé de les livrer au bourreau. On en était venu, seulement à Paris, à abattre près de cent têtes par jour ; les mêmes excès avaient lieu à Orange, à Arras, à Bordeaux, et dans plusieurs autres grandes cités. Mais rien n'égale l'horreur qu'inspire le souvenir des *noyades* que l'affreux Carrier ordonnait à Nantes.

659. Au dehors, la gloire consolait, s'il était possible, ceux que tant d'abominables supplices contris-

taient ou épouvantaient. Le désespoir avait donné des forces à la république.

Quatorze armées furent créées par les soins du *comité de salut public* et de Carnot. L'ennemi fut chassé du territoire. La Belgique fut conquise et incorporée à la France ; déjà la Savoie avait eu le même sort ; les batailles de Fleurus, de Watignies, de Hondschoote; la reprise des lignes de Weissembourg, le siége de Mayence et d'autres actions d'éclat trop nombreuses pour qu'il soit possible de les énumérer, avaient contenu la coalition au nord et sur le Rhin ; au midi, Toulon fut repris aux Anglais par Dugommier, assisté d'un jeune officier d'artillerie nommé Napoléon Bonaparte ; le Piémont fut envahi, les Espagnols battus et refoulés au delà des Pyrénées; la Hollande fut conquise par Pichegru, et l'on vit une grande flotte, retenue par les glaces, enlevée par la cavalerie française; cent mille hommes rassemblés autour de Lyon s'emparèrent de cette grande cité, après un long et mémorable siége ; enfin, la Vendée, aussi terrible à elle seule que tous les autres adversaires de la république, fut à son tour écrasée par les armées révolutionnaires, livrée au fer et aux flammes, et inondée du sang de ses enfants.

660. La Convention employait à se décimer les loisirs que lui laissait la victoire ; à force de couper des têtes dans ses rangs, elle en était venue à ne reconnaître d'autre suprématie que celle de Robespierre.

Robespierre voulut enfin relever quelques ruines

et recommencer un gouvernement. Son premier soin fut de rejeter l'athéisme, et de faire rendre un décret portant que *le peuple français reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.* On célébra ensuite la fête de l'*Être suprême*, dont le sanglant proconsul se faisait le pontife.

661. La Convention nationale avait changé l'ordre des mois, et substitué aux dénominations usuelles d'autres noms empruntés à la température ou aux saisons. L'année républicaine commençait le 21 septembre; elle se composait de douze mois ayant chacun trente jours, et de cinq jours appelés complémentaires ou *sans-culottides*, du nom de *sans-culottes*, dont s'honoraient les républicains. Chaque mois était divisé en trois décades, et le dixième jour, *décadi*, avait remplacé le dimanche. On avait substitué dans le calendrier, aux noms des saints et des fêtes, ceux des animaux domestiques et des instruments de l'agriculture. Le délire était poussé à ses plus extrêmes limites.

662. La révolution du 9 thermidor an II (28 juillet 1794) fut le premier pas fait vers un ordre de choses plus régulier. Ce jour-là, Robespierre ayant demandé de nouvelles victimes, on ne lui répondit, à la Convention, que par le cri : *A bas le tyran ! hors la loi le dictateur !* Il fut emprisonné avec ses principaux complices ; les jacobins les délivrèrent ; mais les soldats de la Convention, commandés par Barras, s'emparèrent de leurs personnes, et ces grands coupables portèrent leur tête sur l'échafaud.

663. La justice reprenait une partie de ses droits. Les prisons étaient ouvertes, les victimes respiraient. Le 1er prairial an III, éclata une insurrection anarchique fomentée par les jacobins; la Convention nationale fut un moment chassée de son palais, pour y faire place aux chefs de la populace ; le sang coula, et Boissy-d'Anglas se rendit célèbre par une résistance héroïque. Enfin, la Convention prévalut, et envoya à la mort les chefs de la sédition. Le 13 vendémiaire de la même année, une insurrection royaliste menaça le gouvernement républicain : quarante mille hommes armés marchèrent contre les Tuileries ; mais le jeune Bonaparte, en faisant mitrailler les ennemis de la république, les contraignit à se disperser et à respecter la Convention nationale.

Quelques jours après, cette trop fameuse assemblée déclara sa mission terminée. Elle donna à la France une constitution dite de l'an III, et le gouvernement de la république fut désormais confié à un *directoire exécutif* composé de cinq membres élus, et à deux conseils, l'un des *anciens*, l'autre des *cinq-cents*, chargés de faire les lois.

664. La Convention gouvernait encore la France, lorsque mourut l'infortuné Louis XVII, victime à jamais déplorable des traitements les plus infâmes et les plus cruels que la perversité des bourreaux pût inventer pour se défaire lentement de lui. Le cordonnier Simon avait été le digne exécuteur des hautes-œuvres de la république. Pour répondre au calcul secret du pouvoir, il fit endurer à l'enfant-roi

un long et douloureux martyre ; il ne donnait à son prisonnier qu'une nourriture fétide et grossière, lui refusant le linge, l'air, l'eau, les soins les plus indispensables à la propreté, le contraignant à force de coups à se lever la nuit, et se contentant ensuite de lui dire, en le frappant de nouveau : *Va te coucher, Capet ; va-t'en, louveteau.* Le malheureux enfant mourut dans sa onzième année. Quand la nouvelle de sa mort lamentable parvint à l'émigration, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence et frère de Louis XVI, prit le nom de Louis XVIII, et fut proclamé par quelques amis fidèles.

DIRECTOIRE.

(1795. — 1799.)

665. Le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), le nouveau gouvernement commença à fonctionner. Les cinq premiers directeurs furent Larevellière-Lépeaux, Letourneur, Rewbell, Barras et Carnot.

Les finances étaient épuisées, le trésor n'avait ni papier ni argent monnayé ; il fallait fabriquer le matin des assignats qui devaient servir aux dépenses de la journée. On en avait confectionné pour plus de vingt-sept milliards ; mais ces énormes valeurs nominales se réduisaient à presque rien, tant elles étaient décréditées par l'agiotage, la contrefaçon et la défiance publique. Un millier de francs en assignats servait à peine à acquitter le port d'une lettre. C'est avec de telles ressources qu'il fallait continuer la guerre contre l'Europe et la Vendée.

La Vendée fut comprimée par Hoche, jeune général plein de talents, qui le premier se montra, dans ce pays, humain et généreux. Moreau, Marceau, Jourdan, continuèrent, à des époques successives ou quelquefois simultanément, la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche ; l'Italie septentrionale fut envahie et conquise par Bonaparte, après une savante et mémorable campagne illustrée par de grandes victoires, et qui fit l'admiration de la France et de l'Europe. (1795-1797.)

Les victoires de Rivoli, de Castiglione et d'Arcole, gagnées par le jeune Bonaparte, déterminèrent l'empereur d'Allemagne à demander la paix : elle lui fut accordée. Déjà la république française avait contraint la Prusse et l'Espagne à poser les armes. La république de Venise fut détruite par Bonaparte.

Au dedans, la patrie était en proie aux factions : le parti républicain se débarrassa des royalistes qui avaient été introduits dans les deux conseils et dans le directoire, en les faisant arrêter et déporter à Sinnamary. C'est le coup d'État qui porte le nom de *journée du 18 fructidor an V*.

Les vainqueurs eurent bientôt à se défendre contre d'autres adversaires : c'étaient ceux qui, avec Gracchus Babeuf, conspiraient pour établir la communauté des biens. La haute cour de Vendôme fit justice de cette conjuration.

666. Cependant une expédition, qui rappelait les guerres aventureuses de l'antiquité et du moyen âge, fut tentée du côté de l'Orient. Le directoire,

qu'inquiétaient la grande popularité et l'ambition de Bonaparte, lui confia une armée, et l'envoya conquérir l'Égypte et la Syrie. (1798.)

Pendant que la flotte anglaise détruisait la flotte française au combat naval d'Aboukir, Bonaparte se rendait maître d'Alexandrie et du Delta. Il taillait en pièces l'armée ottomane au pied des Pyramides, et entrait vainqueur au Caire. L'expédition de Syrie fut moins heureuse : quoique illustrée par la brillante victoire du mont Thabor, elle échoua sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. (1799.) La peste se mit dans l'armée, et Bonaparte ramena en Égypte ceux de ses compagnons qui avaient survécu au fléau. A leur tête, il battit l'armée turque sur le rivage d'Aboukir; puis, ayant confié à Kléber le commandement général, il s'embarqua secrètement, et fit voile pour la France.

667. Il y était attendu comme l'homme qui devait délivrer le pays des armées étrangères et de la honteuse et immorale tyrannie du directoire. La guerre avait recommencé sur nos frontières ; la république avait subi des revers, et perdu Naples et l'Italie. La victoire de Zurich, remportée par Masséna (1799), lui rendit quelque confiance ; mais le retour inespéré de Bonaparte parut surtout un gage de prospérité et de gloire.

Le jeune général, fort de sa popularité et de l'adhésion des troupes, se mit à la tête d'une conspiration et renversa le gouvernement directorial dans les fameuses journées des 18 et 19 brumaire (9 et 10 novembre 1799). Les députés républicains qui voulurent

résister furent chassés par les fenêtres de la salle des séances (l'orangerie de Saint-Cloud) ; et, après quelques simulacres de légalité, la puissance fut remise à Bonaparte, qui prit le titre de *premier consul de la république*. Il était assisté de deux consuls sans pouvoir, d'un sénat tout disposé à sanctionner ses caprices, et de deux assemblées politiques, le corps législatif et le tribunat, toutes deux incapables de s'opposer aux progrès du despotisme.

Exercices sur la période républicaine.

653. — Donnez quelques détails sur la Convention nationale.

654. — Racontez le procès et le supplice de Louis XVI.

655. — Quel roi reconnurent les royalistes, et quelles puissances déclarèrent la guerre à la France ?

656. — Dites quelles insurrections royalistes et religieuses éclatèrent dans l'Ouest.

657. — Quels autres dangers menacèrent la république ?

658. — Racontez les événements et les crimes qui signalèrent le régime de la *terreur*.

659. — Quels événements militaires s'accomplirent alors?

660. — Parlez de l'influence de Robespierre et du décret qui fut rendu contre l'athéisme.

661. — Dites quels changements la Convention avait introduits dans le calendrier.

662. — Racontez la révolution du 9 thermidor.

663. — Dites quels furent les derniers événements qui signalèrent le pouvoir de la Convention, et quel gouvernement succéda à celui de cette assemblée.

664. — Racontez la triste fin du fils de Louis XVI

665. — Mentionnez les événements qui signalèren le gouvernement directorial, jusqu'à la conspiration de Babeuf.

666. — Parlez des campagnes d'Egypte et de Syrie.

667. — Mentionnez le retour de Bonaparte en France et la révolution du 18 brumaire accomplie par ce général.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.

BONAPARTE, PREMIER CONSUL.

(1799. — 1804.)

668. Le pays était las des théories démocratiques, et courait au-devant des intentions du pouvoir. Douze ans de convulsions violentes lui avaient fait regarder l'ordre comme le premier de tous les besoins. Aucune voix ne s'élevait pour protester contre les volontés du premier consul ; tous les bras se résignaient à l'obéissance, tous les cœurs espéraient dans l'avenir.

Cependant les armées étrangères continuaient le cours de leurs succès en Allemagne et en Italie; Bonaparte rassembla une armée non loin de Genève, et franchit avec elle les glaces inaccessibles du Saint-Bernard. En quelques jours il pénétra au fond de la Lombardie, vainquit les Autrichiens en plusieurs rencontres, et remporta enfin sur eux, le 14 juin 1800, la célèbre bataille de Marengo, qui plaça l'Italie septentrionale sous la main de la France. Moreau, qui commandait en Allemagne, battit les Autrichiens à Hohenlinden. L'Empereur demanda la

paix et l'obtint. (1801.—Paix de Lunéville.) L'année suivante, l'Angleterre posa les armes, et l'Europe fut entièrement pacifiée. (1802.— Paix d'Amiens.)

La république française s'étendait jusqu'au Rhin : elle ajouta à son territoire le Piémont et les États de Gênes.

669. Bonaparte pacifia la Vendée et la Bretagne, et permit aux émigrés de revenir en France.

Mais l'acte le plus important qu'il accomplit fut le rétablissement du culte. Depuis longues années la France était sans autels, la religion avait été proscrite. Bonaparte, malgré les frémissements et les menaces du parti républicain, conclut avec le pape le concordat du 18 germinal an X, qui cicatrisa les blessures de l'Église de France, et rouvrit les églises aux fidèles.

670. Bonaparte s'occupa ensuite à faire coordonner et refondre la législation de la France. Il présida à ces mémorables travaux du conseil d'État qui créèrent le Code civil, l'ensemble le plus complet des dispositions légales qui aient jamais formé la base du droit régulier d'un peuple.

671. Il envoya une armée conquérir Saint-Domingue, qui s'était affranchie de la domination française. Cette guerre fut malheureuse : l'armée fut décimée par la fièvre jaune, et ce fut à peine si quelques débris regagnèrent le sol natal.

672. La guerre venait d'éclater de nouveau entre l'Angleterre et la France. De part et d'autre on fit d'immenses préparatifs.

Cependant Bonaparte était exposé aux attaques

des conspirateurs jacobins ou royalistes. Plusieur complots dirigés contre sa vie échouèrent. Le plus célèbre fut celui de la *machine infernale*, tonneau chargé de poudre, qu'on fit sauter sur le passage du premier consul. Bonaparte fut sauvé comme par un miracle, mais de nombreuses victimes périrent. Georges Cadoudal et plusieurs chouans, ayant entrepris de donner la mort au premier consul, furent arrêtés, jugés et condamnés. Bonaparte répondit à ces attentats par un acte à jamais déplorable : il fit arrêter, sur la terre étrangère et contre le droit des gens, le jeune duc d'Enghien, héritier des Condés et prince du sang. Le malheureux prince fut amené à Vincennes, fusillé, et enterré dans les fossés du château.

673. Cependant le général-consul ne se contentait pas d'être le premier magistrat de la république : depuis longtemps il aspirait au trône. Enfin, ses désirs furent satisfaits. Au mois de floréal an XII (le 18 mai 1804), le sénat, sur la proposition d'un de ses membres, déclara que Napoléon Bonaparte était appelé au trône par le vœu du peuple, et le proclama EMPEREUR DES FRANÇAIS. Un seul homme, le régicide Carnot, osa élever la voix en faveur du gouvernement républicain, mais son opposition fut impuissante.

Exercices sur la période consulaire.

668 — Mentionnez les commencements du consulat jusqu'à la paix d'Amiens.

669. — Que fit Bonaparte pour pacifier la république et pour rendre la religion au pays ?

670. — Quels furent ses travaux comme législateur ?

671. — Mentionnez l'expédition de Saint-Domingue ?

672. — Mentionnez diverses conspirations. Dites quel sang fut versé ?

673. — Mentionnez l'avénement de Napoléon Bonaparte au trône impérial.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON EMPEREUR.

(1804. — 1814.)

674. L'empereur, comme Pépin et Charlemagne, à l'exemple desquels il fondait la dynastie, voulut se faire sacrer par le souverain pontife. Le pape Pie VII traversa les Alpes et vint à Notre-Dame verser l'huile sainte sur la tête du jeune Corse. Napoléon se créa une cour ; il eut ses princes du sang et ses grands dignitaires. Son frère Joseph fut fait grand électeur ; son frère Louis, grand connétable ; son beau-frère Murat, maréchal de France. Cette dernière dignité fut confiée à un certain nombre de généraux de la république, au nombre desquels se trouvèrent Kellermann, vainqueur de Valmy ; Augereau, Lannes, Berthier, Masséna, Moncey, Mortier, Ney, Davoust, Jourdan, Soult et Bernadotte.

L'année suivante, l'empereur se fit couronner à Milan roi d'Italie (18 mars 1805). Eugène Beauharnais, fils de l'impératrice Joséphine et fils adoptif de Napoléon, fut déclaré vice-roi du nouveau royaume.

675. La puissance de Napoléon devenait si grande, qu'elle excita de nouveau la jalousie de l'Europe. Pendant qu'il rassemblait sur les côtes de Boulogne une armée destinée à envahir l'An-

gleterre, le ministre anglais Pitt détermina la Suède, la Prusse, la Russie et l'Autriche à former une nouvelle coalition contre la France. Napoléon ne laissa pas à ses ennemis le temps de se reconnaître. Il fondit comme l'aigle sur l'Allemagne, chassa les Autrichiens de la Bavière, fit capituler à Ulm une armée entière, marcha de triomphe en triomphe jusqu'à Vienne, et entra vainqueur dans cette capitale. Peu de jours après, le 2 décembre 1805, il tailla en pièces l'armée russe et l'armée autrichienne, réunies contre lui. Cette grande victoire, qui humilia l'Europe, fut remportée près du village d'Austerlitz, en Moravie. Le jour qui suivit la bataille, l'empereur d'Autriche vint en personne trouver Napoléon dans sa tente, implora la paix, et l'obtint à de dures conditions (paix de Presbourg).

676. Un décret de Napoléon déclara que la maison royale de Naples avait cessé de régner ; et, à la suite d'une courte campagne, ce royaume fut conquis et donné par Napoléon à Joseph, l'aîné de ses frères. La même année (1805), les flottes anglaises détruisaient devant Trafalgar les flottes unies d'Espagne et de France.

677. L'année suivante, Napoléon se déclara chef de la ligue germanique, et ajouta à ses titres celui de *protecteur de la confédération du Rhin*. Comme Charlemagne, il associait la politique de la France à celle des peuples allemands, et aspirait à rétablir plus tard l'empire d'Occident sur ses vieilles bases. Il fit donner le titre de roi aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg ; puis il fit de

la république batave (la Hollande) un royaume qui fut donné à son frère Louis ; le grand-duché de Berg fut accordé à Murat ; la principauté de Ponte-Corvo, à Bernadotte ; lui-même se déclara suzerain des cantons helvétiques, sous le nom de médiateur de la confédération suisse.

678. Cependant la Prusse, excitée par la Russie, déclara la guerre à la France. Le châtiment suivit de près l'audace. En huit jours, Napoléon avait franchi le Rhin, et mis en déroute à Iéna les armées royales de la Prusse. Les Français s'emparèrent de Leipsick, de Wittemberg, de Postdam, et entrèrent vainqueurs à Berlin. (1806.) Au bout de quelques semaines, la Prusse était conquise, le Hanovre et Hambourg étaient envahis, la basse Silésie tombait au pouvoir de nos troupes, et les aigles de Napoléon déployaient leurs ailes sur les remparts de Varsovie, au cœur de la Pologne.

Le 8 février 1807, la campagne de Pologne fut signalée par la sanglante bataille d'Eylau. Après une effroyable boucherie d'hommes s'égorgeant sur la glace et dans la neige, le champ de carnage demeura aux Français. L'hiver ralentit la guerre ; mais, le 14 juin, l'armée russe fut battue et détruite sur les bords du Niémen, à la grande journée de Friedland. Cette victoire amena la paix, qui fut conclue à Tilsitt, après une entrevue dans laquelle Napoléon et Alexandre de Russie pesèrent ensemble les destinées de l'Europe.

Le fameux décret de Berlin plaçait l'Angleterre en état de blocus ; sous peine d'encourir la colère

de Napoléon, les puissances du continent se virent réduites à se soumettre à cette disposition, qui ruinait le commerce.

679. Cependant Napoléon érigea en royaume l'électorat de Saxe ; il reconstitua l'antique royaume de Westphalie, et en fit don à son frère Jérôme. Le Portugal, ayant méconnu le décret de Berlin, fut conquis en trois semaines, et la maison de Bragance s'enfuit au Brésil.

680. L'année 1808 fut signalée par l'envahissement de l'Espagne: Napoléon contraignit Charles IV, roi de cette contrée, et son fils Ferdinand, à renoncer à la couronne, puis il la plaça sur la tête de son frère Joseph. Murat, son beau-frère, fut fait roi de Naples.

681. Napoléon avait promulgué en France le *Code civil*, le *Code de procédure*, le *Code de commerce* et le *Code d'instruction criminelle*. Il avait réuni à l'Empire Parme et Plaisance, qui formèrent le département du Taro, et la Toscane, qui forma ceux de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone. Les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macérata et Camérino, furent enlevées au pape, et accrurent le royaume d'Italie. L'empereur, dans le décret de réunion, annonçait qu'il révoquait en partie la donation qu'avait faite à l'Église *Charlemagne, empereur des Français, roi d'Italie, et son glorieux prédécesseur*.

682. Mais Napoléon commençait l'œuvre de sa ruine, en exagérant outre mesure sa puissance. L'Espagne se révolta contre le roi imposé par Na-

poléon : elle proclama Ferdinand VII ; de toutes parts des insurrections éclatèrent; les Anglais, qui venaient de nous enlever le Portugal, favorisèrent ces mouvements ; pour la première fois, les armées de l'empereur éprouvèrent des revers. Napoléon vint prendre le commandement de ses troupes en Espagne, et entra vainqueur à Madrid. (1809.)

683. Soudain une nouvelle guerre le rappela en Allemagne. L'empereur d'Autriche menaçait les alliés et les frontières de France.

Napoléon s'élance d'un seul bond de l'Espagne à Paris, et de Paris sur le Rhin. En quelques jours il a délivré la Bavière et remporté les victoires d'Abensberg, d'Eckmülh et de Ratisbonne ; le 13 mai, il entre à Vienne ; le 21 du même mois, il livre la bataille d'Essling, qui compromet le sort de la campagne ; le 6 juillet il prend sa revanche, et remporte à Wagram une formidable victoire qui met de nouveau l'Autriche à ses pieds.

684. Ce fut de Vienne que, par un décret, il réunit les États du Saint-Siége à l'empire français. Le Pape répondit à cet acte par une bulle d'excommunication ; puis le vénérable Pie VII fut enlevé et conduit prisonnier en France.

La Hollande était le patrimoine de Louis Bonaparte : Napoléon en dépouilla son frère, il agrandit ensuite son empire de quatre nouveaux départements, dont le plus reculé, celui des Bouches-de-l'Elbe, avait Hambourg pour capitale.

685. L'empereur assembla à Paris un concile composé de tous les évèques de France et du

royaume d'Italie. Cette assemblée eut mission d'étudier par quels moyens on pouvait donner l'institution canonique aux évèques, en dehors du pape. C'eût été là introduire un schisme dans l'Église, et le concile se sépara sans avoir rien résolu. (1811.)

686. Jamais, depuis l'ère des premiers carlovingiens, tant de puissance ne s'était trouvée réunie sur une seule tête. L'empire français était borné au nord par le Danemark, au midi par le royaume des Deux-Siciles, à l'est par le Rhin et une ligne qui s'étendait du Danube à la Turquie : en dehors de ces limites gigantesques il existait un autre cercle de royaumes soumis de nom ou de droit, et que l'empire emportait dans son tourbillon : c'étaient la Prusse, la Pologne, la Saxe, la Westphalie, le Wurtemberg, la Suisse, la Bavière, le royaume d'Italie, et enfin les deux royaumes de la péninsule espagnole. Mais toute cette grandeur ne pouvait avoir qu'une bien courte existence.

687. La guerre civile de l'Espagne durait toujours, et les lieutenants de Napoléon avaient beau remporter des victoires, ils perdaient en détail ce qu'ils gagnaient en masse. Trois cent mille hommes, la force de nos vieilles troupes, se consumaient dans ces opérations stériles ; et l'énergique patience d'un seul peuple apprenait à l'Europe que le colosse français était vulnérable.

La guerre d'Espagne dura quatre ans ; ce fut une période de massacres. L'empire français y consuma ses forces et y perdit l'élite de ses enfants.

688. Napoléon avait fait rompre par un divorce son mariage avec Joséphine ; il épousa Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche et héritière de l'orgueil des Césars. De cette union naquit, le 20 mars 1811, un enfant qui, à son berceau, reçut le titre fastueux de roi de Rome.

689. La guerre éclata entre la France et la Russie. Napoléon conçut le projet de porter le théâtre des hostilités jusque dans cet empire voisin du pôle. Il réunit l'une de ces armées fabuleuses dont on n'avait point entendu parler depuis l'ère de Sémiramis et de Xerxès.

La campagne s'ouvrit par des victoires; mais l'armée fut affaiblie et épuisée en chevaux et en hommes, par la nécessité de traverser d'immenses déserts que les Russes abandonnaient, en ayant soin d'abord de détruire les récoltes, et de ne laisser derrière eux ni abris ni moyens de subsistance. A la fin, le 7 septembre 1812, l'armée française remporta la grande bataille de la Moskowa, qui lui livra Moscou. Comme elle s'établissait dans cette ville pour y passer l'hiver, des flammes s'élevèrent de toutes parts, un vaste incendie dévora les maisons et les palais, et bientôt Moscou ne fut plus qu'un monceau de cendres. L'armée française se décida à battre en retraite vers la Pologne ; mais l'hiver se déchaîna sur elle avec toutes les rigueurs d'un ciel du Nord. Jamais l'histoire n'avait vu d'aussi épouvantables calamités que celles qui frappèrent les Français et leur chef. La presque totalité des hommes et des chevaux périrent; le reste se

traînait misérablement sur la neige, sans feu, sans abri, sans pain, et harcelé par des nuées de Cosaques. Beaucoup se noyèrent au lamentable passage de la Bérésina ; quelques débris seuls parvinrent à atteindre la Pologne.

690. A la fin de décembre 1812, Napoléon était revenu à Paris presqu'en fugitif. A l'aide du sénat, il leva de nouvelles armées qui se composaient pour la plupart de jeunes gens sans expérience, et manquaient de chevaux. Cependant toute l'Europe, moins l'Autriche et les peuples du Rhin, s'était soulevée contre l'empire français.

La campagne de 1813 s'ouvrit par les brillantes journées de Lutzen et de Bautzen ; les puissances alliées demandèrent un armistice, que Napoléon commit la faute d'accorder ; on en profita pour armer contre lui l'Autriche. Les hostilités reprirent au mois d'août ; Napoléon remporta la victoire de Dresde ; mais cet avantage fut compensé par les défaites de ses lieutenants. Enfin, au mois d'octobre, fut livrée la célèbre bataille de Leipsick, qui dura trois jours. L'armée française, écrasée par le nombre et trahie par les Saxons, fut obligée de battre en retraite. Réduite au tiers de ses combattants, elle regagna péniblement le Rhin ; mais déjà l'ennemi la suivait de près.

Murat trahit la France et attaqua le royaume d'Italie. Le sénat décréta une levée de trois cent mille hommes ; mais la France, dépeuplée par la guerre, ne pouvait fournir à cet armement.

691. Dès le début de l'année 1814, un million

d'hommes envahirent la France sur tous les points, depuis Mayence jusqu'à Genève et Venise. La Hollande fut conquise, les villes anséatiques reprises par l'ennemi; la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Navarre et la Gascogne occupées par des armées étrangères. Pour résister à tant d'ennemis, Napoléon n'avait que des poignées de soldats fidèles.

La lutte dura trois mois, durant lesquels l'empereur disputa pied à pied les provinces de l'est, et le maréchal Soult les contrées du midi. Nos villes de Champagne et de Lorraine furent plusieurs fois prises et reprises; mais, malgré les merveilleux efforts de la patience et du génie, le nombre devait l'emporter. Le 30 mars, l'ennemi parut en vue de Paris; une sanglante bataille fut livrée autour de cette ville; elle se termina par une capitulation qui permit aux armées alliées d'entrer en conquérantes dans la capitale de la France. (1814.)

692. Quelques jours après, le sénat proclama Napoléon déchu du trône, et déclara Louis-Stanislas-Xavier, frère de Louis XVI, roi de France, sous le nom de Louis XVIII. Napoléon, retiré à Fontainebleau, abdiqua sa puissance, et consentit à échanger le sceptre du monde contre la souveraineté de l'île d'Elbe.

Exercices sur la période impériale.

674. — Racontez l'avénement de l'empereur Napoléon aux trônes de France et d'Italie.

675. — Racontez la campagne d'Austerlitz.

676. — Mentionnez les évènements qui suivirent.

677. — De quels nouveaux peuples Napoléon se déclara-t-il protecteur ou suzerain ?

678. — Racontez la campagne de Prusse.

679. — Quels autres royaumes furent créés ou conquis ?

680. — Que se passa-t-il en Espagne ?

681. — Quels codes publia Napoléon, et quelles provinces ajouta-t-il à son empire ?

682. — Quelle fut l'origine de la guerre d'Espagne ?

683. — Mentionnez la guerre d'Allemagne.

684. — Quels autres Etats usurpa l'empereur Napoléon ?

685. — Mentionnez le concile de 1811.

686. — Quelle était la puissance de l'empereur ?

687. — Racontez la guerre d'Espagne.

688 — Quel fut l'héritier présomptif de Napoléon ?

689. — Racontez la campagne de Russie.

690. — Racontez la campagne de 1813.

691. — Racontez la campagne de 1814 en France.

692. — Mentionnez la chute de Napoléon.

PREMIÈRE RESTAURATION.

LOUIS XVIII.

(1814.)

693. Au retour de la famille des Bourbons, toutes les conquêtes de la république et de l'empire, à peu d'exceptions, furent enlevées à la France.

Louis XVIII était un vieillard habile, prudent, et formé à l'école d'une longue adversité. Il donna au pays une *charte constitutionnelle*, imitée de la constitution anglaise. Il s'attacha ensuite à réparer les souffrances de la guerre, à solder les dettes dù trésor et à faire renaître le commerce et l'industrie.

Mais les nécessités de la paix avaient forcé le gouvernement d'introduire de grandes réformes dans l'armée : la conduite imprudente de quelques émigrés, plus que tout cela encore le souvenir douloureux de nos désastres, furent autant de causes qui créèrent de vifs mécontentements, ou firent naître dans le peuple une sourde fermentation.

Napoléon, qui, du fond de son exil, n'ignorait rien de ce qui se passait en France, jugea le moment propice pour revenir. Il s'embarqua à Porto-Ferrajo le 26 février 1815 ; le 1er mars, il débar-

qua à Cannes avec 600 hommes de sa garde ; le 2 mars, il traversa la Provence ; le 5 mars, il entra à Gap ; le 7, à Grenoble ; le 10, à Lyon : sur tous les points le peuple des campagnes saluait son passage et les garnisons se rangeaient sous son drapeau. Le maréchal Ney, que Louis XVIII avait envoyé avec une armée pour lui fermer la route, se laissa entraîner par d'anciens souvenirs, et, au lieu de le combattre, se joignit à lui pour marcher sur Paris.

Il ne resta plus aux rois et aux princes d'autre espoir de salut que la fuite ; la famille royale quitta Paris le 19 mars, et se réfugia à Gand. Le 20 mars, au soir, Napoléon rentra aux Tuileries. Il avait conquis la France sans brûler une amorce.

INTERRÈGNE DES CENT JOURS.

(1815.)

694. Les souverains assemblés au congrès de Vienne mirent Napoléon au ban de l'Europe, et lui déclarèrent la guerre.

Napoléon leva une armée, et organisa sur tous les points des moyens de défense.

Nos magasins étaient vides, nos arsenaux dépourvus de canons et de fusils, grâce aux prudentes précautions des alliés, qui avaient occupé le territoire. Sur tous les points de la France on établit des ateliers ; une impulsion immense fut donnée aux travaux qui avaient pour but de fortifier nos places et de mettre nos soldats en état d'entrer en

campagne. Des levées en masse furent faites ; la garde nationale fut mobilisée, la cavalerie remontée. Une nouvelle constitution, appelée *acte additionnel*, fut donnée à la France. Elle instituait une chambre de pairs et une chambre élective.

Entouré de ces deux grands corps, de ses vieilles légions, des électeurs, des fédérations de l'empire et de la population de Paris, Napoléon tint un *champ de mai*, et reçut des serments de fidélité que tous ne devaient point tenir.

Il ouvrit la campagne au mois de juin, et entra en Belgique pour y combattre les armées anglaises et prussiennes, qui s'y étaient donné rendez-vous. Les victoires de Fleurus et des Quatre-Bras semblaient en annoncer de plus décisives encore ; mais la grande armée, en dépit de son héroïsme et de son dévouement, perdit la bataille de Waterloo, et fut entièrement détruite (18 juin 1815). Napoléon revint à Paris pour y demander de nouveaux soldats, et réclamer l'accomplissement de la foi qu'on lui avait jurée. Il ne trouva en face de lui que l'épouvante, l'indifférence ou la trahison ; et, se voyant ainsi abandonné de Dieu et des hommes, il abdiqua l'empire en faveur de son fils.

695. Après cet acte solennel, il se rendit prisonnier à l'Angleterre. Mais l'Angleterre, loin de traiter avec égard ce grand ennemi, souilla sa victoire par une détermination odieuse. Napoléon fut conduit captif à l'île de Sainte-Hélène, au delà du tropique, à 1,800 lieues de la France.

C'est là qu'après avoir, pendant six ans d'un long

et difficile exil, enduré les outrages dont l'abreuva l'Angleterre, il expira, le 5 mai 1821, sur le rocher qui lui servait de prison. Quelque temps avant sa mort, il se ressouvint des enseignements consolateurs de ce culte catholique dont il avait autrefois relevé les autels sur la terre de France. Il reçut les derniers sacrements, et s'éteignit en exprimant le vœu d'être inhumé sur les bords de la Seine. Ce vœu fut exaucé plus tard, et, à cette heure, la cendre de Napoléon repose sous le dôme des Invalides.

SECONDE RESTAURATION.

LOUIS XVIII.

(1815. — 1824.)

696. La Restauration s'accomplissait une seconde fois; ses intentions étaient droites, ses vues honnêtes: elle comprenait les maux de la France, mais elle ne se rendait pas compte des nécessités que les événements avaient créées. La date de son double avénement coïncidait d'ailleurs avec celle des deux invasions subies par le pays, et c'était là un malheur que la révolution ne pardonnait pas. Elle lui en fit un crime, et ce fut la source des obstacles sans nombre qui s'opposèrent à sa marche. La France se considéra comme ayant été conquise; et ni les traditions de l'histoire, ni la mémoire des services rendus par les Capétiens, ni le souvenir des longues misères de cette illustre race, rien ne put désarmer un pays qui se croyait vaincu par ses princes, et confondait dans une même pensée les humiliations imposées par l'étranger et l'inauguration du trône royal.

Fidèle à la ligne de réserve que nous nous sommes imposée, nous n'entreprendrons point de raconter cette époque, qui n'appartient pas suffisamment à l'histoire; ce n'est point encore l'heure d'émettre un

jugement complet sur des hommes dont la plupart vivent aujourd'hui, ou dont les actes se rattachent à des causes qui ne sont pas suffisamment éclaircies. Dans cette lutte des partis et des opinions qui divisent la France, il y a des places marquées pour les tribuns, pour les pamphlétaires et pour les hommes de lettres; il n'y en a point pour l'écrivain qui voudrait juger avec une froide impartialité les acteurs des grandes scènes et les circonstances du drame. Son langage ne serait d'ailleurs compris que d'un petit nombre, et il est inutile de livrer à la foule des vérités qu'elle ne saurait encore apprécier en connaissance de cause. Nous nous bornerons donc à une nomenclature de dates, qui nous semble indispensable pour compléter notre récit.

697. La fin de l'année 1816 fut signalée par les procès des personnages qui avaient le plus particulièrement contribué aux événements du 20 mars. Le maréchal Ney fut condamné à mort par la cour des pairs, et fusillé le 7 décembre. Le colonel la Bédoyère, traduit devant un conseil de guerre, subit le même sort. Il en fut de même du général Mouton-Duverney et d'un certain nombre de ses compagnons d'armes. Des réactions eurent lieu dans le Midi : le général Ramel fut assassiné à Toulouse ; le général Lagarde, à Nîmes ; le maréchal Brune, à Avignon. La même année, le roi Joachim Murat, chassé du royaume de Naples, et qui avait voulu le reconquérir, fut livré à une commission militaire et passé par les armes sur les côtes d'Italie.

698. Les conseils de guerre et les cours d'assises

prononcèrent de nouvelles condamnations capitales contre les auteurs de l'insurrection du 20 masr : toutefois les généraux Drouot et Cambronne furent acquittés.

M. de Lavalette, ancien directeur des postes sous l'Empire, et qui avait pris part au mouvement des Cent-Jours, fut condamné à mort. Sa généreuse femme se rendit dans son cachot, et, à la faveur d'un déguisement, réussit à le faire évader.

Plusieurs conspirations furent découvertes, entre autres celle de l'Épingle-Noire; les coupables furent poursuivis, punis avec une rigueur extrême, et périrent de la peine du régicide.

Les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI et accepté des emplois pendant les Cent-Jours furent bannis à perpétuité.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, une insurrection éclata en Dauphiné. Quelques habitants des montagnes voisines de Grenoble essayèrent de s'emparer de cette ville, aux cris de *Vive l'Empereur !* Ils furent repousssés par la garnison et cruellement punis. Une partie des prisonniers furent condamnés à mort par une cour prévotale, et fusillés sans pitié ; plusieurs périrent sur l'échafaud. Cette répression rigoureuse fut sévèrement jugée par l'opinion.

Le 18 juin, le duc de Berry épousa la princesse Caroline, fille du roi des Deux-Siciles.

Le 5 septembre, la chambre des députés, éluesous l'impression des réactions de 1815, fut dissoute par une ordonnance du roi. Dans la dernière session, elle avait sanctionné l'abolition du divorce.

699. Le 5 février 1817, une loi organisa le système des élections sur des bases qui devaient assurer à la classe moyenne toute l'influence dans la chambre des députés. La même année, les passions politiques firent des victimes à Lyon, et plusieurs hommes plus séduits que coupables périrent sur l'échafaud; d'autres furent exilés.

700. L'année 1818, comme celle qui l'avait précédée, fut marquée par des luttes parlementaires. Les mœurs de la France se formaient peu à peu au système constitutionnel. La majorité de la chambre des pairs paraissait acquise au parti royaliste le plus dévoué: celle de la chambre des députés répondait aux opinions du ministère, qui suivait alors une ligne politique modérée et adroite ; on l'appelait système de bascule parce qu'il consistait à flatter tantôt un parti, tantôt un autre, et à appuyer le gouvernement quelquefois sur les espérances des amis de la révolution, quelquefois aussi sur les sentiments de fidélité dont le parti royaliste avait donné des gages. A la faveur de ces tempéraments calculés, on gagnait du temps ; mais l'on se créait d'autant plus d'ennemis que, les illusions des uns et les prétentions des autres étant déçues, on ne devait, à une époque donnée, rencontrer en face de soi que des adversaires. Le 10 décembre, le roi annonça au pays et la France apprit avec un vif enthousiasme que les armées étrangères allaient enfin évacuer le territoire.

701. La lutte des partis continua en 1819. Le 5 mars la majorité de la chambre des pairs fut modifiée par la création d'un grand nombre de nouveaux

membres appartenant presque tous aux opinions constitutionnelles modérées. Ces sortes de coups d'État s'appelaient *fournées*.

Le 19 septembre, Madame la duchesse de Berry devint mère d'une fille, qui fut plus tard duchesse de Parme. Un mois après, le département de l'Isère élut pour député le régicide Grégoire. Ce fut une tentative audacieuse qui épouvanta l'opinion royaliste sur les inconvénients que présentait le système électoral.

702. Dans la soirée du 13 février 1820, le duc de Berry fut assassiné par un nommé Louvel, fanatique qu'on soupçonna d'avoir été l'instrument du parti libéral ou des bonapartistes, mais qui paraît n'avoir obéi qu'à l'impulsion d'une haine inplacable contre tout ce qui portait le nom de Bourbon. Le duc de Berry mourut dans les bras de son épouse, après avoir reçu les derniers sacrements et en demandant grâce pour son meurtrier. Ce dernier traduit devant la Cour des pairs, fut condamné à mort et exécuté en place de Grève. D'autres conspirations éclatèrent. Plusieurs d'entre ceux qui y prirent part étaient membres d'une association secrète connue sous le nom de *Charbonnerie*. Ils furent successivement déférés aux cours d'assises ou à la justice des pairs.

Le 29 septembre, Madame la duchesse de Berry mit au monde un jeune prince qui fut nommé Henri-Dieudonné, et reçut le titre de duc de Bordeaux. La naissance de cet enfant combla de joie la famille royale, à laquelle elle assurait un héritier.

La même année, la loi des élections fut gravement

modifiée dans le sens contre-révolutionnaire et l'on établit la censure.

Ces changements amenèrent une certaine irritation dans les esprits ; des émeutes eurent lieu à Paris, mais sur tous les points l'autorité royale réussit à réprimer les mécontents.

703. Le 20 mars 1821, un mouvement insurrectionnel éclata à Grenoble, mais il n'eut pas de suites. Les partis extrêmes se coalisèrent à la chambre des députés, et renversèrent le ministère. Le nouveau cabinet eut pour président M. de Villèle, député et maire de Toulouse, et chef du parti royaliste.

704. En 1822 des conspirations militaires éclatèrent sur plusieurs points de la France, particulièrement à Colmar et à Saumur. Les chefs furent pris et suppliciés; il en fut de même de quelques sous-officiers compromis dans un complot carbonariste appelé conspiration des Sergents de la Rochelle.

705. La révolution d'Espagne ayant inquiété en 1823 les puissances du continent, le roi Louis XVIII résolut d'envoyer dans ce royaume une armée de cent mille hommes. Le duc d'Angoulème en prit le commandement. La campagne fut courte et heureuse, malgré les prédictions contraires du parti libéral. Le député Manuel, l'un des membres les plus ardents de l'opposition, fut expulsé de la chambre. Déjà la majorité de cette assemblée avait exercé un semblable pouvoir en refusant d'admettre le député Grégoire.

Le duc d'Angoulême, ayant enlevé aux Espagnols l'importante ville de Cadix et le fort du Trocadéro,

dernier boulevard des révolutionnaires, rétablit le roi Ferdinand sur son trône, et revint en France, où il fut reçu comme en triomphe. Cette campagne de 1823 avait prouvé à l'Europe que les Bourbons pouvaient compter sur l'armée, et le parti libéral cessa de conspirer.

706. Le 16 septembre 1824, le roi Louis XVIII, tourmenté depuis longtemps par de cruelles infirmités, mourut aux Tuileries. Le comte d'Artois lui succéda sous le nom de Charles X.

Exercices sur la Restauration et la période des Cent-Jours.

693. — Racontez l'histoire de la première Restauration.

694. — Racontez l'histoire des Cent-Jours.

695. — Parlez de l'exil et de la mort de Napoléon.

696. — Comment s'accomplit la seconde Restauration ?

697. — Racontez les procès de 1815 et les réactions qui suivirent la seconde rentrée de Louis XVIII.

698. — Quelles furent les conspirations qui éclatèrent en 1816 ?

699. — Quels événements signalèrent l'année 1817 ?

700. — Racontez les luttes parlementaires de l'année 1818.

701. — Racontez ce qui caractérisa surtout l'année 1819.

702. — Dites comment mourut le duc de Berry.

703. — Mentionnez l'insurrection de Grenoble qui éclata en 1821.

704. — Quelles furent les conspirations militaires que Louis XVIII fut obligé de réprimer en 1822 ?

705. — Racontez la campagne de 1823 contre l'insurrection espagnole.

706. — Mentionnez la mort de Louis XVIII.

CHARLES X.

(1824. — 1830.)

707. Les funérailles de Louis XVIII furent célébrées à Saint-Denis ; Charles X fit ensuite son entrée à Paris et y fut bien accueilli. Comme les soldats écartaient la foule au-devant de ses pas, le nouveau roi s'écria : *Plus de hallebardes !* Ce mot inaugura favorablement un règne qui devait avoir une fin malheureuse.

Charles X fut sacré à Reims en grande pompe. La faveur populaire accueillit les commencements de son règne ; mais, son gouvernement ayant présenté successivement une loi qui rétablissait le droit d'aînesse, une autre qui, contrairement aux dispositions de la charte, étendait à sept ans la durée des fonctions de député, une loi pour la répression du vol sacrilége, et enfin une loi contre la liberté de la presse, tous ces actes soulevèrent les partisans de la révolution, les journaux, le corps électoral, et irritèrent d'une manière fort vive les hommes influents de la classe moyenne.

Le 28 novembre 1825, mourut le général Foy, l'une des illustrations de la tribune française.

708. Le 20 octobre 1827, la flotte française, unie aux flottes d'Angleterre et de Russie, détruisit à Navarin la marine turco-égyptienne, et assura l'indépendance de la Grèce, pour laquelle cette nation chrétienne luttait depuis six ans.

Le 6 novembre, la Chambre des députés fut dis-

soute, mais les élections donnèrent la majorité au parti libéral.

709. En 1828 le gouvernement de Charles X envoya en Morée, sous la conduite du général Maison, une armée française chargée d'assurer l'indépendance de la Grèce.

Le ministère de M. de Villèle se retira, et fut remplacé par une administration plus conforme aux vœux de la nouvelle majorité. Ce cabinet, qui fut appelé le ministère Martignac, suivit une marche qui avait pour but de rassurer et de concilier les esprits. Mais, le 8 août 1829, le roi Charles X, effrayé des progrès du principe révolutionnaire, remplaça le cabinet par un nouveau ministère qui fut présidé par le prince de Polignac et composé des personnages les plus hostiles au régime de 1789. Le parti libéral regarda leur avénement comme une déclaration de guerre.

710. Au mois de mars 1830 la Chambre des députés annonça au roi, dans une adresse célèbre, que les ministres qu'il avait choisis ne pouvaient compter sur elle. Ce manifeste fut voté par deux cent vingt et un députés. Le roi en appela au corps électoral et prononça la dissolution de la Chambre ; mais les élections rendirent aux deux cent vingt et un leurs mandats, et envoyèrent siéger auprès d'eux un grand nombre de députés non moins hostiles. De toutes parts on se préparait à refuser l'impôt ; la Normandie était le théâtre de nombreux incendies, dont la cause est encore un mystère.

Au mois de juin, M. de Bourmont, ministre de la

guerre, s'embarqua à Toulon à la tête d'une armée française que le roi envoyait en Afrique contre le dey d'Alger, pour le punir d'un outrage fait au consul de la France. L'armée expéditionnaire débarqua à Si-di-Ferruch et après plusieurs engagements brillants se rendit maîtresse d'Alger et d'une partie de la régence.

Charles X et son ministère crurent devoir profiter de l'enthousiasme que cette victoire inspirait à la France. Ne pouvant rien pour contenir les envahissements des idées libérales, ils résolurent de frapper un coup d'État.

Le 26 juillet, le *Moniteur* publia les fameuses ordonnances rendues en vertu du droit constituant que le roi s'attribuait d'après l'article 14 de la charte, et qui modifiaient d'une manière essentielle les dispositions de la constitution.

Dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, une insurrection formidable éclata dans Paris ; malgré les efforts de la garde royale et de la troupe de ligne, le peuple s'empara successivement des principaux postes, de l'Hôtel de Ville, du Louvre et des Tuileries. Un gouvernement provisoire fut installé.

Le général la Fayette prit le commandement général des gardes nationales de France, et le drapeau tricolore, symbole des principes de la révolution, fut arboré en quelques jours sur toute la France. Le roi et le Dauphin abdiquèrent en faveur du jeune duc de Bordeaux ; mais la Chambre des députés refusa de reconnaître ce prince, et revisa solennellement la charte constitutionnelle.

Dans la séance du 9 août, le duc d'Orléans jura fidélité à la nouvelle constitution, et fut proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe Ier.

Exercices sur le règne de Charles X.

707. — Racontez le sacre de Charles X et les premières lois qui inaugurèrent son règne.

708. — Dites la bataille de Navarin.

709. — Mentionnez la mission du général Maison, la retraite du ministère Villèle, le ministère Martignac, et l'avénement du ministère Polignac.

710. — Racontez l'insurrection de juillet 1830, l'abdication de Charles X et l'avénement au trône du duc d'Orléans.

BRANCHE DE BOURBON-ORLÉANS.

LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS.

(1830. — 1848.)

711. La révolution de Juillet 1830, accomplie en trois jours à Paris, ne rencontra aucun obstacle dans les départements. Charles X, son fils et son petit-fils, trois générations de rois, les princesses de leur famille et un petit nombre d'amis fidèles, s'acheminèrent lentement vers l'exil. Ce fut d'abord en Écosse, au palais de Holyrood, illustré par les souvenirs de Marie Stuart, qu'ils se réfugièrent. Quelques années plus tard, ils trouvèrent un asile dans les États de la maison d'Autriche, à Goritz.

Cependant l'ébranlement causé par la révolution prolongeait sa durée. Le peuple avait peine à rentrer dans l'ordre; l'autorité affaiblie et contestée du nouveau gouvernement parvenait difficilement à faire respecter les lois. La garde nationale, qui avait pris pour emblème ces deux mots, « Liberté et ordre public, » se dévoua au maintien de la tranquillité publique.

La Chambre des députés avait mis en accusation les ministres de Charles X, signataires des ordonnances. La chambre des pairs procéda à leur jugement au mois de décembre. Pendant la durée de ce

procès célèbre, des multitudes d'hommes égarés, avides de vengeance ou de pillage, environnaien. le palais du Luxembourg en poussant des cris de mort. Le général la Fayette, énergiquement secondé par la garde nationale, parvint à sauver la vie des accusés et des juges. Le prince de Polignac fut condamné à la déportation; les autres ministres, à la détention perpétuelle.

Le gouvernement pontifical et le gouvernement anglais ouvrirent des rapports diplomatiques avec le nouveau gouvernement de la France. Les autres puissances suivirent cet exemple, mais avec défiance et froideur. Les cours d'Europe redoutaient le contre-coup de la révolution française et l'invasion des idées révolutionnaires.

712. L'année 1831 s'ouvrit d'une manière sinistre : la misère du peuple aigri par une crise commerciale s'accroissait tous les jours : les chefs du parti républicain en profitèrent pour le pousser au désordre..

Dans les journées des 13 et 14 février, sous le prétexte d'une cérémonie expiatoire célébrée en mémoire du duc de Berry, des attroupements se formèrent à Paris, et menacèrent la religion et ses ministres. Des hordes de brigands, contre lesquels on n'osait sévir, se portèrent à Saint-Germain l'Auxerrois, et commirent d'odieuses profanations. Leurs excès ne se bornèrent pas là : en peu d'heures elles se rendirent maîtresses de l'archevêché, le démolirent, jetant à la Seine les livres, les meubles, les vases saints et les ornements du culte. Les mêmes bandes

se répandirent ensuite dans la ville et firent abattre les croix.

L'excès du mal engendra la force de s'y soustraire. Le 13 mars 1831 le ministère fut confié aux mains de Casimir Périer, qui entreprit de contenir la Révolution et de l'assujettir au frein des lois. Cette œuvre de résistance souleva dans le ein des Chambres, dans les clubs, dans les journaux, les plus violentes tempêtes ; mais la pensée du pouvoir prévalut. Insensiblement l'ordre matériel commença à se rétablir, le crédit à renaître.

Les Chambres, sur la proposition du gouvernement, organisèrent par des lois le système électoral, la garde nationale et le régime municipal de la France.

Le congrès national de Bruxelles élut pour roi des Belges le duc de Nemours, deuxième fils du roi des Français. La peur d'attirer sur la France les vengeances de l'Europe ne permit pas à ce prince d'accepter cette couronne. Le congrès désigna alors pour roi le prince Léopold de Saxe-Cobourg

Les Hollandais entrèrent en Belgique pour y renverser par les armes le gouvernement national. Ils obtinrent d'abord des succès. Alors le roi des Français fit marcher à la rencontre de l'ennemi une armée de cinquante mille hommes, dont la seule présence contraignit les Hollandais à repasser le Rhin.

La guerre durait en Pologne depuis six mois : les Polonais, réduits à leurs propres forces, ne

purent point prolonger cette lutte héroïque. Les armées russes occupèrent Varsovie le 8 septembre. La nouvelle de ce désastre arriva en France et y occasionna des émeutes.

Une insurrection éclata à Lyon au mois de novembre ; les ouvriers qui avaient pris pour devise : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, se rendirent maîtres de la ville. Une armée, mise sous les ordres du prince royal et du maréchal Soult, fit rentrer cette grande cité dans le devoir.

Une loi abolit l'hérédité de la pairie ; une autre exila tous les membres de la famille des Bourbons et maintint l'exil prononcé contre la famille Bonaparte.

713. L'Autriche en 1832 avait comprimé toutes les insurrections d'Italie ; en même temps elle avait pris dans cette péninsule une prépondérance redoutable. Pour en contre-balancer l'effet, des troupes françaises s'emparèrent de la ville d'Ancône et y tinrent garnison.

Plusieurs conspirations ou émeutes troublèrent à Paris la tranquillité encore mal affermie.

Dans les derniers jours de mars, le choléra-morbus qui depuis seize mois avait pénétré en Europe, après avoir détruit cinquante millions d'Asiatiques, se manifesta inopinément à Paris et sur plusieurs points de la France. Les ravages de ce fléau furent terribles. Les classes pauvres, dans leur sauvage ignorance, se crurent empoisonnées par les riches. Il y eut des massacres et des soulèvements, bientôt apaisés par la force. Le fléau enleva de nombreuses

victimes. Les sciences perdirent Cuvier ; la politique, Casimir Périer ; la tribune, le général Lamarque.

Les funérailles de ce député furent troublées par une insurrection républicaine préparée de longue main, et qui fit pendant deux jours couler le sang à Paris. Dans la soirée du 6 juin les défenseurs du parti républicain furent tués ou pris, et le gouvernement demeura maître du champ de bataille.

Paris fut mis en état de siége. Ce régime fut suspendu par un arrêt de la cour de cassation, et les lois reprirent leur cours ordinaire.

Une insurrection légitimiste éclata dans plusieurs départements de la Vendée. Le gouvernement parvint à la comprimer. Madame la duchesse du Berry, qui s'était rendue dans l'Ouest et y avait pris part à la guerre, fut trahie et arrêtée à Nantes.

Au mois de novembre, une armée française, commandée par le maréchal Gérard et ayant dans ses rangs les ducs d'Orléans et de Nemours, fit le siége d'Anvers et s'empara de cette place importante, qui fut remise au roi des Belges. — La même année, le roi Léopold avait épousé la princesse Louise d'Orléans, fille du roi des Français.

Cette même année, mourut à Schœnbrunn Napoléon-François-Joseph, duc de Reischtadt et fils de l'empereur.

714. Dom Miguel régnait en Portugal. En 1831, une flotte française força le Tage, et contraignit le gouvernement portugais à faire des réparations à des Français qui avaient eu à se plaindre de mau-

vais traitements. En 1833, dom Pedro, éloigné du Brésil par une révolution, vint en Europe soutenir les prétentions de sa fille, dona Maria, au trône de Portugal. Ses armes, appuyées par l'influence de l'Angleterre, triomphèrent de la résistance de dom Miguel. La jeune dona Maria fut proclamée reine de Portugal, et dom Pedro organisa dans ce royaume le régime constitutionnel.

715. En France, une société populaire, dite des *Droits de l'Homme*, s'était organisée à Paris et sur divers points. Le gouvernement, dont elle menaçait l'avenir, parvint à la dissoudre à l'aide d'une loi qu'il obtint des Chambres dans le courant de l'année 1834.

Une insurrection républicaine éclata à Paris, à Lyon, à Saint-Étienne, à Lunéville, à Arbois et dans quelques autres villes. A Paris, et surtout à Lyon, beaucoup de sang fut répandu dans le combat. Le gouvernement triompha sur tous les points et livra les coupables à la justice de la cour des pairs.

La Chambre des députés fut dissoute. De nouvelles élections donnèrent la majorité au système politique commencé par Casimir Périer, continué par M. Guizot et M. Thiers ; et, malgré les réclamations violentes du parti républicain, les auteurs complices de l'insurrection de 1834 furent jugés et condamnés par la cour des pairs.

716. Le 28 juillet 1835, au moment où le roi Louis-Philippe, environné des princes ses fils et de ses généraux, passe en revue, sur les boulevards,

la garde nationale et l'armée, une machine infernale éclate et porte la mort dans le cortége royal. Au nombre des victimes se trouve le maréchal Mortier, duc de Trévise. Cet attentat, le second de ceux qui furent dirigés contre le roi des Français, soulève dans le pays une réprobation unanime.

Les lois votées au mois de septembre soumirent la presse périodique à un régime plus sévère.

717. Le 25 juin 1836, Alibaud, membre de sociétés secrètes, entreprend de tuer le roi. Il est arrêté, jugé par la cour des pairs et supplicié.

Le 8 septembre, M. Thiers et le ministère qu'il préside font place à un ministère dont MM. Molé et Guizot sont les chefs.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, fils de l'ex-roi de Hollande et nèveu de l'empereur, essaye de se rendre maître de Strasbourg. Il est arrêté avec ses principaux partisans.

Le 6 novembre, mort du roi Charles X.

Au mois de décembre, un nommé Meunier, obscur régicide, imite le crime de Fieschi (l'auteur de la machine infernale) et d'Alibaud. Il tire sur le roi des Français et le manque. La cour des pairs le condamne à mort ; mais le roi lui fait remise de la vie.

718. En 1837, le ministère du 8 septembre est renversé. La nouvelle administration, dite du 15 avril, a pour chefs MM. Molé et de Montalivet.

Le duc d'Orléans, fils aîné du roi des Français, épouse, à Fontainebleau, la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin.

Louis-Philippe, à cette occasion, amnistie les

condamnés ˝politiques. Cet acte de son gouvernement contribue à pacifier les esprits.

La Chambre des députés est dissoute : de nouvelles élections assurent au ministère une majorité qui doit peu à peu se détacher de lui.

Une armée française, ayant dans ses rangs le duc de Nemours, s'empare de Constantine, en Afrique.

719. Le gouvernement contraint la Suisse, dans le courant de l'année 1838, à éloigner de son territoire le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Le 24 août, Madame la duchesse d'Orléans met au monde un prince qui reçoit le titre de comte de Paris. — Le gouvernement, de concert avec le souverain pontife Grégoire XVI, établit l'évêché d'Alger. La foi chrétienne est de nouveau prêchée aux Arabes.

720. En 1839, de vives luttes s'engagent dans le parlement français entre le ministère du 15 avril et ses adversaires. — La Chambre des députés est dissoute. — Les élections enlèvent la majorité au ministère, qui se retire.

Le 12 mai, une insurrection républicaine, dirigée par Barbès et Blanqui, éclate dans les rues de Paris. Le gouvernement triomphe de cette nouvelle attaque.

M. Thiers revient aux affaires en 1840. La cherté des grains cause des troubles.

Le 15 juillet, les puissances signent à Londres un traité qui règle la question d'Orient en dehors de la France. Ce procédé inattendu rompt l'alliance anglaise : la France se prépare à la guerre.

Le 15 décembre, le prince de Joinville ramène en

France les cendres de l'empereur Napoléon, qu'il a été chercher à Sainte-Hélène.

M. Guizot devient chef d'un nouveau ministère qui raffermit la paix et obtient des chambres une loi nécessaire pour fortifier Paris.

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui s'était réfugié en Angleterre et y avait réuni des partisans, opéra un débarquement à Boulogne. Sa tentative échoua ; le pouvoir royal prévalut, et le neveu de l'empereur, traduit devant la cour des pairs, fut condamné à la détention perpétuelle et enfermé au fort de Ham.

Nouvel attentat régicide. Son auteur, le nommé Darmès, est déféré à la cour des pairs, condamné à mort et supplicié.

721. Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans meurt à Neuilly, des suites d'un accident, à l'âge de trente-deux ans. Sa mort imprévue prive la dynastie de Louis-Philippe d'un appui, et laisse entrevoir, pour le jeune comte de Paris, une minorité orageuse ou l'impossibilité d'arriver au trône. La confiance dans la durée du gouvernement de Juillet s'affaiblit de jour en jour.

Les Chambres sont immédiatement convoquées. Elles rendent une loi qui décerne, pour l'avenir, la régence au duc de Nemours.

La guerre, qui, depuis quatorze ans, se continue en Algérie, donne lieu à une complication nouvelle. Des hostilités éclatent entre la France et le Maroc. A la suite de plusieurs engagements, l'armée marocaine est mise en déroute, le 14 août

1844, sur les bords de l'Isly. Le prince de Joinville, commandant de l'escadre française, bombarde Tanger et Mogador. Les barbares demandent et obtiennent la paix.

722. En Afrique, l'ancien émir Abd-el-Kader prêche de nouveau la guerre sainte, et soulève, sur tous les points de la régence d'Alger, une vaste insurrection contre la France.

Le 23 septembre 1845, un détachement de quatre cents Français commandés par le colonel Montagnac, est surpris dans une embuscade, dans les gorges de Sidi-Brahim. Entourée et assaillie de toutes parts, hors d'état de soutenir la lutte contre les divisions d'Abd-el-Kader, cette valeureuse troupe se forme en carré, résiste pendant trois heures, et périt presque tout entière en refusant de se rendre.

D'autres échecs frappent notre armée sans abattre son courage : après quelques jours d'hésitation, nos troupes reprennent l'offensive, et, à la fin d'une campagne d'hiver longue et pénible, l'Algérie est de nouveau subjuguée.

723. Aucun événement important ne signala les années 1846 et 1847.

En 1848, le ministère, fort de la majorité dans les deux Chambres, et le roi, que toute idée de concession semblait importuner, se crurent également en droit de tenir tête à l'opinion et de n'accorder au pays ni réforme dans la direction morale du pouvoir, ni accroissement de droits électoraux. Les premières dissensions parlementaires furent vives, passionnées, et réagirent sur le pays, sans

déterminer le gouvernement à fléchir : vainement des symptômes menaçants de trouble et de désaffection se produisaient au dehors, on ne sut pas en tenir compte, on ne vit pas le danger. L'intelligence de M. Guizot ne l'avertit pas qu'il était temps de conjurer la tempête, on se crut assuré des majorités du pays, des gardes nationales et de l'armée, et cependant il ne fallait plus qu'un grain de sable pour faire trébucher le gouvernement de Juillet, trop plein de confiance.

Le 22 février, un banquet avait été organisé par l'opposition, en guise de manifestation politique ; le pouvoir crut nécessaire de l'interdire ; il concentra à Paris des troupes d'élite, et il se mit en devoir de faire respecter sa décision. Nonobstant cette attitude de l'autorité, le parti républicain osa jeter le gant au gouvernement royal, et des barricades s'élevèrent dans Paris. On essaya de les détruire ; mais la résistance augmenta. Le roi Louis-Philippe, inquiet à son tour , changea son ministère et appela aux affaires MM. Thiers et Molé. Ces deux noms étaient trop peu populaires pour être acceptés. La lutte continua. Le 24 février, le ministère fut confié à M. Odilon Barrot ; mais *il était trop tard*, l'insurrection se montrait de plus en plus exigeante, et le gouvernement, frappé d'aveuglement ou d'atonie, ne savait ni combattre ni résister. Entouré de conseillers timides, Louis-Philippe abdiqua en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. La duchesse d'Orléans, vêtue de deuil, se rendit à la Chambre des députés, tenant ses enfants

par la main, et vint réclamer la régence. On allait la lui décerner, lorsque les insurgés envahirent l'enceinte législative et dictèrent la loi aux députés. Ceux-ci, à l'exemple de leur président, se montrèrent pour la plupart saisis de terreur et hors d'état de tenir tête à la foule. Les uns s'enfuirent, les autres consentirent à proclamer la déchéance du gouvernement royal et à confier le pouvoir à un gouvernement provisoire choisi dans l'assemblée. Vers le même moment, le peuple s'emparait de l'Hôtel de Ville, et là aussi on acclamait un autre pouvoir. Les personnages élus de part et d'autre, puisant leur autorité dans la nécessité et dans le sentiment des dangers publics, prirent en main le pouvoir dictatorial et se mirent à gouverner la France.

Exercices sur le règne de Louis-Philippe.

711. — Racontez les premiers actes du règne de Louis-Philippe.

712. — Dites les troubles, la guerre et les insurrections qui éclatèrent en 1831.

713. — Racontez les ravages du choléra, la mort de Casimir Périer et les funérailles du général Lamarque.

714. — Mentionnez l'intervention française en Portugal.

715. — Quelles furent les insurrections qui éclatèrent en 1834 et comment furent elles réprimées?

716. — Racontez l'attentat de Fieschi.

717. — Dites l'attentat d'Alibaud et de Meunier.

718. — Que se passa-t-il en 1837 ?

719. — Racontez les événements de 1838.

720. — Mentionnez le ministère de M. Thiers en 1840, la tentative du prince Louis Bonaparte à Boulogne et l'attentat de Darmès.

721. — Comment mourut le duc d'Orléans ? Quelles furent les suites de cette mort?

722. — Que se passa-t-il en Algérie dans le courant de l'année 1845 ?

723. — Racontez la révolution du 24 février 1848.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

(Du 24 février au 4 mai 1848.)

724. Le gouvernement provisoire, s'attribuant des pouvoirs dictatoriaux, en l'absence de toute constitution, eut pour membres : MM. Dupont (de l'Eure), Arago, de Lamartine, Crémieux, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Marie, Garnier-Pagès, Flocon, Armand Marrast, et Martin, dit Albert, ce dernier appartenant à la classe ouvrière.

Plusieurs de ces noms étaient connus dans les lettres ou dans les sciences ; les autres, encore obscurs, ne s'étaient fait remarquer que dans les régions du journalisme ou des complots. Les uns avaient des antécédents monarchiques, d'autres représentaient les doctrines républicaines, plusieurs même appartenaient aux écoles communistes et à la secte de Babeuf.

La préfecture de police fut confiée à Marc Caussidière, ancien condamné politique, dont le nom seul épouvantait le parti vaincu.

Les membres du gouvernement provisoire répartirent entre eux les ministères et les hautes fonctions. M. de Lamartine devint ministre des affaires étrangères ; M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur.

Entraîné par le mouvement pupulaire, le gouvernement provisoire se hâta de proclamer la républi-

que, et cette forme de pouvoir fut acceptée sans résistance. Le sentiment de la terreur dominait le pays; on ne savait que se soumettre, et personne n'osait contester aux gouvernants les droits dictatoriaux qu'ils exerçaient. Dès qu'on voyait un pouvoir de fait investi de la mission de maintenir l'ordre matériel et d'empêcher l'avénement de l'anarchie, personne ne vérifiait de trop près les titres et l'origine de ce pouvoir. Cette abnégation de tout un peuple, acceptant la dictature exercée par des mains pour la plupart inconnues, était sans exemple dans notre histoire.

725. Le gouvernement provisoire abolit la peine de mort en matière politique ; on doit le dire pour être impartial, il refusa de créer des assignats; il ne déclara point la guerre à l'Europe; il mit ses soins à donner aux propriétés et aux personnes la sécurite que les circonstances paraissaient comporter. Mais, comme l'élément révolutionnaire était déchaîné, les clubs, la presse anarchique, les doctrines les plus folles et les plus insensées ne rencontrèrent aucune barrière, et ces causes d'agitation permanente émurent profondément la société. Dans le palais du Luxembourg, on institua, sous la présidence de MM. Louis Blanc et Albert, une sorte de sénat composé d'ouvriers, ayant mission d'étudier l'organisation du travail et d'appliquer les idées du communisme. Ce fut là encore une grave cause de perturbation et d'inquiétude.

Le ministre de l'intérieur, cédant à des excitations révolutionnaires, chercha à républicaniser la

France par l'intimidation et la terreur. Des émissaires, la plupart fort exaltés, furent envoyés dans les départements avec le titre de commissaires ou de sous-commissaires, et ils prirent en main l'administration publique.

Le gouvernement provisoire institua le suffrage universel sur les plus larges bases, et il ordonna qu'il en serait fait une application le plus tôt possible pour l'élection d'une *assemblée nationale constituante*.

La majorité des membres de ce gouvernement voulait maintenir l'ordre matériel; la minorité, aidée par les clubs, par le préfet de police et par des légions de conspirateurs ou d'ouvriers sans travail, cherchait à instituer une convention et un comité de salut public. Ces hommes ardents complotèrent, le 16 avril, pour amener à terme la révolution radicale qu'ils convoitaient. La garde nationale de Paris, au premier coup de tambour, prit les armes, et fit échouer la conspiration. Dès ce moment, la révolution, qui avait atteint son plus haut période, commença à rétrograder.

Le 20 avril, le gouvernement provisoire passa en revue, au pied de l'Arc de Triomphe, près de quatre cent mille hommes armés de fusils. Cette cérémonie s'accomplit sans trouble.

Le 23 avril, la France, usant pour la première fois du suffrage universel, élut une assemble nationale constituante composée de neuf cents membres.

Le 4 mai, cette assemblée se réunit à Paris, et acclama la république comme le gouvernement de la France.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE.

726. L'Assemblée nationale constituante avait pour ennemi le parti révolutionnaire, qui voulait à tout prix la dominer ou la détruire. Elle essaya néanmoins de fonctionner, et confia le pouvoir exécutif à une sorte de directoire composé de MM. de Lamartine, Arago, Garnier-Pagès, Marie et Ledru-Rollin.

Le 15 mai, des attroupements de factieux, guidés par Blanqui, Hubert et Sobrier, envahirent l'enceinte du palais de l'Assemblée sous prétexte de pétitionner en faveur de la Pologne. Cette horde, ne trouvant aucune résistance, proclama que l'Assemblée était dissoute au nom du peuple, et les députés se retirèrent.. Soudain l'élite de la garde nationale prit les armes, chassa les conspirateurs, et rétablit l'Assemblée nationale dans l'exercice de ses pouvoirs.

Cent vingt mille ouvriers étaient répartis dans les ateliers nationaux. Cette organisation, ruineuse pour le Trésor, était menaçante pour le pays. Les ateliers nationaux furent dissous ; mais les conspirateurs profitèrent de cette mesure pour pousser les ouvriers à la révolte. Le 23 juin, la guerre civile éclata dans Paris.

Elle dura quatre jours durant lesquels coulèrent des flots de sang; à la fin l'armée et les gardes mobile et nationale réussirent à triompher de l'insurrection. L'une des plus illustres victimes de ces jours néfastes fut monseigneur Denis Affre, archevêque de Paris, qui périt en s'interposant entre les combattants et en portant aux insurgés des paroles de paix.

L'Assemblée nationale, pendant que la lutte durait encore, mit Paris en état de siége, confia le pouvoir exécutif au général Eugène Cavaignac, et ordonna que les insurgés faits prisonniers seraient transportés hors du territoire continental de la république.

Dès que le calme fut rétabli, des lois furent votées pour mettre une limite à l'audace de la presse et des clubs.

L'Assemblée nationale se mit ensuite à rédiger une constitution, qui ne fut terminée et promulguée qu'au mois de novembre.

727. Cette constitution confirma l'existence du gouvernement républicain et l'élection par le suffrage universel.

Elle confia le pouvoir législatif à une assemblée unique, composée de sept cent cinquante membres et élue pour trois ans.

Elle donna le pouvoir exécutif à un citoyen, élu pour quatre ans, et qui devait prendre le titre de président de la république.

Le président de la république fut déclaré responsable.

La liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la presse et le jugement par jury furent mis au rang des droits publics des Français.

L'impôt dut être consenti par l'Assemblée nationale : le président de la république n'eut qu'un véto suspensif. Il nomma aux emplois.

728. Du 24 juin au 20 décembre 1848, le général Eug. Cavagnac continua d'exercer le pouvoir exécutif.

Le 10 décembre, la nation française ayant procédé

à l'élection d'un président de la république, près de six millions de suffrages se portèrent sur le prince Louis-Napoléon Bonaparte, l'un des membres de l'Assemblée nationale constituante et l'ancien prisonnier de Ham.

Le 20, cette élection fut proclamée par M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale.

PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

729. Louis-Napoléon Bonaparte, né à Paris, le 20 avril 1808, était âgé de quarante ans, lorsque le pouvoir exécutif lui fut confié.

Il eut à lutter contre l'hostilité sourde de l'Assemblée constituante, qui avait vu son avénement avec déplaisir ; mais surtout il lui fallut résister aux attaques des factions anarchiques.

Le nouveau gouvernement prévalut contre tant d'obstacles.

Louis-Napoléon Bonaparte ayant résolu d'envoyer une armée à Rome, pour mettre fin aux attentats des factieux et pour rétablir le pape dans ses États, cette détermination souleva en France l'exaspération du parti montagnard. Le 13 juin 1849, les chefs de l'opposition démocratique donnèrent le signal d'une protestation contre l'Assemblée. Grâce aux mesures énergiques du gouvernement, cette tentative échoua, et les conspirateurs prirent la fuite ou furent livrés à la justice.

Par deux arrêtés successifs, les hautes cours de Bourges et de Versailles prononcèrent des condam-

nations contre les auteurs des insurrections du 15 mai et du 13 juin.

Au mois de juin 1849, l'armée française, après deux mois de combats et de siége, se rendit maîtresse de Rome et rétablit l'autorité temporelle du pape. Cette armée avait pour chef le général Oudinot de Reggio.

L'Assemblée nationale constituante, ayant abdiqué ses pouvoirs, fut remplacée par une Assemblée nationale législative, élue au mois de mai 1849.

En 1850, plusieurs élections ayant paru menaçantes, le gouvernement et l'Assemblée révisèrent la loi électorale, et soumirent l'exercice du suffrage universel à certaines conditions qui parurent restrictives.

Des lois furent également votées contre certains excès de la presse et contre les abus du droit de réunion.

Le 26 août 1850, le roi Louis-Philippe mourut en exil.

Les années 1849 et 1850, de nouveaux combats furent livrés en Afrique ; nos troupes maintinrent dignement l'honneur de nos armes.

Les premiers mois de l'année 1851 furent signalés par des conflits politiques entre les grands pouvoirs; et la France, en présence de ces causes d'inquiétudes, sembla craindre de ne pas trouver dans ses institutions assez de garanties de sécurité.

Vers le même temps, les conflits politiques s'aggravèrent en France. La constitution républicaine avait été élaborée de telle sorte qu'il était à peu

près impossible de la reviser. En prévision de la grande crise réservée au pays pour l'année 1852, tous les partis s'agitaient et se disposaient à une lutte armée. Aucune majorité ne se dessinait dans l'Assemblée législative et la France paraissait réservée à l'anarchie.

730. Le 2 décembre 1851, le président de la république prit l'initiative d'un coup d'État ; il prononça la dissolution de l'Assemblée et fit appel au peuple : une résistance armée se manifesta à Paris et dans un grand nombre de départements. Elle fut de courte durée et signalée par des révoltes socialistes. En quelques jours la force militaire prévalut sur tous les points.

Le 20 décembre, on proclama les résultats du plébiscite. Sept millions quatre cent trente-neuf mille suffrages, contre six cent quarante mille, attribuèrent au président des pouvoirs dictatoriaux et constituants, et ratifièrent l'acte du 2 décembre.

Le 14 janvier 1852, le prince Louis-Napoléon édicta une constitution. Cette nouvelle loi fondamentale se rapprochait des anciennes institutions du consulat. Elle établissait un président, chargé des pouvoirs exécutifs, un sénat, un corps législatif et le suffrage universel.

Des mesures de sûreté générale furent prises soit par le gouvernement, soit par des commissions mixtes, à l'égard de plusieurs milliers d'individus réputés dangereux ; les biens de la famille d'Orléans furent déclarés réunis au domaine ; on soumit la presse à des lois nouvelles.

L'ordre matériel était rétabli, tous les éléments administratifs et militaires fonctionnèrent régulièrement et une période de sécurité succéda aux agitations républicaines.

Au mois de novembre 1852, un appel ayant été fait au peuple, huit millions de suffrages appelèrent au trône le prince Louis-Napoléon.

EMPIRE FRANÇAIS.

NAPOLÉON III, EMPEREUR.

731. La couronne impériale fut décernée, le 2 décembre 1852, au prince président par un sénatus-consulte. L'inauguration de Napoléon III eut lieu à Saint-Cloud ; le 29 janvier suivant, il épousa l'impératrice Eugénie (Marie) de Gusman, comtesse de Téba.

732. En cette même année 1853, des difficultés se manifestèrent en Orient, la Russie se disposait à envahir l'empire turc et à détruire ainsi l'équilibre de l'Europe. L'empereur réclama par voie diplomatique et associa l'Angleterre à la France contre la Russie. — A l'intérieur commençait une série de mauvaises récoltes qui imposèrent de longues souffrances au pays.

En 1854 la guerre fut déclarée à la Russie : une armée française, commandée par le maréchal Saint-Arnaud, se rendit en Turquie, puis en Crimée, pour y combattre la puissance moscovite et protéger l'indépendance de l'empire ottoman. L'Angleterre et plus tard le Piémont s'unirent à la France pour cette lutte. — La guerre fut signalée par la glorieuse victoire de l'Alma et par les sanglantes batailles de Balaclava et d'Inkermann. — Dans les mers du Nord la flotte combinée s'empara des îles d'Aland et de Bomarsund.

En cette même année eut lieu à Paris et en France, pour la troisième fois, l'invasion du choléra asiatique : les victimes du fléau furent moins nombreuses qu'en 1849.

En 1855, le siége de Sébastopol, commencé depuis le 23 septembre 1854, fut continué jusqu'au 8 septembre. Cet intervalle fut rempli par de beaux faits d'armes, mais l'armée et la France eurent à regretter la perte d'un grand nombre d'officiers et de soldats. A la fin, le général Pélissier fit enlever par ses troupes la grande redoute de Malakoff, et Sébastopol tomba au pouvoir de la France et de ses alliés.

En cette même année eut lieu à Paris une grande exposition universelle des œuvres d'art et d'industrie. La reine d'Angleterre vint en France rendre visite à l'empereur.

733. En 1856, un traité conclu à Paris rendit la paix à l'Europe. Vers le même temps, le 16 mars, un fils naquit à l'empereur. Le pape Pie IX fut parrain du jeune prince. Ces divers événements furent signalés par de grandes fêtes.

Dans les départements du Centre et du Midi, les inondations causèrent de grands malheurs. L'empereur se porta sur le théâtre même des désastres et distribua lui-même des secours aux populations.

Une expédition heureuse eut lieu contre la Chine. La ville et le port de Canton tombèrent au pouvoir des Français et des Anglais. Plus tard, la flotte chrétienne opéra vers le nord du Céleste-Empire ;

les drapeaux de France et d'Angleterre furent arborés à quelques lieues de Péking, et les Chinois se virent réduits à implorer la paix.

En 1857 et en 1858, des crises financières survenues au dehors réagirent sur la situation du commerce français et toutefois ne purent paralyser le développement des ressources de la France. Paris se couvrit de monuments splendides, de magnifiques voies furent ouvertes, l'impulsion donnée aux grands travaux ne s'arrêta pas.

Le 14 janvier 1858, une épouvantable tentative d'assassinat fut dirigé contre l'empereur et l'impératrice, qui échappèrent à leurs ennemis, mais plus de cent personnes furent atteintes par l'explosion des bombes. Les coupables furent arrêtés, condamnés et suppliciés. A la suite de cet attentat, organisé en Angleterre par les sociétés secrètes, le gouvernement français éleva de justes plaintes contre la tolérance excessive dont un pays voisin usait à l'égard des artisans de désordre qui, abusant de l'hospitalité britannique, ourdissaient en sécurité des complots contre l'empereur. Ces réclamations ne furent point accueillies, et il fallut beaucoup de modération et de sagesse pour éviter une rupture de l'alliance.

A l'intérieur, des mesures de sûreté générale furent prises envers ceux que leurs antécédents signalaient comme dangereux. Insensiblement l'ordre se rétablit et la sécurité prévalut.

734. En 1859, des difficultés fort graves s'élevèrent entre la France et l'Autriche. L'indépendance de l'Italie, menacée par l'Autriche, protégée par la France,

donna lieu à une guerre importante et de courte durée. L'empereur se mit à la tête de l'armée française, qui venait en aide au Piémont : les victoires de Montebello, de Palestro, de Magenta, de Marignan et de Solferino illustrèrent cette campagne, qui fut terminée, au mois de juillet, par une paix conclue avec l'Autriche.

735. En 1860, une expédition anglo-française fut résolue contre la Chine qui avait violé le droit des gens en massacrant plusieurs hommes, qui au nom de la France et de l'Angleterre portaient à l'empereur du Céleste-Empire des propositions de paix. Les Anglo-Français remontèrent de nouverau le Peïho, emportèrent les forts du Takou et dispersèrent soixante-dix mille Chinois qui osaient leur barrer le passage. Le 21 septembre, le général Montauban, commandant du corps français, culbuta 25,000 Chinois retranchés à Palikao, et le 13 octobre nos troupes entrèrent à Pékin. Vaincus et terrifiés, les Chinois se soumirent et conclurent avec la France et l'Angleterre un traité stipulant le libre exercice du christianisme, de nombreux avantages commerciaux et de fortes indemnités pécuniaires.

736. Les représentants de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre ayant été obligés en 1861 de rompre leurs relations avec la république mexicaine, les trois grandes puissances européennes signèrent à Londres un accord en vue d'obtenir du Mexique la satisfaction due à leurs légitimes griefs A l'arrivée des troupes des trois nations on 1862, le général Prim, commandant le contingent espagnol, négocia avec le président du Mexique Juarez une convention qui

ne fut pas acceptée par le gouvernement français. Les Espagnols et les Anglais se rembarquèrent pour l'Europe, et la tâche d'exécuter l'entreprise projetée resta ainsi à la charge de la France seule. Les soldats français, commandés par le général Forey, s'emparèrent de Puebla, en mai 1863, après une sérieuse résistance. Le 10 juin suivant, ils étaient accueillis comme des libérateurs à leur entrée à Mexico. Juarez prit la fuite, et la couronne mexicaine fut offerte au frère de l'empereur d'Autriche, l'archiduc Maximilien, qui l'accepta et fut proclamé empereur du Mexique. Les troupes françaises sur lesquelles seules s'appuyait le nouvel empire ayant été rappelées en France, le malheureux Maximilien fut trahi par ses propres amis, fait prisonnier, et condamné à mort par une cour martiale, instrument de la vengeance de Juarez, et fusillé à Queretaro le 19 juin 1867.

737. En cette même année 1867 une Exposition universelle des produits de l'industrie et des beaux-arts fut ouverte à Paris. Presque tous les souverains du monde civilisé vinrent la visiter. Les empereurs d'Autriche et de Russie, le Sultan, les rois de Prusse, de Portugal, de Belgique, de Hollande, de Bavière, de Suède ; le vice-roi d'Égypte et un grand nombre de princes régnants ou de personnages illustres se rencontrèrent à Paris et purent contempler de leurs yeux les merveilles de la civilisation française.

738. La Prusse avait déclaré, en 1866, la guerre à l'Autriche et l'avait écrasée à Sadowa. Après sa victoire, elle avait détruit la confédération Germa-

nique et établi la confédération de l'Allemagne du Nord, dont elle était entièrement maîtresse ; elle disposait de toutes les forces de l'Allemagne et pouvait les lancer à son gré contre la France, qui, tout occupée au Mexique, avait été obligée de laisser le champ libre à la Prusse. Cette mauvaise politique, qui avait déjà créé l'unité italienne et qui laissait s'établir l'unité allemande, au détriment de la France, l'échec de l'expédition du Mexique et le gaspillage des finances, avaient soulevé l'opinion publique contre le gouvernement impérial. Pour calmer les esprits, Napoléon III crut devoir accorder des libertés à la presse et au Corps législatif et voulut fonder l'Empire libéral. Mais ces libertés ne servirent qu'à donner des armes à ses ennemis, et dès lors le parti révolutionnaire se prépara à renverser l'empire.

739. Au mois de juillet 1870, la Prusse ayant voulu donner la couronne d'Espagne à un prince allemand, Léopold de Hohenzollern, le gouvernement français s'y opposa et déclara la guerre à la Prusse, sans être en mesure de résister aux nombreuses armées de cette puissance, qui envahit aussitôt la France, et gagna, le 6 août, les deux batailles de Reichshofen, en Alsace, et de Forbach, en Lorraine. L'armée française, commandée par le maréchal Bazaine, se réfugia dans Metz, pour se replier ensuite sur Verdun et Châlons ; mais le maréchal Bazaine fut battu pendant sa retraite à Gravelotte (18 août) et obligé de se renfermer dans Metz.

740. Le maréchal Mac-Mahon, qui avait été battu à Reichshofen, s'était replié sur Châlons, où il fut rejoint par l'empereur. Ils formèrent une nouvelle armée, avec laquelle ils allèrent au secours du maréchal Bazaine. Arrivés sur la Meuse, ils furent battus à Beaumont, puis rejetés sur Sedan. Là, cernés de tous côtés par les Prussiens, ils furent écrasés et capitulèrent. L'empereur fut fait prisonnier avec 80,000 soldats (1er septembre).

741. Jamais on n'avait conduit une guerre avec autant d'inhabileté. En moins d'un mois, la France était vaincue et semblait hors d'état de continuer la lutte. Les républicains profitèrent de ces désastres pour faire une nouvelle révolution, et, le 4 septembre, la déchéance de l'empire fut proclamée à Paris et la république établie. Le nouveau gouvernement, à la tête duquel étaient le général Trochu et M. Jules Favre, prit le nom de Gouvernement de la défense nationale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

742. Le premier soin du nouveau gouvernement fut de mettre Paris en état de résister aux Prussiens qui allaient l'attaquer. En effet, le 19 septembre, Paris fut investi par le prince royal de Prusse. Le blocus dura cent trente-deux jours, jusqu'au 28 janvier 1871, époque à laquelle la famine força les Parisiens à déposer les armes. Pendant ce temps, le général Trochu avait livré plusieurs batailles aux Prussiens, dans lesquelles il avait toujours été vaincu ; les principales sont celles de Villiers ou de Champigny (2 décembre 1870), et celle de Buzenval ou de Montretout (19 janvier 1871). Le parti révolutionnaire, pendant toute la durée du blocus, ne cessa d'attaquer le gouvernement du 4 septembre, surtout à la journée du 31 octobre, où il fut bien près de s'emparer du pouvoir. Les menées de ce parti et l'anarchie qui en résulta furent d'un grand secours à l'ennemi, en paralysant en partie la défense du général Trochu.

743. Pendant que Paris était bloqué, le maréchal Bazaine, au lieu de combattre les Prussiens, négociait avec eux pour rétablir l'Empire et ne voyait pas le piége que M. de Bismark lui tendait. En effet M. de Bismark traîna les négociations en longueur,

et quand le maréchal eut épuisé ses vivres, il le força à capituler, le 27 octobre. Un fait inouï arrivait : une des plus fortes places de l'Europe, trois maréchaux de France, 6,000 officiers et 173,000 vaillants soldats capitulaient, sans avoir été assiégés, par la faute de leur chef.

744. Un peu avant l'investissement de Paris, plusieurs membres du Gouvernement de la défense nationale s'étaient rendus à Tours; ils y furent bientôt rejoints par M. Gambetta, sorti de Paris en ballon. Sous le nom de Délégation de Tours, ils étaient chargés d'organiser la résistance en province. Ils envoyèrent contre les Prussiens l'armée de la Loire placée sous le commandement du général d'Aurelles de Paladine, qui battit l'ennemi près d'Orléans, à Coulmiers, le 9 novembre. On espéra que d'Aurelles pourrait marcher au secours de Paris et le délivrer ; mais l'armée prussienne qui bloquait Metz, étant devenue libre par la capitulation de Bazaine, arriva à marches forcées et battit le général d'Aurelles près d'Orléans, à Loigny, le 2 décembre. Il fut destitué et son armée partagée en deux. L'une fut donnée au général Chanzy, l'autre au général Bourbaki.

745. Le général Chanzy, avec l'armée de la Loire, battit en retraite sur Beaugency pour couvrir Tours, siége du gouvernement ; il lutta énergiquement pendant cinq jours, à Villorceau (7 à 11 décembre), mais il fut encore obligé de battre en retraite, et fut battu à Vendôme (15 décembre) et au Mans (11 janvier 1871).

Pendant ce temps, on organisait l'armée du Nord qui fut donnée au général Faidherbe : il gagna la bataille de Bapaume (3 janvier), mais perdit la bataille de Saint-Quentin (29 janvier).

De toutes nos places fortes, la seule qui fut défendue avec habileté et une énergie vraiment française fut Béfort. Le colonel Denfert, gouverneur de cette ville, soutint un siége de 103 jours, dont 73 de bombardement. M. Gambetta envoya à son secours l'armée de l'Est, commandée par le général Bourbaki ; mais ce général fut vaincu à Héricourt après une lutte acharnée de trois jours (15, 16 et 17 janvier), et son armée, cernée par les Prussiens, fut obligée de se réfugier en Suisse. Béfort résistait toujours et ne capitula que sur l'ordre du gouvernement français, après l'armistice. La belle défense du colonel Denfert eut pour résultat, à la paix, de conserver Béfort à la France.

746. La défaite des armées de province et la famine décidèrent, comme on l'a déjà dit, la ville de Paris à capituler. Le 28 janvier 1871, M. Jules Favre signa avec M. de Bismark, à Versailles, un armistice pendant lequel on devait élire une assemblée nationale qui déciderait de la paix ou de la guerre.

L'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux, le 12 février ; elle prononça la déchéance de l'empire, nomma M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la République française et le chargea de négocier avec le roi de Prusse. M. Thiers signa à Versailles, le 26 février, les préliminaires de la paix et l'As-

semblee les ratifia. Le traité ne fut conclu que le 10 mai à Francfort-sur-le-Mein. La France cédait à la Prusse l'Alsace, moins Béfort, et une partie de la Lorraine, c'est-à-dire les départements du Haut et du Bas-Rhin, presque tout le département de la Moselle et la moitié du département de la Meurthe. Elle devait payer à la Prusse une indemnité de guerre de cinq milliards, et les Prussiens avaient le droit d'occuper seize départements jusqu'à l'entier payement de l'indemnité.

747. Pendant le temps que l'on négociait avec l'ennemi, le parti révolutionnaire se souleva à Paris, le 18 mars, et établit la Commune. Ce fut une révolte contre toutes les bases de la société, religion, famille, mariage, propriété, que la populace de Paris voulait détruire. La terreur fut rétablie et de nombreux assassinats furent commis. L'Assemblée et le Gouvernement, qui étaient venus s'établir à Versailles, furent obligés de rassembler une armée de cent mille hommes, commandée par le maréchal Mac-Mahon, pour réprimer cette redoutable insurrection, qui éclatait devant l'ennemi. Les communeux vinrent attaquer Versailles le 2 avril et furent battus ; puis le siége de Paris commença. Après six semaines de combats, Mac-Mahon entra dans Paris, le 21 mai ; mais il ne put s'en rendre maître qu'après une lutte de sept jours, vers la fin de laquelle les insurgés mirent le feu à la ville et brûlèrent nos plus beaux monuments sous les yeux des Prussiens, qui occupaient encore plusieurs forts de Paris.

748. Après cette victoire de l'ordre social sur l'anarchie et la barbarie, M. Thiers, qui avait signé la paix, qui avait écrasé la Commune, qui avait déjà fait évacuer aux Prussiens une partie du territoire en rétablissant le crédit de la France et en trouvant les deux milliards qu'il fallait d'abord payer à la rapacité de l'ennemi, M. Thiers fut nommé président de la République française par l'Assemblée, le 31 août 1871.

Exercices sur la seconde république, le second empire et la troisième république.

724. — Comment fut organisé le Gouvernement provisoire ?

725. — Quels furent les premiers actes du Gouvernement provisoire ?

726. — Racontez les journées du 15 mai et des 23-26 juin 1848.

727. — Dites les principaux actes de la constitution rédigée par l'Assemblée constituante.

728. — Faites connaître le résultat de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848.

729. — Racontez les principaux événements qui signalèrent la présidence du prince Louis Bonaparte du 20 décembre 1848 au 2 décembre 1851.

730. — Racontez ce qui se passa du 2 décembre 1851 au 2 décembre 1852.

731. — Mentionnez l'avénement du prince Louis Bonaparte à l'empire, et son mariage avec la comtesse Eugénie de Gusman

732. — Racontez les diverses péripéties de l'expédition de Crimée et de la prise de Sébastopol.

733. — Dites les principaux événements qui signalèrent les années 1857 et 1858.

734. — Racontez la guerre d'Italie.

735. — Racontez la guerre de Chine

736. — Racontez la guerre du Mexique.

737. — Racontez l'Exposition universelle de 1867.

738. — Racontez la guerre entre la Prusse et l'Autriche et dites quelles en ont été les suites.

739. — Dites quelles ont été nos premières défaites dans la guerre contre la Prusse.

740. — Parlez de la bataille de Sedan.

741. — Quel est le gouvernement qui a remplacé Napoléon III.

742. — Racontez l'histoire du blocus de Paris.

743. — Parlez de la capitulation de Metz.

744. — Racontez l'histoire de l'armée de la Loire.

745. — Racontez l'histoire des armées du Nord et de l'Est. Parlez de la défense de Béfort.

746. — Racontez la fin de la guerre et faites connaître le traité qui l'a terminée.

747. — Racontez l'histoire de la Commune.

748. — Parlez de la nomination du président de la République.

FIN

TABLE DES MATIÈRES.

NOTIONS HISTORIQUES SUR LES GAULOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Pages.

§ Ier. — Diversité des races. — Premiers âges. . 7
§ II. —Emigrations gauloises.—Invasion en Italie et en Orient. 9
§ III. — Première invasion de la Gaule transalpine. — Les Teutons et les Cimbres. 12
§ IV. — Conquête de la Gaule par les Romains. . 13

CHAPITRE II.

§ Ier. — Mœurs et coutumes des Gaulois avant la domination romaine et sous l'ère païenne. . . 16
§ II. — La Gaule sous la domination romaine. . 21
§ III. — Invasion des Barbares. 24
Exercices sur l'histoire des Gaulois. 25

NOTIONS HISTORIQUES SUR LES FRANCS.

CHAPITRE UNIQUE.

§ Ier. — Origine des Francs. 27
§ II. — Premiers rois des Francs, avant l'établissement de ces peuples dans la Gaule. — Ère païenne. 30
Clodion. 31
Mérovée. 32
Childéric Ier. 33
Exercices sur l'histoire des Francs. 33

MONARCHIE FRANÇAISE DANS LA GAULE.

PREMIÈRE DYNASTIE.

Les Mérovingiens.

Clovis Ier 35
Exercices sur le règne de Clovis. 39

LES FILS DE CLOVIS.

Royaume de Metz et d'Austrasie ; THIERRY, THÉODEBERT, son fils, THÉODEBALD son petit-fils. — Royaume d'Orléans : CLODOMIR. — Royaume de Paris : CHILDEBERT.—Royaume de Soissons: CLOTAIRE 40
Exercices sur le règne des fils de Clovis. . . . 43

FILS ET PETITS-FILS DE CLOTAIRE.

Exercices sur le règne des fils de Clotaire . . . 48
Royaume de Neustrie : CLOTAIRE II, roi ; FRÉDÉGONDE, régente. — Royaume d'Austrasie et de Bourgogne: CHILDEBERT II, THÉODEBERT II, THIERRY II, roi ; BRUNEHAUT, régente. . . . 49
Suite du règne de Clotaire II. 53
Dagobert Ier. 53
Exercices sur le règne de Frédégonde et de Brunehaut, et sur les règnes de leurs fils et petits-fils jusqu'à Dagobert Ier 54

ÈRE DES ROIS FAINÉANTS ET DES MAIRES DU PALAIS.

Exercices sur l'histoire des rois fainéants et des maires du palais. 61

Institutions, mœurs et coutumes des Francs et des Gaulois sous la dynastie mérovingienne.

§ Ier. — Des terres et des personnes. 62
§ II. — Lois des Barbares. 65
§ III. — Influence de l'Eglise, et mission naturelle du clergé. 66
§ IV. — Institutions politiques. 67
§ V. — Littérature. — Arts. — Industrie. 69
Exercices sur les institutions, mœurs et coutumes de l'époque mérovingienne. 71

DEUXIÈME DYNASTIE.

Les Carlovingiens.

Pépin le Bref. 73
Exercices sur le règne de Pépin le Bref. 75
Charles le Grand, appelé Charlemagne. 75
Exercices sur le règne de Charlemagne. 81
Louis Ier, dit le Débonnaire ou le Pieux. 82
Exercices sur le règne de Louis le Débonnaire. . . 85
Charles le Chauve. 85
Exercices sur le règne de Charles le Chauve. . 88

PREMIERS SUCCESSEURS DE CHARLES LE CHAUVE.

Louis le Bègue. 89
Louis III et Carloman. 89
Charles le Gros. 90
Exercices sur le règne des premiers successeurs de Charles le Chauve. 91

DERNIERS ROIS CARLOVINGIENS.

Eudes. 92
Charles le Simple. 93
Robert Ier. 94
Raoul ou Rodolphe. 94

Louis d'Outre-mer. 95
Lothaire. 95
Louis V, le Fainéant. 96
Exercices sur le règne des derniers Carlovingiens. 97

Institutions et état social de la Gaule franque sous la dynastie carlovingienne.

§ Ier. — Etats respectifs des races. 97
§ II. — Etat des terres et des personnes. — Système féodal. 99
Exercices sur le chapitre qui précède. 101

TROISIÈME DYNASTIE.

Les Capétiens.

Hugues Capet. 102
Exercices sur le règne de Hugues Capet. . . . 103
Robert II, dit le Pieux. 104
Exercices sur le règne de Robert le Pieux. . . . 106
Henri Ier. 106
Exercices sur le règne de Henri Ier. 107
Philippe Ier. 108
Exercices sur le règne de Philippe Ier. 110

GOUVERNEMENT FÉODAL.

SITUATION DE LA FRANCE AU XIIe SIÈCLE.

§ Ier. — Esquisse géographique. 111
§ II. — Affranchissement des communes. . . . 114
§ III. — Détails sur la chevalerie. 116
§ IV. — Langues et dialectes. 118
Exercices sur la situation générale de la France au XIIe siècle. 119

SUITE DE L'HISTOIRE DES ROIS CAPÉTIENS ET DU GOUVERNEMENT FÉODAL.

Louis VI, dit le Gros. 120
Exercices sur le règne de Louis VI. 123

Louis VII, dit le Jeune. 123
Exercices sur le règne de Louis le Jeune. . . . 125
Philippe II, surnommé Auguste. 126
Exercices sur le règne de Philippe Auguste. . . 131
Louis VIII, dit le Lion. 132
Exercices sur le règne de Louis VIII. . . 133
Louis IX, dit saint Louis. 133
Exercices sur le règne de saint Louis. 138
Philippe III, dit le Hardi. 139
Exercices sur le règne de Philippe le Hardi. . 141
Philippe IV, dit le Bel. 141
Exercices sur le règne de Philippe le Bel. . . . 144

RÉGIME DES ÉTATS GÉNÉRAUX ET DES PARLEMENTS.

Institutions, mœurs et coutumes des Français

(XIII^e et XIV^e siècle.)

§ I^er. — Organisation sociale et politique. . . . 145
§ II. — Usages militaires. 147
§ III. — Littérature. — Arts. 147
§ IV. — Usages. — Sciences. 151
Exercices. 152
Louis X, dit le Hutin. 153
Exercices sur le règne de Louis le Hutin. . . . 155
Philippe V, dit le Long. 155
Exercices sur le règne de Philippe V. 156
Charles IV, dit le Bel. 157
Exercices sur le règne de Charles le Bel. . . . 158

RÉGIME DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

Capétiens.

BRANCHE COLLATÉRALE DES VALOIS.

Philippe VI, dit de Valois. 159
Exercices sur le règne de Philippe de Valois. . 162

Jean II, dit le Bon. 162
Exercices sur le règne de Jean le Bon. . . . 166
Charles V, dit le Sage. 167
Exercices sur le règne de Charles V. 170
Charles VI, dit le Bien-Aimé 170
Exercices sur le règne de Charles VI. 173
Charles VII, dit le Victorieux. 174
Exercices sur le règne de Charles VII. 178
Louis XI. 179
Exercices sur le règne de Louis XI. 182
Charles VIII. 183
Exercices sur le règne de Charles VIII. . . . 185
Louis XII, surnommé le Père du peuple. . . . 185
Exercices sur le règne de Louis XII 188

Résumé de la situation politique, morale et religieuse de la France à la fin du XVe *siècle.*

§ Ier. — Institutions politiques. 188
§ II. — Mouvement intellectuel et littéraire. . 189
Exercices 191

BRANCHE DES VALOIS-ORLÉANS.

François Ier. 192
Exercices sur le règne de François Ier. . . . 198
Henri II. 199
Exercices sur le règne de Henri II. 201
François II. 202
Exercices sur le règne de François II. . . . 204
Charles IX. 205
Exercices sur le règne de Charles IX. 210
Henri III. 211
Exercices sur le règne de Henri III. 217

Résumé de la situation de la France au moment où s'éteignit la branche des Valois.

Ier. — Esquisse géographique. 218

§ II. — Mouvement littéraire et artistique. . . . 219
Exercices sur le résumé de situation générale. . 222

Capétiens.

BRANCHE DES BOURBONS.

Henri IV, dit le Grand. 224
Exercices sur le règne de Henri IV. 231
Louis XIII, dit le Juste. 232
Exercices sur le règne de Louis XIII. 239
Louis XIV, dit le Grand. 240
Exercices sur le règne de Louis XIV. 252
Louis XV. 254
Exercices sur le règne de Louis XV. 261
Louis XVI (commencement de son règne). . . . 262
Exercice sur le commencement du règne de Louis XVI. 266

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Dernières années du règne de Louis XVI 267
Exercices sur la fin du règne de Louis XVI. . . 274

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Convention nationale. 276
Directoire. 284
Exercices sur la période républicaine. 287

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE

Bonaparte, premier consul. 288
Exercices sur la période consulaire. 291

INRP BIBLIOTHÈQUE LYON

EMPIRE FRANÇAIS.

Napoléon, empereur. 292
Exercices sur la période impériale. 300

PREMIÈRE RESTAURATION.

Louis XVIII. 302
Interrègne des Cent-Jours 303

DEUXIÈME RESTAURATION.

Sommaires des règnes de Louis XVIII et de Charles X. 306
Exercices sur l'histoire des deux restaurations et des Cent-Jours 312

LOUIS-PHILIPPE Ier. 317

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Gouvernement provisoire. 329
Assemblée constituante. 332
Gouvernement du prince Louis-Napoléon. . . . 334
Révolution de Décembre. 336

EMPIRE FRANÇAIS.

Napoléon III 338

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. . . 345

Abbeville. — Imp. Briez, C. Paillart et Retaux.

9

MÊME LIBRAIRIE

ABRÉGÉ DU COURS COMPLET D'HISTOIRE ÉLÉMENTAIRE de M. Ém. Lefranc, spécialement rédigé pour les communautés religieuses et les institutions de demoiselles. 10 vol. in-18.

On vend séparément:

Histoire ancienne : 17e *édition*. 1 vol.
— Le même ouvrage, cart.
Histoire romaine; 15e *édition*.
— Le même ouvrage, cart.
Histoire du moyen âge ; 6e *edition*. 1 vol.
— Le même ouvrage, cart.
Histoire de France ; 15e *édition*. 2 vol.
— Le même ouvrage, cart.
Histoire moderne ; 5e *édition*. 2 vol.
— Le même ouvrage, cart.
Tableau chronologique ; 3e *édition*. 1 vol.
— Le même ouvrage, cart.
Histoire sainte, par M. l'abbé Didon ; 14e *édition*. 1 vol. cart.
Histoire ecclésiastique, par le même, 11e *édition*. 1 vol. cart.

TABLEAUX DE RAPPEL ET D'EXAMEN, pour servir au cours d'histoire des communautés religieuses et des institutions de demoiselles; par M. Em. Lefranc.

Histoire ancienne. 1 feuille in-plano.
— romaine. 1 feuille in-plano.
— du moyen âge. 2 feuilles in-plano.
— de France. 2 feuilles in-plano.

ABRÉGÉ DU COURS D'HISTOIRE de M. Em. Lefranc, à l'usage des écoles primaires du premier et du second degré. 7 vol. in-18, cart.

Histoire ancienne; 10e *édition* 1 vol.
— romaine; 7e *édition*. 1 vol.
— du moyen âge; 4e *édition*. 1 vol.
— moderne ; 4e *édition*. 1 vol.
— de France ; 13e *édition*. 1 vol.
— sainte, par M. l'abbé Didon ; 14e *édit*. 1 vol
— ecclésiastique, par le même ; 11e *édition*. 1 vol.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.